HAL
open science

Emile Esperandieu (1857-1939) : un archéologue entre institution militaire et monde académique

Marianne Altit-Morvillez

To cite this version:

Marianne Altit-Morvillez. Emile Esperandieu (1857-1939) : un archéologue entre institution militaire et monde académique. Archéologie et Préhistoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2014. Français. NNT : 2014PA010567 . tel-03349843

HAL Id: tel-03349843

https://theses.hal.science/tel-03349843

Submitted on 20 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS 1 – PANTHÉON-SORBONNE
UFR 03 Histoire de l'Art et Archéologie
École doctorale d'Archéologie

THESE

pour obtenir le grade de Docteur de l'université
Discipline : Archéologie

présentée par Marianne Altit-Morvillez
et soutenue le 12 septembre 2014

EMILE ESPERANDIEU (1857-1939) UN ARCHEOLOGUE ENTRE INSTITUTION MILITAIRE ET MONDE ACADEMIQUE

vol. I Synthèse

Sous la direction de M. Alain Schnapp

JURY

M. Alain Schnapp	professeur à l'Université de Paris I - Panthéon Sorbonne, directeur de thèse
Mme Corinne Bonnet	professeur à l'Université de Toulouse II - Le Mirail, rapporteur
M. Michel Reddé	directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, rapporteur
M. Allard Mees	Conservateur en chef du Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mainz
M. Sylvestre Clap	Conservateur des Archives municipales et du Palais du Roure d'Avignon

SOMMAIRE DU VOLUME I

Remerciements **4**

Introduction **6**

La correspondance d'Espérandieu du Palais du Roure : essai de présentation **11**
Les documents biographiques dans les archives du Palais du Roure **13**
La biographie et la correspondance **17**
L'apport historiographique de la correspondance **18**

Chapitre I Quand un militaire devient épigraphiste **23**
1 Découverte de l'épigraphie en Tunisie **28**
1.1 Premières rencontres : Bernard Roy, le P. Delattre 30
1.2 Un rapport épigraphique remarqué 30
1.3 Les conseils, l'idée d'une publication : le début du réseau 34
2 Intégrer les réseaux et publier des corpus régionaux **41**
2.1 Se positionner dans le paysage épigraphique en France à la fin du XIXe siècle 42
2.1.1 La relation d'Espérandieu au CIL 42
2.2 Des publications épigraphiques 45
2.2.1 Une collection d'estampages 50
3 Apprendre la méthode, chercher une légitimité **51**
3.1 Développer le réseau 51
3.2 De la méthode en épigraphie et de l'édition 57
3.3 La recherche de légitimité : les cachets d'oculistes 60
3.3.1 La réception du Recueil 62
3.3.2 La médiation du réseau 66
4 La légitimité enfin acquise **71**
4.1 A. Allmer, un épigraphiste indépendant 71
4.1.1 Rendre hommage 76

4.2 La Revue épigraphique : poursuivre l'œuvre d'Allmer 81
4.2.1 Le titre, le contenu 81
4.2.2 La fin de la Revue en 1908 86
4.2.3 Une nouvelle Revue épigraphique en 1913 avec A. Reinach 87
4.3 L'inscription de dédicace de la Maison Carrée de Nîmes 89
5 Le *CIL* et les érudits allemands 92

Chapitre II Le *Recueil des bas-reliefs de la Gaule*, une fabrique éditoriale 98
1 Un recueil attendu 103
1.1 L'origine de l'idée d'un corpus 103
1.2 Une origine en interne ? 106
1.3 Une nomination préparée au sein du réseau 109
2 Les objectifs scientifiques du recueil 110
2.1 Formalisation des notices et utilisation des photographies 111
2.2 Une chronologie longue 112
2.3 Le financement de la recherche 114
3 La recherche des bas-reliefs, les correspondants 116
3.1 Le processus de travail dans la correspondance 117
3.1.1 Les corrections 124
3.2 Interprétations 124
3.3 Remerciements et échanges 127
4 L'édition du Recueil 132
4.1 Les problèmes de mise en page 133
4.1.1 Les clichés typographiques 133
4.2 La gravure des clichés 137
4.3 L'impression des volumes 138
4.3.1 Les coûts d'impression 139
4.3.2 Envoi des bas-reliefs par le ministère 140
5 La réception de l'œuvre 141
5.1 Félicitations : pertinence des photos et des notices 141
5.2 Fortune de l'œuvre 145
5.3 Reconnaissance officielle, une légitimité recherchée : soutien du réseau 148
6 Le sort de la collection de photographies 151

Chapitre III Un officier devenu archéologue *ad majorem Alesii gloriam* 156

1 La rivalité au cœur des fouilles d'Alésia : enjeux scientifiques et patrimoniaux 161

1.1 Logique de réseau : la nomination d'Espérandieu à Alésia 164

2 Une stratégie de communication 167

2.1 Un lieu qui trouve sa vocation touristique 170

2.2 Aménagements pour faciliter la visite du site 172

2.3 Subventions publiques 172

2.4 Les terrains 174

2.5 La protection des structures découvertes 175

2.6 Le musée de la Société de Semur à Alise 176

2.7 La promotion du site par les produits dérivés 177

2.7.1 La revue Pro Alesia 177

2.7.2 Les cartes postales 178

3 Le différend opposant le Dr Simon au commandant Espérandieu 180

4 De la méthode d'Espérandieu en fouilles 189

4.1 Les attentes scientifiques du chantier 189

4.1.1 De la stratigraphie 192

4.1.2 De la méthode de fouille 196

4.2 Détermination des résultats 198

4.3 Comment Espérandieu modifie ses hypothèses 200

4.3.1 La Croix-Saint-Charles : le temple de Moritasgus et celui d' « Hygie » 200

4.4 De l'ancienneté du site 204

4.4.1 Le rempart et la voie « gauloise » 206

4.4.2 « Sanctuaires dolméniques » : quand la mythologie gauloise s'en mêle 209

4.4.3 Le sarcophage de sainte Reine : tradition et catholicisme militant 212

Conclusion 217

Index 230

Bibliographie 234

Remerciements

Toute ma reconnaissance va d'abord à l'équipe du Palais du Roure : Sabine Barnicaud, Sylvestre Clap, les conservateurs, ainsi qu'à Alain Barnicaud, Sandrine Bernard.

Merci pour leur confiance à mon directeur de recherches Alain Schnapp, de l'INHA, puis à Corinne Bonnet, Véronique Krings, Sandra Péré-Noguès, et l'équipe TRACES, de l'Université de Toulouse.

Je remercie aussi pour leur accueil : Elisabeth Bellon, de la Maison René-Ginouvès, Dominique Morelon, et Georges Fréchet de l'INHA, Agnès Billy, à Saint-Germain-en-Laye, Amicie d'Arces de Montélimar. Je n'oublie pas, pour leur disponibilité, lorsque je les ai sollicités : Bernard Barbiche, de l'Ecole des Chartes ; Eva Carlevaro, du musée national de Zurich ; Fabienne Gateau, du musée de la céramique de Lezoux ; Michèle Boissin-Pierrot, du musée de Vienne ; Emilie Guillaume, du musée archéologique d'Arlon ; Christine Bezin, du musée archéologique de Vaison-la-Romaine ; Allard Mees, du Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mainz.

Que soient enfin remerciés ceux qui ont collaboré aux lectures, transcriptions, traductions, relectures et critiques : Hélène Rémuzat et Simone Blanc, Maurice Morvillez, Elisabeth Doumeyrou ;

et surtout, Eric, mon mari, qui m'a aidée à déchiffrer de nombreuses lettres, en a traduit beaucoup, et a relu le manuscrit.

Introduction

En 1936, le commandant Emile Espérandieu s'installe à Avignon, au Palais du Roure, où sa seconde épouse Jeanne de Flandreysy[1], femme de lettres provençale, avait créé une fondation pour la sauvegarde de la Provence. Alors âgé de 79 ans, il commence à classer ses archives avec l'aide d'Henri Rolland[2] qui rédige une bibliographie chronologique complète de ses travaux et fait un premier classement de ses dossiers ; c'est Augustin Fliche[3] qui préface cet ouvrage[4]. Espérandieu meurt en 1939 sans avoir pu classer ni ses dossiers d'archives, ni sa correspondance. Jeanne de Flandreysy lègue à la ville d'Avignon, en 1944, la fondation qui porte leurs noms, Flandreysy-Espérandieu, le Palais du Roure, sa documentation sur la Provence ainsi que les archives de son mari. Les bibliothèques et les archives d'archéologie et le fonds provençal sont dorénavant ouverts au public, mais la correspondance, tant privée que professionnelle, jamais inventoriée, est demeurée inédite.

---

[1] Jeanne de Flandreysy (1874-1959) avait racheté le palais du Roure pour y installer un fonds documentaire sur la Provence et sa culture dont le Félibrige, avec l'aide de l'industriel et mécène Jules Charles-Roux.

[2] Henri Rolland (1887-1970), archéologue, numismate, directeur de la circonscription archéologique d'Aix-en-Provence. Fouilleur de Saint-Blaise et Saint-Rémy de Provence, entre en contact avec Espérandieu en 1927, d'après la correspondance conservée au Palais du Roure. P.-M. DUVAL, « Hommage à Henri Rolland (1887-1970) », *Gallia*, 1971, 1, p. 1-2.

[3] Augustin Fliche (1884-1951) professeur d'histoire du moyen-âge à la faculté de Montpellier, membre de l'Académie des Inscriptions. Il fonde en 1926 la Fédération historique du Languedoc et du Roussillon. Espérandieu en devient le président d'honneur. Ch. VIRROLEAUD, « Eloge funèbre de M. Augustin Fliche, membre libre non résidant », *CRAI,* 1951, 4, p. 438-440.

[4] H. ROLLAND, *Bibliographie d'Emile Espérandieu, 1883-1936*, Les Belles Lettres, Paris, 1937.

Lorsque, étant installée à Avignon, j'ai découvert les archives d'Espérandieu, je me suis intéressée à ce « chantier » archivistique car j'avais déjà eu une première approche méthodologique de l'histoire de l'archéologie, par les séminaires de mon professeur Ph. Bruneau, en archéologie moderne et contemporaine[5]. La conservatrice du Palais du Roure, S. Barnicaud[6], m'a alors proposé de me donner un accès entièrement libre à ces lettres et l'espace de travail nécessaire à leur traitement. A partir de cette libéralité d'étudier ces documents inédits, j'ai décidé d'en effectuer un premier inventaire, préalable au projet d'inscrire son analyse dans le cadre de l'histoire de l'archéologie française.

L'histoire de l'archéologie et de ses enjeux a déjà fait l'objet de nombreux ouvrages depuis une trentaine d'années. Sans prétendre reprendre une bibliographie maintenant abondante, je rappellerai que certains axes ont été privilégiés en fonction de la situation institutionnelle spécifique de l'archéologie en France sous la IIIe République.

Parmi les ouvrages généraux, celui d'E. Gran-Aymerich, *Naissance de l'archéologie moderne*[7], s'attache à l'histoire et l'organisation des grandes institutions, le Service des missions du ministère de l'Instruction publique, l'Académie des Inscriptions et les écoles françaises d'archéologie, qui organisent et financent les chantiers et les missions à l'étranger ou dans les colonies. Les archives du Service des missions ont été étudiées[8], l'Académie des Inscriptions, de même que les Ecoles françaises se sont penchées sur leur histoire[9] ; certaines missions ont fait l'objet d'étude

---

[5] A l'université de Paris IV-Sorbonne. Plusieurs articles sont consacrés à l'histoire de l'archéologie dans *Ramage*, Revue d'archéologie moderne et contemporaine, dont un dossier dans *Ramage* 3, 1984-85.
[6] Décédée prématurément en 2012.
[7] E. GRAN-AYMERICH, *La naissance de l'archéologie moderne (1798-1945)*, CNRS éditions, Paris, 1998.
[8] M.-E. ANTOINE, « La division des Sciences et Lettres du ministère de l'Instruction publique », *BCTH, section d'histoire moderne et contemporaine*, fasc. 10, 1977.
[9] R. DUSSAUD, *La nouvelle Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1795-1914, Académie des inscriptions et belles-lettres, Geuthner, Paris, 1946-1947. Pour l'Ecole française d'Athènes, *Cent cinquantenaire de l'Ecole française d'Athènes, BCH* 120, 1996 ; et pour l'Ecole française de Rome, ARCHIVES NATIONALES, *L'École française de Rome 1875-1975*, exposition organisée à l'occasion de son centenaire, EFR, Paris, Rome, 1975 ; S. REY, *Ecrire l'histoire ancienne à l'Ecole française de Rome (1873-1940)*, EFR 462, Rome, 2012.

détaillée[10], l'évolution des institutions archéologiques en Afrique du nord a été traitée à plusieurs reprises[11].

Sur le sol métropolitain, les sociétés savantes, ou des archéologues indépendants réalisent des travaux archéologiques pour leur propre compte, avec l'aide de l'institution qui les supervise, le Comité des travaux historiques. Deux ouvrages en particulier traitent de l'évolution de ces sociétés, d'une part celui d'O. Parsis-Barubé, *La province antiquaire*[12], qui explique la construction de l'histoire locale par les sociétés savantes et leur relation avec les institutions jusqu'en 1870, et d'autre part celui de J.-P. Chaline, *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France*[13], qui analyse du début du XIXe siècle à 1939 le phénomène de la société savante et son évolution.

Mais, comme le note O. Parsis-Barubé, l'archéologie sur le sol métropolitain, pour plusieurs raisons, n'a pas encore été l'objet de beaucoup d'études[14] en dehors de la préhistoire[15] : en effet, elle est difficile à appréhender car n'étant pas réglementée, aucune institution ne la prend complètement en charge. De ce fait découlent deux conséquences rendant son histoire complexe : les études sont dispersées dans de nombreux bulletins des sociétés savantes et la connaissance de l'histoire des fouilles est assez fragmentaire ; de manière concomitante, les interlocuteurs sont multiples, et ce pour une archéologie touchant la préhistoire, l'antiquité classique, le moyen-âge. En plus des chapitres dédiés à l'histoire des fouilles dans les Cartes archéologiques de la Gaule[16], un certain nombre d'approches existe comme les histoires locales de société savante[17], ou les biographies sous forme de notices nécrologiques, riches en

---

[10] Exemple : A. FENET, *Documents d'archéologie militante : la mission Foucher en Afghanistan, 1922-1925*, AIBL, Paris, 2010.

[11] Pour l'Algérie, M. DONDIN-PAYRE, « La mise en place de l'archéologie officielle en Algérie, XIXe - début du XXe siècle », *in* P. JACQUET, R. PERICHON (dir.), *Aspects de l'archéologie française au XIXe siècle*, Recueil de Mémoires et documents sur le Forez, Société de la Diana, 28, 2000, p. 351-400. Pour la Tunisie, M. BACHA, « La création des institutions patrimoniales de Tunisie : œuvre des savants de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et des fonctionnaires du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, 12, 2006, p. 123-134.

[12] O. PARSIS-BARUBE, *La province antiquaire. L'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, éd. CTHS Histoire, Paris, 2011.

[13] J.-P. CHALINE, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France, XIXe - XXe siècles*, éd. CTHS, Paris, 1998.

[14] *Ibidem*, p.297.

[15] En particulier, N. COYE, *La préhistoire en parole et en acte, méthodes et enjeux de la pratique archéologique (1830-1950)*, L'Harmattan, Paris, 1997, avec bibliographie antérieure.

[16] Collection de la *Carte archéologique de la Gaule*, Paris, éd. AIBL, Maison des sciences de l'homme, sous la direction de M. PROVOST (plus de cent volumes parus depuis 1988).

[17] Pour n'en citer qu'une : B. SCHNITZLER, *La passion de l'antiquité. Six siècles de recherches archéologiques en Alsace*, Coll. Recherches et documents, t.60, Publications de la Société savante d'Alsace, 1998.

informations, ou encore des études sur un érudit local[18]. Les recherches sur l'histoire de l'épigraphie[19] sont à intégrer dans ce cadre, puisque sous la IIIe République, un archéologue romain ou gallo-romain est d'abord un épigraphiste, les fouilles venant en appui aux textes. De même, les travaux sur l'histoire des restaurations et de la conservation des monuments, meubles ou immeubles et des collections, peuvent apporter des éclairages spécifiques[20]. Enfin, des ouvrages ont été consacrés à de grandes figures de savants ayant travaillé sur la Gaule, comme Camille Jullian[21] ou Salomon Reinach[22].

Par ailleurs, les enjeux ont été définis à plusieurs reprises[23] : d'une part, à travers l'histoire et l'évolution de l'antiquaire amateur à l'archéologue au XIXe siècle, A. Schnapp a montré quels socles épistémologiques avaient pu construire cette science[24] ; d'autre part, des colloques ont étudié différentes thématiques : *Histories of Archaeology : Archives, Ancestors, Practices* a rappelé les origines des questionnements de l'histoire de la discipline archéologique aussi bien que les axes ouverts aux recherches – la construction des savoirs, la place de l'archéologie dans son contexte social et culturel, le rôle des archéologues et des institutions dans l'élaboration de la discipline[25]. Pour

---

[18] M.-S. BINETRUY, *Joseph Déchelette,* LUGD, Lyon, 1994. Et le Projet collectif de recherches (PCR) « Archives et correspondance de Joseph Déchelette », sous la direction de Sandra Péré-Nogues, auquel je suis intégrée depuis 2008.

[19] Parmi les ouvrages récents qui ont traité d'historiographie épigraphique : *Bartolomeo Borghesi, Scienza e Libertà*, Colloquio internazionale AIEGL, Patron éd., Bologne, 1982 ; *Un siècle d'épigraphie classique : aspects de l'œuvre des savants français dans les pays du bassin méditerranéen de 1888 à nos jours.* Actes du Colloque international du centenaire de *l'Année épigraphique*, Paris 19-21 octobre 1988, PUF, Paris, 1990 ; F. BERARD, F. BERARD, G. VITA-EVRARD (dir.), *L'épigraphie dans les « Mélanges d'archéologie et d'histoire » (1881-1970),* EFR, Rome, 1997.

[20] I. DURAND, *La conservation des monuments antiques. Arles, Nîmes, Orange et Vienne au XIXe siècle*, PUR, Rennes, 2000 ; C. LEMAITRE, *La conservation des mosaïques, découverte et sauvegarde d'un patrimoine (France 1800-1914)*, PUR, Rennes, 2008.

[21] Camille Jullian (1859-1933), historien, philologue, professeur d'histoire et d'antiquités nationales à la faculté de Bordeaux, puis au Collège de France, membre de l'Académie des inscriptions, et de l'Académie française. Voir O. MOTTE, *Camille Jullian, les années de formation*, EFR, 124, Rome, 1990. Ch.-O. CARBONELL (dir.), *Camille Jullian, l'histoire de la Gaule et le nationalisme français*, Actes du colloque organisé à Lyon le 6 décembre 1988, Mémoires de la société des Amis de Jacob Spon, Lyon, 1991.

[22] Salomon Reinach (1858-1932), archéologue, philologue, conservateur du musée de Saint-Germain, professeur d'histoire de l'art et d'archéologie nationale à l'Ecole du Louvre, membre de l'Académie des inscriptions. Voir S. BASCH, M. ESPAGNE, J. LECLANT, *Les frères Reinach*, colloque réuni les 22 et 23 juin 2007 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, AIBL, Paris, 2008. Parmi les publications de H. DUCHENE, « Salomon Reinach devant les hommes et les religions », préface de la ré-édition de S. REINACH, *Cultes, Mythes et Religions*, 2e éd., Robert Laffont, Paris, 2004.

[23] Enjeux et histoire sont bien sûr traités ensemble dès les premiers ouvrages sur l'histoire de l'archéologie : G. E. DANIEL, *A Hundred years of Archaeology*, G. Duckworth, Londres, 1950.

[24] A. SCHNAPP, *La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, éd. Carré, Paris, 1993.

[25] T. MURRAY, Ch. EVANS (éd.), *Histories of Archaeology. A reader in the History of Archaeology*, Oxford University Press, 2008.

étudier ces différents enjeux, une base de données sur les fonds des archives institutionnelles en Europe a été développée pendant plusieurs années par le projet européen AREA[26] afin de permettre leur exploitation. Si beaucoup de fonds ont pu être ainsi repérés, d'autres sont moins connus, n'ayant pas fait l'objet d'inventaires.

Les archives des archéologues, carnets de fouilles, de notes, ont d'abord été utilisées dans les travaux sur l'histoire de la construction des savoirs, soit pour mieux comprendre des fouilles anciennes, compléter les publications, retrouver des plans avant restauration, soit pour compenser une absence de publication. Elles ont aussi déjà servi l'histoire des méthodes et des techniques de fouilles. Le rôle des correspondances est venu dans un second temps compléter, modifier, proposer une autre approche historiographique.

Les lettres, objets d'écriture, à la frontière du privé et du public, ont d'abord été étudiées dans un cadre littéraire puis anthropologique[27] : les méthodologies d'analyse ont relevé leur dimension discursive – ce qu'elles disent du scripteur autant que leur contenu communicationnel –, leur rôle d'abolition de l'espace et du temps, aussi bien que ce qu'elles révèlent du contexte dans lequel s'insère le scripteur, et la nécessité de les re-contextualiser.

Ch. Prochasson, pour l'Histoire, appelle à une étude dynamique des correspondances « chaînon intermédiaire entre le texte et le contexte[28] » afin de comprendre la généalogie de la production intellectuelle et *a fortiori* les échanges au sein des réseaux. A Toulouse, C. Bonnet et V. Krings ont développé ces axes de recherche, en réunissant des chercheurs de tous horizons, d'abord lors du colloque *S'écrire et écrire sur l'antiquité*[29]. Parmi les nombreux enjeux que repère Ch. Jacob dans l'introduction[30] des actes, on citera d'une part le rôle des échanges dans la genèse, la construction, et

---

[26] A. SCHNAPP, N. SCHLANGER, S. LEVIN, N. COYE, « Archives de l'archéologie européenne (AREA), pour une histoire de l'archéologie française », *Les nouvelles de l'archéologie*, n°110, 2007, p. 7.

[27] M. BOSSIS, Ch. PORTER (dir.), *L'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et/ou d'écriture*, Centre culturel international de Cerisy la Salle, Stuttgart, F. Steiner, 1990. Pour une bibliographie complète : C. DAUPHIN, « Les correspondances comme objet historique : un travail sur les limites », *Sociétés & Représentations* n° 13, 2002, p. 43-50.

[28] Ch. PROCHASSON, « Les correspondances : sources et lieux de mémoire de l'histoire intellectuelle », *Cahiers du Centre de recherches historiques*, 8, 1991, en ligne. Une journée d'étude tenue le 20 mars 1993, à l'Université de Rouen avait traité du thème de la sociabilité : D.-O. HUREL (dir.), *Correspondance et sociabilité*, Sociabilité, Culture et Patrimoine, Cahiers du GRHIS, Publications de l'Université de Rouen, n° 201, 1994.

[29] C. BONNET, V. KRINGS (éd.), *S'écrire et écrire sur l'Antiquité. L'apport des correspondances à l'histoire des travaux scientifiques*, Jérôme Million, Grenoble, 2008.

[30] Ch. JACOB, « Le miroir des correspondances », *in* C. BONNET, V. KRINGS (éd.), *S'écrire et écrire sur l'Antiquité,* p. 7-18.

l'évolution d'un travail, la possibilité de « reconstituer les mondes sociaux dans lesquels s'insèrent les auteurs », et d'autre part l'analyse de « la profondeur et les ramifications des réseaux de sociabilité » – axe qui a été discuté ensuite lors du séminaire « Antiquité en réseau[31] ». A ces deux occasions, j'ai effectué lors de ces colloques, un premier sondage sur le potentiel historiographique de la correspondance scientifique d'Espérandieu[32], et j'ai pu m'inscrire, lors du séminaire, dans les recherches en cours[33].

La correspondance d'Espérandieu du Palais du Roure : essai de présentation

Dans les archives d'Espérandieu, trois ensembles de correspondance passive existent, dissociés à une époque indéterminée (peut-être par Espérandieu lui-même) : la correspondance militaire, la correspondance privée, et la correspondance scientifique. C'est cette dernière que j'ai étudiée, à l'exclusion des deux autres[34].

Cette correspondance couvre toute la vie scientifique du Commandant de 1882 à 1938. S'il reste encore des lettres qui n'ont pas pu être rendues à leur propriétaire car la signature n'est pas reconnaissable pour l'instant, l'ensemble représente un peu plus de 2 500 correspondants pour quelques 15 000 lettres (à l'exclusion des lettres rangées dans des dossiers d'archives classés par Espérandieu lui-même). Les lettres étant conservées en piles dans des caisses, j'ai dû dans un premier temps les regrouper, les trier, en identifiant les signatures, les classer par nom d'auteur alphabétiquement[35], puis dans un second temps, créer un inventaire informatique afin de pouvoir les étudier. Comme de nouveaux cartons ont encore été retrouvés récemment dans des salles d'archives du Palais du Roure, le corpus actuel devra être ré-actualisé. Cependant, malgré ces manques que j'évalue à environ 2 000 lettres, ce premier inventaire comptable permet déjà de prendre connaissance du volume de la correspondance

---

[31] C. BONNET, V. KRINGS, C. VALENTI (éd.), *Connaître l'antiquité. Individus, réseaux, stratégies du XVIIIe au XXIe siècle*, PUR, Rennes, 2010.

[32] M. ALTIT-MORVILLEZ, « La correspondance archéologique du sous-lieutenant Emile Espérandieu en Tunisie (1882-1883) : naissance d'une carrière », *in* C. BONNET, V. KRINGS (éd.), *S'écrire et écrire sur l'Antiquité.* p. 329-339.

[33] M. ALTIT-MORVILLEZ, « De la concurrence en archéologie : la réception du Recueil des cachets d'oculistes romains d'Espérandieu », *in* C. BONNET, V. KRINGS, C. VALENTI (éd.), *Connaître l'antiquité. Individus, réseaux, stratégies du XVIIIe au XXIe siècle*, p. 109-119.

[34] Correspondances auxquelles je n'ai pas eu accès et dont le volume est inconnu, car non inventorié.

[35] Ce classement a pu être mené à bien avec l'aide d'étudiants d'histoire lors de stage de l'université d'Avignon, et Alain Barnicaud, assistant au Palais du Roure.

(vol. 2, fig. 2, p. 7), son amplitude chronologique, le nombre de correspondants et les sujets abordés.

Au fur et à mesure de mes recherches, j'ai effectué des sondages dans d'autres fonds d'archives, du moins ceux qui étaient les plus accessibles, pour retrouver la correspondance active d'Espérandieu et ainsi mieux appréhender son discours et sa position vis-à-vis de ses correspondants : dans la deuxième partie des annexes, je propose quelques-unes de ces lettre provenant des fonds suivants : Joseph Déchelette à Roanne[36], Albert Grenier à Nanterre[37], Salomon Reinach à Saint-Germain et à Aix-en-Provence[38], le Père Alfred-Louis Delattre à Rome[39], André Joubin à l'INHA[40]. Par ailleurs, d'autres archives ont permis de compléter ces correspondances : le fonds Espérandieu à l'INHA[41], son dossier militaire à Vincennes[42], les dossiers « Alésia » et « Recueil des bas-reliefs » du ministère de l'Instruction publique[43].

Le corpus de la correspondance d'Espérandieu semble conséquent mais il n'est certainement pas complet : la lecture du courrier montre qu'il y a des manques, le Commandant ayant pu choisir de ne pas tout garder ; des courriers ont pu être perdus lors de déménagements[44]. Par ailleurs, à une époque non déterminable, les photos qui accompagnaient certaines lettres en ont été séparées, pour constituer des classeurs distincts de photos.

Conserver les archives, dont des correspondances, semble prendre pour Espérandieu un sens particulier. Il y a bien sûr dans cette volonté de tout préserver, ou presque, un désir de mémoire des autres, garder les correspondances c'est retracer les liens qui ont existé avec certains collègues (il hérite d'une partie des papiers d'Auguste

---

[36] Archives de la Bibliothèque archéologique de Roanne (abrégé : archives Roanne).
[37] Archives *Gallia*, Maison de l'Archéologie René-Ginouvès à Nanterre (abrégé : Archives René-Ginouvès).
[38] Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (abrégé : fonds Reinach MAN), et Bibliothèque Méjanes à Aix-en-Provence (abrégé : fonds Reinach Méjanes).
[39] Archives générales des missionnaires d'Afrique à Rome (abrégé : fonds Delattre, A.G.M. Afr).
[40] Bibliothèque de l'INHA (abrégé : fonds Joubin, INHA).
[41] Bibliothèque de l'INHA (abrégé fonds Espérandieu, INHA).
[42] Archives du Service historique de la Défense au Château de Vincennes (abrégé : archives SHD).
[43] Dossier du Recueil des bas-reliefs de la Gaule F17/17176 (abrégé : Dossier du Recueil des bas-reliefs, Archives nationales), Dossier Alésia, Glozel F17/17263 (abrégé : Dossier Alésia, Archives nationales).
[44] Dans les *Souvenirs*, il raconte avoir perdu des bagages en 1894, en revenant de Corse : « *En arrivant à Marseille, le débarquement de ces bagages se fit sans aucun soin. Quelques-uns tombèrent à la mer et y sont restés. Je perdis ainsi des livres, et une collection de monnaies antiques à laquelle je tenais beaucoup*. », vol. 2, p. 347.

Allmer, et de Robert Mowat[45]), conserver des preuves des échanges, et par un effet réflexif, c'est un désir de mémoire de soi, d'auto-reconnaissance de la somme de travail de toute une vie. C'est aussi une volonté de s'inscrire dans l'histoire d'une science, dans laquelle il est entré de manière fortuite, et qui a pris autant et même plus de place que sa carrière militaire. En conservant les lettres, il peut voir en miroir son intégration dans un réseau, autre expression de sa réussite personnelle. Enfin, son deuxième mariage avec Jeanne de Flandreysy peut paraître anecdotique, mais il n'est pas interdit de penser qu'au-delà des sentiments partagés, il y eut aussi une volonté d'assurer à sa bibliothèque et ses archives une continuité, afin qu'elles ne soient pas dispersées à sa mort, n'ayant pas d'héritier, et ainsi construire son histoire propre ou donner aux autres la possibilité de le faire.

Les documents biographiques dans les archives du Palais du Roure

Une correspondance ne saurait, bien sûr, être dissociée d'autres documents pouvant l'éclairer : M.-A. Kaeser a montré l'intérêt de la biographie comme micro histoire dans une optique historiographique : « At a very small scale and from fine traces in the archive material scrutinised intensively, it endeavours to reconstruct the complex web of past actions relations and social network[46]. »

C'est ainsi que, pour Espérandieu, la correspondance a été mise en perspective avec d'autres documents conservés au Palais du Roure, un *Journal*, et des *Souvenirs* rédigés en grande partie en 1931, apportant des éléments biographiques. Il commence son *Journal* en 1892 en relatant comment il a survécu de justesse à une angine phlegmoneuse. Au-delà du choc de la maladie, qui est aussi le début de ses problèmes d'audition, tenir un journal, représente non seulement une certaine forme d'affection à soi-même et de compréhension[47], mais aussi constitue pour Espérandieu un support de mémoire nécessaire, car l'augmentation de ses occupations, à partir de cette époque, lui

[45] Le fonds Allmer et les carnets de Mowat conservés à l'INHA appartenaient à Espérandieu ; il les a donnés à la bibliothèque Doucet en 1913 (vol. 2, p. 355).
[46] M.-A. KAESER, « Biography as Microhistory. The Relevance of Private Archives for writing the History of Archaeology », *in* N. SCHLANGER, J. NORDBLADH (ed.), *Archives, Ancestors, Practices. Archaeology in the Light of Its History*, Berghahn Books, New-York, Oxford, 2008, p. 9-20.
[47] Analyse de M. REID, « Ecriture intime et destinataire », *in* M. BOSSIS, Ch. PORTER (dir.), *L'épistolarité à travers les siècles*, p. 23.

fait connaître une certaine accélération du temps. Ainsi, on peut constater que s'il a fait relier les lettres de plusieurs correspondants[48] dans les années 1880-90, le temps consacré à cette organisation manquant de plus en plus, le courrier n'a plus été classé, à quelques exceptions près. Par ailleurs, la tenue du journal est elle-même si peu régulière qu'il l'abandonne en 1900. Dans ce journal, il note surtout ses fonctions militaires[49], rarement une confidence[50], les relations qu'il entretient pour ses travaux épigraphiques (les cachets d'oculistes ou le calendrier gaulois de Coligny) : il note à qui il écrit et liste l'envoi de ses tirés à part. En revanche, s'il mentionne ses faits et gestes, ce n'est pas un journal de témoignage sur la vie politique ou sociale de la période, un seul événement est signalé, celui de la venue du tsar Nicolas II en France en 1896[51], mais c'est bien le seul cité[52].

Les *Souvenirs* se présentent sous forme de quatre cahiers d'écolier manuscrits, retranscrits en annexe (vol. 2, p. 296-369), dans lesquels Espérandieu expose le récit de sa vie. Cette autobiographie assez détaillée qui commence, de manière classique, par l'enfance, les parents, la jeunesse, révèle plusieurs facettes du personnage. Il ne déguise pas la réalité de son enfance dans un milieu protestant rural, sa vie très libre de petit paysan des Cévennes parlant patois, l'apprentissage scolaire à l'école du village, et les rudiments de latin reçus auprès du pasteur. En parlant de son père, républicain sous le Second Empire[53], et maire de son village, il donne lui-même des clés de lecture pour éclairer son parcours. Son récit peut même avoir des accents touchants lorsqu'il se

---

[48] Il note même dans son *Journal* qu'il envoie à la reliure des volumes de lettres, p. 63.
[49] Ses résultats aux stages de tirs au camp de Chalons, ses déplacements en manœuvres.
[50] Ses déceptions de ne pas être inscrit au tableau d'avancement pour le grade de commandant, à cause de son début de surdité.
[51] Il signale ainsi qu'il a vu « *plusieurs fois le tsar pendant mon séjour à Paris* » et qu'il a « *assisté à la revue de Chalons qui, de tous points, a été remarquable. Le tsar ne m'a pas semblé bien robuste. (...) M. Félix Faure paraissait radieux*. » *Journal* p. 45-46.
[52] Ainsi l'affaire Dreyfus n'apparaît pas dans le *Journal*, alors qu'il est écrit pendant cette période. Mais Espérandieu indique être dreyfusard dans les *Souvenirs*, ce qui montre l'importance de l'affaire pour cette génération (vol. 2, p. 356). On pourrait supposer que cette position de dreyfusard en 1931 est une recomposition de la mémoire, mais le croisement avec la correspondance assure de l'honnêteté de ses dires : dans ses lettres à S. Reinach, qui est engagé aux côtés de son frère Joseph dans la défense de Dreyfus, on le voit effectivement dreyfusard, ce qui est bien exceptionnel pour un officier. Voir W. SERMAN, *Les officiers français dans la nation (1848-1914)*, Paris, Aubier, 1982, p.106-107. Ch. PROCHASSON, « Etat de droit et ordre militaire : les officiers dans les grands procès de l'affaire Dreyfus », *in* O. FORCADE, E. DUHAMEL, Ph. VIAL, *Militaires en République, 1870-1962 : les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, publ. de la Sorbonne, Paris, 1999, p. 587-612. Sur l'engagement des savants dans l'Affaire, voir V. DUCLERT, *L'affaire Dreyfus. Quand la justice éclaire la République*, Privat, Toulouse, 2010.
[53] A cause de la position politique de son père, Espérandieu ne put bénéficier d'une bourse pour entrer au lycée, en 1869. Cf vol. 2, p. 303-304.

souvient des personnes qui l'ont aidé et soutenu, et ne cache pas les opportunités qu'il a saisies grâce à elles tout au long de sa carrière. Mais il ne dévoile pas son intimité : il ne parle pas de sa vie privée, c'est à peine si l'on apprend qu'il se marie en 1884 et a une fille en 1888, bien qu'il y ait été très attaché ; quant au décès de celle-ci en 1918, il est occulté.

A la lecture de ce texte, la visée apparente est assez claire : il décrit avec beaucoup de précisions sa vie militaire, de son engagement libre en 1875 pour effectuer le service de cinq ans, à sa retraite en 1913, mais il est moins prolixe sur sa carrière archéologique. Il insère dans son récit militaire les étapes de son parcours archéologique mais ne les met pas vraiment en valeur. L'exception étant l'œuvre majeure de sa vie scientifique, la publication du *Recueil des Bas-reliefs* qui est détaillée à part dans le dernier cahier des *Souvenirs,* cahier qui n'est pas rédigé à la suite des trois premiers, mais cinq ans plus tard en 1936. Cette interruption dans la rédaction de son autobiographie n'a pas d'explication particulière, si ce n'est certainement le manque de temps.

Ce texte est toutefois assez contradictoire avec le projet que j'ai pu retrouver grâce à une lettre de 1931 à S. Reinach : « *j'écris mes souvenirs ; cela facilitera la tâche de mon successeur à l'Académie. Je vous les enverrai, si vous désirez les lire, car je n'ai pas la moindre intention de les faire connaître à d'autres personnes. Mais il faudra que quelqu'un en devienne le dépositaire, pour venir en aide à celui qui me remplacera*[54] ». C'est donc concrètement, très matériellement, pour le discours de réception de son successeur qu'il rédige ses souvenirs. On notera l'ambigüité de rédiger un texte officieux mais qui sera utilisé dans un cadre public, au sein de l'Académie. Paradoxalement, cette description de la carrière militaire et non de l'ascension dans le milieu scientifique semble éloignée du projet annoncé à S. Reinach d'aider son successeur à connaître sa biographie et ses travaux archéologiques. Il est plutôt habituel dans ce type d'exercice d'autobiographie, de détailler les œuvres publiées et les étapes du parcours institutionnel ; mais comme il n'est pas universitaire, peut-être a-t-il pensé qu'il était nécessaire de raconter sa carrière militaire qui n'était pas connue, alors que son œuvre archéologique, déjà publiée, se suffisait à elle-même, et n'avait pas besoin, à ses yeux, d'être exposée en détails.

[54] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 24 juin 1931, fonds Reinach Méjanes.

De plus, cette autobiographie n'est ni confidence, ni introspection, mais un bilan justificatif de sa carrière : écrite au fil de la plume, elle peut paraître assez objective. Cependant, on n'oubliera pas que l'exercice est toujours une recomposition du passé, avec ses oublis, ses omissions, sa subjectivité intrinsèque dans le rapport que l'auteur à avec lui-même et avec son but avoué d'écrire pour son successeur. Homme de son temps, il se raconte comme on écrit l'histoire encore en 1931, dans une narration continue, agrémentée de dates, de noms et d'anecdotes, chronologique et exceptionnellement analytique lorsqu'il expose son œuvre majeure, le *Recueil des bas-reliefs*.

Enfin, en complément de ces deux textes rédigés par Espérandieu lui-même, il faut signaler une biographie restée inédite. En 1936, s'appuyant sur les *Souvenirs*, sur quelques lettres des correspondants d'Espérandieu, en dialogue avec lui lorsqu'il s'installe à Avignon, et surtout à la demande de Jeanne de Flandreysy, Pierre Deloncle[55], archiviste-paléographe, rédige une biographie – bibliographie, préfacée par J. Carcopino[56], à la gloire du commandant. Cette monographie ne sera pas publiée, des problèmes d'édition en 1937, la mort d'Espérandieu au début 1939, puis la guerre interrompent le projet qui ne sera jamais repris par sa femme[57]. Dans cette biographie, Pierre Deloncle complète la carrière militaire retracée dans les *Souvenirs* par la description minutieuse et comptable des publications archéologiques et militaires d'Espérandieu, pour en montrer l'originalité et l'intérêt scientifique. Le texte, très hagiographique, n'apporte aucun inédit, ni information pertinente archéologique supplémentaire par rapport aux *Souvenirs*[58], mais est utile pour restituer certains éléments de la chronologie[59].

A la mort d'Espérandieu, les nécrologies sont peu nombreuses, d'abord parce qu'âgé, il ne venait plus à Paris depuis plusieurs années, ensuite parce que les plus

---

[55] Pierre Deloncle (1886-1955), membre de l'Ecole des Chartes, il ne fait pas de carrière d'archiviste. Il est d'abord secrétaire de Jules Charles-Roux (c'est ainsi qu'il rencontre J. de Flandreysy), puis après guerre, publiciste, secrétaire du comité Indo-Chine, et secrétaire général de l'exposition coloniale de Paris, en 1931. Voir J. DENIZET, « Nécrologie de Pierre Deloncle », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* 114, 1956, p. 333-334.

[56] P. Deloncle demande la préface à Carcopino parce qu'ils se connaissent. D'après la correspondance conservée, celui-ci entre en contact avec Espérandieu à cette occasion. Voir. P. GRIMAL, C. CARCOPINO, P. OURLIAC, *Jérôme Carcopino, un historien au service de l'humanisme,* Les Belles Lettres, Paris, 1981 ; S. REY, *Ecrire l'histoire ancienne à l'Ecole française de Rome*, p.47.

[57] La présence de la préface de Carcopino n'est sans doute pas anodine dans le choix de ne pas chercher à publier ce texte après guerre.

[58] Aussi, n'est-il pas reproduit en annexe.

[59] L'absence de connaissance de l'auteur en archéologie donne l'impression d'un exercice forcé stylistique et non d'un bilan scientifique.

proches soutiens d'Espérandieu sont décédés avant lui, Héron de Villefosse[60] en 1919, Reinach en 1932, Jullian en 1933, Cagnat[61] en 1937. Enfin, c'est une nouvelle génération qui ne l'a pas beaucoup connu qui siège dans les institutions archéologiques. Ch. Picard, qui a dû peu le rencontrer[62], reprendra dans son éloge funèbre[63], les éléments développés dans ces textes « autorisés », tout comme le feront les autres notices nécrologiques[64].

La biographie et la correspondance

Il ne s'agit donc pas, dans ce travail, de ré-écrire la biographie d'Espérandieu, mais de la mettre en perspective, de la croiser avec la correspondance. Cependant, on ne peut faire l'économie du genre biographique dont G. Levi a listé trois types d'approches[65] qui peuvent se combiner pour Espérandieu : d'abord, le contexte expliquant le parcours biographique, et relativisant, voir niant les choix personnels, ensuite, la biographie « type » permettant d'illustrer une étude prosopographique, et enfin, la biographie traitée comme « un cas limite », car exceptionnelle dans son contexte. Si l'on applique cette grille d'analyse à Espérandieu, il est aisé de constater que c'est un homme neuf[66] qui a profité de l'élévation sociale de la IIIe République par le système des concours, puisqu'il est Saint-Cyrien[67] ; par ailleurs parfaitement intégré au sein de plusieurs sociétés savantes, il est certainement représentatif du profil érudit et entre donc parfaitement dans cette catégorie prosopographique ; mais c'est aussi un « cas limite » puisque fils de paysan cévenol ayant mené une carrière militaire, il

---

[60] Antoine Héron de Villefosse (1845-1919), conservateur au département des antiquités grecques et romaines du Louvre, enseigne l'épigraphie à l'Ecole pratique des hautes études, membre de l'Académie des Inscriptions

[61] René Cagnat (1852-1937), professeur au Collège de France, à la chaire d'épigraphie latine, fondateur de *L'Année épigraphique*, éditeur du *CIL* VIII, membre de l'Académie des Inscriptions.

[62] Il n'y a que trois lettres inventoriées actuellement de Ch. Picard à Espérandieu.

[63] Ch. PICARD, « Eloge funèbre de M. E. Espérandieu, membre libre de l'Académie », *CRAI*, 1939, p.161-172.

[64] R. LANTIER reprend les mêmes éléments biographiques, « Le Commandant E. Espérandieu », *Revue archéologique,* 1939, p. 53-58.

[65] G. LEVI, « Les usages de la biographie », *AHESS,* 44, 6, 1989, p. 1325-1336.

[66] Sur les mécanismes de l'élévation sociale de la période, voir Ch. CHARLE, *Les élites de la République (1880-1900),* Fayard, Paris, 2006.

[67] Sur le prestige d'appartenir à l'élite militaire, J. HELIE, « Les armes », *in* P. NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, vol.3, Les France, 2. Traditions, p. 3249.

parvient à mener de front un parcours archéologique jusqu'à devenir membre de l'Institut.

Partir de la focale de sa correspondance permettra d'interroger les écarts entre celle-ci et l'autobiographie : ce qui n'est pas dit parce qu'oublié, ce qui n'a pas été considéré comme intéressant ou important à rapporter, ce qui a été omis volontairement car gênant *a posteriori* (c'est-à-dire vis-à-vis du premier lecteur, son successeur, ou de tout autre lecteur potentiel) soit pour lui-même, soit pour d'autres (d'un point de vue psychologique, mais surtout du point de vue institutionnel). Ce questionnement des données archivistiques, en offrant une vision complémentaire voire fortement différente des biographies officielles, permettra d'éclairer d'une part le parcours singulier, voire exceptionnel, d'un officier dans l'archéologie de son temps, d'autre part donnera des éléments « pour observer la façon dont fonctionnent concrètement les systèmes normatifs[68] » en particulier le fonctionnement des réseaux archéologiques.

Dans cette optique, il m'a paru nécessaire de ne pas seulement donner à lire des extraits de lettres, ou quelques lettres exceptionnelles par leur contenu, mais d'aller au delà de l'échantillon en transcrivant intégralement, et en traduisant quand c'était nécessaire, un certain nombre de lettres reçues par Espérandieu afin de reconstituer aussi bien les contextes évolutifs de la pensée que des réseaux « dans la perspective de mieux comprendre les conditions de production des savoirs spécialisés portant sur l'antiquité[69]. » De plus, afin d'appréhender le contexte scripturaire complet de la correspondance passive et active, j'ai transcris un choix de lettres d'Espérandieu à ces correspondants dont les fonds étaient accessibles[70].

L'apport historiographique de la correspondance

Le volume de la correspondance passive d'Espérandieu, à partir de mon inventaire présenté sur le diagramme (vol. 2, fig. 2, p. 7) peut paraître conséquent. Il est cependant à mettre en parallèle avec d'autres fonds d'archives, globalement inventoriés (en

[68] *Ibidem*, p.1334.
[69] C. BONNET, V. KRINGS, C. VALENTI (éd.), *Connaître l'antiquité*, p. 9.
[70] Ce qui ne serait pas faisable, sans l'avancement des autres études sur les correspondances, comme les travaux du PCR Déchelette ou S. Reinach.

France[71], Gaston Paris 1 800 correspondants[72], 11 000 lettres ; Déchelette 800 correspondants[73], S. Reinach sans doute environ 10 000 correspondants[74]) qui présentent des ordres de grandeur équivalents ; de plus, on n'oubliera pas qu'Espérandieu était officier en activité et qu'il ne consacre qu'une partie de son temps à l'archéologie.

En dehors du volume de la correspondance, les différences d'amplitude chronologique peuvent s'expliquer, en partie seulement : certaines années présentent des pics de courriers qui concordent avec les travaux pour le *Recueil des bas-reliefs* et les fouilles d'Alésia, avant 1914 en particulier ; d'autres années présentent des creux (années 1886, 1895), qui s'expliquent par les obligations militaires, et de très graves problèmes de santé. On ne tiendra pas compte de la baisse du nombre de lettres pendant la guerre, puisque le phénomène est généralisé. Le retard qu'il a, durant certaines périodes, pour répondre à ses correspondants, – parce qu'il est absent pour des missions ou des manœuvres militaires – se comprend mieux au regard du volume de courrier qu'il reçoit.

Par ailleurs, l'inventaire offre la possibilité de visualiser le *ratio* des relations épistolaires entre les réseaux français et étrangers. Pour la France, l'inventaire permet de constater qu'Espérandieu, du fait de ses publications, a été en relation avec la plupart des sociétés savantes de son temps. Sur la carte (vol. 2, fig. 3, p. 8) est reporté le nombre de correspondants par département : il y en a au moins un par département.

Le graphique (vol. 2, fig. 4, p. 9) présente l'ensemble des correspondants étrangers[75] : les correspondants allemands sont sans surprise les plus nombreux puisqu'Espérandieu a participé au *CIL*, et édité, avec l'aide des conservateurs

---

[71] Je ne cite ici que des savants français. Pour exemple en Europe, la correspondance de Franz Cumont est étudiée par C. BONNET, *La correspondance scientifique de Franz Cumont conservée à l'Academia Belgica de Rome*, Bruxelles, Rome, 1997, et mise en ligne sur le site de l'Académie. Depuis la première biographie de Wickert, la correspondance de Th. Mommsen est toujours analysée et éditée : voir la biographie de L. WICKERT, *Theodor Mommsen: Eine Biographie*, I-IV, Frankfurt am Main 1959-1980 ; S. REBENICH, *Theodor Mommsen. Eine Biographie*, München, 2002.

[72] G. Paris (1839-1903), médiéviste et philologue, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie française. M. WERNER, « Lettres d'universitaires. À propos de la correspondance de Gaston Paris », *Mil neuf cent*, 8, 1990, p. 33-47.

[73] Joseph Déchelette (1862-1914), industriel, archéologue protohistorien, auteur du *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine,* fouilleur de Bibracte, conservateur du musée de Roanne, membre de la Société Eduenne, du CTHS, de la Société des Antiquaires de France, correspondant de l'Institut.

[74] Environ 6 000 correspondants à la Bibliothèque Méjanes, on peu en supposer un nombre proche au MAN.

[75] La Tunisie et l'Algérie sont comptées parmi les pays étrangers, bien que faisant partie de l'empire français, pour mieux les visualiser.

allemands, les bas-reliefs du *limes*. Sans entrer dans les détails (vol. 2, fig. 5, p. 10), les relations avec les autres pays sont dues essentiellement soit à des échanges épigraphiques autour des années 1890-1900, soit à partir de 1907, à la publication du Recueil des bas-reliefs, soit après 1919, aux relations développées à Nîmes, lorsque Espérandieu est conservateur.

Les lettres donnent aussi à voir la manière dont Espérandieu s'inscrit dans les réseaux des sociétés savantes, (notamment dans les années 1883-1900), les soutiens qu'il reçoit dans ses recherches (en épigraphie ou pour les Bas-reliefs de la Gaule), ou lors des controverses auxquelles il se heurte (les cachets d'oculistes, les fouilles Alésia), les débats auxquels il participe « qui échappent au spectateur s'arrêtant au produit fini[76] » (en épigraphie).

Le nombre de lettres envoyées par un correspondant n'est révélateur de la relation qu'en étant mis en parallèle avec les autres. Le comptage que j'ai effectué, encore incomplet, fait émerger quelques correspondants importants accompagnant très longtemps Espérandieu, et que l'on pourrait appeler ses « mentors » : il s'agit de Salomon Reinach (environ 200 lettres, mais Espérandieu lui en écrit environ 350[77]), Antoine Héron de Villefosse (environ 220 lettres), René Cagnat (environ 140 lettres), Camille Jullian (environ 130 lettres).

Les correspondances qui durent plusieurs années permettent de comprendre seulement une partie de la relation, si on n'a pas la correspondance active. Ainsi, au vu des lettre seules de Salomon Reinach à Espérandieu, qui écrit la plupart du temps des mots très courts, il est impossible de saisir le sens d'une partie des lettres, la réalité de leur relation qui est faite de soutien de l'un envers l'autre, d'une amitié qui se construit au fil des années et de confiance indéfectible de la part d'Espérandieu.

D'autres correspondances se distinguent par leur nombre, touchant aux différents travaux d'Espérandieu : pour l'édition du *Recueil des bas-reliefs*, le graphique (vol. 2, fig. 6, p. 11) récapitule, entre 1902 et 1938, le courrier reçu, 2 393 lettres, dont environ 300 lettres des différents services du ministère de l'Instruction publique ; de même, en

[76] Ch. PROCHASSON, « Les correspondances : sources et lieux de mémoire », §6.
[77] 204 lettres conservées à la Bibliothèque Méjanes, et environ 160 à Saint-Germain.

ce qui concerne les fouilles d'Alésia, le courrier est volumineux à cause du différend qui opposa Espérandieu au président de la Société de Semur, le Dr Simon (108 lettres de 1906 à 1908), et Louis Matruchot (104 lettres à Espérandieu à la même période). Les deux principaux soutiens d'Espérandieu sur le plateau d'Alésia, pour la continuité et le suivi de ses fouilles, lui écrivent environ 100 lettres pour le Dr Epery (1905-1914), et environ 350 lettres pour Henry Corot, mais sur une période beaucoup plus longue (jusqu'en 1936).

Le volume apparent doit être évalué à l'aune du contenu. A la fin du XIXe siècle, avec les nombreuses levées du courrier – plusieurs par jour –, le service postal ferroviaire, il est rare que les correspondants écrivent des lettres très longues, parce que, quand ils sont proches, ils se voient[78], et qu'ils ont tous, ou quasiment tous, comme on l'a vu, une correspondance volumineuse, d'où le « côté « palimpseste » : (…) quelques lignes allusives qui renvoient à des conversations[79]» qui nous échappent aujourd'hui, ce que note Werner pour G. Paris, et que l'on retrouve dans la correspondance d'Espérandieu. Toutefois, longue ou courte, une lettre peut prendre sens, à condition d'en avoir restituer, dans la mesure du possible, le statut du producteur, le cadre temporel et les conditions de production, et de l'avoir ré-intégrée dans la série à laquelle elle appartient, en diachronie et en synchronie, comme tout objet archéologique.

Compte tenu de ces remarques, la correspondance passive d'Espérandieu ne pourra pas être traitée dans son intégralité : cette étude se veut une première approche ciblée sur quelques périodes clés de sa carrière. Aussi, les lettres proposées en annexe, présentées par nom d'auteur, retranscrites *in extenso*, ne sont pas nécessairement les plus longues, mais ont été choisies parce qu'elles éclairent, donnent sens à la carrière d'Espérandieu. Une notice biographique succincte accompagne chaque correspondant qui a pu être identifié[80], mais il ne s'agit pas de faire des développements prosopographiques.

---

[78] Lorsqu'Espérandieu habite Paris entre 1901 et 1914 puis en 1918-19, étant en contact direct et fréquent avec un certain nombre de correspondants, les courriers logiquement diminuent.

[79] M. WERNER, « Lettres d'universitaires. À propos de la correspondance de Gaston Paris », p. 36.

[80] Les biographies des archéologues français, en dehors des plus célèbres développées dans le *Dictionnaire biographique d'archéologie (1798-1945)* de E. GRAN-AYMERICH (éd. CNRS, Paris, 2001), sont dispersées, peu connues, rarement citées par les dictionnaires. Seul le site du CTHS propose actuellement pour les membres des Société savantes des fiches biographiques, qui ont été reprises dans cette étude.

Afin de conduire cette étude, il m'a semblé intéressant de suivre trois thématiques qui ont guidé la carrière scientifique d'Espérandieu : l'évolution d'un chercheur dans le monde épigraphique, la publication des bas-reliefs de la Gaule, l'archéologie de terrain sur le site d'Alésia, chacune étant traitée dans un chapitre. Partant de la correspondance, et mettant en perspective les *Souvenirs*, dans chaque chapitre, je résumerai d'abord la situation militaire d'Espérandieu. Une carte de ses affectations (vol. 2, fig. 1, p. 6), permet de mieux comprendre que ce sont elles en partie qui ont conditionné voire provoqué ses intérêts scientifiques pour les collections régionales par les publications réalisées, et les réseaux locaux développés.

Le premier chapitre s'intéresse à l'épigraphiste. C'est par les inscriptions latines qu'il découvre en Tunisie, qu'il entre dans le monde des érudits, développe son réseau, en mettant une stratégie personnelle en place. La qualité et la notoriété de ses publications régionales lui assurent ensuite une crédibilité scientifique et lui donnent une légitimité aux yeux du monde savant, renforcée par sa succession à la direction de la *Revue épigraphique du Midi de la France* d'Allmer, mais aussi par sa participation au prestigieux *Corpus des inscriptions latines*.

L'édition du *Recueil des bas-reliefs* est traitée dans le chapitre suivant. Pour mieux appréhender l'originalité de ce monumental corpus (douze volumes publiés de 1907 à 1938), seront analysés la genèse de l'ouvrage, le processus de recherches des bas-reliefs à travers le réseau de correspondants, les difficultés de l'édition des volumes, la réception par le monde savant, et la fortune de l'œuvre.

Enfin, un troisième chapitre sera consacré à sa pratique de l'archéologie de terrain et ses méthodes, amorcée en Tunisie, et complétée dans le Poitou. Le chantier d'Alésia est révélateur des enjeux difficilement conciliables entre avancée scientifique et une pratique de « chasse au trésor », habitude encore très tenace avant 1914. Ce site génère des projections d'une Gaule fantasmée, aussi bien pour la période proto-historique que gallo-romaine et cristallise des oppositions, parfois violentes, soulignées dans la correspondance, de méthode et d'interprétation sur les résultats des fouilles.

Chapitre I

Quand un militaire devient épigraphiste

Rien ne prédisposait Espérandieu à devenir épigraphiste. A 18 ans, après avoir passé un diplôme d'enseignement spécial, scientifique, équivalent au bac, mais sans latin[1], il s'engage pour cinq ans devançant le service militaire[2], et pensant ensuite rentrer aider son père sur l'exploitation agricole[3]. C'est son colonel qui le remarque, et sur ses conseils, il passe le bac, nécessaire pour le concours de Saint-Cyr[4], qu'il réussit en 1878. Son court passage en Tunisie, – il n'y est resté qu'à peine deux ans –, le marque durablement puisque cette période d'apprentissage est très développée dans les *Souvenirs*. D'abord parce que dans l'histoire de sa vie, c'est la plus originale : il participe à une campagne militaire, hors de la métropole ; c'est un temps d'exploration et d'aventure[5]. Ensuite parce que c'est là qu'est né son intérêt pour l'épigraphie et que va commencer sa deuxième carrière.

---

[1] Sur ce diplôme créé par V. Duruy, cf *Souvenirs*, vol. 2, note 230, p. 304.
[2] Sur le service militaire, cf vol. 2, note 234, p. 311. On notera le témoignage d'Espérandieu sur l'état de la nouvelle armée de la République vol. 2, p. 314, et note 237, p. 315.
[3] *Souvenirs*, vol. 2, p. 311.
[4] Sur le corps des officiers de l'Ecole spéciale militaire, voir P. MALMASSARI, « 1870-1914 : Saint-Cyr, une nouvelle « voie royale » pour les officiers ? », *Saint-Cyr, la société militaire, la société française*, Cahiers d'Etudes et de recherches du musée de l'Armée, 2002, n°4, p.155-168.
[5] Il cherchera plusieurs fois à repartir en Tunisie et en Algérie, en vain. Il voudra aussi participer, en 1892, à un projet qu'avait formé le commandant Mattei, un des explorateurs du Niger, qui consistait à traverser l'Afrique d'Ouest en Est de l'Atlantique à la Mer Rouge ou à l'Océan Indien par le Tchad. Ce projet sera réalisé par un de ses élèves le général Marchand (vol. 2, note 251, p. 341 ; et p. 347-348).

De retour en métropole, de 1884 à 1901, il est affecté dans différentes garnisons (carte de ses affectations, vol. 2, fig. 1, p. 6) avec deux périodes à l'Ecole de Saint-Maixent, 1886-1890 et 1896-1901. Alors qu'il ne se sentait aucun goût pour l'enseignement[6], il se retrouve professeur de fortifications, de topographie et de géographie[7] dans cette école militaire d'infanterie créée en 1881 pour former des sous-officiers issus du rang au statut d'officier[8]. Comme un concours permet d'entrer à Saint-Maixent, on voit, dans le courrier, Espérandieu aider des fils ou des neveux de collègues ou d'amis à préparer le concours, en leur envoyant les ouvrages nécessaires[9], et les soutenir, une fois intégrés.

Durant ces deux périodes de professorat, il est chargé de publications militaires pour l'école[10] : un nouveau cours de topographie[11] et de géographie[12], auxquels il adjoint deux ouvrages d'aide à la lecture des cartes[13]. Par ailleurs, si sa hiérarchie, on le verra, reproche à Espérandieu de s'occuper d'archéologie, elle n'hésite cependant pas à lui demander des travaux d'histoire militaire[14], profitant ainsi de ses compétences. On

---

[6] *Souvenirs*, vol. 2, p. 311.

[7] *Ibidem*. Il est possible qu'il ait été nommé professeur eu égard à son comportement vis à vis de ses hommes, tel qu'il le décrit dans ses *Souvenirs* : présentant une certaine sollicitude, n'hésitant pas à s'intéresser à leur confort (vol. 2, p. 353). Proche d'eux, étant issu lui-même du monde paysan, il semble appliquer ce que LYAUTEY (1854-1934, premier résident général du protectorat français au Maroc en 1912, maréchal en 1921, membre de l'Académie française) prône à la même époque dans son article « Du rôle social de l'officier » : il est nécessaire pour l'officier de connaître les hommes dont il la charge pour leur apporter une éducation morale en plus de l'instruction technique militaire. Cet article paru anonymement dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mars 1891) est à l'origine d'une prise de conscience sur le nouveau rôle de l'armée de la République vis à vis de la nation, du fait de la conscription : les valeurs militaires diffusées à chaque classe d'âge se confondent dès lors avec les valeurs républicaines – formation civique, sens du bien commun, goût de l'effort, patriotisme.

[8] Gal MOLINIER (dir.), *Les officiers français de recrutement interne de 1875 à nos jours*, Lavauzelle, Paris, 1997.

[9] R. GIRARDET explique effectivement que l'on trouve un « contingent mal déterminé, mais cependant appréciable » de ces jeunes gens issus de la bourgeoisie, qui entrent à Saint-Maixent, le concours étant plus facile que celui de Saint-Cyr, *La société militaire de 1815 à nos jours*, p.141. Exemple d'intervention, mais il y en a beaucoup d'autres, cf les lettres de Héron de Villefosse, 10 septembre et 16 décembre 1898 (vol. 2, p. 148 et 150), et de Babelon, 29 janvier 1910, vol. 2, p. 43.

[10] *Souvenirs*, vol. 2, p. 354.

[11] *Ecole militaire d'Infanterie. Cours de topographie élémentaire*, Lavauzelle, Paris, 1889.

[12] *Ecole militaire d'Infanterie. Cours de géographie*, Lavauzelle, Paris, 1898.

[13] *Guide pratique pour la lecture et l'emploi de la carte de l'Etat-major*, Paris, 1892, *Cartes étrangères ; notions et signes conventionnels*, Lavauzelle, Paris, 1900.

[14] *Journal des deux campagnes en Corse par les troupes impériales*, Bastia, Ollagnier, 1892 ; « Expédition de Sardaigne et campagne de Corse, 1793-1794 », *Revue militaire universelle*, 1895 ; *Histoire abrégée des Campagnes du 61e Régiment d'Infanterie, d'après les archives du ministère de la Guerre*, Aubertin, Marseille, 1897. A Saint-Cyr, comme dans les autres écoles d'officiers, un cours est consacré à l'histoire militaire dans un double objectif mémoriel et tactique. Espérandieu suivra toujours, dans ses publications, la méthodologie développée à l'école : récit chronologique détaillé des opérations militaires, avec description des forces en présence, composition des armées, plans de campagne, manœuvres et mouvements des troupes. Si la description est minutieuse, la part d'analyse et de synthèse

rappellera, à ce propos, que dès 1872 le général de Cissey[15] invitait les généraux « à développer la valeur morale de l'armée[16] » en entretenant « le culte des traditions[17] », en particulier par la rédaction d'historiques des régiments. Puis le général Boulanger[18], parmi les actions qu'il lance pour redonner une image positive de l'armée, avait demandé de réviser et coordonner ces travaux d'histoire militaire entrepris depuis 1872[19]. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les études d'histoire militaire d'Espérandieu.

Malgré sa volonté d'avancer dans la carrière, Espérandieu va être freiné pour des raisons indépendantes de sa volonté. Une raison politique d'abord : les officiers en poste au début de la République on été formés sous le Second Empire. Ralliés au nouveau régime, la majorité d'entre eux est conservatrice ; seule, une minorité est réellement républicaine – nombreux sont les témoignages de la difficulté d'être républicain, et d'appartenir à une minorité religieuse, dans l'armée de la République opportuniste[20]. Cette minorité est très souvent freinée sur le tableau d'avancement jusqu'au début du XXe siècle, et même s'il ne le dit pas explicitement, on trouve ces traces de difficultés dans le *Journal* d'Espérandieu : « (…) *il est vrai que le Cap. de V. va à la messe tous les dimanches, et partage en les exagérant (ce qui n'est pas peu dire) toutes les idées politiques et religieuses du chef. Un protestant et un républicain sont à leurs yeux des êtres deux fois maudits. Et le colonel R. me sait l'un et l'autre*[21] ». La deuxième raison tient à ses problèmes de santé : à plusieurs reprises, il est atteint, à une époque où les antibiotiques n'existent pas, d'angines phlegmoneuses[22] qui provoqueront une surdité grandissante. Il terminera sa carrière dans des postes de bureau, ne pouvant plus commander.

---

est quasi inexistante, on reste dans l'histoire-bataille. Voir X. BONIFACE, « L'enseignement de l'histoire militaire à Saint-Cyr depuis 1871 », *Revue historique des armées*, n°228, 2002, p. 73.

[15] Ministre de la Guerre en 1871-1873 et 1874-1876.

[16] J. HANOTEAU, E. BONNOT, *Bibliographie des historiques des régiments français*, H. Champion, Paris, 1913, p. IX.

[17] *Ibidem*.

[18] Ministre de la Guerre en 1886-1887.

[19] F.-Y. Le MOIGNE, « Imagerie militaire et opinion publique : les carnets de la Sabretache de 1893 à 1914 », *L'armée et la société de 1610 à nos jours*, Actes du 103e congrès du CTHS, Nancy-Metz, 1978, éd. du CTHS, 1979

[20] W. SERMAN, *Les officiers français dans la nation*, p. 76 ; X. BONIFACE, *L'Armée, l'Eglise et la République (1879-1914)*, Nouveau Monde édition, Ministère de la Défense, Paris, 2012, p. 206.

[21] *Journal*, 1899, p. 57.

[22] *Souvenirs*, vol. 2, p. 351.

A ces deux freins, s'en ajoute un troisième, dont il est en partie responsable. Espérandieu passe le concours de l'Ecole supérieure de guerre[23] en 1886 et en 1887 ; très bien placé à l'écrit, il n'est pas pris à l'oral[24]. Il apprendra plus tard, en consultant son dossier personnel, les raisons de ce blocage[25]. En effet, même s'il était noté à son retour en France « *très bon officier sous tous les rapports. Très désireux de bien faire, actif et énergique, intelligent et laborieux. Très bon topographe, instruction générale très développée. (...) Commande bien et avec aplomb, modeste, dévoué, sert avec zèle. (...) Est coté officier d'avenir* [26]», il n'est plus évalué de la même manière à Cholet où son régiment est cantonné, en cette même année 1884. Le colonel des Garets[27] apprécie sa conduite de la manière suivante : « *Monsieur le lieutenant Espérandieu a des tendances à négliger son métier pour s'occuper de questions telles que l'archéologie par exemple. Il est assez satisfait de lui-même et a besoin d'être tenu en main. Ses défauts nuisent à ses bonnes qualités et il doit y faire attention*[28]. » Ce jugement est sans aucun doute le plus sévère de tout son dossier, mais de manière récurrente, dans d'autres notations, il est souligné qu'il s'occupe trop d'archéologie. Ce jugement est rédhibitoire, en effet, R. Girardet précise que la formule « fréquente l'élément civil » – très proche quant au fond du jugement porté sur Espérandieu – jusqu'au début du XXe siècle, est l'une des notes les plus fâcheuses qui puissent marquer un dossier[29]. Même si dans cette nouvelle armée de la République, on cherche à éduquer les officiers, – la guerre de 1870 a été perdue par manque d'instruction[30]–, la volonté hiérarchique se heurte encore aux cadres de l'armée peu portés sur les travaux intellectuels[31] ; et pourtant le colonel des Garets est lui-même saint-Cyrien.

---

[23] La loi réformant le service de l'état-major, en grande partie considéré comme responsable de la défaite de 1870 par incompétence de ses cadres, est votée en 1880, au moment où Espérandieu est Saint-Cyrien. Cette loi institue un service d'état-major accessible aux officiers titulaires du brevet d'état-major. Pour passer le concours d'entrée à l'Ecole supérieure de guerre qui délivre ce brevet, il fallait avoir accompli cinq années de service comme officier. Espérandieu répond exactement aux critères recquis quand il passe le concours de cette nouvelle école. Voir Gal J. DELMAS, « L'Ecole Supérieure de Guerre, 1876-1940 », *Revue historique des armées*, n°3, 2002, p. 42.

[24] D'après les *Souvenirs*, placé 17e sur 605 à l'écrit, il se retrouve 77e à l'oral sur 76 admis. Certes, les chiffres ne sont peut-être pas exacts, à cause de l'éloignement des souvenirs, et le dossier militaire ne les signale pas, mais sa position à l'oral, étonnante par rapport à l'écrit, exprime certainement les appréciations négatives de ses supérieurs.

[25] *Souvenirs*, vol. 2, p. 343.

[26] Dossier militaire d'Espérandieu, archives SHD.

[27] Marie Louis de Garnier des Garets (1838-1927), général de division en 1892, commandant de corps d'armée en 1896.

[28] Dossier militaire d'Espérandieu, archives SHD.

[29] R. GIRARDET, *La société militaire de 1815 à nos jours*, p. 192.

[30] *Ibidem*, p. 81.

[31] W. SERMAN, *Les officiers français dans la nation*, p. 217.

Après avoir étudié, en croisant les *Souvenirs* et la correspondance, la manière dont Espérandieu découvre l'épigraphie en Tunisie, on analysera ses stratégies pour s'insérer dans l'espace des sociétés savantes, entre publications épigraphiques locales et développement de ses relations avec certains savants parisiens, qui vont devenir ses soutiens. Connaissant mal les codes induits, n'étant pas totalement intégré au système savant, sa recherche de légitimité se heurte à la réalité de la concurrence, à l'occasion de la publication du *Recueil des cachets d'oculistes romains*, – légitimité dont il sent la fragilité, on le verra avec la reconstitution du *calendrier de Coligny*.

La reconnaissance scientifique va se concrétiser avec la prise de direction de la *Revue épigraphique du Midi de la France*, à la mort de son fondateur, Auguste Allmer. Il cherchera à renouveler la revue, mais se heurtera à certains problèmes d'édition et de diffusion. Arrêtée en 1908, la revue ré-apparaît en 1913, sous l'impulsion d'A. J. Reinach, avec des objectifs éditoriaux nouveaux, pour seulement deux années ; après sa mort au front, Espérandieu ne la continuera pas.

De manière concomitante, comme il a développé des échanges fructueux en Allemagne, il va participer à des publications d'envergure internationale, dont le *CIL*. Enfin, sur le plan institutionnel, il acquiert une visibilité forte en devenant correspondant de l'Académie des Inscriptions en 1901.

1 Découverte de l'épigraphie en Tunisie

Sorti de Saint-Cyr en 1880, à l'âge de 23 ans, le sous-lieutenant E. Espérandieu est envoyé au 22e régiment d'infanterie à Romans. Il écrit dans ses Souvenirs « [En 1881] *on avait commencé d'envoyer des bataillons en Tunisie, et je prévoyais que le 22e devrait en fournir. Il y avait des vacances de sous-lieutenant aux bataillons de Lyon. Je priai le Colonel Bertrand de ne pas m'oublier*[32]. » Mais, bien que le Colonel l'ait inscrit sur la liste des partants, le Général qui commandait la Division refusa son départ parce qu'il était le plus jeune officier. Un an après, un sous-lieutenant du corps

[32] *Souvenirs*, vol. 2, p. 327. Il était tenté par l'infanterie de marine en sortant de Saint-Cyr, mais à la demande son père, il reste en France. Son désir de partir peut se concrétiser avec la conquête de la Tunisie : au-delà de la volonté d'échapper à l'enlisement de la vie de garnison, l'aventure coloniale permet à l'officier du début de la IIIe République d'espérer une carrière plus rapide, une solde supérieure, plus de responsabilité. Voir M. AUVRAY, *L'âge des casernes. Histoire et mythes du service militaire*, Editions de l'Aube, Paris, 1998, p. 124.

expéditionnaire demandait un permutant, et Espérandieu put prendre sa place en août 1882. Affecté au 77e de Ligne à la redoute de Ras-el-Oued (près de Gabès), il décrit dans ses Souvenirs quelques événements marquants de sa vie de garnison, participe à des expéditions de sécurité, de transport de vivres, et apprend un peu d'arabe. Puis, en janvier 83, il est affecté aux brigades topographiques qui doivent lever la carte de la Tunisie.

« *Le secteur qui (...) était attribué [à la brigade] avait une superficie de 4600 kilomètres carrés. (...) [il était] limité à l'ouest par l'Algérie, s'étendait autour du Kef, qui en occupait le centre* (...)*, nous rencontrions partout des ruines romaines. C'est de cette époque que datent mes recherches d'épigraphie.* »

Les brigades topographiques se mirent en mouvement dans le courant de janvier. On voulait éviter la chaleur ; on eut de la neige. Celle dont je faisais partie fut immobilisée dans la plaine de Sers, et dut regagner le Kef, où elle resta inactive au camp des oliviers, pendant une huitaine de jours.

Dans ses Souvenirs, Espérandieu décrit le fonctionnement de la mission topographique : « *Indépendamment du Kef (...), les points les plus remarquables du secteur que nous devions lever étaient Souk-el-Arba, Teboursouk, Nabeur, Dougga, Medeina, Zanfour, Uzappa, Macteur, Ellez, Ksour, la Kalaa-es-Senam et Zama. »*

« A son départ de Tunis, chaque brigade avait reçu une exacte triangulation, faite par le service géographique de l'armée. Les officiers, guidés par cette triangulation dont les côtés étaient de plusieurs kilomètres, n'étaient chargés que du remplissage qu'ils faisaient le plus souvent à la vue. Ils n'avaient à leur disposition qu'une boussole, un podomètre, une alidade et une planchette. »

« La mission, qui dura 3 mois, se déroula sans incidents. Le caïd de Ksour, ayant à me remercier, nous fit les honneurs d'une chasse à courre et d'une très belle fantasia. (...)

Tout en m'acquittant consciencieusement des fonctions, qui du reste, m'étaient faciles, j'explorai beaucoup de ruines et je copiai de nombreuses inscriptions latines[33]*. »*

---

[33] *Souvenirs*, vol. 2, p. 333-334.

1.1 Premières rencontres : Bernard Roy, le P. Delattre

Pendant cette mission topographique, Espérandieu a l'opportunité de rencontrer l'une des personnalités les plus marquantes de la Tunisie de l'époque, Bernard Roy[34], agent consulaire au Kef : « *Avant l'arrivée des Français, il y avait au Kef un bureau de poste assez insignifiant. Il était dirigé par un Français, M. Roy.*

On le nomma agent consulaire, vice-consul, consul, puis secrétaire-général de la Régence. Il était ministre plénipotentiaire au moment de sa mort, et certainement après le Gouverneur, le premier personnage de la Tunisie. (…) *Comme son service postal n'avait jamais été bien absorbant, M. Roy s'était occupé d'archéologie. Il avait formé, et il me passa, un fort dossier d'inscriptions latines, dont il me chargea de tirer parti*[35]. »

Grâce à lui, Espérandieu va avoir accès à une bibliothèque d'épigraphie, et découvrir en même temps les arcanes de la communication scientifique : *« Je pense comme vous que les communications épigraphiques faites au titre de la brigade à la société du Kef ne sortiront pas de l'anonymat et n'attireront, en aucune façon, des remerciements à leurs auteurs. Mais nous avons heureusement un moyen de mettre ceux-ci en évidence sans les compromettre. Nos rapports sont envoyés à l'institut lorsqu'ils en valent la peine. L'institut les communique à M. Tissot*[36] *notre ambassadeur à Londres avec lequel je suis en relation depuis cinq ou six ans. Je lui citerai l'auteur des trouvailles de la brigade et il se fera un plaisir de le nommer à son tour dans son compte rendu à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.*[37] »

1.2 Un rapport épigraphique remarqué

La mission topographique ayant pris fin, Espérandieu retrouve sa compagnie à la Goulette d'où il envoie un mémoire d'inscriptions au ministère de la guerre qui le

---

[34] Bernard Roy (1846-1919) contrôleur civil puis secrétaire général du gouvernement tunisien. Sur son rôle en Tunisie, voir E. MOUILLEAU, *Fonctionnaires de la République et artisans de l'empire. Le cas des Contrôleurs civils en Tunisie (1881-1956)*, L'Harmattan, Paris, 2000, p. 56 ss.
[35] *Souvenirs*, vol. 2, p. 337.
[36] Charles Tissot (1828-1884), ambassadeur à Londres en 1883, membre de l'Académie des Inscriptions. Il prépare un ouvrage *Géographie de la province romaine d'Afrique*, qui sera terminée par S. Reinach en 1888, voir H. DUCHENE, « Salomon Reinach devant les hommes et les religions », préface, p. XXVII-XXX.
[37] Lettre de B. Roy, 26 février 1883, archives Roure, vol. 2, p. 225.

transmet à l'Académie. Il ne passe pas par la société savante locale du Kef – du reste assez informelle et qui ne durera pas longtemps, une lettre de Roy en témoigne[38] – mais il met en place une stratégie personnelle particulièrement efficace : à la séance du 27 avril de l'Académie des Inscriptions, il est fait mention que « M. Espérandieu, officier au 77e régiment d'infanterie, annonce l'envoi prochain des inscriptions qu'il a recueillies en Tunisie[39] », puis deux semaines plus tard, on apprend que le ministre de la guerre a transmis « un mémoire de M. Espérandieu, sous-lieutenant (…), sur les *ruines de la subdivision du Kef*. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des études du nord de l'Afrique.[40] ». La lettre de Roy du 4 juin 83 montre que le rapport a été remarqué : « *Vous avez dû recevoir par l'intermédiaire du ministre de la guerre les félicitations de l'institut* ». Enfin, dans la séance de l'Institut du 15 juin, Espérandieu remercie l'Académie pour l'accueil de son mémoire et annonce que son nouveau poste va lui permettre de développer son activité de recherche épigraphique et de fouilles. Ainsi, son nom est cité trois fois en trois mois sans aucun intermédiaire ni cooptation.

Dans l'original de ce rapport[41], Espérandieu note en guise d'introduction : « Malgré tout le soin avec lequel je me suis attaché à ne citer dans ce rapport que des renseignements et des inscriptions ne figurant ni au *Corpus* ni dans l'ouvrage de M. Guérin[42], il peut se faire que quelques-unes des inscriptions que je donnerai soient déjà connues. Il ne m'a pas été possible de m'en assurer ne possédant pas en Tunisie les documents nécessaires pour cela. »

Espérandieu présente chaque *henchir* (ruines) visité dans le contexte géographique, puis les inscriptions relevées soigneusement (mais la dimension des lettres manque souvent). Il se réfère au livre de V. Guérin systématiquement, en donnant la lecture de ce dernier puis la sienne. La présentation globale du mémoire manque cependant de clarté : les ruines mentionnées se suivent apparemment (mais ce n'est pas précisé) dans l'ordre de marche de la brigade, selon un itinéraire très peu clair.

---

[38] Lettre de B. Roy, 4 juin 1883, archives Roure, vol. 2, p. 226.
[39] *CRAI*, Séance du 27 avril 1883, p. 152.
[40] *CRAI*, Séance du 11 mai, p. 158.
[41] *Rapport sur les ruines romaines de la subdivision du Kef, présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, ms 616, Fonds Espérandieu, INHA, ms 616.
[42] Victor-Louis GUERIN (1821-1890), professeur de rhétorique du lycée d'Alger. Son livre *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, édité en 1862 est le plus fiable au moment de la conquête française. Voir P.-A. FEVRIER, *Approches du Maghreb romain*, vol. 1, Aix-en-Provence, 1989, p. 49 ; M-L. MANCA, « Le antichità romane nel Voyage di Victor Honoré Guérin », *in* M. KHANOUSSI, P. RUGGERI, C. VISMARA (dir.), *L'Africa romana. Geografi, viaggiatori, militari nel Maghreb : alle origini dell'archeologia nel Nord Africa*, L'Africa romana 13, Carocci ed., Roma, 2000 p. 511-525.

Il fait imprimer ce mémoire la même année[43] : dans ce volume est insérée une carte des ruines visitées (carte qui est bien la première de la région puisque c'est le résultat du travail de la brigade topographique), absente dans le manuscrit original. En revanche, certains croquis de situation des sites ont disparu du manuscrit ainsi que les dessins comme ceux des ruines du théâtre de l'henchir Mdeina (*Althiburos*) et celles de Lorbeuss (*oppidum Lares*). Pour sa première publication, Espérandieu n'a conservé de son mémoire que les inscriptions, en gommant tout caractère pittoresque[44].

Pour que le premier rapport d'épigraphie d'un néophyte puisse recevoir les félicitations de l'Académie, il faut qu'il ait reçu une certaine aide. La préface du rapport est signée du 20 avril de la Goulette. Or, dans les *Souvenirs,* Espérandieu signale que c'est là qu'il rencontre le Révérend Père Delattre, le fouilleur de Carthage[45]. En plus de ses conseils, il avait à sa disposition la bibliothèque du Père Blanc, dont le volume du *CIL* consacré aux inscriptions africaines[46].

Après ce séjour à la Goulette, il est envoyé au Kef et continue à donner ses inscriptions et ses interprétations à Delattre qui les complète ou les corrige : « *Je viens de recevoir votre lettre et la copie des inscriptions que vous avez rencontrées, et je m'empresse de vous répondre.*

Le milliaire d'Aïn-Hedjah est connu. Les deux parties de l'inscription ont été rapprochées, comme appartenant au même texte. Le Corpus donne cette colonne sous le n° 10 075, mais la partie inférieure que vous avez déchiffrée ne renferme pas la même division ni le même nombre de lignes. Quoique complétant le texte identiquement, Willmans[47] *paraît s'être servi d'une formule consacrée plutôt que d'une copie exacte.*[48] *»*

Espérandieu ayant le complément d'information qui lui manque, – la référence du *Corpus* de Berlin –, envoie en juin à l'Académie en même temps que ses remerciements

---

[43] *Notes sur quelques ruines romaines de la subdivision du Kef (Tunisie). Rapport présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1883.

[44] Sans doute aussi pour réduire les coûts d'impression. R. Cagnat en fait un compte rendu élogieux dans le *Bulletin épigraphique* de 1883, p. 323-324.

[45] Alfred-Louis Delattre (1850-1932), Prêtre de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères blancs), archiprêtre de la Primatiale de Carthage, conservateur du Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage. « L'homme de Carthage » comme le nomme A. AUDOLLENT dans sa *Carthage romaine*, Paris, 1901, p. 24, cité par C. GUTRON, *L'archéologie en Tunisie (XIXe-XXe s.). Jeux généalogiques sur l'Antiquité*, éd. IRMC- Karthala, Paris, 2010. Voir aussi J. FREED, « Le père A.-L. Delattre (1850-1932) et les fouilles archéologiques de Carthage », *Histoire, monde et cultures religieuses*, 2008, p. 67-100.

[46] Th. MOMMSEN, G. WILMANNS, *CIL* VIII : *Inscriptiones Africae latinae*, 1881.

[47] G. Wilmanns a préparé le tome VIII du *Corpus inscriptionum latinarum*, mais est mort avant la publication. Th. Mommsen terminera son travail ainsi que l'explique A. FEVRIER, *Approches du Maghreb romain*, p. 47.

[48] Lettre du Père Delattre, 5 juin 1883, archives Roure, vol. 2, p. 127.

pour l'accueil de son mémoire, son inscription du milliaire[49]. Une lettre de l'Académie du 19 août le remercie pour l'envoi des inscriptions. Il est à noter que comme le ministère de la guerre a transmis son rapport à l'Académie, Espérandieu peut se sentir dédouané de passer par la hiérarchie militaire, et écrit directement à l'Académie. Il est vrai qu'à cette date, il n'a pas encore d'autre solution pour faire connaître ses découvertes.

En échange de cette aide épigraphique, Espérandieu, qui a un bon trait de crayon, va faire de nombreux dessins de lampes chrétiennes pour le Père blanc[50] qui le remercie : « *Je vous suis bien reconnaissant des dessins que vous avez eu la complaisance de me faire. Les lampes me sont parvenues en très bon état et je profite de votre procédé pour vous en envoyer d'autres*. » Il y aura trois autres envois. Malgré l'absence de signature dans la publication et d'autres documents témoins dans les archives du Roure, il est plausible de supposer que ces dessins serviront à sa publication sur les lampes du musée de Carthage[51].

Au Kef, il devient officier d'ordonnance du Général d'Aubigny[52], qui s'intéresse beaucoup à l'archéologie. En effet, celui-ci a installé avec B. Roy au Dar-el-Bey un musée avec les objets découverts par les officiers. Le Père Delattre lui demande, alors qu'il est à Amsterdam pour présenter la section tunisienne à l'exposition internationale : « *Quand vous serez au Kef, je vous prie de me dire comment marche le musée formé par le Général d'Aubigny.*[53]», Espérandieu lui répond qu'il en est chargé : « *Je me propose de mettre un peu d'ordre en tout cela, j'ai déjà commencé et je ne me fais aucune illusion sur la facilité de ma tâche ; je sais que j'aurai beaucoup à faire et un grand nombre de difficultés à vaincre, mais grâce aux nombreux et savants conseils de M. Roy, j'espère pouvoir réussir*.[54] » Ce musée, décrit par l'architecte H. Saladin qui l'a visité quelques mois avant[55], sera transféré en 1885 dans le musée Alaoui, tout juste

---

[49] *CRAI*, séance du 15 juin 1883.
[50] Lettre d'Espérandieu à Delattre, 25 août 1883, fonds Delattre, A.G.M. Afr.
[51] Père DELATTRE, *Les lampes antiques du musée Saint Louis de Carthage*, Lille, 1889.
[52] G^al^ de division Edouard d'Aubigny (1832-1912), à la tête de la province du Kef en 1883, puis de 1884 à 1887, il est à la tête de la brigade d'Alger.
[53] Lettre du Père Delattre, 2 juillet 1883, archives Roure, vol. 2, p. 128.
[54] Lettre d'Espérandieu à Delattre, 12 juillet 1883, fonds Delattre, A.G.M. Afr.
[55] H. SALADIN, *Rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur la mission faite en Tunisie de novembre 1882 à avril 1883 ; Description des antiquités de la Régence de Tunis, monuments antérieurs à la conquête arabe*, 1883, p. 204-207.

créé[56]. En le remerciant de ces nouvelles, le Père Delattre lui annonce que lui aussi est chargé d'organiser le musée du Bardo[57].

1.3 Les conseils, l'idée d'une publication : le début du réseau

Lorsque pendant l'hiver, la brigade topographique avait été bloquée par la neige, Espérandieu avait rencontré des savants envoyés en mission archéologique par le ministère de l'Instruction publique : René Cagnat et Henri Saladin[58]. S'il ne correspond pas immédiatement avec Cagnat (qui deviendra bientôt un de ses soutiens), en revanche, par l'intermédiaire de B. Roy, il entre en contact avec Julien Poinssot, directeur du *Bulletin des Antiquités africaines*, qui était venu aussi en mission en Tunisie à la même période[59], délégué par Ch. Tissot, mais n'était pas passé par le Kef au moment où Espérandieu y était.

Poinssot, dans sa première lettre du 15 juillet, incite le sous-lieutenant à collaborer à sa revue : « *Nous voulons que l'exploration archéologique de l'Afrique devienne l'œuvre de nos collaborateurs africains. Nous comptons sur eux pour rechercher tous les documents, inscriptions, monuments, plans et cartes qui doivent servir de base à ce travail.* »

Il cherche le concours de tous les collaborateurs, permanents ou occasionnels de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran, et pour les aider dans leurs recherches sur le terrain publie en tête du premier volume du *Bulletin des Antiquités africaines*, une « Instruction pour la recherche des antiquités », décrivant les procédés d'estampage[60], car le nouveau bulletin de la Société d'Oran se veut un ouvrage

---

[56] R. LA BLANCHERE, P. GAUCKLER, *Catalogue du musée Alaoui*, Paris, 1897, p. 3.

[57] Lettre du Père Delattre, 31 juillet 1883, archives Roure (vol. 2, p. 129). Nommé officiellement directeur de ce nouveau musée de la Régence, il ne pourra mener à bien sa mission, par absence de fonds, comme le rappelle HERON DE VILLEFOSSE dans l'introduction du catalogue de Ph. BERGER, *Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage : collection des Pères blancs*, Paris, Leroux, 1900, p. VIII.

[58] Henri Saladin (1851-1923) architecte, voir F. BARATTE, *Le voyage en Tunisie de Cagnat et Saladin*, CTHS, Paris, 2005.

[59] Julien Poinssot (1844-1900), juriste, fonctionnaire de l'administration algérienne. Il effectua plusieurs missions archéologiques en Algérie et en Tunisie. S. SAINT-AMANS, « Le voyage de Julien Poinssot en Tunisie (octobre 1882-avril 1883) », *in* M. ROYO, M. DENOYELLE, E. HINDY-CHAMPION, D. LOUYOT, *Du voyage savant aux territoires de l'archéologie. Voyageurs, amateurs et savants à l'origine de l'archéologie moderne*, De Boccard, Paris, 2011, p. 315-336.

[60] *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, 1882, p. V à VIII. S. SAINT-AMANS dans « Le voyage de Julien Poinssot en Tunisie », précise que ces instructions seront fortement développées par R. CAGNAT, S. REINACH, et H. SALADIN dans les *Recherches des antiquités dans le nord de l'Afrique. Conseils aux archéologues et aux voyageurs*, Paris, 1890.

de référence sur l'Afrique romaine face au *Corpus*. Pour ce faire, il a besoin de placer sur la carte les cités antiques, et profite qu'Espérandieu ait participé aux brigades topographiques pour lui demander ses plans : « *Vos trouvailles de Messaoudi peuvent avoir une grande importance car elles peuvent appuyer ou détruire mon hypothèse qui place Thacia dans la Numidie Proconsulaire et non dans la Province Proconsulaire comme l'a fait le Corpus Allemand. Vos cartes seront très précieuses et j'ai hâte de les consulter, et vous en remercie d'avance.*[61] »

A la même époque, Espérandieu entre en contact avec Alexandre Papier[62], président de l'Académie d'Hippone à Bône qui lui propose de devenir membre correspondant de l'Académie et de publier ses inscriptions dans son Bulletin. En août, il annonce à ses correspondants qu'il prévoit une monographie sur le Kef, incluant toutes les inscriptions trouvées et dispersées dans les différentes publications. Il en parle à ses correspondants et reçoit des conseils différents.

Poinssot n'en voit pas l'intérêt « *Je crains que le manque de livres ne vous rende très difficiles l'étude de l'histoire du Kef. Mr Roy (...) a acheté quelques uns des ouvrages les plus indispensables aux études épigraphiques (...) vous pourrez [y] puiser (...). Il serait tout à fait inutile de reproduire dans votre travail les inscriptions publiées soit au Corpus, soit dans l'ouvrage de M. Cagnat, soit dans nos Antiquités, à moins que vos lectures n'apportent des corrections importantes à ces textes.(...). C'est perdre son temps et son encre de les reproduire, mais il vous appartient de les utiliser pour reconstruire l'histoire et retrouver l'organisation sociale de la ville*[63].»

Delattre renvoie à Espérandieu aussi ses cahiers sur sa monographie du Kef qu'il a agrémentés de réflexions personnelles. Il lui conseille de ne pas s'aventurer dans la restitution des inscriptions impériales[64].

Le 3 septembre, Papier donne des conseils à Espérandieu, quelque peu en contradiction avec ceux de Poinssot et de Delattre : « *Si comme vous me l'écrivez à la date du 30 Août dernier, vous préparez une monographie épigraphique d'El Kef et comptez la faire entrer dans le Bulletin de l'Académie d'Hippone pour 1883, je crois*

---

[61] Lettre de Poinssot, 15 août 1883, archives Roure, vol. 2, p. 205-206. Espérandieu donnera effectivement des dessins et plans pour illustrer des articles de la revue (plan de Zanfour, en 1884, p. 251 ou en 1885, plan des ruines de Khanguet-el-Kdim, p. 179).

[62] Alexandre Papier (1826-1909), fonctionnaire des tabacs, conseiller municipal de Bône, président de l'Académie d'Hippone.

[63] Lettre de Poinssot, 15 août 1883, archives Roure, vol. 2, p. 205-206.

[64] Lettre de Delattre, 29 août 1883, archives Roure, vol. 2, p. 130-131.

qu'il serait bon de ne pas déflorer vos découvertes en les faisant publier dans les comptes rendus de nos réunions. (...) D'un autre côté vous m'annoncez que vous avez l'intention de faire entrer dans votre travail tout ce qui a été découvert et publié jusqu'à présent quant au Kef. C'est une rude tâche que vous entreprenez là, Monsieur et cher collègue ; car songez que le Corpus de Berlin en <compte> 192.

Eh bien, si vous voulez bien me permettre de vous donner un conseil, je vous engage à publier dans votre monographie tout ce qui a paru jusqu'à aujourd'hui en fait d'inscriptions impériales, administratives, religieuses et militaires, seulement, laissant de côté les épitaphes mortuaires à moins que quelques unes de celles-ci ne présentent un ou plusieurs côtés intéressants[65]. »

Le 10 septembre, Papier envoie une longue lettre dans laquelle il recadre le projet d'Espérandieu en lui donnant des indications de plan : « *Maintenant, puisque vous m'autorisez à vous donner des conseils, je vous dirai qu'à votre place, je renoncerai à retracer, si rapidement que ce soit, l'histoire de la Numidie et je me bornerai à raconter le peu que l'on connaît de celle du Kef dans la domination romaine et byzantine en suivant pas à pas les indications historiques fournies par le Corpus en tête de ses inscriptions (...) ; puis je ferai la description de la ville telle qu'elle est aujourd'hui (...). Tirez (...) de vos nouvelles inscriptions tout ce qu'elles peuvent vous donner d'intéressant pour l'histoire de cette ville dont l'origine punique vient d'être confirmée, dites-vous, par la découverte de quelques tombeaux. Tirez aussi de vos statues, de vos bas-reliefs, (...) enfin, quelques enseignements. (...) Je vous retourne vos quatre cahiers en me réservant le soin de les revoir lorsque vous les aurez complétés ; j'y joins un exemplaire de la notice ou monographie que mon savant collègue et ami M. Cagnat nous a fourni pour notre Bulletin de 1881. Suivez-en le contexte*[66].»

Le jeune officier voit grand : une histoire du Kef, en citant toutes les inscriptions, et qui serait prêt pour le Bulletin de 1883. Les conseils, même s'ils sont contradictoires, ont apporté un peu de mesure à son impatience. Poinssot et Papier conseillent d'utiliser les inscriptions pour comprendre l'histoire, et d'utiliser aussi tous les documents à disposition ; et Papier de lui faire littéralement le plan de son étude. On remarquera le ton quelque peu condescendant dont il use vis-à-vis d'Espérandieu. Ce travail sur la

---

[65] Lettre de Papier, 3 septembre 1883, archives Roure, vol. 2, p. 188-189.

[66] Lettre de Papier, 10 septembre 1883, archives Roure, vol. 2, p. 191. R. CAGNAT, « Notice sur les inscriptions romaines découvertes jusqu'à ce jour à Bône et aux environs », *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 1882, p. 31-76

ville du Kef n'aboutira qu'en 1888, avec la publication de son *Etude sur le Kef* où il fait une esquisse historique de la ville et de la province, et présente pas moins de 529 inscriptions, en suivant effectivement la présentation de Cagnat pour Bône que Papier cite dans sa lettre.

En attendant de mener à bout ce travail, les inscriptions trouvées dans les environs du Kef vont être publiées dans les *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone* et dans *Antiquités africaines* car il suit les conseils de Papier : « *Il est même nécessaire de faire valoir son droit d'inventaire en faisant acte de priorité [en publiant], quitte à en étudier et commenter plus tard les textes si vous le jugez à propos*[67]. » Mais ces conseils vont se retourner contre lui car Espérandieu va communiquer deux inscriptions à Paris avant leur publication à Bône.

Papier ne tient pas les délais promis, car l'imprimeur des *Comptes rendus* et du *Bulletin de l'Académie d'Hippone* est en retard. On le voit le 16 décembre, Papier donne des nouvelles de la publication des comptes rendus (des 8 novembre et 7 décembre) : « *Je me suis arrangé de façon à ce que toutes vos dernières communications soient comprises sans interruption dans les Comptes rendus de nos deux dernières séances, de sorte que la mise en page de votre tirage à part de 25 exemplaires ne souffrira aucunes difficultés (sic)(...) mais accordez-moi un peu, beaucoup même de patience, car l'imprimeur (...) ne va guère pouvoir s'occuper de nous avant un mois* ![68] »

Le *Compte rendu* de novembre n'est pas publié tout de suite, et Espérandieu sait déjà qu'il part en France. Alors, il va proposer ses deux inscriptions les plus intéressantes à Héron de Villefosse, conservateur au Louvre, qu'il ne connaît pas encore, et ainsi provoquer une crise à Bône.

Le 11 octobre, Papier remercie Espérandieu de l'inscription de l'évêque Rutilius (trouvé à Makter)[69] « *dont vous traduisez très justement l'INEP par in episcopatu. Il ne peut être question ici, en effet, d'un évêque mort à l'âge de 22 ans* ». Le 23 octobre, Delattre fait de même en ajoutant qu'il ne connaît pas d'évêque de ce nom mais cite

---

[67] Lettre de Papier, 10 septembre 1883, archives Roure, vol. 2, p. 190.
[68] Lettre de Papier, 16 décembre 1883, archives Roure, vol. 2, p. 192.
[69] N. DUVAL, S. DUCROUX (dir.), *Catalogue analytique des inscriptions latines du musée du Louvre*, Centre A. Merlin, Paris, 1975. N. DUVAL, « Une hypothèse sur la basilique de Rutilius à Mactar et le temple qui l'a précédée », *Revue des Etudes Augustéennes*, 30, 1985, p. 20-45.

Tertullien qui parle d'un martyr Rutilius[70] (il joint à sa lettre le passage -en latin- sur le martyr). L'inscription intéresse beaucoup Delattre, car le 16 novembre, il lui demande les indications nécessaires pour connaître l'emplacement exact où Espérandieu avait enterré l'inscription pour la protéger[71].

Début novembre, Espérandieu sait qu'il rentre en France. Il l'annonce à ses correspondants qui espèrent qu'il pourra revenir très vite, Papier lui conseille même de demander sa mutation dans un régiment de zouaves. Dans cette même lettre, il se plaint de l'imprimeur qui n'a toujours pas sorti le *Bulletin* de l'Académie, mais assure au sous-lieutenant qu'il aura son tiré à part[72]. Dans ce contexte de départ, comme pour son rapport à l'Académie, Espérandieu use d'une stratégie personnelle en proposant à Héron de Villefosse pour les collections du Louvre la pierre de Rutilius. Le Père Delattre essaie de la retenir en Tunisie, par sa lettre du 26 novembre : « *Il me semble que sa place est à Carthage où je lui donnerai une place d'honneur. Je me charge même, si vous l'avez déjà annoncé à M. de Villefosse, d'obtenir de lui qu'elle reste ici*[73]. »

Ce que ne pouvait pas prévoir Espérandieu (ou l'a-t-il fait sciemment ?), c'est la réaction de Héron de Villefosse. En effet, celui-ci ne s'est pas contenté de déchiffrer l'inscription. Il en fait la communication à la Société des Antiquaires de France[74], il le lui écrit dans sa lettre du 21 décembre en acceptant la pierre[75].

La pierre est envoyée à Paris et le 5 février 1884, une lettre du directeur des musées nationaux remercie Espérandieu de son don[76]. Il est à noter que l'habitude de rapporter d'Algérie des objets archéologiques avait poussé la Régence à interdire cet usage pour la Tunisie, mais on le voit, sans beaucoup de succès.

En février 1884, la colère de Papier est légitime :

« *Je vous ferai le reproche de n'avoir pas su attendre que l'Académie d'Hippone ait publié [ces inscriptions] pour les faire connaître du monde savant. C'est ainsi que vous avez donné communication de celles de Rutilius et de Duddeous à M. Héron de Villefosse qui les a communiquées à son tour, bien entendu, à la Société des Antiquaires de France. (...) Je comprends votre légitime impatience, mais vous devez comprendre*

---

[70] Lettre de Delattre, 23 octobre 1883, archives Roure, vol. 2, p. 132.
[71] Lettre de Delattre, 16 novembre 1883, archives Roure, vol. 2, p. 133.
[72] Lettre de Papier, 27 novembre 1883, archives Roure.
[73] Lettre de Delattre, 26 novembre 1883, archives Roure, vol. 2, p. 134.
[74] *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, séance du 26 décembre 1883, p. 318-319.
[75] Lettre de Héron de Villefosse, 21 décembre 1883, archives Roure, vol. 2, p. 146.
[76] Lettre du musée du Louvre, 5 février 1884, archives Roure, vol. 2, p. 185.

aussi que l'Académie d'Hippone ne doit pas en souffrir en se voyant devancer par d'autres sociétés dans la publication de telles ou telles inscriptions qu'elle a été la première à recevoir et à examiner. (...) Je suis chargé de veiller sur la virginité des inscriptions qui sont adressées à l'Académie d'Hippone, mais je ne puis remplir ma mission en quelque sorte de vestale que pour autant que MM. les correspondants qui les lui adressent ne les promènent point eux-mêmes dans tous les salons, ne les présentent point dans toutes les Sociétés comme de jeunes filles pressées de se marier[77]. »

Dans les mois qui suivent, Espérandieu s'expliquera, et nous trouvons dans les lettres de Papier les marques de leur réconciliation définitive.

Finalement, l'ensemble des inscriptions trouvées l'année précédente, celles données à l'Académie des Inscriptions, et celles publiées dans les Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, et certaines inédites vont être regroupées à la fin de l'année 84, et au début 85 dans *Epigraphie des environs du Kef* qu'il édite en plusieurs fascicules, à son compte.

C'est Héron de Villefosse qui relit et corrige les épreuves, les erreurs d'Espérandieu sont révélatrices d'un débutant : « *Vous n'avez pas encore une grande habitude des épreuves d'imprimerie et vous ne mettez pas assez de petits soins dans vos corrections. Relisez-les plutôt trois fois qu'une, on trouve toujours des fautes : je vous en ai relevé q.q. unes mais j'ai dû les lire rapidement. Dans l'inscription n° 26 le mot sacerdotales veut dire ancien prêtre ; quant au mot bis il ne se rapporte pas à sacerdotales comme vous le croyez, mais au mot qui manque avant ROM. Il faut compléter probablement flam(inis) Rom(ae) [A Aug(usti) bis, mais n'ayant pas d'exemples sous les yeux pour confirmer cette restitution je ne vous la signale que sous toutes réserves. Dans l'inscription n. 31 vérifiez votre copie ou votre estampage. Il me paraît impossible que cette femme ait un prénom ; les femmes n'en ont jamais. En outre Faberia est un gentilicium que je ne connais pas*[78]. » Pour l'illustration de sa publication, Espérandieu demande à Poinssot, qui ne goûte toujours pas son idée de corpus, de se servir des gravures des *Antiquités Africaines* ; celui-ci accepte volontiers[79].

---

[77] Lettre de Papier, 18 février 1884, archives Roure, vol. 2, p. 193.
[78] Lettre de Héron de Villefosse, 27 novembre 1884, archives Roure.
[79] Lettre de Poinssot, 1er novembre 1884, archives Roure, vol. 2, p. 207.

Poinssot lui donne aussi des conseils d'édition « *Le caractère du texte de votre fascicule est trop petit, celui des inscriptions trop gros, il serait préférable d'employer des capitales, les marges trop étroites, l'arrangement médiocre.*[80] ». Les conseils sont compris puisque l'année suivante il peut écrire « *je trouve votre lettre et ses exemplaires de votre Epigraphie des environs du Kef*[81] *que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je vous remercie cordialement et vous fais de sincères compliments sur cet ouvrage où les inscriptions sont beaucoup mieux étudiées et reproduites que dans votre précédente publication. J'en parlerai dans la chronique du prochain n° des Antiquités africaines qui se compose en ce moment*[82]. »

Pour se faire connaître du monde scientifique, Espérandieu l'envoie à plusieurs savants. Chronologiquement, il envoie les premiers fascicules, sans doute pour tester les réactions, et espérer un compte rendu, d'abord à R. Mowat[83], le directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule* : « *J'ai prié M. Cagnat, qui a une compétence spéciale pour les découvertes épigraphiques faites en Tunisie, de rendre compte de vos notices dans le Bulletin épigraphique*[84]. » Puis, lorsque tous les fascicules sont sortis, il les envoie en hommage à Victor Guérin, l'auteur du *Voyage dans la régence de Tunis*, le premier ouvrage dont il s'est servi, lequel lui répond très aimablement[85]. Ensuite, à Johannes Schmidt[86], à qui il a – diplomatiquement pour entrer en contact – dans une première lettre, demandé des renseignements[87], qui le remercie et l'assure qu'il insérera ses inscriptions nouvelles dans le supplément au tome VIII du *Corpus* qu'il prépare[88]. Enfin, à R. Cagnat qui lui promet un nouveau compte rendu, plus succinct que le premier, dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*[89].

---

[80] *Ibidem*.
[81] *Epigraphie des environs du Kef*, Paris 1884-1885, en 7 fascicules.
[82] Lettre de Poinssot, 16 juin 1885, archives Roure.
[83] Robert Mowat (1823-1912), commandant d'artillerie, épigraphiste, numismate, directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*, membre correspondant du CTHS, membre de la Société nationale des antiquaires de France, voir E. ESPERANDIEU, « Robert Mowat », *Revue épigraphique*, janv.-avril 1913, p. 91-94.
[84] Lettre de Mowat, 2 décembre 1884, archives Roure, vol. 2, p. 182.
[85] Lettre de Guérin, 18 juin 1885, archives Roure, vol. 2, p. 145.
[86] Johannes Schmidt (1850-1894), professeur à Giessen, puis Königsberg. Voir J. SCHEID, E. WIRBELAUER, « La correspondance entre Georg Wissowa et Theodor Mommsen », *in* C. BONNET, V. KRINGS (éd.), *S'écrire et écrire sur l'antiquité*, note 117, p. 197 ; A. MASTINO, « Il viaggio di Theodor Mommsen e dei suoi collaboratori in Sardegna per il *Corpus Inscriptionum Latinarum* », *Diritto@Storia, Tradizione romana*, 2004, 3, article en ligne.
[87] Lettre de Schmidt, 23 juin 1885, archives Roure, vol. 2, p. 228.
[88] Lettre de Schmidt, 7 juillet 1885, archives Roure, vol. 2, p. 229.
[89] Lettre de Cagnat, 27 juin 85, archives Roure, vol. 2, p. 67.

2 Intégrer les réseaux et publier des corpus régionaux

Rentré en France, au gré de ses affectations[90], Espérandieu se présente et est reçu dans plusieurs sociétés savantes – si nombreuses sur tout le territoire à cette époque[91] – comme membre titulaire à la Société des sciences, lettres et beaux-arts de l'arrondissement de Cholet[92], où il est en garnison ; comme membre correspondant à la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers[93], ainsi qu'à la Société archéologique du midi de la France à Toulouse[94], et comme membre non résidant à la Société scientifique et littéraire d'Alais[95]. Ses premières publications tunisiennes, remarquées, lui permettent d'être admis dans ces cercles érudits. Son statut social, officier, saint-cyrien de surcroît[96], renforce certainement sa facilité à intégrer cet espace très codifié, et parfois difficile d'accès[97]. Il a l'occasion de participer dès 1884 au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne où il est envoyé comme délégué par la Société de Cholet, pour y donner une communication[98], et, dans le même temps, peut rencontrer de nombreux érudits.

Dès 1885, il a des vues plus larges, comme en témoigne une lettre de Héron de Villefosse : « *Pour la Société des Antiquaires je suis tout à votre disposition. Vous pouvez compter absolument sur moi quand vous serez décidé à demander le titre d'associé correspondant national. La chose ira toute seule. Vous connaissez la marche à suivre : il faut avoir deux parrains (on vous les trouvera) ; écrire au Président pour faire la demande en donnant les noms des parrains ; signer un engagement de payer la cotisation. Après lecture de la lettre de demande, le Président nomme une commission de trois membres pour examiner les titres du candidat ; je me ferai désigner comme rapporteur de la commission et vous pouvez être sûr de mes conclusions*[99]. » Il deviendra associé en 1887.

---

[90] A Cholet puis à Béziers en 1884, à Montlouis en 1885, enfin à l'Ecole de Saint-Maixent de 1886 à 1890.
[91] J.-P. CHALINE, *Sociabilité et érudition*, p. 51.
[92] Lettre du Dr L. Pissot, président de la Société, 4 mars 1884, archives Roure, vol. 2, p. 203.
[93] Lettre de G. Azais, secrétaire de la Société, 24 novembre 1884, archives Roure.
[94] Lettre du Dr L. Armieux, 27 mai 1885, archives Roure.
[95] Lettre de P. Escalle, 18 septembre 1884, archives Roure.
[96] A cette époque de rénovation de l'armée, au début de la République, dans l'esprit de la revanche, quelle que soit sa naissance ou sa fortune, l'officier est admis dans différents milieux, le prestige social de l'uniforme étant à son plus haut niveau, R. GIRARDET, *La société militaire de 1815 à nos jours*, p. 139.
[97] Selon les statuts de la société, l'admission est codifiée : il faut être coopté, ou rédiger une demande d'admission officielle, voire rappeler ses titres, J.-P. CHALINE, *Sociabilité et érudition*, p. 125-129.
[98] E. Espérandieu, « Note sur quelques basiliques chrétiennes de Tunisie », *BCTH* 1884, p. 158-160.
[99] Lettre de Héron de Villefosse, 3 juillet 1885, archives Roure.

Entre 1884 et 1887, il développe peu la correspondance commencée en Tunisie. Il s'est installé dans le monde érudit, mais ses déplacements militaires ne favorisent pas ses recherches épigraphiques ; il ne fait que reprendre et compléter ce qu'il a rapporté du Kef avec les conseils de Poinssot et d'Héron de Villefosse.

C'est avec la liberté que lui laisse son poste de professeur à l'école de Saint-Maixent, qu'il va pouvoir se faire connaître par ses publications dans le monde des sociétés savantes de province mais aussi par les principaux acteurs du monde académique parisien. Avant d'analyser le développement de ses réseaux, et ses difficultés pour être reconnu, j'évoquerai le contexte qui sous-tend son évolution scientifique. Au moment où Espérandieu arrive dans le monde épigraphique, des mouvements ont lieu autour du *CIL*. Après les tensions politiques de 1870, le temps est à l'apaisement, les relations scientifiques reprennent, et le principal acteur français de ces nouvelles relations deviendra l'un des mentors d'Espérandieu.

2.1 Se positionner dans le paysage épigraphique en France à la fin du XIXe siècle

2.1.1 La relation d'Espérandieu au CIL

Lorsqu'Espérandieu publie son *Epigraphie des environs du Kef* en 1885, l'Université vient de perdre Léon Renier[100], « maître français de l'épigraphie latine[101] ». A sa mort, ses papiers sont déposés à la bibliothèque des sociétés savantes. R. Mowat, chargé de les inventorier[102], rappelle dans son rapport sur cet inventaire l'histoire de

[100] Léon Renier (1809-1885), conservateur de la Bibliothèque de la Sorbonne, premier titulaire de la chaire d'épigraphie et d'antiquités romaines, créée pour lui au Collège de France en 1861, membre de l'Académie des Inscriptions, un des fondateurs de l'Ecole pratique des hautes études : E. DESJARDINS, « Notice sur L. Renier », *Mélanges Renier. Recueil de travaux publiés par l'Ecole pratique des hautes études, en mémoire de son président Léon Renier*, Vieweg, Paris, 1887, p. I-XXI.
[101] M. LE GLAY, « L'épigraphie latine », *CRAI* 1988, p. 624.
[102] R. MOWAT, « Rapport sur les papiers et documents réunis par L. Renier en vue d'un recueil des inscriptions romaines de la Gaule », *BCTH*, 1888, p. 280-336.

l'occasion manquée du Corpus épigraphique français[103] et la place qu'y a tenu Renier. Philippe Le Bas[104] avait eu l'idée en 1835 d'un recueil complet des inscriptions de la Gaule et de la France. L'Académie des Inscriptions proposa, en 1839, de modifier le projet en entreprenant un *Corpus inscriptionum latinarum* à l'instar du *Corpus inscriptionum graecarum* de Boeckh[105]. Les pourparlers pour savoir qui serait chargé du corpus, délimiter l'amplitude chronologique à donner au projet, et déterminer les préséances entres les instances des différentes sections du Comité des travaux historiques et l'Académie des Inscriptions, duraient encore[106] lorsqu'en 1854, l'Académie de Berlin annonça son propre corpus complet d'inscriptions latines. Face à ce projet, la Commission d'épigraphie du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France décide, enfin, de charger L. Renier, qui le préparait depuis 1843, de la publication du corpus de la Gaule. Deux ans plus tard, Edmont Le Blant est chargé à son tour des inscriptions chrétiennes[107]. Cependant, en 1866, le corpus n'étant toujours pas publié, le ministère autorise Renier à procurer à l'Académie de Berlin son travail pour le *CIL*, qui sera publié dans le t.XII en 1888.

Par ailleurs, en 1850, Renier avait été chargé de mission pour relever sur place les inscriptions d'Algérie[108], il aurait dû les publier dans le *CIL* VIII, mais la guerre de 1870 et les dissensions avec Mommsen interrompirent le projet[109]. Les contacts avec Berlin reprendront cependant avec l'un de ses élèves, René Cagnat[110]. A l'instigation de Renier, il est envoyé en mission en Tunisie pour y recueillir les inscriptions ; c'est lors de sa troisième mission en 1883 qu'Espérandieu le rencontre[111]. Ses rapports de mission sont remarqués, et en 1885 il est nommé membre de la nouvelle commission de Tunisie au sein de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques. Cette même

---

[103] L'histoire de ce projet a d'abord été développée par R. de LA BLANCHERE, *Histoire de l'épigraphie romaine depuis les origines jusqu'à la publication du « Corpus » (d'après les notes de L. Renier),* Paris, 1887.

[104] Philippe Le Bas (1794-1860), helléniste, épigraphiste, conservateur de la bibliothèque de la Sorbonne, membre de l'Académie des Inscriptions.

[105] A. BOECKH, *Corpus inscriptionum graecarum*, Berlin, 1828-1877.

[106] J. SCHEID a analysé les raisons de l'échec du projet entre 1843 et 1854, « Le projet français d'un recueil général des inscriptions latines », *Bartolomeo Borghesi*, *Scienza e Libertà,* p. 337-353.

[107] Edmont Le BLANT (1818-1897), avocat, membre de l'Académie des Inscriptions. Il publie les inscriptions chrétiennes en plusieurs volumes, *Recueil des inscriptions chrétiennes des Gaules antérieures au VIIIe siècle*, 2 vol. Imprimerie impériale, Paris, 1856-1865, et un *Nouveau Recueil des inscriptions* en 1892.

[108] L. RENIER, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, Imprimerie impériale, Paris, 1858.

[109] J.-P. WALTZING, *Le recueil général des inscriptions latines,* Louvain, 1892, p. 74.

[110] R. DUSSAUD, « Notice sur la vie et les travaux de M. René Cagnat », *CRAI* 1937, p. 374-389.

[111] *Souvenirs*, vol. 2, p. 334. Sur les missions de Cagnat en Tunisie, F. BARATTE, *Le voyage en Tunisie de Cagnat et Saladin* ; S. SAINT-AMANS, « Le voyage de Julien Poinssot en Tunisie ».

année il publie son *Cours d'épigraphie*[112] et devient le collaborateur français pour les suppléments du *CIL* VIII[113]. Cette nouvelle responsabilité de centraliser les inscriptions d'Afrique pour les éditer lui fait dire à Reinach en 1885 : « *Espérandieu est un vulgaire fumiste ; il a déjà envoyé toutes ses inscriptions à Schmidt en lui permettant de les publier sous son nom dans le* Corpus[114] », car on l'a vu, Espérandieu, effectivement, a envoyé son *Epigraphie des environs du Kef* à J. Schmidt, l'éditeur du volume VIII. Grâce à ses publications épigraphiques, Cagnat succède à Desjardins[115], élève de Renier, et son professeur à l'Ecole normale, en 1887, au Collège de France sur la chaire d'épigraphie[116]. Il est aussi chargé après la mort de Renier, de publier les inscriptions africaines encore inédites trouvées dans ses papiers[117]. Regrouper les inscriptions d'Afrique pour qu'un savant français participe activement au *CIL* est une question d'honneur, après l'échec du corpus français. On le constate dans la correspondance d'Espérandieu en Tunisie, la rivalité est vive pour publier les inédits avant leur intégration dans le *CIL* : ainsi, Poinssot publie les *Antiquités africaines* afin que « *l'expédition allemande qui se prépare trouvât peu de choses à glaner dans notre nouvelle conquête et peu à corriger dans nos publications, et pour cela il nous faut des estampages, accompagnant les copies.*[118] » Effectivement, l'expédition allemande est déjà sur place quand Poinssot écrit cette lettre, et de son côté Espérandieu rend compte au Père Delattre de cette véritable course à l'inscription : « *M. Roy a découvert au Cimetière juif une inscription qui a été insérée à l'Officiel tunisien, avant votre départ,*

---

[112] R. CAGNAT, *Cours élémentaire d'épigraphie latine*, E. Thorin, Paris, 1885, ré-édition d'après la quatrième édition de 1914, Paris, Librairie Calepinus, 2002. Pour l'édition de 1914, Cagnat demandera à Espérandieu des photographies d'inscriptions, lettre de Cagnat, 27 janvier et 26 février 1912, archives Roure, vol. 2, p. 76.

[113] Il est déjà entré en contact avec Mommsen en 1883 : voir la lettre éditée par D. BOUREL, « R. Cagnat et Th. Mommsen », *in Un siècle d'épigraphie classique : aspects de l'œuvre des savants français dans les pays du bassin méditerranéen de 1888 à nos jours*, Actes du colloque du centenaire de L'Année épigraphique, PUF, Paris, 1990, p. 306. Ce contact lui permettra en 1885 de devenir le correspondant de Berlin, après une intense activité diplomatique au sein du CTHS, une lettre de lui à Reinach (fonds Reinach Méjanes) en témoigne.

[114] Lettre de Cagnat à S. Reinach, 28 novembre 1885, fonds Reinach Méjanes. Dans une lettre de Schmidt à Espérandieu (9 septembre 1890, archives Roure), on voit que celui-ci est entré dans l'organisation centralisée pour le vol. VIII : « *Vous avez envoyé à M. Cagnat les textes épigraphiques relevés par M. Denis surtout à Teboursouk. Je viens de les copier pour le Corpus et vais retourner les lettres de M. Denis à M. Cagnat. (...) Ne voudriez-vous pas vous procurer les estampages de ces textes et me les communiquer ? Moi et sans doute aussi M. Cagnat vous en serons très reconnaissants*. » Mais plus tard, Cagnat se plaindra encore à Espérandieu qui envoie des rectifications de lecture d'inscriptions à Schmidt, à nouveau sans passer par lui : « *vous voyez que cela offre des inconvénients. Il y en a d'autres encore, que vous ne soupçonnez pas* », lettre de Cagnat, 31 décembre 1898, vol. 2, p. 72.

[115] Sur l'œuvre de Desjardins, R. CAGNAT, *Leçon d'ouverture du cours d'épigraphie*, Paris, 1887, p. 3.

[116] Deux autres candidats se présentent sur le poste : G. Bloch et C. Jullian, *CRAI* 1887, p. 12.

[117] R. CAGNAT, « Inscriptions inédites d'Afrique extraites des papiers de L. Renier », *BCTH*, 1887, p. 50-180.

[118] Lettre de Poinssot, 15 juillet 1883, archives Roure, vol. 2, p. 204.

qui est curieuse, et a surtout le talent de mettre de mauvaise humeur les Allemands qui auraient voulu la découvrir avant un Français – ce qui a failli avoir lieu – car pour devancer M. Schmidt, M. Roy a dû gratter pendant toute une journée le ciment qui recouvrait la pierre et cachait l'inscription, de sorte que lorsque M. Schmidt est arrivé il était trop tard.[119] »

2.2 Des publications épigraphiques

Publier rapidement des inscriptions implique un support éditorial souple et efficace. Les bulletins des sociétés savantes sont apparemment les réceptacles naturels des recherches épigraphiques. Cependant, ils ne sont pas à l'abri de problèmes éditoriaux ou financiers. Ils peuvent manquer d'efficacité, l'exemple du Bulletin d'Hippone qui est en retard pour imprimer les inscriptions d'Espérandieu, en est la preuve. Ou bien, pour des raisons financières, une revue peut disparaître comme les *Antiquités africaines*, en 1885. Poinssot cherche à en continuer la publication en lançant la *Revue de l'Afrique française* : le premier numéro est la continuité des *Antiquités*, mais la ligne éditoriale est bientôt modifiée, des articles d'anthropologie et d'histoire contemporaine apparaissent ; la revue s'éloigne des objectifs initiaux, et disparaît à son tour en 1888[120].

Les difficultés financières atteignent aussi une autre revue, indépendante de toute société savante, le *Bulletin épigraphique de la Gaule* créé en 1881 par Florian Vallentin[121], et dirigé après sa mort d'abord par son père Ludovic Vallentin[122] puis par Robert Mowat. L. Renier s'était intéressé à la création du *Bulletin épigraphique de la Gaule* : il était en relation, au moins épistolaire, avec Fl. Vallentin qui lui envoyait des inscriptions et avait mis sa revue sous son haut patronage. Cagnat lui aussi participe au *Bulletin épigraphique* en publiant plusieurs articles, dont en particulier, en plusieurs livraisons, en 1884, ce qui deviendra l'année suivante le *Cours élémentaire*

---

[119] Lettre d'Espérandieu à Delattre, 12 juillet 1883, archives A.G.M. Afr, fonds Delattre.
[120] S. SAINT-AMANS, « Le voyage de Julien Poinssot en Tunisie », p. 329-330.
[121] Florian Vallentin du Cheylard (1851-1883), Procureur de la République, archéologue, correspondant du ministère de l'instruction publique. Son père Ludovic a monté une collection d'antiquités très importante.
[122] Ludovic Vallentin du Cheylard (1827-1902), juge d'instruction, historien et numismate.

d'épigraphique. Tout juste de retour en France, il est aisé de supposer que le sous-lieutenant Espérandieu a lu dans le *Bulletin*, étant abonné, ce cours d'épigraphie.

Ces disparitions de revues ont une certaine incidence pour les auteurs. Ainsi, Delattre se plaint d'avoir des difficultés pour publier ses inscriptions : « *je regrette vivement la disparition du bulletin épigraphique et n'ai pas encore déterminé le choix de la Revue à qui j'enverrai désormais mes textes inédits de Carthage. Si vous en avez l'occasion, vous devriez conseiller à M. Poinssot de reprendre dans sa Revue la publication des textes africains. Je vous avoue qu'il m'en couterait de me voir obligé d'adresser directement au Corpus mes inscription, sans les avoir fait paraître dans une revue française*[123] ».

Espérandieu lui répond : « *Si le Bulletin épigraphique n'est plus là pour accueillir vos communications, d'autres revues restent encore fort heureusement, et parmi elles, celle que dirige à Bone notre excellent ami commun M. Papier… Il y a aussi le Bulletin du Comité des Travaux historiques qui n'a qu'un défaut, celui de tronquer les communications sous prétexte d'économie ! Je n'ai appris que ces jours derniers – et par M. Mowat lui-même – que l'imprimeur du Bulletin épigraphique interrompait, faute d'argent, la publication qu'il avait entreprise. Cette détermination est assurément fort regrettable car la Revue qui vient de disparaître était, ou à peu près, la seule exclusivement épigraphique de France – en dehors des publications plus ou moins officielles, bien entendu !*

Quelques milliers de francs auraient amplement suffi pour la faire vivre, le ministère aurait bien pu les fournir. Et puis ce naufrage ne sera-t-il pas suivi d'autres encore ? Le Bulletin d'Hippone n'est pas riche non plus et beaucoup sont dans le même cas (…)[124] » Espérandieu avait écrit à Mowat pour lui proposer apparemment un financement pas son imprimeur, mais celui-ci lui répond que, s'il dirige du point de vue scientifique le *Bulletin*, il ne peut rien décider quant à sa réapparition, car c'est l'éditeur-imprimeur Savigné[125] qui en est le propriétaire[126].

---

[123] Lettre de Delattre, 3 juillet 1887, archives Roure.
[124] Lettre d'Espérandieu à Delattre, 9 juillet 1887, archives A.G.M. Afr, fonds Delattre.
[125] Ennemond J. Savigné (?-1907), maire de Sainte-Colombe-les-Vienne, imprimeur, membre de la Société des amis de Vienne.
[126] Lettre de Mowat, 4 janvier 1888, archives Roure, vol. 2, p. 183. Il signale aussi à Espérandieu qu'en tant que directeur du *Bulletin*, il avait quelques difficultés avec les publications du P. Delattre.

L'année suivante, Delattre a enfin trouvé une solution pour ses inscriptions : « *Le Recueil de Constantine dans lequel doivent paraître 145 textes chrétiens provenant de la Basilique Damous-el-Karita, verra le jour, m'écrit-on, vers Pâques*[127]*. Mon article sera resté sous presse plus d'un an et demi. Je ne suis guère disposé d'envoyer la suite à cette société. J'ai cependant encore beaucoup de textes que je viens de trouver. Ils paraitront sans doute dans le « Cosmos » dont les colonnes me sont ouvertes et qui imprime mes articles sans retard. J'ai aussi beaucoup d'inscriptions païennes à publier, et j'allais vous dire que je ne savais où les faire paraître, quand on m'apporte à l'instant une lettre de M. Papier qui m'informe qu'il se charge de les publier dans les comptes rendus des séances de l'Académie d'Hippone*[128]. »

Lorsqu'Espérandieu parle des « *publications plus ou moins officielles* », sans doute veut-il parler de l'autre revue française, indépendante, créée en 1878 par Auguste Allmer, conservateur honoraire du musée archéologique de Lyon, la *Revue épigraphique du Midi de la France*. Le but de la fondation de cette revue – qui n'est même pas explicité puisque le premier numéro ne contient pas d'introduction – était à l'époque d'éditer les inscriptions nouvelles du sud de la France, et en regroupant toutes celles éparpillées dans les publications des bulletins des sociétés savantes, les restituer et les commenter.

Fl. Vallentin avait proposé à Allmer de créer une revue commune, mais ils ne purent se mettre d'accord[129]. Aussi créa-t-il son *Bulletin*[130] avec des objectifs indiqués dans l'introduction du premier numéro : « Le principal but [de cette revue] sera de réunir les matériaux qui permettront d'écrire l'histoire de cette contrée [la Gaule] et ses institutions sous l'Empire Romain. » Les cadres sont entendus chronologiquement jusqu'au VIIe siècle et spatialement intégrant la Corse et l'Algérie. Les épigraphistes sont appelés à collaborer non seulement en envoyant des inscriptions, mais aussi en

---

[127] Et Espérandieu note dans sa réponse le 28 mars 1888 que le bulletin à paraître de la Société de Constantine est celui de l'année 1885. Du fait du retard accumulé, en effet, le t. 24 comprend les années 1886, 87 et le t. 25, 1888. P. L. DELATTRE, « Inscriptions chrétiennes trouvées dans les fouilles d'une ancienne basilique à Carthage », *Recueil de la Société archéologique du Département de Constantine*, 24, 1886-87, p. 37-68; t. 25, p. 279-395; t. 26, p. 185-202; t. 27, p. 1-53.

[128] Lettre de Delattre, 5 mars 1888, archives Roure.

[129] A. d'ARCES, « Les Vallentin et l'archéologie : les origines dioises d'une passion », A. FRICHE (dir.), et *al.*, « Une famille d'érudits : les Vallentin », *Revue Drômoise* n° 536, juin 2010.

[130] L'éditeur Savigné imprime depuis 1878 la revue d'Allmer. Ayant déjà des caractères d'imprimerie épigraphiques, il peut à moindres frais gérer la revue de Vallentin.

proposant des articles[131], alors qu'Allmer édite et commente les inscriptions reçues de ses correspondants du Midi, quasiment sans participation d'auteurs, sinon par des extraits d'articles, et ses propres traductions de textes de Mommsen ou d'Hirschfeld[132]. Lorsqu'il crée sa revue, déjà reconnu pour ses publications sur Vienne[133], et nommé correspondant de l'Institut en 1876[134], il ne dépend réellement d'aucune société ni de l'Académie des Inscriptions, il est seul maître de sa revue[135] et compte le rester[136]. Alors que Paris est en froid avec Berlin après 1870, il maintient des relations suivies avec les éditeurs du *CIL* en correspondant avec Mommsen[137] et reçoit Hirschfeld en 1874 et plusieurs années de suite pour collaborer au vol. XII[138]. Il a ainsi dans l'espace épigraphique français une position hors des institutions, mais scientifiquement reconnue par tous : dans son ouvrage sur les Historiens du XIXe siècle, C. Jullian note : « La France tient à l'honneur de faire l'exploration de ses deux patrimoines épigraphiques, la Gaule et l'Afrique ; Léon Renier publie ses Inscriptions romaines de l'Algérie, M. Le

---

[131] Ainsi, B. Roy, dans sa lettre du 4 juin 1883 (vol. 2, p. 226), signale que Cagnat publie ses inscriptions dans la Revue (au lieu de Bulletin) épigraphique de la Gaule.

[132] Otto Hirschfeld (1843-1922), épigraphiste, professeur d'histoire ancienne, succède à Mommsen à la direction du *CIL*. O. HIRSCHFELD, « Auguste Allmer, geboren in Paris den 8 juli 1815, gestorben in Lyon den 27 november 1899 », *Jahresbericht über die Fortschritte der classischen Altertumswissenschaft*, 1900, p. 71-74.

[133] A. ALLMER, A. de TERREBASSE, *Inscriptions antiques et du Moyen-Âge de Vienne en Dauphiné*, 6 volumes et 1 Atlas, Girard, Vienne, 1875-1876.

[134] Il avait une correspondance avec plusieurs académiciens dont Renier : Mowat cite, dans son inventaire, 41 lettres d'Allmer lui envoyant plus de 300 inscriptions, R. MOWAT, « Rapport sur les papiers et documents réunis par L. Renier », p. 299.

[135] Il édite sa revue sans aucune subvention, ni publicité. En effet, on ne trouve pas dans les *CRAI*, ni le *Bulletin des Antiquaires* de 1878 l'annonce de la création de la revue, seulement la mention des fascicules envoyés par l'auteur, sans commentaires. La surprise a dû être grande car Héron de Villefosse lui écrit : « *Je viens d'apprendre à la Société des Antiquaires de France l'existence de la Revue épigraphique du Midi de la France, que vous dirigez. Veuillez être assez bon pour m'inscrire au nombre des souscripteurs (...). Il nous faudrait un Ephemeris epigraphica Galliarum. Votre publication concerne plus spécialement les provinces du Midi mais vous ne refuserez pas l'hospitalité aux inscriptions du Nord quand elles vous parviendront !* » (lettre à Allmer, 5 juin 1878, archives Roure).

[136] La revue est ainsi son organe de communication autant que son œuvre scientifique. O. Motte rapporte qu'il soutient ouvertement Jullian dans sa revue au moment de la vacance du poste d'épigraphie au Collège de France, O. MOTTE, *Camille Jullian, les années de formation*, p. 439.

[137] De 1880 à 1895, 45 lettres retrouvées dans le fonds Espérandieu au Palais du Roure. Les relations sont assez bonnes pour que Mommsen lui demande de publier dans la *Revue épigraphique du Midi de la France*, (juin-juillet 1883, p. 379-383) une notice qu'il a faite sur une fausse inscription d'Ahenobarbus, avec une lettre d'Ettore Pais qui a cherché la pierre et ne l'a pas trouvée (directeur du musée de Cagliari, c'est le correspondant pour le supplément du *CIL* V) parce que « *la notice ci-jointe devrait à mon avis se publier en français et en France. C'est inévitable en pareil cas de blesser des susceptibilités très regrettables ; mais je crois qu'on les blessera moins ainsi que lorsque l'attaque vient de Rome ou de Berlin. Voilà la raison pour laquelle je vous demande si vous voulez bien admettre cette notice dans votre revue. (...) le recueil dont je parle est sous presse ; vous m'obligeriez infiniment en hâtant autant que possible la publication (...) si vous vous en chargez* » (lettre rédigée en français).

[138] Cl. NICOLET, « Introduction. Theodor Mommsen », *in* Th. MOMMSEN, *Histoire romaine, Livre I à IV*, Robert Laffont, Paris, 2011, p. XXV. Hirschfeld sera toujours redevable de son accueil : il en parle dans l'introduction du vol. XII du *Corpus*, p. VI, et s'en souviendra dans la notice nécrologique qu'il consacre à Allmer, *infra* p.71.

Blant, ses Inscriptions chrétiennes de la Gaule ; M. Allmer, à Vienne et à Lyon, devient insensiblement le chef d'une école épigraphique provinciale qui reconstituera le passé gallo-romain de la Gaule méridionale[139]. » Espérandieu entre en contact avec lui pour s'abonner à sa revue en 1886, et une relation de maître à disciple va se développer rapidement, quasi filiale du fait de la différence d'âge[140] ; nous verrons qu'Espérandieu prendra la direction de la revue en 1898, et essaiera de lui donner une nouvelle impulsion.

La disparition du *Bulletin épigraphique* ou des *Antiquités africaines* a montré que les lecteurs potentiels ne sont pas assez nombreux pour des revues si spécialisées. Le cas de la *Revue épigraphique du Midi de la France* reste particulier : Allmer a créé son lectorat, que l'on dirait captif aujourd'hui, en garantissant la publication de toutes les inscription envoyées par ses correspondants - lecteurs, en nommant systématiquement leur inventeur, et ainsi en les faisant participer à la revue. De cette manière, il entretient un réseau du Midi qui s'auto-alimente.

Pour éviter cette fragilité éditoriale, Cagnat, à son tour, va fonder une revue épigraphique à l'intérieur d'une autre revue qui a une surface de lectorat autrement conséquente. Le premier fascicule de la *Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine* est publié en 1888 au sein de la *Revue archéologique*, et tiré à part s'intitule *L'année épigraphique*[141]. Dans l'avant-propos, il explique l'utilité de regrouper les publications épigraphiques dispersées et demande aux épigraphistes de lui envoyer un exemplaire de chaque article paru dans une revue locale. Il propose l'analyse des publications afin de « mettre au courant les lecteurs des monuments importants récemment édités et des travaux qui touchent à l'épigraphie romaine[142]. »

Sa position institutionnelle, professeur au Collège de France depuis l'année précédente, 1887, en plus de ses ouvrages, lui permet de garantir aux yeux du lectorat la valeur de cette nouvelle revue, de même que par son intégration dans la *Revue archéologique*. En créant *l'Année épigraphique*, il offre un outil unique aux chercheurs,

---

[139] C. JULLIAN, *Extraits des historiens français du XIXe siècle, publiés, annotés et précédés d'une introduction sur l'histoire de France*, Hachette, Paris, 1897, p. CIX.

[140] Il est à préciser que les archives du Palais du Roure conservent les lettres d'Espérandieu à Allmer (environ 160 lettres entre 1886 et 1899), mais pas celles d'Allmer à Espérandieu. Celles-ci sont conservées à l'INHA, mais ont été inventoriées trop récemment pour qu'il m'ait été possible d'y avoir accès. Une partie du fonds Allmer a été déposé par Espérandieu à la Bibliothèque Doucet, au moment où il a vendu sa bibliothèque, en 1913, à Doucet.

[141] Voir les actes du colloque *Un siècle d'épigraphie classique : aspects de l'œuvre des savants français*.

[142] R. CAGNAT, « Avant-propos à la revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine », *RA*, 1888, 1, p. 134.

sans doute imité du principe de l'*Ephemeris epigraphica*[143] du *CIL*, mais original dans le monde des revues de l'époque ; la liste qu'il donne des publications dédiées à l'épigraphie dans son *Cours d'épigraphie*[144] montre qu'il n'y en a aucune qui lui ressemble. Il donne ainsi une place à la méthodologie française face à celle de l'épigraphie allemande, tant admirée. Et de même que, devenu éditeur du *CIL VIII*, il avait récupéré un peu de l'honneur perdu du corpus français[145], il se place dès lors comme le principal interlocuteur en France pour l'épigraphie africaine et *a fortiori* française[146].

2.2.1 Une collection d'estampages

Dans la recherche épigraphique, l'estampage est primordial : « *c'est une pièce à conviction qui confirme les lectures, permet d'élucider les points douteux, de réparer les erreurs ou omissions et surtout permet de dater très souvent les inscriptions en reproduisant la forme des caractères*[147]. » S'il permet de vérifier une lecture, il garde aussi la trace des inscriptions inaccessibles ou disparues.

En 1888, Mowat, conseillait de « rendre accessibles aux travailleurs[148] » les estampages conservés dans les papiers Renier[149]. L'année suivante, Cagnat propose de les regrouper avec ceux provenant d'Afrique, envoyés depuis de nombreuses années par les correspondants. Il en donne la liste, appelant les lecteurs à l'augmenter par leurs envois, et indique que « cette collection pourrait former le fond d'un cabinet[150]. »

En 1890, dans les *Conseils aux archéologues et aux voyageurs*, on apprend que « les estampages envoyés depuis quarante ans sont versés à la bibliothèque

---

[143] Le premier volume est de 1872.
[144] R. CAGNAT, « Bibliographie », *Cours d'épigraphie latine*, 3e éd.1898, p. XIX-XXVI.
[145] La position de Cagnat est fragile vis-à-vis de Berlin. A propos d'une inscription dont Espérandieu propose une correction, il écrit : « *Vous m'obligeriez en ne soufflant pas mot de ces variantes et en me les laissant signaler moi-même à Schmidt ; car cette inscription a été précisément l'objet d'une discussion : il voulait corriger ma lecture dans le texte ; je m'y suis opposé. Si quelqu'un lui donnait solennellement raison, cela me retirerait de l'autorité près de lui pour la suite du Corpus, et il peut y avoir tel cas où j'en aurai besoin*. » Lettre de Cagnat à Espérandieu, 24 décembre 1891.
[146] Comme le montre S. REY dans son étude sur les élèves de l'Ecole française de Rome, *Ecrire l'histoire ancienne à l'Ecole française de Rome (1873-1940)*, EFR, Rome, 2012, p. 42.
[147] Lettre de Poinssot, 26 octobre 1883, archives Roure.
[148] R. MOWAT, « Rapport sur les papiers… », p. 295.
[149] *Ibidem*, p.311. Il liste les estampages reçus par Renier et en compte 1222.
[150] R. CAGNAT, « Revue des publications épigraphique », *RA* 1889, 1, p. 290.

Mazarine[151]. » Par circulaire, les correspondants du ministère et les sociétés savantes sont invités à donner leurs estampages à ce cabinet. Ce qu'ils font puisqu'une lettre de Jules de Laurière[152], à qui Espérandieu avait demandé communication de ses estampages de la Creuse et la Haute-Vienne, les a tous donnés au « musée des estampages créé par M. Cagnat[153]. » Espérandieu, lui-même, en envoie, une lettre du ministère de l'Instruction Publique, l'en remercie, et lui indique qu'on les met dans la collection réunie par M. Cagnat à la Bibliothèque nationale[154]. Ce qui tendrait à indiquer que la collection a été réunie à la bibliothèque des société savantes[155].

3 Apprendre la méthode, chercher une légitimité

3.1 Développer le réseau

A Saint-Maixent, après avoir échoué à l'Ecole de guerre, Espérandieu se tourne vers ce qui deviendra sa deuxième carrière. Son poste de professeur lui laisse quelques loisirs : « *jamais je n'avais eu moins d'occupations militaires depuis que je suis officier. C'est à peine si les exigences du service me prennent 4h tous les huit jours*[156]. » Il peut ainsi reprendre contact avec ses correspondants de Tunisie, et développe très rapidement un réseau épistolaire : le diagramme du volume de la correspondance (vol. 2, fig. 2, p. 7) montre qu'après une absence de courrier en 1886 (qui peut s'expliquer par son affectation éloignée dans les Pyrénées, et la préparation de l'Ecole de guerre, soit encore par une perte de courrier), les échanges augmentent fortement. On notera qu'un autre creux épistolaire correspond à ses affectations en Corse et à Marseille, période pendant laquelle il a été plusieurs fois malade, et où ses obligations militaires lui laissaient peu de loisirs, avant de retourner en 1896 à Saint-Maixent.

---

[151] R. CAGNAT, S. REINACH, H. SALADIN, *Recherches des antiquités dans le nord de l'Afrique*, p. 3.
[152] Jules de Laurière (1825-1894), membre de la Société des Antiquaires de France, secrétaire général de la Société française d'archéologique, du Bulletin monumental, membre de la Société historique et archéologique de la Charente.
[153] Lettre de J. de Laurière (1825-1894, membre de la Société historique et archéologique de la Charente, secrétaire général de la Société française d'archéologie et du *Bulletin monumental*), 23 janvier 1890, fonds Espérandieu INHA, ms 617.
[154] Lettre du ministère de l'Instruction publique, 23 mars 1892, archives Roure.
[155] Sur cette bibliothèque, A. DERMHY, « La bibliothèque des sociétés savantes (1838-1936) "Monument important de l'érudition française" ou utopie bibliothéconomique ? », *Revue de la bibliothèque nationale*, 2, 2012, n° 41, p. 61-69.
[156] Lettre d'Espérandieu à Delattre, 8 février 1887, fonds Delattre A.G.M. Afr.

Le développement de son activité scientifique est lié à ses rencontres : les villes autour de Saint-Maixent, dans cette région du Poitou-Saintonge, possèdent des sociétés savantes actives. Parmi les membres des sociétés qu'il a pu côtoyer, Espérandieu, dès 1886, fait la connaissance de l'archiviste Joseph Berthelé[157], fondateur de la *Revue poitevine et saintongeaise* à Niort ; c'est lui qui l'encourage, d'après les *Souvenirs*[158], à publier dans la *Revue poitevine*, en plusieurs articles, les inscriptions du Poitou et de la Saintonge[159] ; premier corpus conséquent d'épigraphie locale, qui sera suivi de plusieurs autres.

A Saintes, il entre en 1888 à la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis où il est en lien avec Louis Audiat[160]. Pour lui, Espérandieu dessine les planches du catalogue du musée de Saintes[161], mais n'hésite pas à discuter des partis pris d'Audiat : dans un article de la *Revue poitevine*[162], Espérandieu décrit le nouveau musée que Louis Audiat installe en lui reprochant de peindre en rouge les inscriptions antiques. La réponse d'Audiat est représentative, et de sa personnalité, et d'un type d'aménagement muséal prédominent à l'époque : « Le conservateur du musée de Saintes a, comme presque tous ses confrères, peint en rouge le creux des lettres romaines. Le pouvait-il ? A l'unanimité de quelques savants, non. A l'unanimité de tout le monde, oui. M. Espérandieu lui pose, à tous les conservateurs de musée, ce dilemme un peu absolu : ou les pierres sont très nettes, alors la rubrification est inutile ; ou elles ne le sont pas, et vous imposez une lecture le plus souvent arbitraire. Je réponds : si les pierres sont nettes, quel inconvénient voyez-vous à cette peinture qui les rend lisibles (…) pour les visiteurs ? Si elles sont (…) martelées, on ne les barbouille pas. (…) L'expérience a été faite : avant la peinture, on passait devant les inscriptions ; depuis on

---

[157] Joseph Berthelé (1858-1926), archiviste (élève de l'Ecole des Chartes) des départements des Deux-Sèvres puis de l'Hérault, chargé de la direction des archives municipales de Montpellier, chargé d'un cours de paléographie et de diplomatique à la faculté des Lettres de Montpellier, conservateur des antiquités et objets d'art du département de l'Hérault.
[158] *Souvenirs*, vol. 2, p. 342.
[159] *Epigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge*, éd. Lacuve, Melle, 1888.
[160] Louis Audiat (1833-1903), polygraphe, historien de la Saintonge, professeur de rhétorique, bibliothécaire-archiviste de la ville de Saintes, conservateur du musée archéologique de Saintes, membre du CTHS, fondateur de la Société des arts, sciences et belles-lettres de Saintes, de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
[161] L. AUDIAT, *Musée de la ville de Saintes, catalogue, Antiquités gallo-romaines*, Saintes, 1888. La correspondance d'Audiat témoigne de cette participation d'Espérandieu. Il le remercie, d'ailleurs, dans la préface, de son « habile obligeance », p. 26.
[162] *Revue poitevine*, 1888, p. 58.

les regarde (…) on les traduit. (…) D'ailleurs, il y a au musée de Saintes, deux stèles qui ont été coloriées en vermillon par les Romains eux-mêmes. Anathème à ces barbares qui peignaient leurs lettres ! Ils étaient dignes d'être conservateurs de musée[163]. » En posant la question de la rubrification, Espérandieu se place déjà dans une autre manière de voir, qui n'est plus celle des antiquaires avec une vision du cabinet de curiosité (ou des musées du début du siècle), mais d'une autre forme de respect documentaire pour une étude et une conservation scientifique. Et Cagnat renchérit dans son compte rendu du catalogue du musée de Saintes en demandant à Audiat d'enlever le minium « et qu'il adjoigne à chaque pierre une étiquette avec [sa] description. Les non-initiés auront un guide et les initiés pourront se fier à un monument qui sera redevenu sincère[164]. »

Enfin, à Poitiers, il est reçu membre non résidant en 1887 à la Société des Antiquaires de l'Ouest, et rencontre le Père de la Croix[165] ; il suit avec intérêt ses fouilles, et envoie, étant Correspondant du Comité, au *Bulletin archéologique* des inscriptions trouvées par ce dernier[166]. En 1890, lors de la reprise des fouilles du baptistère Saint-Jean, Espérandieu publie une notice sur le monument[167], « travail de vulgarisation » comme il le dit dans la page de dédicace au Père, accompagnée de la description des couvercles des sarcophages mérovingiens conservés dans le baptistère, déjà publiés par le Père[168]. C'est, semble-t-il, un travail de commande, plus développé que celui qu'il avait donné l'année précédente à la revue *Paysages et monuments du Poitou*[169]. Sans doute à cause de cet ouvrage, attiré quelque temps par les inscriptions chrétiennes, il tient une chronique similaire à *L'Année épigraphique*, dans la *Revue de l'Art chrétien* entre 1891 et 1894[170]. Il en fait part au P. Delattre[171] – qui écrit aussi dans

---

[163] *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge de Aunis*, 1888, p. 184.
[164] R. Cagnat, *RA*, 1, 1889, p. 288. Cette habitude de peindre les lettres persiste longtemps : un membre de la Société archéologique de Lyon, H. Alibaux, demande en 1927, à propos d'un tombeau, du Ve ou VIe siècle, qu'il possède dans une de ses propriétés, des conseils pour le protéger : « *Ayant constaté que les jeunes générations étaient beaucoup plus malfaisantes que celles qui les ont précédées puisqu'elles s'attaquaient à l'inscription, j'ai fait transporter ce tombeau. (...) J'ai l'intention de faire mettre en rouge les caractères restés lisibles, comme dans les musées. (...) quel produit faut-il employer ?* ». On n'a pas la réponse d'Espérandieu, mais on peut l'imaginer.
[165] Père Camille de la Croix (1831-1911), historien et archéologue belge. Il fouille, entre autres, à Poitiers, et est le découvreur du site de Sanxay.
[166] « Inscriptions romaines retrouvées par le P. de la Croix à Poitiers », *BCTH*, 1888, p. 403-404.
[167] *Notice du baptistère Saint-Jean de Poitiers*, Poitiers, 1890.
[168] Essentiellement dans le *BCTH*, 1886, p. 256-298.
[169] « Le baptistère Saint-Jean, à Poitiers », *Paysages et Monuments du Poitou*, 1889, p. 73-79.
[170] « Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité chrétienne », *Revue de l'art chrétien*. Espérandieu correspond avec le Secrétaire de la revue Louis Cloquet (1849-1920), ingénieur belge, professeur d'architecture à l'université de Gand.
[171] Lettre d'Espérandieu à Delattre, 19 janvier 1890, fonds Delattre A.G.M. Afr, vol. 2, p. 261.

cette revue –, et Cagnat l'en félicite : « *Je suis fier d'avoir, par mon exemple, fait naître la revue des documents chrétiens que vous vous proposez de faire. J'ai déjà trouvé un imitateur pour le grec*[172] *; en voici un autre pour le chrétien, Bravo !*[173] » Mais ses occupations militaires l'obligeront à l'arrêter.

Ces contacts du Poitou l'encouragent, lui ouvrent leurs revues : faisant de rares incursions hors de l'antiquité[174], il publie des articles sur les inscriptions antiques de la région, mais surtout, c'est pour lui la période des corpus d'inscriptions : après celui du Poitou, il s'intéresse à la cité des Lemovices[175] et au musée de Périgueux[176] pour cette région ; puis, en garnison en Corse, il s'attache aux inscriptions de l'île[177]. Sans relation avec ses affectations militaires, il donne aussi les inscriptions de Lectoure[178], et celles du musée Calvet[179]. Ces publications le font participer pleinement à cette période de la fin du XIXe siècle que Y. Burnand et A. Chastagnol ont qualifiée d'époque « des "pères fondateurs", d'une fécondité qui n'a depuis jamais été égalée[180] » pour l'épigraphie latine de la Gaule. Ils citent ainsi pour les travaux les plus considérables, ceux d'Allmer sur les inscriptions de Vienne et de Lyon, ainsi que sa Revue épigraphique, de Germer-Durand sur Nîmes, de Jullian sur Bordeaux et ceux d'Espérandieu.

Comme en Tunisie, il envoie ses publications pour se faire connaître, et avoir des comptes rendus dans les revues. A Ed. Le Blant, le spécialiste des inscriptions chrétiennes, il offre ses inscriptions du Poitou, la première notice sur le baptistère Saint-Jean, puis sa revue des publications d'épigraphie chrétienne. Le Blant le remercie systématiquement[181], fait part de ses travaux à l'Académie, et le soutient pour qu'il reçoive la distinction d'Officier de l'Instruction publique, ainsi qu'il l'explique dans les *Souvenirs*[182].

---

[172] Inséré dans la « Chronique », le « Bulletin épigraphique », dans la nouvelle *Revue des études grecques* (qui succède à *L'annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France* en 1888), recense les inscriptions publiées ou nouvellement découvertes. La Chronique est signée de Th. Reinach. Son neveu, Adolphe rédigera le « Bulletin épigraphique » à partir de 1907.
[173] Lettre de Cagnat, 24 janvier 1890, archives Roure, vol. 2, p. 68.
[174] « Notice sur l'église Saint-Pierre de Nant (Aveyron) », *Bulletin monumental*, 1887, p. 343-357 ; « La flèche de l'église de Saint-Maixent », *Revue Poitevine*, 1888-89, p. 221-222 ; « Carreaux vernissés découverts dans les ruines de l'Abbaye des Châtelliers, près Saint-Maixent », *BCTH*, 1892, p. 1-16, 8 planches dessinées par Espérandieu.
[175] *Inscriptions de la cité des Lemovices*, Paris, Thorin, 1891.
[176] *Musée de Périgueux : inscriptions antiques*, Périgueux, 1893.
[177] *Inscriptions antiques de la Corse*, Bastia, 1893.
[178] *Inscriptions antiques de Lectoure,* Paris, 1892.
[179] *Musée Calvet : inscriptions antiques*, Avignon, Séguin, 1899.
[180] Y. BURNAND et A. CHASTAGOL, « L'œuvre des épigraphistes français dans les Gaules entre 1888 et 1988 », *in Un siècle d'épigraphie classique : aspects de l'œuvre des savants français,* p. 135-170.
[181] Lettres d'Ed. Le Blant, 11 octobre 1889, 13 mai 1892, ms. 617, fonds Espérandieu INHA.
[182] *Souvenirs*, p. 344.

Avec certains de ses correspondants, les relations vont être durables. Robert Mowat, le directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*, lui relit des épreuves, lui donne des conseils épigraphiques[183]. Lorsqu'Espérandieu sera à la direction de la *Revue du Cercle militaire* à Paris après 1901, il demandera à Mowat d'écrire pour cette revue une relation de l'expédition du Mexique, à laquelle il a participé[184].

Il entre en contact avec ceux qui deviendront ses principaux soutiens, C. Jullian, S. Reinach et R. Cagnat. Avec Jullian, les relations seront distantes assez longtemps – les formules d'appel évoluent de « Monsieur et cher collègue » à « cher confrère » puis seulement en 1902 à « cher ami » –, et difficiles, car celui-ci fera des comptes rendus virulents de certaines de ses publications, comme on le verra avec celle des cachets d'oculistes. Les relations d'Espérandieu avec S. Reinach sont bien plus faciles, même si elles restent apparemment réservées très longtemps, – de « cher Monsieur », le ton change déjà en 1891 avec « cher Capitaine », et ce ne sera qu'en 1919 qu'apparaît « cher ami ». Plus que pour ses études épigraphiques, Espérandieu trouvera auprès de C. Jullian et S. Reinach des soutiens influents lorsqu'il s'occupera du *Recueil des bas-reliefs*, et des fouilles d'Alésia.

C'est surtout Cagnat qui devient son premier soutien. Les relations avec lui sont bonnes très rapidement, – même si elles sont tout aussi formelles (« cher capitaine et ami » n'apparaissant qu'en 1899) : dès les inscriptions du Poitou, il le conseille, d'ailleurs à sa demande, « *Je suis à votre disposition pour ce que vous voudrez ; si vous voulez des conseils je vous en donnerai, autant que je le pourrai bien entendu et surtout autant que vous en aurez besoin, ce qui n'est pas prouvé encore, malgré toutes les peccadilles dont vous vous confessez.*

En voici un pour commencer. N'attendez pas pour faire paraître votre livre que tout soit imprimé dans la revue[185]*. Faites un premier fascicule avec errata et addenda contenant les inscriptions publiques. On en fera un compte rendu qui sera intéressant parce que les textes le seront aussi. Votre second volume qui contiendra des textes plus ordinaires donnera lieu à un second compte rendu qui ne sera qu'un rappel du premier.*

---

[183] Lettre de Mowat, 4 janvier 1888, vol. 2, p. 183.
[184] « Episodes de l'expédition du Mexique. Extraits des papiers du capitaine Rodolphe Mowat », *Revue du Cercle militaire*, 1905, en plusieurs articles.
[185] *L'épigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge* est parue en articles dans la *Revue Poitevine et Saintongeaise.*

Vous aurez gagné du temps bibliographique, votre nom sera prononcé deux fois au lieu d'un ; vous avez tout intérêt à agir ainsi[186]. »

Cagnat profite aussi de sa bonne volonté en l'incitant à effectuer pour lui une veille documentaire sur les publications de province. Ainsi, après l'avoir remercié de son zèle[187], de lui avoir fait part d'articles de revues étrangères qu'il n'a pas dépouillé dans l'année épigraphique, Cagnat lui écrit : « *Je vous serai reconnaissant d'appeler mon attention, en particulier, sur les publications des Société françaises locales que nous avons très difficilement entre les mains* ». Comme on l'a vu précédemment, afin d'alimenter de manière exhaustive *l'Année épigraphique*, Cagnat avait lancé, dans son avant-propos un appel à la collaboration de tous les épigraphistes. Mais, apparemment, les sociétés de province ne réagissent pas beaucoup. En 1890, dans une lettre à Espérandieu, Cagnat se plaint des sociétés de province qui n'envoient pas leurs bulletins, et qui de ce fait, l'empêchent de réaliser sa recension épigraphique : « *Jamais elles ne daignent rien m'envoyer et quand je leur écris comme j'ai fait il y a deux ans, à M. Buhot de Kersers*[188]*, elles ne me répondent pas*[189]. » Cagnat se heurte à la prolifération des publications des sociétés savantes locales et leur difficulté d'accès, ce que soulignait Berthelé lorsqu'il écrivait à Espérandieu, à propos de son corpus du Poitou : « *Le double avantage que je verrais à ce que vous brochassiez quelques exemplaires après la fin des inscriptions publiques, ce serait 1° d'avoir de suite un compte-rendu. 2° d'avoir dès lors une œuvre qui prendrait sa place dans les œuvres Epigraphiques sortant du tombeau des revues*[190]. »

Bien sûr, la conscience de ces difficultés n'est pas nouvelle, et à l'initiative du Comité des travaux historiques, la *Bibliographie générale* de R. de Lasteyrie, pour remédier à cette méconnaissance de publications, est éditée à partir de 1888[191]. Mais si cette *Bibliographie* est exhaustive, – selon les vœux de l'auteur dans son introduction –,

---

[186] Lettre de Cagnat, sans date (restitué 1888), archives Roure.
[187] Lettre de Cagnat, 24 janvier 1890, archives Roure, vol. 2, p. 68.
[188] Alphonse Louis Marie Buhot de Kersers (1835-1897), historien, archéologue et numismate, membre du CTHS, fondateur et président de la Société des antiquaires du Centre.
[189] Lettre de Cagnat, 22 février 1890, vol. 2, p. 70. Pourtant, les Sociétés sont tenues d'envoyer leurs bulletins à la Bibliothèque des Sociétés savantes, comme l'explique A. DERMHY : « La bibliothèque des sociétés savantes (1838-1936) », p. 61.
[190] Lettre de Berthelé, sans date, restitué 1888, archives Roure. J.-P. CHALINE, *Sociabilité et érudition*, p.317.
[191] A. DERMHY, « La bibliothèque des sociétés savantes (1838-1936) », p. 64.

comme elle suit un plan par département[192], en 1890, seul le premier volume est sorti. Aussi, la veille documentaire que demande Cagnat à Espérandieu est absolument nécessaire à sa recension épigraphique.

Enfin, Cagnat aimerait le voir en Algérie : « *Nous parlions avec M. Mommsen qui est à Paris, de vous hier ; et nous déplorions ensemble que vous fussiez où vous êtes au lieu d'être dans un bureau arabe ou dans quelque poste de recrutement en Algérie. (...) Le cœur ne vous dira-t-il pas quelque jour de vous algérianiser*[193]. » La réponse d'Espérandieu a été positive puisque Cagnat le recommande au Général Derrécagais, directeur du Service géographique[194], mais la requête n'aboutira pas. Espérandieu garde un temps contact avec l'épigraphie africaine, par l'intermédiaire d'un de ses élèves, le sous-lieutenant Denis qui, entre 1890 et 1892, lui envoie des inscriptions tunisiennes, et qu'Espérandieu transmet au Comité[195]. Mais ce seront ses derniers liens avec l'Afrique.

3.2 De la méthode en épigraphie et de l'édition

Espérandieu trouve auprès de ses correspondants une disponibilité et une bienveillance systématiques pour des relectures[196] et corrections d'articles, ou des conseils de lecture d'inscription[197]. C'est en particulier Allmer qui lui corrige ses manuscrits : ainsi à propos des inscriptions du Poitou, Espérandieu le remercie « *bien sincèrement du soin que vous avez mis à me signaler les inexactitudes de mon travail*. » Les premières leçons de méthode et d'édition reçues pour ses publications tunisiennes,

---

[192] R. de LASTEYRIE, *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologique publiés par les Société de la France*, vol.1, Ain-Gironde, 1888, p. VII. Les premiers volumes dépouillent les bulletins des origines à 1885 (édités entre 1888 et 1904). De plus, comme l'écrira bien plus tard Jullian à Espérandieu : « *De Lasteyrie ne s'est occupé que des Revues de Société savantes. D'où l'oubli de la Revue du Lyonnais, de l'Aquitaine, du <illisible>, de Bordeaux, de la Revue du Nord, des Annales de Bretagne, et de quantités d'autres revues départementales, sans attache avec des Sociétés. Nous ne faisons en France les choses qu'à demi ?* » (lettre sans date, restitué juillet 1918, archives Roure).

[193] Lettre de Cagnat, 14 février 1889, archives Roure, vol. 2, p. 68.

[194] Général de brigade Victor-Bernard Derrécagaix (1833-1915), affecté en 1862 aux services topographiques de l'Algérie, professeur à l'école supérieure de guerre, directeur du Service géographique de l'armée de 1888 à 1896, a écrit des ouvrages d'histoire militaire et de stratégie. Lettre de Cagnat, 5 février 1890, archives Roure.

[195] *BCTH*, 1890, p. 463-488 ; 1892, p. 154-169.

[196] Lettre d'Espérandieu à Allmer, 29 janvier 1888, archives Roure.

[197] Lettre de Cagnat, 14 février 1889, archives Roure, vol. 2, p. 67.

vont être complétées, sans concession, par plusieurs de ses correspondants à l'occasion de ses corpus, soit par lettre, soit dans les comptes rendus des revues.

Pour son premier corpus épigraphique, Espérandieu, dans les *Souvenirs*, dit qu'il imite, quant au plan et au mode de commentaire, les inscriptions de Bordeaux que Jullian vient de publier[198], s'appuyant ainsi sur la méthode d'une autorité reconnue. Il demande des conseils, en reçoit certains qui pourront se retourner contre lui pour les corpus futurs : « *Il me semble que vous faites une très bonne besogne en réunissant les inscription du Poitou. Ne vous tourmentez pas trop de la bibliographie ; c'est une mode qui passera. On tend à devenir chez nous, à cet égard, plus allemand que les Allemands eux-mêmes. Je ne vois point qu'il soit fort utile de perpétuer le nom de gens qui se sont copiés les uns les autres. Si j'avais un Corpus à publier, je supprimerais impitoyablement la mention de tous ceux qui ont reproduit les textes sans les avoir vus*[199]. »

Quant à Cagnat, s'il note dans l'Année épigraphique, « textes et commentaires très soignés des inscription de cette région[200] », il donne par lettre un commentaire plus sévère au capitaine : « *Je vous (...) reproche un peu votre plan, c'est-à-dire, la façon dont vous avez conçu le livre comme une suite d'articles successifs sans lien entre eux. C'est faire trop d'honneur à des textes épigraphiques que de les traiter de la sorte. Il y a là un changement à introduire dans nos habitudes. Je dis nos, car nous sommes tous coupables de ne pas avoir déjà rompu avec cette vieille tradition qui remonte à Borghesi*[201] *et qui ne convient plus à une science mûre. Un livre comme le vôtre, comme celui de Jullian, comme ceux d'Allmer devraient être composés de deux parties : 1° un travail sur l'histoire, la vie, etc de la cité des Santons, ou des Bituriges, ou des Lyonnais d'après les textes des auteurs et les inscriptions ; 2° en appendice les inscriptions, qui ne sont que des documents. Nous avions, jusqu'à présent, l'habitude de tout mélanger et de tout dire au hasard des inscriptions qui se succédaient*[202]. »

Déjà développée dans son Cours d'épigraphie, l'ambition méthodologique de Cagnat est ici clairement énoncée. Après Borghesi qui avait apporté les fondements de la méthode scientifique en démontrant qu'une inscription suit des règles strictes et

---

[198] C. JULLIAN, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. I, 1887, t. II, 1890, Bordeaux.
[199] Lettre de Reinach, sans date, restitué 1889, archives Roure.
[200] R. CAGNAT, *RA*, 1889, 2, p. 443.
[201] Sur le fondateur de l'épigraphie moderne, cf le colloque *Bartolomeo Borghesi, Scienza e Libertà.*
[202] Lettre de Cagnat, 24 janvier 1890, archives Roure, vol. 2, p. 69.

permanentes de présentation et d'abréviations[203], et à la suite de Mommsen qui développe la nécessité, au-delà de la restitution d'un texte, « de son étude exhaustive fondée sur la méthode des « parallèles », de l'étude des formules, nourrie par la connaissance de tous les aspects de la vie antique[204] », Cagnat, comme l'explique M. Le Glay, s'attache à perfectionner les principes acquis : « effectuer ce qu'il appelle les « études techniques » du monument épigraphique et des inscriptions, sans oublier de les replacer dans leur environnement géographique et humain, avant et afin d'en faire des documents d'histoire[205]. »

Suivant les conseils de méthode, pour le corpus de la cité des Lemovices, Espérandieu donne les inscriptions, suivant toujours le même ordre, publiques, funéraires, *instrumentum*, puis fait une synthèse historique sur la cité, soulignée par Reinach dans son compte rendu : « Il a réuni dans une dissertation, bien composée, tous les renseignements que l'on possède sur la cité des Lemovices à l'époque romaine. Assurément, si M. Espérandieu avait voulu être bref, nous lui dirions qu'il n'a pas réussi ; mais le soin et la conscience avec lesquels il s'est acquitté d'une tâche aussi ingrate sont vraiment dignes de tous éloges[206]. » De même, si les inscriptions de Lectoure, pour la plupart ne sont pas inédites, en revanche la synthèse proposée par Espérandieu sur le taurobole est originale et remarquée par Graillot dans son compte rendu[207].

De même, pour le corpus du musée de Périgueux, il est soutenu par Cagnat, toujours bienveillant : « Corpus très soigneusement fait des inscriptions qui ont été trouvées sur le territoire des Petrucorii (…) (quinze inscription fausses sont en outre signalées). Onze planches épigraphiques dessinées par M. Espérandieu lui-même terminent le volume[208]. » En revanche, son plan est critiqué par Jullian : « les remarques que nous avons soumises plus haut à M. Espérandieu s'appliquent malheureusement plus encore à ses Inscriptions du musée de Périgueux. Nous avions déjà deux recueils suffisants (…) ; depuis leur apparition, les découvertes ont été à peu près nulles à Périgueux. Aussi, le travail de M. Espérandieu n'apporte-t-il pas une contribution

---

[203] Bibliographie dans E. GRAN-AYMERICH, « Borghesi », *Dictionnaire biographique d'archéologie*, p. 97. R. de LA BLANCHERE, *Histoire de l'épigraphie romaine*, p. 49.
[204] Cl. NICOLET, « Préface », Th. MOMMSEN, *Histoire romaine*, p. XXVI.
[205] M. LE GLAY, « L'épigraphie latine », p. 626.
[206] S. REINACH, *Revue historique*, 1891, p. 336.
[207] *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1892, 12, p. 493. Espérandieu rédigera l'article « taurobolium » dans le dictionnaire Daremberg-Saglio en 1911, et trois autres articles : « stella », tintinnabulum » et « tubus ».
[208] *RA*, 1893, p. 402.

notable à l'épigraphie du pays. – Puis on ne voit pas trop ce qu'il a voulu faire. Est-ce un recueil des inscriptions de la cité ? (…) Est-ce un catalogue du musée ? Mais il intercale bon nombre d'inscriptions perdues ou étrangères à la collection. Est-ce une étude sur Périgueux romain ? Mais ce volume ne renferme que les inscriptions. Le mal vient encore et toujours de ce que M. Espérandieu a eu hâte d'en finir. Moins pressé, il eût pu donner ou une épigraphique complète et ordonnée de la cité périgourdine ou un catalogue scrupuleux du musée départemental. Il eût pu, en outre, disposer son ouvrage d'une façon plus méthodique et mieux classer sa bibliographie, refaire l'historique des monuments, voir des manuscrits qu'il eût pu trouver, demander des renseignements qu'on eût été heureux de lui fournir[209]. »

Cette critique de méthode va être augmentée par une critique de forme et de préséance à l'occasion d'une autre publication dont Jullian parle dans le compte rendu qu'on vient de citer sur Périgueux. Il s'agit du Recueil des cachets d'oculistes.

3.3 La recherche de légitimité : les cachets d'oculistes

Espérandieu, en 1893, publie plusieurs articles dans la *Revue archéologique* sur des cachets d'oculistes. Puis l'année suivante, il regroupe ses articles en une monographie *Recueil des cachets d'oculistes romains*. Si l'on se cantonne à la réception de cette monographie à travers les comptes rendus des revues, il est difficile de comprendre comment Espérandieu est devenu par la suite un épigraphiste respecté, tellement la critique est forte. Mais c'est justement à travers la correspondance que l'on peut appréhender précisément les soutiens qu'il a reçus, et la manière dont il a supporté, difficilement, la critique.

L'intérêt que porte Espérandieu à ces petits monuments n'est pas récent puisque la première mention dans sa bibliographie[210] d'un article sur ce sujet est de 1890, trois autres suivant en 1891.

Son attention sur ces objets a peut-être été éveillée à la suite de la publication d'un article de S. Reinach dans lequel il donnait une liste d'oculistes romains et invitait les

---

[209] C. JULLIAN, *Revue historique*, 1894, 1, p. 336-337.
[210] H. ROLLAND, *Bibliographie d'Emile Espérandieu, 1883-1936*, Les Belles Lettres, Paris, 1937.

savants à la compléter ; cet article étant proposé à l'occasion d'une exposition de cachets à Saint-Germain-en-Laye[211].

Jusqu'à présent, le travail d'Espérandieu portait sur des publications locales. En s'occupant de cachets d'oculistes, Espérandieu agrandit la sphère de ses études et propose un corpus global des cachets connus du monde romain. Le dernier corpus, celui de Grotefend, remonte à plus de vingt ans, et est incomplet[212], Espérandieu a la volonté d'en donner un à jour.

Le travail de regroupement du corpus fourni par Espérandieu peut être suivi dans sa correspondance. Il reçoit des informations, des moulages de particuliers, Mowat lui donne volontiers accès à ses cachets[213], ou de musées d'Europe. Un seul exemple, celui de Jules d'Arbaumont[214] qui écrit : « *Je vous envoie en même temps que ce billet, une petite boîte contenant l'empreinte en cire des quatre inscriptions de notre cachet. (...) Voici : 1) cachet trouvé en 1845, figuré et décrit dans l'Histoire de Nuits de M. Vienne, aujourd'hui au petit musée municipal de cette ville. 2) cachet possédé par M. Boudin qui l'a brisé en le laissant tomber de la fenêtre dans la rue. Décrit par M. Bigarne, de Beaunes dans son histoire des Kalètes-Eduens*[215]. »

Espérandieu demande des moulages[216] car les objets sont très petits, et la vérification des inscriptions est primordiale. Pour rappel, un cachet d'oculiste, pour reprendre les mots mêmes d'Espérandieu dans l'introduction de son corpus est « une plaquette d'un grain très fin, habituellement en serpentine, en stéatite ou en schiste ardoisier, sur les tranches desquelles sont gravées en creux, et au rebours, différentes indications se rapportant à des collyres de l'antiquité. » Ces indications mentionnent les

---

[211] S. REINACH, « Les oculistes romains mentionnés sur les cachets », *RA*, 1888, p. 257-268.
[212] C. L. GROTEFEND, *Die Stempel der Römischen Augenärzte*, Hanovre, 1867.
[213] Mowat vendra sa collection au Cabinet des Médailles. Une lettre d'Ernest Babelon (1854-1924, historien, numismate, directeur du Cabinet des médailles, membre de l'Académie des Inscriptions) en fait foi : « *Vous savez que j'ai acheté pour le Cabinet des Médailles toute la collection des cachets de M. Mowat. Si vous connaissez ailleurs d'autres cachets à vendre, je serais très heureux d'en enrichir encore le Cabinet des Médailles qui se trouve depuis avoir la plus riche série*. » Lettre de Babelon, 30 mai 1905, archives Roure, vol. 2, p. 39.
[214] Jules d'Arbaumont (1831-1916), érudit dijonnais, membre de la Société botanique de France et de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
[215] Lettre de Jules d'Arbaumont, 29 mai 1893, archives Roure, vol. 2, p. 30. Ch. BIGARNE, *Étude sur l'origine, la religion et les monuments des Kalètes-Edves*, Beaune, 1868.
[216] Les moulages sont conservés à l'INHA, collection J. Doucet, ms 653. Le catalogue des manuscrits indique que ces moulages ont appartenu successivement à Jules Sichel, Robert Mowat et Emile Espérandieu et ont servi à la publication d'Espérandieu dans *: Corpus Inscriptionum Latinarum*, XIII, 3. Cependant, ils ont d'abord servi à la publication de 1894.

noms de l'oculiste, inventeur ou vendeur d'un collyre – parfois deux ou trois noms, témoignant d'une succession ; le nom et l'usage du collyre – parfois son mode d'emploi. Le cachet est ensuite imprimé sur le collyre lui-même, une pâte dure qu'il fallait délayer ou broyer avant utilisation.

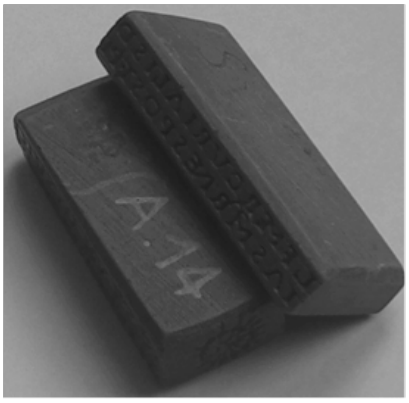

Cachets trouvés à Mandeure en 1923, collection Espérandieu, Palais du Roure, *RA,* 1927, 2, p. 161.

3.3.1 La réception du Recueil

La réception en 1894 du recueil des cachets d'oculistes[217] est particulièrement mitigée. Les critiques dans les revues dépassent les critiques de fond : on retrouve des critiques personnelles à peine masquées par la rhétorique. Une comparaison des discours de trois comptes rendus révèle certains phénomènes de concurrence visibles et sous-tendus : le compte rendu de Camille Jullian dans la *Revue historique* de 1894[218], celui de La Blanchère[219] dans la *Revue critique* de 1895[220] et celui de l'Abbé Thédenat[221] dans le *Bulletin critique* de 1895[222].

La première critique porte sur la remise en cause du principe même de ce corpus pour des raisons différentes. C. Jullian critique la parution des cachets d'oculistes : trop rapide, pas assez rigoureux, pas nécessaire « Y a-t-il véritablement avantage pour la science à publier avec une telle hâte les recueils d'inscriptions déjà connues et déjà

[217] *Recueil des cachets d'oculistes romains*, Paris, 1893.
[218] C. JULLIAN, *Revue historique,* janv.-av. 1894, p. 332.
[219] René du Coudray de La Blanchère (1853-1896) membre de l'École française de Rome, fondateur et premier directeur du services des antiquités de la Tunisie. Voir M. BACHA, « La création des institutions patrimoniales de Tunisie : œuvre des savants de l'Académie des inscriptions », p. 123-134.
[220] R. de LA BLANCHERE, *Revue critique d'histoire et de littérature*, mars 1895, p. 169-170.
[221] Henri Thédenat (1844-1916), prêtre oratorien, historien de l'antiquité, membre des Antiquaires de France, du CTHS, de l'Académie des Inscriptions en 1898.
[222] H. THEDENAT, *Bulletin critique*, janv. 1896, p. 2-10.

réunies ? Nos maîtres nous ont appris que l'épigraphie profite plus de la patience que de la vitesse. » La Blanchère met l'accent sur le nœud de la controverse : « Voici un livre dont il n'y a pas vraiment lieu de faire la critique, si comme on nous le promet, il va enfin être remplacé tout à l'heure par le Corpus définitif que MM. de Villefosse et Thédenat achèvent. »

La deuxième critique pose le problème du travail de méthode : Espérandieu ne vérifie pas assez ses relectures, ni sa bibliographie. C. Jullian : « Peut-être, en attendant quelques mois encore, aurait-il pu, dans l'intérêt de son recueil, revoir quelques lectures, préciser quelques renseignements, vérifier quelques indications bibliographiques », et La Blanchère : « [il] ne s'est pas montré tout à fait soigneux pour faire un livre sans reproche. » La plus virulente est celle de l'Abbé Thédenat, à propos de la nécessité de donner des renseignements précis sur l'histoire de chaque cachet et d'établir une bibliographie raisonnée : « Je suis forcé de constater que toute cette partie du travail de M. Espérandieu est d'une insuffisance déplorable. (…) Si M. Espérandieu ne nous a donné aucun renseignement sur les circonstances où ont été découverts les cachets, c'est parce que, pour donner ces renseignements, il aurait dû lire les auteurs qu'il cite. » La déficience méthodologique permet de conclure qu'il n'est pas professionnel ; ce travail porte la marque d'un amateur donc, entraînant de fait les autres critiques.

Si les critiques sont aussi fortes c'est parce qu'Espérandieu s'est attaqué à un projet en cours. Comme l'écrit La Blanchère, effectivement, l'abbé Thédenat et Héron de Villefosse avaient publié en 1882 une monographie sur les cachets, annonçant un second volume, cependant toujours pas publié en 1894.

L'absence de réseau et certains manques bibliographiques pourraient excuser *a posteriori* une monographie hâtivement publiée par un amateur prolixe. Mais le réseau d'Espérandieu est déjà très développé depuis dix ans et il avait reçu une lettre de Thédenat en 1892 « *Je suis bien embarrassé pour vous donner le renseignement que vous me demandez sur les cachets d'oculistes ; vous savez que depuis longtemps, M. Héron de Villefosse et moi nous occupons de cette question. Nous venons justement de terminer notre second volume et de faire le troisième qui est le recueil complet que nous avons depuis longtemps promis et commencé. Cela va très prochainement paraître*

ensemble. Le nombre que vous avez vu indiqué dans les Antiquaires du Centre[223] *est bien exact et ne contient que des cachets*. [224] »

Or, dans son *Journal*, Espérandieu note à la date du 23 décembre 1892 : « *j'ai reçu ce matin une lettre de M. l'Abbé Thédenat, m'informant qu'il allait faire paraître, en collaboration avec M. de Villefosse, un recueil de cachets d'oculistes romains, annoncé depuis déjà 10 ans. Sera-ce en pure perte que je me serai* (sic) *donné beaucoup de mal ?*»

Espérandieu ne tient pas compte de cette lettre et en 1893 publie dans la *Revue archéologique* son corpus de cachets en plusieurs articles. Depuis 1891, ce projet de publication apparaît dans les lettres qu'il échange avec Reinach[225]. Ce dernier ne met d'ailleurs aucun obstacle à cette publication : « *Votre travail est très bon ; il manque seulement l'indication de la matière et de la couleur des pierres (qu'on ne peut toujours donner) et, à mon avis, une bibliogr. sommaire après chaque cachet ; je n'aime pas le système que vous avez adopté à cet égard*[226]. »

La critique de l'abbé Thédenat paraît en 1895 dans le *Bulletin critique*, et Espérandieu y répond dans une lettre au secrétaire du *Bulletin*, lettre publiée un mois après le compte rendu[227]. Dans celle-ci, il réfute ou tente de réfuter point par point les critiques de l'abbé, ce qui est un droit de réponse habituel –les revues ont une rubrique dédiée à la correspondance. Ce qui est inhabituel ici, c'est que chaque point de la lettre d'Espérandieu a un renvoi de note en bas de page rédigée par Thédenat qui répond ainsi directement à la lettre, rendant une possible future réponse caduque.

Thédenat, dans ce compte rendu, fait une critique en règle –les mots et le ton employés sont virulents – de l'ouvrage et de l'auteur, la première rejaillissant sur le second. Son dépit est compréhensible : un livre est annoncé, un autre le publie ; pour lui, c'est de la concurrence sauvage. Si le risque de se voir prendre un sujet a toujours existé, il devrait être réduit dans le cadre des réseaux, or Espérandieu est allé au-delà d'une règle tacite voulant qu'un travail annoncé soit réservé. Il prend une position nouvelle et risquée : la revendication d'une concurrence libre. Et ce, en posant ouvertement la question dans son introduction : pour combien de temps un travail est-il

---

[223] H. THEDENAT, « Notice sur un cachet d'oculiste romain trouvé à Bourges en 1891 par Charles de Laugardière », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, vol.18, 1892, p. 359-384.
[224] Lettre de Thédenat, 22 décembre 1892, archives Roure.
[225] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 12 juillet 1892, fonds Reinach, MAN.
[226] Lettre de S. Reinach, 26 novembre 1892, archives Roure.
[227] *Bulletin critique*, février 1896, p. 71-80.

réservé ? « En 1882, (…) MM. Héron de Villefosse et Thédenat ont laissé entendre qu'un travail d'ensemble était préparé par plusieurs savants. Depuis cette époque, dix années se sont écoulées sans qu'un recueil nouveau soit venu remplacer les Corpus trop vieillis de Grotefend et de Sichel. La nouvelle période décennale qui commence se terminera-t-elle (…) sans que nous possédions un instrument de travail (…) ? Je voudrais pouvoir affirmer le contraire ; mais comme je ne puis rien préjuger de ce qui se fera, (…) je fais paraître un court résumé de ce que les découvertes de cachets nous ont appris. [228]». Si le sous-entendu peut sembler quelque peu déloyal, il n'est en fait plus dans le même univers mental. Il revendique la possibilité de travailler sur des sujets de son choix, sans avoir à rendre compte. Il s'en était ouvert à Héron de Villefosse qui lui avait répondu : « *Votre lettre ne me cause pas le moindre embarras et je suis tout disposé à vous répondre. D'ailleurs, je n'ai jamais attaché aucune importance aux questions de priorité. J'ai la conviction qu'un sujet intéressant peut être traité par deux personnes différentes. Le chiffre des cachets auquel vous paraissez tenir, m'est indifférent. Vous en avez 202 ; j'en ai 209. Comme vous le supposez j'ai compris le vase de St Rémy et les empreintes de Reims dans ma liste. Ils représentent des cachets qui ont existé. Je ne saisis pas bien ce que vous appelez des cachets qui n'ont été que signalés. Du moment qu'ils sont signalés, ils ont existé. C'est du reste ce qui arrive à tous ceux que nous connaissons*[229]. »

Dans le compte rendu de Thédenat et la réponse d'Espérandieu, le plus révélateur des tensions est la manière dont il se situe par rapport à Espérandieu et comment celui-ci se place à son tour. En effet, il traite hiérarchiquement Espérandieu comme un amateur érudit maîtrisant mal le savoir et la méthodologie scientifiques et qui ne devrait donc pas se permettre de traiter des sujets difficiles, et surtout des sujets déjà traités par des personnes autrement plus compétentes[230]. « M. Espérandieu n'a pas l'habitude de lire les auteurs qu'il cite, sa bibliographie est nécessairement innocente de toute critique » et à la fin de son compte rendu « il a préféré ramasser, à peu de frais, ce qui traîne ça et là dans les commentaires de ses prédécesseurs, et l'entasser sans méthode et sans références, en quelques pages. »

---

[228] *Recueil des cachets*, p. 10.
[229] Lettre de Héron de Villefosse, 8 septembre 1894, archives Roure.
[230] Sur la place de l'autorité au cœur des controverses, J.-L. FABIANI, « Disputes, polémiques et controverses dans les mondes intellectuels. Vers une sociologie historique des formes de débat agonistique », *Mil neuf cent*, 1, 2007, p. 53.

Nous retrouvons la problématique de la légitimité du statut. Espérandieu refuse d'être considéré dans un rapport hiérarchique exprimé dans les critiques dénigrantes, et dans sa réponse il tente, avec maladresse, de s'adresser à Thédenat d'égal à égal en le renvoyant à ses contradictions. De plus, si Espérandieu répond à l'abbé, c'est parce que la crédibilité de son travail depuis le début est remise en cause dans les dernières lignes du compte rendu : « En somme M. Espérandieu a fait ce livre comme ceux qu'il a déjà publiés et dont je m'étais abstenu de parler pour n'en pas médire. Ni soin ni conscience dans les recherches ; le souci de bien faire sacrifié à la fièvre d'aboutir vite et à tout prix. Il était nécessaire que cela fût dit une bonne fois à un auteur qui pourrait, s'il le voulait, faire des ouvrages meilleurs, plus utiles et plus estimés. » Or, sans crédibilité, la légitimité du statut n'est plus assurée. Cependant, ce que ne voit pas Espérandieu c'est qu'en traitant d'égal à égal avec Thédenat, en refusant la prééminence à un savant reconnu, déjà membre correspondant de l'Académie des Inscriptions, il remet lui-même en cause la légitimité de celui-ci.

Espérandieu oublie aussi que le Bulletin critique dans lequel est publiée la critique de Thédenat et l'année suivante sa réponse avec les annotations de l'abbé, est une revue dirigée par des Oratoriens dont H. Thédenat lui-même. Comment avoir gain de cause dans la revue dirigée par son critique ?

3.3.2 La médiation du réseau

La force des réseaux équilibre cependant une bataille qui semblerait autrement perdue, et l'on trouve dans la correspondance d'Espérandieu des lettres de Reinach, Héron de Villefosse et Cagnat, qui jouent un rôle de médiateurs et temporisateurs désamorçant le conflit.

S. Reinach, qui a accueilli volontairement dans la *Revue archéologique* les articles d'Espérandieu sur les cachets d'oculistes, prend son parti en rédigeant dans la Revue archéologique une critique non seulement positive, ce qui semble normal, car sinon il déjugerait ce qu'il a lui-même promu, mais aussi en montrant qu'il est facile d'attaquer un érudit sans titre plutôt qu'un universitaire connu : « Une erreur du Recueil de M. Espérandieu a déjà été noté par la *Revue critique*, mais d'une manière peu équitable pour l'auteur. (…) M. Espérandieu en citant le Korrespondenzblatt, renvoie à l'Année

épigraphique de M. Cagnat. Or, c'est là que l'erreur a été commise avec renvoi au Korrenpondenzblatt de 1890 (au lieu de 1891), autre erreur que M. Espérandieu a reproduite. M. Cagnat possède des titres assez éclatants à l'estime des érudits pour pouvoir revendiquer gaiement la responsabilité d'une inadvertance, comme les plus savants sont exposés à en commettre. Il n'est pas juste de la rejeter sur M. Espérandieu[231]. » Et Cagnat lui écrit : « *j'ai reçu hier votre Errata, mon cher Capitaine. Je suis désolé de ce qui vous arrive depuis quinze jours et j'ai surtout le remords d'être la cause involontaire de vos ennuis. Avec un peu de bienveillance on n'eut point soulevé la question qui vous tourmente et on aurait cherché ce qui, dans votre travail, peut être bon et utile ; mais celui qui a rendu compte de votre livre n'a jamais su et ne saura jamais être qu'un malveillant et un impertinent*[232]. »

Espérandieu réagit extrêmement mal aux deux comptes rendus ; en bon militaire, il ne veut pas se laisser faire et à propos de Jullian, il dit à S. Reinach, après avoir reçu une lettre d'explication de Jullian[233] : *« Merci surtout d'avoir bien voulu prendre ma défense ; cela, croyez-le bien, je ne l'oublierai jamais. (...) Il a laissé entendre que j'avais pris chez lui ma copie du cachet de Bordeaux ; je lui ai prouvé le contraire en lui envoyant les empreintes que j'en possédais. Se rendra-t-il à l'évidence. Oui, s'il ne tient pas à me dénigrer quand même ; non dans le cas contraire, mais alors qu'il ne m'ennuie plus, car je ne suis pas d'humeur à me laisser faire. Que M. Jullian se le tienne pour dit ! Je n'ai pas à flatter, comme lui, ceux qui, le cas échéant, peuvent disposer d'une place de professeur au Collège de France*[234]. »

Reinach tente d'apaiser le capitaine et le prévient de s'attendre à d'autres critiques : « *Il est évident que votre activité singulière vous met à dos les paresseux et ceux qui veulent se faire bien voir des paresseux. Je sais, pour ma partie que vous n'êtes pas un démarqueur* (sic) *et que vous écrivez des lettres avec autant de facilités que d'autres mettent à boire des apéritifs. Si j'ai l'occasion d'imprimer qq. part mon sentiment au sujet de vos cachets d'oculistes, vous pourrez être sûr que je rappellerai vos efforts pour vous en* (sic) *procurer mes collections. (...) Quant à Vill. et Théd., ils*

---

[231] S. REINACH, « Notes archéologiques », *RA*, 1895, p. 263.
[232] Lettre de Cagnat, sans date, restitué 1895, archives Roure.
[233] Lettre de Jullian, 15 mars 1894, archives Roure, vol. 2, p. 159.
[234] Lettre d'Espérandieu à Reinach, 17 mars 1894, fonds Reinach, MAN. Rappelons qu'après son échec en 1887 au Collège de France, ensuite à l'ENS et à la Sorbonne, Jullian restera en poste à Bordeaux jusqu'en 1905, où il intègre la chaire nouvelle des Antiquités nationales au Collège de France, voir O. MOTTE, *Camille Jullian, les années de formation*, p. 437-452.

n'ont pas le droit de vous en vouloir et je ne savais pas que l'un d'eux vous eût écrit ce que vous m'écrivez (?). Votre corpus facilitera leur travail – s'ils ont jamais songé – sérieusement à le continuer – et ne leur coupe pas l'herbe sous le pied, puisqu'ils conçoivent leurs commentaires tout autrement. Peut-être Vill. m'en veut-il d'avoir accepté votre Recueil pour la Revue archéologique, mais il a eu le bon goût de n'en rien faire paraître et cela m'est du reste tout à fait égal. Surtout ne vous découragez pas à cause d'une attaque inconsidérée. Nous en avons tous subi, et de raides. Mon premier travail, un travail colossal et abrutissant, mon Manuel de Philologie, a été éreinté dans la Revue critique[235] *par Graux. Toutes les fois que je publie mon livre, il en est question en Amérique, en Angleterre et en Allemagne, mais mes excellents confrères d'ici n'en disent rien, de crainte de m'être utile. Il y a longtemps que je ne me fâche plus de ces mesquineries. Vous ferez de même.*[236] »

Héron de Villefosse qui aurait pu être mécontent et soutenir l'abbé Thédenat, se tient hors de la controverse et tente de rester bienveillant, tout en donnant une leçon d'humilité scientifique, utilisant le même argument d'expérience personnelle : «*Je tiens à vous dire que depuis plus de 40 ans, je suis ami à Henri Thédenat*[237] *par les liens de la plus tendre amitié. Vous comprendrez donc facilement que la façon dont vous me parlez de mon vieil ami m'ait fait beaucoup de peine.*

Votre irritation est sans doute excusable mais vous deviez la garder pour vous. Si je me permets de vous donner ce conseil, c'est parce que j'ai agi de cette manière dans une circonstance exactement semblable. Après avoir été très vivement houspillé dans la Revue critique à propos de ma Notice des monuments de la Palestine[238] *je n'ai rien répondu et je n'ai pas eu à m'en repentir. Mon Aristarque en a été très vexé et ma notice a eu 4 éditions*[239]*.* »

Jusqu'à cette publication, Espérandieu n'avait rencontré que des critiques bienveillantes, accompagnées d'un début de reconnaissance officielle par les récompenses qu'il avait reçues : officier d'Académie en 1884 et de l'Instruction

[235] M. Bréal et une note de Ch. Graux, *Revue critique*, janv.-juin 1880, p. 409-414.
[236] Lettre de S. Reinach, sans date, restitué 1894, archives Roure.
[237] Ils sont camarades de collège, ainsi que le signale PH. VIREY, dans sa biographie « R. P. Thédenat, de l'Oratoire, membre de l'Institut, membre d'honneur de l'Académie de Macon », *Annales de l'Académie de Mâcon* 1917, p. 37.
[238] Ch. CLERMONT-GANNEAU, « Compte rendu bibliographique » *Revue critique*, juill.-déc. 1879, p. 73-77.
[239] Lettre de Héron de Villefosse, 10 février 1896, vol. 2, p. 147.

publique en 1890[240], il obtient une médaille, au congrès de la Société française d'archéologie en 1885[241], le prix Gaussail à Toulouse en 1888 et en 1893[242]. Ces distinctions lui ont donné sans doute le sentiment de pouvoir prendre de lui-même une place inédite, indépendante en publiant un corpus attendu. A travers ce corpus, c'est bien la place qu'il s'est octroyée, ou qu'il a cru pouvoir s'octroyer, qui lui est reprochée, et il découvre que pour avoir une légitimité dépassant celle de l'érudit de province le chemin est encore long, il doit attendre. Le réseau d'Espérandieu a atténué le conflit certes – d'autant plus qu'un conflit à l'intérieur d'un autre réseau, celui de l'Académie des Inscriptions n'apporterait rien par sa médiatisation toujours potentielle à la crédibilité savante. Ici, le conflit est resté confidentiel et ne déborde pas des revues savantes.

En 1894, la critique de Jullian avait porté un premier coup d'estime à Espérandieu. Cependant, ils s'étaient écrit pour s'expliquer[243], puis ils se sont rencontrés puisqu'Espérandieu écrit à Allmer : « *Camille Jullian a dû partir hier pour Bordeaux, nous sommes devenus les meilleurs amis du monde ; tant mieux car sa sortie contre mon Recueil des cachets et mes autres livres m'avait causé un véritable chagrin*[244]. »

Mais la deuxième critique, de l'abbé Thédenat, l'année suivante porte un choc si violent à Espérandieu qu'il écrit à Allmer : « *J'ai pris aussi une résolution définitive : celle de ne plus jamais écrire une seule ligne ni d'épigraphie, ni d'archéologie, ni d'autre chose. Et pour ne pas céder à la tentation, trop forte de revenir sur cette résolution, j'ai demandé d'être envoyé au Tonkin. Je suis bien certain de ne pas y trouver d'inscriptions romaines !*[245] » Cependant, il surmonte son désarroi, certainement avec l'aide d'Allmer, car quelques mois après, il lui annonce avoir reçu une proposition

---

[240] *Souvenirs*, vol. 2, p. 344.
[241] Pour ses travaux sur la Tunisie, 52e Congrès archéologique de France, 1885, Montbrison, 1886, p. 61.
[242] Pour les inscriptions du Poitou, *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions, belles-lettres de Toulouse*, 1888, p. 546 ; conjointement pour les corpus de Périgueux, de Corse et les cachets d'oculistes, *ibidem*, p. 720.
[243] Lettre de Jullian, 15 mars, restitué 1894, archives Roure, vol. 2, p. 160 : « *Nous avons reçu tous dans notre vie de ces découragements. On revient de plus loin et ma voix sera d'ailleurs peut-être isolée. Je vous donne ma parole d'honneur que je serais marri de vous avoir découragé. Si vous avez l'occasion de lire vos autres critiques, vous verrez que je regarde comme mon devoir d'encourager et d'aider. Je ne vous connais que par vos travaux. Je les cite aussi souvent que je peux. Nous n'avons pas d'ennemi commun, nous avons un ami et un maître commun, M. Allmer* ».
[244] Lettre d'Espérandieu à Allmer, 9 septembre 1894, archives Roure.
[245] Lettre d'Espérandieu à Allmer, 12 février 1896, archives Roure.

qu'il a acceptée, de participer à des publications italiennes. Ettore de Ruggiero lui demande pour le *Dizionario epigrafico di antichita romane* l'article « collyrium[246] », et pour la *Sylloge epigraphica orbis romani*, les inscriptions de la Narbonnaise[247]. Malgré ces publications étrangères qui lui offrent une nouvelle reconnaissance[248], un autre événement épigraphique montre qu'il n'a pas encore repris complètement confiance en lui.

En 1897, est découvert en fragments le calendrier de Coligny[249]. Plusieurs épigraphistes travaillent à sa reconstitution après que Dissard[250], le conservateur du musée de Lyon qui a acheté le calendrier, a proposé la première restitution[251]. Un jeune élève de rhétorique de 17 ans, Seymour de Ricci[252], qui était entré en contact avec Espérandieu quelques mois avant pour lui demander des renseignements sur des milliaires, fait un premier article de synthèse dans la Revue celtique[253]. Espérandieu travaille *de visu* et par correspondance avec Dissard, qu'il connaît déjà par l'intermédiaire d'Allmer, et partage ses réflexions avec Seymour de Ricci sur la reconstitution du calendrier. Lorsque Héron de Villefosse annonce une nouvelle restitution du calendrier par Dissard[254], sans parler de la part prise par Espérandieu à ce travail, celui-ci ressent une injustice certaine. Il en fait part à Héron de Villefosse, qui trouve un compromis[255]. Et après s'être entendu avec Dissard, Espérandieu publie une nouvelle version du calendrier avec les modifications de chacun indiquées en tirage à

---

[246] Ainsi que l'article « *flamini* » en 1896.
[247] Sylloge, t.III, *Inscriptiones Galliae Narbonnensis*, 1899.
[248] Ainsi, F. Cumont (1868-1947, historien philologue, professeur à l'université de Gand, conservateur du musée du Cinquantenaire, membre de l'Academie royale des arts de Belgique, membre associé de l'Académie des Inscriptions), lui écrit : « j'ai vu avec plaisir que vous publiez dans la Sylloge epigraphica de Ruggiero, à laquelle je suis abonné, les inscriptions de la Gaule. Vous faites là un travail fort utile. » (9 août 1897, archives Roure).
[249] P-M. DUVAL, G. PINAULT, *Recueil des inscriptions gauloises, vol. III Les calendriers,* XLVe suppl. Gallia, CNRS, Paris, 1986.
[250] Paul Dissard (1852-1926), historien d'art, conservateur du musée de Lyon à la suite d'Allmer.
[251] *CRAI,* 1897, p. 730.
[252] Seymour de Ricci (1881-1942), élève à l'Ecole pratique, d'abord épigraphiste et numismate, puis bibliographe et historien du livre, cf notice de N. RAMSAY, *Dictionnaire critique des historiens de l'art*, INHA, en ligne.
[253] « Le calendrier gaulois de Coligny », *Revue celtique* n° 19, 1898, p. 213-223. Dans une lettre (non datée) que Seymour de Ricci écrit à Espérandieu, il annonce son 2e article (« Le calendrier celtique de Coligny », 21, 1900, p. 10-27) en insistant déjà sur le sens de priorité : « *je pourrai presque dire mon calendrier car si je n'ai pas été le premier à le publier j'ai du moins été le premier à l'étudier* », et en se mettant au même niveau scientifique que F.-P. Thiers (conservateur de Narbonne) et Nicholson (celtologue, bibliothécaire à Oxford), vol. 2, p. 220.
[254] *CRAI* 1898, p. 718.
[255] Lettres de Héron de Villefosse, 6 novembre 1898, archives Roure, vol. 2, p. 149, et 16 décembre 1898, vol. 2, p. 150.

part de la Revue épigraphique[256]. La contestation d'Espérandieu, auprès de Héron de Villefosse, porte sur la priorité et la part de travail respectives ; il ne conteste pas la légitimité de Dissard, mais sa perte personnelle de légitimité. Et ce, en se souvenant très certainement qu'il lui était arrivé semblable épreuve dans le cadre militaire : le travail qu'il avait effectué sur le maréchal Davout avait été publié par le petit neveu du maréchal, lui-même général, à sa place[257]. Si l'épiphénomène du calendrier est révélateur d'un sentiment de légitimité faible, ce n'est qu'en prenant la succession d'Allmer à la tête de la *Revue épigraphique du Midi de la France*, qu'il assoit sa légitimité à ses yeux et à ceux de la communauté scientifique.

4 La légitimité enfin acquise

4.1 A. Allmer, un épigraphiste indépendant

Parmi les notices rendant hommage à Auguste Allmer, celle qu'Espérandieu lui consacre est la plus complète[258] : il retrace sa vie, met l'accent sur son œuvre scientifique et donne sa bibliographie.

Rappelons qu'Allmer a fait toute sa carrière comme percepteur à Vienne et à Lyon. Lors de ses promenades avec des amis, érudits locaux, il découvre l'épigraphie, et pour eux, dessine les inscriptions ; puis se piquant au jeu, devient à son tour épigraphiste, apprenant seul, avec ténacité, à déchiffrer les inscriptions. Il publie plusieurs articles d'épigraphie et est remarqué par Ed. Le Blant et L. Renier. En 1856, il est nommé correspondant du Ministère de l'Instruction publique ; en 1861, correspondant des Antiquaires de France, puis officier d'académie à la même époque. Il prend sa retraite en 1869 et consacre alors tout son temps à cette science.

La première publication d'envergure à laquelle il participe est celle des *Inscriptions antiques et du moyen-âge de Vienne en Dauphiné* avec A. de Terrebasse[259],

---

[256] *Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 90, 1898, p. 541-545 : notice d'Allmer et d'Espérandieu résumant les points de vue des auteurs des articles sur le calendrier.
[257] Il raconte cette incroyable appropriation de son travail dans les *Souvenirs*, vol. 2, p. 349-350.
[258] « Notice sur la vie et les travaux d'Auguste Allmer », *Revue épigraphique* n° 96, 1900, p. 65-79.
[259] Alfred de Terrebasse (1801-1871), avocat, historien du Dauphiné, membre de l'Académie delphinale, un des fondateurs de la Société de l'histoire de France, membre de la Société française d'archéologie, correspondant du CTHS.

pour les inscriptions médiévales, Delorme[260] pour les inscriptions antiques, et lui-même étant chargé des lithographies. La mort de Delorme entraîne Allmer à reprendre son travail sur les inscriptions antiques. Il s'occupe d'abord des inscriptions du musée, puis étend ses recherches à l'ancienne colonie romaine. L'ouvrage reçoit la 1ère médaille de vermeil au concours des Antiquités nationales, de l'Institut en 1874. Nommé correspondant de l'Institut en 1876, il devient conservateur en 1878 des collections épigraphiques de la ville de Lyon, mais démissionne rapidement pour reprendre son indépendance et garde le titre de conservateur honoraire. Il parcourt alors tout le Midi pour relever des milliers d'inscriptions, rencontre les érudits, les sociétés savantes, et met ainsi en place un réseau d'épigraphistes. Il crée seul en 1878, de sa propre initiative, la *Revue épigraphique du Midi de la France*, comptant sur son réseau de collaborateurs dans tout le midi pour l'informer des inscriptions découvertes, et donc dans le même temps, avoir des abonnés. Tout en développant sa revue, et étant en contact avec Mommsen et Hirschfeld pour le *CIL*, il continue à étudier les antiquités lyonnaises. Avec Dissard qui est chargé des objets, et lui-même des inscriptions, en 1886, il publie les antiquités des fouilles du quartier du Trion[261]. La même année, la mairie décide d'éditer un nouveau catalogue du musée des antiques de Lyon : confié à Allmer et Dissard, il est publié de 1889 à 1893, en cinq volumes[262], et reçoit en 1894 le prix Gobert.

En plus de la notice d'Espérandieu, dans d'autres revues, sont parues des notices rendant hommage à l'épigraphiste de Lyon, « maître incontesté de l'épigraphie antique de la Gaule[263]», donnant le portrait d'un homme modeste, voire effacé, d'une probité stricte, se désintéressant des honneurs et se consacrant tout entier à la science[264].

A priori, les notices sont des exercices rhétoriques visant à faire l'apologie du défunt. On pourrait penser qu'elles se copient l'une l'autre, quand il y en a plusieurs, et ne constituent qu'une narration convenue et nécessaire pour créer un consensus mémoriel au sein de la communauté à laquelle appartenait la personne. Dans ce processus, la narration modifie la biographie, en particulier en gommant les aspérités, pour entrer dans le sens de la mémoire. Cependant, les notices nécrologiques, selon leur lieu de

---

[260] Thomas-Claude Delorme (1787-1856) avocat, bibliothécaire, conservateur du musée de Vienne.
[261] A. ALLMER, P. DISSARD, *Trion, antiquités découvertes en 1885, 1886 et antérieurement au quartier de Lyon dit de Trion,* Lyon, 1888.
[262] A. ALLMER, P. DISSARD, *Inscriptions antiques du musée de Lyon*, Lyon, Delaroche, 1888-1893.
[263] A. HERON DE VILLEFOSSE, « Nécrologie, Auguste Allmer », *Journal des débats*, 30 novembre 1899.
[264] J. BUCHE, « Auguste Allmer, sa vie, son œuvre », *Revue du Lyonnais*, avril 1900.

publication, peuvent s'éloigner du consensus et servir de tribune pour leurs auteurs au-delà de la visée première. C'est ce qui est arrivé avec celles consacrées à Auguste Allmer.

A priori, l'image d'Allmer proposée dans ces notices correspond exactement à celle de l'antiquaire solitaire, métaphore du bénédictin dans son cabinet, pratiquant l'isolement et le silence, en un mot, vivant l'idéal de l'abnégation, image propagée par un type de discours traditionnel de l'érudit au XIXe siècle[265]. Cependant, ce qui ne serait que tableau convenu du savant solitaire et modeste, est vite modifié par d'autres traits de caractère particuliers que les auteurs ont choisi de décrire, bien que moins consensuels : une capacité à polémiquer, peut-être avec intransigeance, une disponibilité pour donner des conseils ainsi qu'une ouverture d'esprit dépassant les différends opposant la France à l'Allemagne, et enfin une faculté de faire fi d'un confort matériel touchant au renoncement.

Sa modestie et sa discrétion ne l'empêchaient pas de défendre ses opinions scientifiques, comme l'indique Steyert[266] : « *il ressentait une antipathie invincible à l'égard des pseudo-savants pour lesquels la science n'est qu'un moyen de satisfaire leur vanité mesquine et leurs intérêts*[267] » En effet, apparemment, Allmer possédait un amour de la vérité qui lui provoqua des inimitiés fortes et durables. Steyert parle de détracteurs de son travail, à partir d'un premier incident à propos d'une inscription publiée et qu'Allmer jugea fausse. L'inscription ne fut jamais retrouvée, il y avait eu mystification. « *Un modeste épigraphiste de province avait flairé l'imposture et l'avait démasquée. Allmer triomphait, mais il est des triomphes qui coûtent cher au vainqueur*[268]. »

Bienveillant envers ses collègues, il donne libéralement aide et conseils et transmet son savoir, Espérandieu parle « de sa correspondance ininterrompue et toujours empreinte d'une inépuisable bienveillance, de ses conseils judicieux, du savoir

---

[265] O. PARSIS-BARUBE, *La Province antiquaire,* p.250-258. L'image du bénédictin solitaire appartient plutôt à la première moitié du XIXe s. Mais elle continue à s'appliquer dans le courant du siècle, d'autant que c'est aussi une posture d'auto-reconnaissance, Allmer est né en 1815, il appartient donc à cette génération qui a intégré cette image de valorisation.
[266] André Steyert (1830-1904), dessinateur, héraldiste, archéologue, historien et journaliste lyonnais.
[267] A. STEYERT « Auguste Allmer, 1815 à 1899 », *Bulletin de la Diana*, 1900, p. 225- 236.
[268] *Ibidem*, p. 232.

en un mot, qu'il répandait à profusion autour de lui[269] » : S. Reinach considère qu'il laisse deux élèves Espérandieu et Dissard[270].

Hirschfeld parle de son ouverture scientifique, à une époque où la communication entre les savants allemands et français était difficile. Hirschfeld raconte qu'en 1874, chargé du volume du *CIL* consacré à la Gaule, il est reçu avec chaleur par Allmer quand d'autres, parce qu'il était allemand, lui opposaient leur refus de collaborer : « [il] a mis sa collection à ma libre disposition, a partagé avec moi dans ses très nombreuses lettres le nouveau matériel et a répondu à mes questions. Qu'il m'ait été possible de résoudre dans une certaine mesure la mission entreprise dans les circonstances de cette période-là, je remercie, et pas pour la moindre part, le soutien sans défaillance de ce chercheur international[271]. »

Mais ce qui a frappé le plus les personnes qui l'ont connu, c'est le dénuement de la fin de sa vie, supporté volontairement. Hirschfeld est explicite : « Ce n'était pas, en vérité, facile pour Allmer de faire ce sacrifice, d'autant plus que sa situation et son train de vie pouvaient être qualifiés de pauvre, mais, ce sacrifice pour la science n'était jamais difficile, parce que pour lui, la science était la vie[272]. » Déjà en 1894, C. Jullian pouvait écrire à propos de son prix Gobert : « L'isolement, la vieillesse, la pauvreté n'ont jamais refroidi l'ardeur de son zèle ni terni la pureté de son dévouement. Scaliger, Peyresc, Séguier, qui ont été, aux siècles précédents, nos meilleurs épigraphistes, avaient tout ce qui a manqué à notre maître, la fortune, d'illustres amitiés, l'entraînement de l'éducation et du milieu, l'éclat de la situation, d'infatigables secrétaires. M. Allmer a fait autant qu'eux, et il a tout fait par lui-même, sa propre éducation d'abord et ses livres ensuite[273]. »

Le portrait ainsi esquissé nous montre un homme aimant certainement la solitude et la liberté, admiré autant pour la qualité de son travail que pour cette indépendance d'esprit, pour son refus des concessions et des entremises, et sa capacité à communiquer scientifiquement, à maintenir l'idéal de la république des lettres.

---

[269] « Notice sur la vie et les travaux d'Auguste Allmer », p. 71.
[270] S. REINACH, « Nouvelles archéologiques et correspondance », *Revue archéologique*, 1899, 2, p. 461-462. Notice que Reinach annonce à Espérandieu dans sa lettre du 23 décembre 1899.
[271] Espérandieu traduit et publie des extraits de la notice d'Hirschfeld dans la *Revue épigraphique*, en particulier ces passages sur le don sans contrepartie d'informations épigraphiques qu'Allmer considérait comme un devoir scientifique, « Bibliographie », *Revue épigraphique*, 1900, p. 142-143.
[272] O. HIRSCHFELD, *ibidem*, p. 74.
[273] C. JULLIAN, *Revue historique*, 1894, p. 335.

La relation qui s'est instaurée entre Allmer et Espérandieu depuis 1886, – et que l'on peut désigner comme une filiation intellectuelle[274]–, va se renforcer à l'occasion d'une affaire de vol de documents épigraphiques : en 1891, Allmer est accusé d'avoir volé des documents contenant des inscriptions du Sud-Ouest et plus précisément de Lectoure, à un épigraphiste décédé en 1889, Julien Sacaze[275], et de les publier en son propre nom. Pour sa défense, il publie dans sa *Revue*[276], en plus de sa version des faits, comme preuves de sa bonne foi, des lettres, corroborant ses dires, adressées soit à lui-même, soit à Espérandieu. En effet, celui-ci avait demandé, pour venir en soutien à Allmer, des lettres de soutien à des savants connus du Sud-Ouest, comme Jean-François Bladé[277] ou Adrien Lavergne[278].

Dans ses *Souvenirs*[279], Espérandieu explique que c'est à cause de cette aide qu'Allmer, affecté par cette histoire, et l'âge aidant, reconnaissant, lui offre la direction de la Revue dès 1892. Espérandieu avait sans doute parlé de cette relation privilégiée à Héron de Villefosse, car celui-ci lui écrit : « *Voulez-vous être assez bon pour transmettre de ma part à M. Allmer les débris d'inscriptions ci-contre relevés à Venasque (...) Ce sont des fragments bien usés et bien confus, mais en épigraphie il ne faut rien négliger*[280]. »

Il accepte, en 1896, cette direction à la condition que les lecteurs ne le sachent pas[281] ; le courrier montre qu'il commence à écrire pour la revue, mais il refuse de mettre sa signature. Officiellement, ce n'est qu'en 1898 qu'Espérandieu en prend la direction. L'année suivante, Espérandieu note dans son *Journal* « Je suis arrivé à Lyon

---

[274] F. WAQUET a analysé les relations maître-élève à travers les discours d'hommage : *Les enfants de Socrate. Filiation intellectuelle et transmission du savoir. XVIIe-XXIe siècle*, Albin Michel, Paris, 2008. Héron de Villefosse reconnait bien cette relation, lorsqu'il présente la notice offerte par Espérandieu à l'Académie des Inscriptions : « M. le capitaine Espérandieu a écrit cette notice avec un véritable sentiment de piété filiale », *CRAI*, 1900, p. 513.

[275] Julien Sacaze (1847-1889), avocat, fonde la Société des études du Comminges, un musée épigraphique à Saint-Gaudens, et à sa mort, laisse inachevé les *Inscriptions antiques des Pyrénées françaises*. A. ALLMER, « Julien Sacaze », *Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 55, 1889, p. 451.

[276] A. ALLMER, « Prétendu vol d'une portion des manuscrits de feu M. J. Sacaze » *Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 62, 1891, p. 97-107. Et à propos des dessins du manuscrit Sacaze, qui auraient été gardés indument par Allmer, n° 76, 1894, p. 331-334, avec des lettres de Sacaze.

[277] Jean-François Bladé (1827-1900), magistrat, historien et folkloriste français. Son œuvre majeure porte sur le folklore gascon ; il a écrit une épigraphie antique de la Gascogne (1885), Correspondant de l'Institut.

[278] Adrien Lavergne (mort en 1914), architecte à Châtellerault, membre de la société archéologique du Gers, société historique de Gascogne, société académique d'Agen, *Bulletin des Antiquaires de l'Ouest*, 1914, p. 122.

[279] *Souvenirs*, vol. 2, p. 355.

[280] Lettre de Héron de Villefosse, 27 décembre 1892, archives Roure.

[281] *Journal*, 1896, p.46. Cette même année, Allmer qui devait partir vivre chez sa petite-fille, avait donné à Espérandieu ses papiers, tandis que Dissard acquérait une partie de sa bibliothèque.

(…) C'est avec une douleur infinie que j'ai embrassé, sur son lit de mort, le savant dont la bienveillance et la bonté pour moi furent sans égales. (…) Je suis resté à Lyon (…) pour aider Mlle Louise Allmer, petite-fille de M. Allmer, à déménager les quelques rares objets qu'elle héritait. Il m'a été remis personnellement tous les papiers de mon pauvre ami[282]. »

4.1.1 Rendre hommage

Le 10 février 1900, Héron de Villefosse écrit : « *une chose me navre cependant. Vous dites qu'il « repose dans la fosse commune ». Est-ce possible ? Est-ce que nous ses amis, nous ne pourrions pas l'en tirer ? Est-ce qu'on ne pourrait pas organiser une souscription pour lui acheter un terrain de sépulture où il serait à l'abri des exhumations ? Il faudrait lui assurer au moins le repos après sa mort et lui faire élever un monument modeste, comme a été sa vie, mais convenable. Les lecteurs et les abonnés de la Revue épigraphique seraient heureux d'y contribuer tous*. »

Et dans sa lettre suivante, il reprend : « *Il me semble que vous devriez prendre l'initiative, dans votre Revue, d'un monument à élever sur la tombe d'Allmer. L'historien des villes de Vienne et de Lyon, le fondateur de la Revue épigraphique, mérite cet hommage*[283]. »

Rendre hommage à un savant est un acte à l'époque somme toute habituel, entouré de rituels codifiés : une souscription pour créer la cohésion du groupe, un jour d'inauguration autour de l'érection d'un monument, des discours pour redire la place de cette histoire singulière à l'intérieur du groupe, et en souvenir un opuscule relatant cette journée et lui donnant une mémoire. La communauté archéologique n'est pas exempte de cet esprit mémoriel[284]. Comme tous les monuments commémoratifs, le monument au savant archéologue peut être érigé sur la tombe (tombe de Louis Audiat[285]), statue symbolique, buste, ou dans un lieu représentatif de la vie professionnelle (à l'Hypogée

---

[282] *Journal*, 1899, p. 58.
[283] Lettre de Héron de Villefosse, 12 février 1900, archives Roure.
[284] Ch. HOTTIN, « Scientifiques et universitaires », *in* G. BRESC-BAUTIER, X. DECTOT (dir.), *Art ou politique ? Arcs, statues et colonnes de Paris*, Action artistique de la Ville de Paris, 1999, p. 180-184.
[285] Brochure commémorative : *Inauguration du monument Louis Audiat, 23 septembre 1905*, Publications de la Société des Archives historiques d'Aunis et de Saintonge, La Rochelle, 1905.

des Dunes, monument au Père de la Croix[286], monument à Bulliot[287] au Mont Beuvray[288], buste de Déchelette à Saint-Germain[289]), les locaux de la société savante étant particulièrement aptes à recevoir un buste en bronze ou en marbre du disparu. Bibliothèque, jardin, salle de réunion, galerie sont des lieux propices pour rappeler l'histoire de la société (buste de Vincent Durand[290], La Diana[291]) ; buste de Bulliot dans la cour du musée Rollin à Autun.

Le désir de rendre hommage à Allmer se heurte à cet obstacle : d'une part, la tombe, d'autre part, un lieu symbolique de sa carrière professionnelle. Peu fortuné, il n'a pas une sépulture digne de ce nom. Il faut d'abord lui en procurer une. Il y aurait une alternative : si on ne met pas de monument sur sa tombe, où le mettre ? C. Jullian demande à Espérandieu[292], « *pourquoi ne pas ériger le buste d'Allmer, non sur sa tombe au cimetière de Vienne, mais à Lyon au musée ?* »

Allmer était membre de plusieurs sociétés savantes, reconnu en dehors des frontières, mais en même temps, il est resté indépendant, solitaire. Il n'est pas un membre incontournable d'une société, il a même créé sa propre revue. Il est resté très peu de temps conservateur à Lyon. Ce n'est pas un personnage ancré dans un territoire bien délimité, le Midi est trop vaste. Aussi son statut à part pose problème.

Dès 1900, J. Buche[293] annonce à Espérandieu qu'un projet d'offrir une sépulture à Vienne à Allmer est formé par Bizot[294], l'imprimeur Savigné, Dissard et de

---

[286] Brochure commémorative : *Monument érigé par la Société des antiquaires de l'Ouest à la mémoire du R. P. de la Croix, archéologue, sous le haut patronage de S. M. le Roi des Belges, Poitiers le 22 juin 1912*, Poitiers, 1912.

[287] Jacques-Gabriel Bulliot (1817-1902), négociant, découvre et fouille Bibracte, membre de la Société Eduenne des Lettres, Sciences et Arts d'Autun, membre de la Société française d'archéologie et du CTHS, correspondant de l'Académie des Inscriptions.

[288] A l'initiative de la Société Eduenne, ce monument est inauguré le 20 septembre 1903. René Gadant dans une lettre à Déchelette du 11 mars 1903 parle du projet, archives Roanne.

[289] *Société préhistorique de France*, 1920, 10, p. 215. J. BRIERE, L. OLIVIER, « Les Gaulois à Saint-Germain : archéologie d'une muséographie », *in* L. OLIVIER (dir.), *Le MAN et les Gaulois du XIXe au XXIe siècle,* 2012, p. 29.

[290] Vincent Durand (1831-1902), archéologue et historien du Forez, membre de La Diana, Société historique et archéologique du Forez.

[291] « Inauguration du buste de Vincent Durand dans la salle de La Diana, 20 juin 1904 », *Bulletin de La Diana*, 3, 1904, p. 73-101.

[292] Lettre de C. Jullian, 31 août 1906, archives Roure.

[293] Joseph Buche (1860-1942), professeur au lycée de Lyon, historien lyonnais, membre de Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, de la Société historique, archéologique et littéraire de Lyon et de la Société nationale des antiquaires de France.

[294] Ernest Bizot, (1825-1918), architecte, conservateur des musées archéologiques de Vienne et de la bibliothèque municipale, découvreur du théâtre antique de Vienne, vend ses collections au musée.

Terrebasse[295]. Il demande à Espérandieu son accord, il est donc considéré en quelque sorte comme son exécuteur testamentaire Deux hommes vont s'atteler à la tâche de lui rendre cet hommage : Ernest Bizot, conservateur des musées de Vienne et Espérandieu.

Une partie au moins de la correspondance de Bizot est conservée dans les archives Espérandieu. Elle permet de mieux comprendre pourquoi l'inauguration du monument sur la tombe d'Allmer n'a lieu qu'en 1908.

Parce que Allmer aurait voulu être enterré à Vienne, Bizot entame des démarches auprès de la municipalité de la ville pour l'octroi d'une tombe ; il est soutenu par Dissard, le conservateur de Lyon. Selon les lettres, les premières démarches ont lieu en mai 1900[296], l'année suivante voit l'accord de la mairie, mais il faut encore attendre l'accord du Préfet. Une lettre circulaire pour lancer un appel à souscription devait être rédigée par Dissard, mais il a des soucis[297]. Le problème financier du transfert est difficilement résolu, la souscription doit être relancée[298], et ce n'est qu'en 1905 que le transfert a lieu sans cérémonie. Car il est prévu que celle-ci soit réservée pour le monument[299].

De manière concomitante, Espérandieu ne répond pas très rapidement aux courriers de Bizot car il est de plus en plus occupé : nommé à Paris à la *Revue du cercle militaire*, il voit sa carrière scientifique se développer : fin 1902, il est chargé du *Recueil des Bas-Reliefs*, en 1905, il est nommé directeur des fouilles d'Alésia.

Bizot tente dans ses lettres de presser Espérandieu de répondre à ses demandes car il ne veut pas prendre d'initiatives sans son accord explicite, en particulier pour le texte de la souscription pour le monument : « *je vous prie de vouloir bien me donner vos instructions car le temps presse et les morts s'oublient bien vite, de nos temps, aussi célèbres qu'ils aient été*[300]. » Malgré les lenteurs, le texte est imprimé, envoyé l'année suivante à des souscripteurs potentiels, 200 exemplaires tirés que se partagent Dissard

[295] Lettre de Buche, 29 avril 1900, archives Roure, vol. 2, p. 65.
[296] Lettre de Bizot, 29 mai 1900, archives Roure.
[297] Lettre de Bizot, 28 février 1901, archives Roure.
[298] Lettre de Bizot, 20 sept. 1904, archives Roure.
[299] Lettre de Bizot, 10 mars 1905, archives Roure.
[300] Lettre de Bizot, 21 mai 1905, archives Roure.

de Lyon, Espérandieu, Bizot[301] et Héron de Villefosse[302]. Enfin en 1908, le monument est commandé, l'inauguration a lieu en novembre, bien que la date ait posé problème. En effet, Héron de Villefosse ne peut pas venir, étant malade, c'est pour Bizot une catastrophe, il faut un représentant de l'Académie des Inscriptions. Or, d'après la lettre, on peut supposer que les dates proposées par Bizot ne conviennent pas à Espérandieu : « *…quel jour vous pensez venir pour cette inauguration, nous comptons sur vous plus que jamais. M. de Villefosse ne le pouvant, étant malade, au lieu de venir vous et lui, vous tiendriez la place des deux. Je sais que vous êtes bien occupé, très occupé, mais cette cérémonie a son importance, elle s'impose à votre dévouement, et puis si ni vous ni M. de Villefosse n'y était présent, si même vous n'y présidiez pas, cette cérémonie serait manquée, et elle ne doit pas l'être*[303]. »

En 1909, Bizot fait imprimer l'opuscule[304], compte rendu de cette journée grâce auquel on sait quelles étaient les personnes présentes, représentants des institutions, le maire, le sous-préfet, les personnalités locales, les représentants des sociétés savantes de la région, les personnes qui se sont excusées sont nommées et on lit leur lettre d'hommage. Les différents discours sont retranscrits, les comptes pour l'érection du monument sont donnés *in extenso* : sont nommés les souscripteurs avec la sommes qu'ils ont versée, et les dépenses engagées. Et de manière traditionnelle, une photographie du monument – qui n'était pas décrit dans les lettres de Bizot, mais seulement évoqué[305] – est placée en première page.

Le monument est étonnamment sobre, il n'y a ni sculpture symbolique, ni buste du défunt, juste une stèle de marbre agrémentée d'une frise de grecque et surmontée de deux larges volutes (ébauche d'un chapiteau ionique) encadrant une couronne de laurier

---

[301] Lettre de Bizot à Déchelette du 6 décembre 1908 le remerciant « *Jai reçu votre mandat sur la poste de vingt francs, je m'empresse de vous en remercier ; c'est un échelon de plus tendant à nous rapprocher du but (...), nous avons encore de belles et solides promesses qui permettront de nous libérer j'espère d'ici la fin du mois*. », archives Roanne.

[302] Lettre de Héron de Villefosse, 12 janvier 1907 qui envoie à Espérandieu des souscriptions pour le monument, archives Roure, vol. 2, p. 151.

[303] Lettre de Bizot, 29 octobre 1908, archives Roure. Effectivement, Espérandieu est le seul représentant de l'Académie à la cérémonie ; ni Cagnat, ni Jullian ne sont présents. Cette commémoration en demi-teinte, surtout en présence des représentants locaux, est peut-être à relier aussi à la situation au sein de l'épigraphie française : Allmer a développé une revue, a entretenu des liens avec Momssen, Hirschfeld, leur donnant toutes ses inscriptions pour le *CIL*, de surcroît après 1870, et est resté indépendant de tout soutien de l'Académie.

[304] E. BIZOT, *Inauguration du monument Allmer élevé à sa mémoire, le 19 octobre 1908, à Vienne (Isère)*, Vienne, H. Martin, 1909.

[305] Lettre de Bizot, 29 juillet 1908, « *Quant au monument Allmer, il est commandé à l'entrepreneur et en marbre*. » Dans la notice nécrologique de Bizot, on apprend que c'est lui qui a dessiné la stèle, « Ernest Bizot, Président fondateur de la Société des Amis de Vienne, 1826-1918. », *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 13-14, 1917-1918, p. 19.

en relief « *emblème de l'honneur et de la gloire, considéré comme le symbole le plus noble dès les temps de la République romaine*. [306]»

Les justifications se trouvent dans les discours : « *Le monument que le Comité projetait de lui ériger, nous disions que nous ne rêvions ni d'un édifice luxueux, ni d'une statue, non plus que d'ornements somptueux, mais plus simplement d'une stèle au profil sévère, portant gravé en lettres profondes son nom pour qu'il fut transmis au-delà des siècles lointains*. [307]»,

Habituellement, on grave la liste des œuvres, au moins les plus marquantes. Le rôle d'une inscription funéraire est d'abord d'être explicite, savoir qui était la personne, ce qu'elle a fait, ce qui permet au lecteur de comprendre l'intérêt d'une telle inscription. Puis l'ostentation, la mise en scène, et de l'inscription, et du monument qui renvoie autant à l'importance de la grandeur de l'homme qu'à l'autocélébration du devoir de reconnaissance accompli de la part des vivants. La visée est double : pour le mort, pour les vivants, c'est, face aux autres vivants, montrer qu'on a respecté les règles sociales.

La surprise vient ici de l'inscription :

Augusto Allmer
Viennenses et amici

L'inscription de la stèle ne parle pas : seuls ceux qui savent de quoi il s'agit peuvent la comprendre. En effet, il n'est pas précisé quel était le statut d'Allmer, il n'y a pas de lien a priori entre une inscription en latin et le statut d'un homme. C'est uniquement parce que nous savons qu'il était épigraphiste, que nous comprenons le choix du latin comme langue. Par ailleurs, il n'apparaît rien de son œuvre : disparition volontaire ? Refus d'ostentation, discrétion du monument, si la mémoire a été voulue par quelques-uns, elle semble se rétracter à peine ébauchée ; cette discrétion est à l'image de l'homme telle qu'elle a été comprise par les vivants.

Espérandieu exprime dans son discours très clairement cette contradiction d'un monument qui s'efface « *La stèle qui surmonte sa dépouille mortelle ne dit de sa vie que ce que nous ne pouvons taire. Et c'est encore plus qu'il ne souhaitait. Allmer ne voulait d'autre épitaphe que celle-ci « ci-gît quelqu'un qui n'a fait de mal à personne ». Il lui importait peu que l'on connut son nom et sa science, pourvu que l'on pût lire sur sa pierre qu'il fut bon*. »

---

[306] E. BIZOT, *Inauguration du monument Allmer*, p. 11.
[307] *Ibidem*, p. 10.

Quelle mémoire réellement a été donnée à voir par qui et pour qui ? Si l'on s'attache à la formulation de l'inscription, il s'agit du don d'un monument à une personne de la part des habitants de Vienne et des amis. C'est d'abord le geste personnel de ses amis et l'intégration dans un lieu et dans un réseau précis, avant d'être un monument commémoratif. C'est aussi un monument contradictoire, un oxymore lapidaire, en tension entre le refus d'ostentation, et la nécessité sociale de rendre mémoire. Il semble un monument à rebours des monuments mémoriels, prenant le contre-pied de ce qu'on fait ailleurs pour des savants, des historiens, des archéologues. A cause de l'homme, de son indépendance, de son désir d'oubli, c'était un exercice délicat pour Bizot et Espérandieu de répondre à la fois à leur volonté de faire un geste pour celui qu'ils considéraient comme un maître, sans toutefois aller au-delà de ce que celui-ci aurait souhaité.

N'étant pas l'élève d'un maître universitaire, Espérandieu se crée, discrètement, un lien, une filiation avec un maître reconnu, se pose en disciple. Mais comme Allmer était volontairement hors de l'institution, Espérandieu, en lui rendant hommage, le ré-intègre, et par ce geste, s'assure de sa propre intégration institutionnelle.

4.2 La Revue épigraphique : poursuivre l'œuvre d'Allmer

4.2.1 Le titre, le contenu

L'éditeur de la *Revue épigraphique du Midi de la France*, Savigné, dans l'article qu'il consacre à Allmer, à sa mort, dit qu'elle paraît « par livraison, et par trimestre, depuis 1878 jusqu'à aujourd'hui. C'est une longue série d'inscriptions, découvertes au jour le jour, traduites, commentées et expliquées par notre auteur. Rien de pareil n'existe ni en France, ni à l'étranger[308]. » Cette justification de la création de la revue avait été donnée par Espérandieu dans sa notice sur Allmer : « notre pays ne possédait aucune revue spécialement consacrée aux inscriptions antiques ». Espérandieu continue cette œuvre dans un esprit de filiation mais la modifie sensiblement.

[308] E. J. SAVIGNE, « Allmer », *Journal de Vienne,* 29 novembre 1899.

Lorsqu'il avait annoncé à Cagnat qu'Allmer lui donnait la direction de la revue, celui-ci l'avait félicité en soulignant que comme Allmer, il était indépendant : « *vous n'avez pas de position et (...) vous n'êtes pas à Paris* », mais l'avait mis en garde sur les risques qu'il prenait en voulant en faire une revue généraliste : « *Je regrette beaucoup, cependant, que vous ayez transformé le titre de la revue et que vous recommenciez l'œuvre de Mowat*[309]. » Il change effectivement le titre pour ouvrir la revue au-delà du sud de la France, drainant de fait de nouveaux lecteurs. Héron de Villefosse ainsi que Jullian lui promettent leur soutien pour l'aider « *à continuer l'œuvre d'Allmer et à perpétuer son souvenir*[310]. »

La présentation visuelle de la revue est davantage aérée qu'avant : accompagnant les inscriptions apparaissent des gravures dès 1900, qu'Héron de Villefosse apprécie[311], et quelques photographies en 1903, car les correspondants envoient de plus en plus souvent une photographie avec l'estampage de l'inscription.

A la suite des inscriptions commentées, Allmer avait donné depuis 1894, une rubrique d'analyse des dieux de la Gaule, qu'Espérandieu continue, conservant la signature de son maître. Par ailleurs, la Revue épigraphique proposait déjà une recension bibliographique succincte, Cagnat conseille d'ajouter un courrier archéologique de la Gaule « *articles ou livres relatifs à la Gaule romaine parus en France et à l'étranger*[312] », ressemblant au courrier d'Afrique de Gsell[313]. Plutôt que de créer une nouvelle rubrique, Espérandieu développe effectivement la bibliographie dans ce sens[314].

Alors qu'Allmer rédigeait *in extenso* sa revue, donnant des extraits d'articles parus dans les bulletins des sociétés savantes touchant des inscriptions du sud de la France et des traductions de Mommsen et de Hirschfeld, Espérandieu propose d'ouvrir les pages de la revue à d'autres auteurs ; Cagnat le prévient : « *J'ajoute que bientôt vous serez comme Mowat, sans articles suffisants et que vous serez obligé de faire de la copie vous-même. J'ai assisté à la confection du Bulletin de Mowat et j'y ai travaillé*[315]. » Ce qu'annonce Cagnat semble bien se réaliser quelques années plus tard.

---

[309] Lettre de Cagnat, 31 décembre 1898, archives Roure, vol. 2, p. 72.
[310] Lettre de Jullian, sans date, restitué 1899, archives Roure, vol. 2, p. 160.
[311] Lettre de Héron de Villefosse, 19 juin 1900, archives Roure.
[312] Lettre de Cagnat, 16 décembre 1899, archives Roure, vol. 2, p. 73.
[313] Dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, depuis 1895.
[314] Dès le n° 99, 1900.
[315] Lettre de Cagnat, 31 décembre 1898, archives Roure, vol. 2, p. 72.

Déjà, Héron de Villefosse lui disait « *La Gaule ne donne plus grand chose en fait d'inscriptions ; les beaux jours de l'épigraphie sont, je crois, passés*[316]. » Si l'on analyse le nombre d'inscriptions de Gaule publiées par Allmer en 20 ans (1298 numéros), et par Espérandieu en 8 ans (391 numéros), la baisse est effective, peu sensible mais suffisante pour comprendre que la revue doit proposer des articles de fond et plus seulement des commentaires d'inscriptions. Ainsi, Héron de Villefosse « fait de la copie » : ses « Remarques épigraphiques » se développent dès 1901 jusqu'à la fin de la revue en 1908 ; c'est lui qui donne le plus d'articles à la revue. Cagnat, à cause de son Année épigraphique, ne donne pas d'articles longs, mais seulement quelques notices[317]. Quant à Jullian, il aurait aimé participer à la revue en souvenir d'Allmer, mais « *le malheur est que notre Sud-Ouest ne nous livre pas d'inscription et que je ne peux aider à votre œuvre comme je le désirerais*[318]. » Il ne donne pas d'article, mais présente des remarques sur des inscriptions publiées dans la revue en proposant des rapprochements avec d'autres inscriptions[319]. C'est un lecteur assidu, qui envoie à Espérandieu des lettres d'humeur quand Espérandieu ne cite pas l'inventeur d'une inscription[320].

A partir du réseau de la revue, créé par Allmer, et grâce à celui qu'il avait constitué depuis le Poitou, il développe sa correspondance (vol. 2, fig. 2, p. 7) et se consacre de manière quasi exclusive à la revue, – il publie très peu dans ces premières années du siècle, et ne produira plus de nouveaux corpus épigraphiques.

Comme Allmer, Espérandieu rédige tous les commentaires des inscriptions envoyées par ses correspondants, et, les lettres en témoignent, cherche à nourrir la revue en les sollicitant. Mais il se heurte au problème de priorité, ce qu'avait annoncé Cagnat[321] : Dumuys, conservateur du musée historique d'Orléans, a réservé à la Société archéologique d'Orléans et à la Société des antiquaires de France la primauté de la publication d'une inscription. Il demande à Espérandieu d'attendre ces publications pour qu'à son tour il puisse la publier dans la Revue épigraphique[322].

Par la médiation de son réseau, il entre en contact avec de nouveaux interlocuteurs qui lui demandent son expertise pour lire des inscriptions. Paul Aveneau de la

---

[316] Lettre de Héron de Villefosse, 19 juin 1900, archives Roure.
[317] Exemple : « Inscription d'Ancyre relative à un fonctionnaire des Gaules », n° 102, 1901, p. 205-206.
[318] Lettre de Jullian, sans date, archives Roure.
[319] Exemple : *Revue épigraphique*, n° 105, 1902, p. 259-260.
[320] Lettre de Jullian, 12 mars 1903, archives Roure, vol. 2, p. 160-161.
[321] Lettre de Cagnat, 16 décembre 1899, archives Roure, vol. 2, p. 73.
[322] Lettre de Léon Dumuys (1853-1911, conservateur des Musées historiques et Jeanne-d'Arc (d'Orléans), président de la Société historique et archéologique de l'Orléanais), 26 mai 1902, archives Roure. *Revue épigraphique* n° 106, 1902, p. 264.

Grancière[323] avait d'abord écrit à Reinach qui l'a renvoyé à Espérandieu. Il lui demande des renseignements sur un graffite[324] et il intègre à son article les lettres de réponse d'Espérandieu[325]. L'inscription est ensuite publiée dans la *Revue épigraphique*[326]. A Langres, Espérandieu relit les inscriptions que le conservateur du musée Charles Royer édite dans le nouveau catalogue du musée[327], et il en publie certaines dans sa revue[328].

La reconstitution de la correspondance entre J. Déchelette et Espérandieu[329] nous donne un bon aperçu de la place d'Espérandieu au sein des réseaux épigraphiques, et son rôle en tant que directeur de la revue. En contact dès 1899, ils entrent dans un processus d'échanges, de dons et de contre-dons très rapidement.

L'échange au sujet de l'inscription du Mercure de Lezoux[330] montre bien la difficulté pour la constitution des corpus, comme le *CIL*, de recenser les articles et opuscules, publiés parfois de manière confidentielle. Recension qui peut modifier la lecture des inscriptions, ou qui oblige, par la primauté de la lecture, à faire des rectifications bibliographiques tardives. Ainsi, le premier volume du *CIL XIII*, concernant l'Aquitaine et la Lyonnaise, était paru en 1899. En février 1903, Déchelette signale à Espérandieu la nécessité de compléter la bibliographie avec un opuscule du Dr Plicque[331] non cité *:* « *Cette monographie de Plicque est beaucoup plus importante que les notes du même auteur citées dans le* <u>*Corpus*</u>*, parce qu'on y trouve le relevé de deux inscriptions complétant celle qui figure seule dans le* <u>*Corpus*</u>[332]. » Espérandieu lui répond avoir fait la rectification auprès de Berlin mais avec un autre opuscule de Plicque[333]. Il explique, de plus, qu'à cause de cette méconnaissance de publication,

---

[323] Paul Aveneau de la Grancière (1862-1942), préhistorien, président de la Société polymathique du Morbihan.
[324] Lettre d'Aveneau de la Grancière, 25 avril 1900, archives Roure, vol. 2, p. 35.
[325] « Fouilles au nouveau cimetière de Vannes (1899-1900), découverte d'un graffite sur un vase », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1900, p. 33-40.
[326] *Revue épigraphique*, n° 98, 1900, p. 124.
[327] Lettre de Ch. Royer (1848-1920), 27 août 1902, archives Roure.
[328] *Revue épigraphique* n° 105, 1902, p. 245-248 avec gravures.
[329] M. ALTIT-MORVILLEZ, « La correspondance Espérandieu-Déchelette reconstituée », *Anabases* 9, 2009, p. 221-238.
[330] Statue découverte en 1891 à l'entrée de la fabrique de céramique, et portant des inscriptions sur un *sagum* et sur le dos ; elle représente un Mercure gaulois.
[331] Dr Alfred Plicque (1838-1898), fouilleur de Lezoux, membre de l'Académie de Clermont, correspondant national de la Société des Antiquaires de France. A. PLICQUE, *Le Mercure des potiers arvernes*, Clermont, Bellet, 1891.
[332] Lettre de Déchelette, 27 février 1903, archives Roure, vol. 2, p. 115-116.
[333] A. PLICQUE, *Lug, le dieu de l'or des Gaulois*, Vichy, 1892.

Mowat avait rédigé une note et prononcé une communication sur l'inscription croyant être le premier à l'avoir remarquée[334]. On notera aussi, qu'à cette occasion, Espérandieu a un rôle de passeur d'informations puisque Déchelette s'adresse à lui pour modifier une référence du *CIL*, et n'écrit pas directement aux éditeurs du Corpus, alors que comme Espérandieu, il est en relation avec Otto Hirschfeld et Oscar Bohn[335].

Par ailleurs, Héron de Villefosse propose dans plusieurs fascicules de la *Revue épigraphique* une étude sur des médaillons à reliefs de vases[336]. Déchelette publie dans le deuxième tome de ses *Vases ornés*[337] un chapitre sur ces médaillons en reprenant en partie cette étude. Lorsqu'il annonce que son volume est sous presse, Espérandieu s'empresse de lui répondre que Héron de Villefosse s'est trompé sur l'identification d'un médaillon « *Une longue rectification paraîtra dans le prochain n° de la Revue épigraphique (...) Pour que vous puissiez en tenir compte, je vous communiquerai cette épreuve immédiatement.* [338] » Nous n'avons pas trace de cet envoi, mais la rectification est effectivement intégrée dans la publication[339]. C'est le directeur de la revue, par son statut, qui entretient ici les relations de réseaux, en permettant la mise à jour bibliographique du chapitre. On notera que pour illustrer son corpus, Déchelette demande à Espérandieu les zincs des dessins illustrant les notices de Héron de Villefosse[340], et l'en remercie dans le paragraphe introductif du chapitre sur les médaillons. Comme la reproduction d'images dépend de la gravure, procédé relativement long et onéreux en fonction de la complexité du rendu de l'image, les archéologues s'échangent les clichés pour leurs publications, livres ou revues, et n'oublient pas d'en citer la provenance, nous donnant ainsi des indices sur leurs propres réseaux. Plus tard d'ailleurs, les correspondants de la revue aideront Espérandieu pour les bas-reliefs de la Gaule.

---

[334] Lettre d'Espérandieu à Déchelette, 16 août 1903, archives Roanne, vol. 2, p. 247.
[335] Oscar Bohn (1857-1927), épigraphiste et collaborateur du *Corpus Inscriptionum Latinorum*.
[336] A. HERON DE VILLEFOSSE, « Remarques épigraphiques », *Revue épigraphique*, n° 111, 1903, p. 51-62, n° 112, 1904, p. 68-78, n° 116, 1905, p. 132-138 ; n° 117, 1905, p. 150-154 ; n° 118, 1905-1906, p. 168-172 ; n° 120, 1906-1907, p. 200-202 ; n° 121, 1907-1908, p. 210-223.
[337] J. DECHELETTE, *Les Vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise)*, Paris, 1904. On voit qu'Espérandieu réserve des inédits pour Déchelette, lettre du 29 décembre 1902, archives Roanne, vol. 2, p. 245.
[338] Lettre d'Espérandieu à Déchelette, 13 septembre 1904, archives Roanne.
[339] *Les Vases céramiques ornés*, t. II, p. 347.
[340] Lettre de Déchelette, 11 mai 1904, archives Roure, vol. 2, p. 118. Espérandieu lui écrit le 18 juillet 1904 : « *Je viens d'écrire à mes imprimeurs pour leur demander d'envoyer au vôtre les 16 clichés qui vous sont nécessaires.* »

4.2.2 La fin de la Revue en 1908

Il est impossible, en l'état actuel des archives de savoir précisément combien il y a eu d'abonnés à la Revue épigraphique ni sous Allmer ni sous Espérandieu. Un répertoire des abonnés existe bien, mais non daté, d'environ 180 noms, comptant le service gratuit des échanges avec d'autres revues de sociétés savantes. D'après une lettre d'Espérandieu à Delattre, ce chiffre semble une bonne évaluation, au moment où la revue est au plus haut, en terme de diffusion. En effet, en 1900, il écrivait au Père Delattre : « *Pourquoi ne fonderiez-vous pas une Revue d'archéologie exclusivement africaine. (...) Je présume que les correspondants ne vous feraient pas défaut. (...) Je sais bien que pour cela il faut de l'argent ; mais il n'est pas douteux que vous trouveriez tout de suite au moins 200 abonnés, et il n'en faut pas davantage pour assurer l'existence d'une Revue. La Revue épigraphique marche parfaitement avec un chiffre moindre.* » La revue fonctionne, mais Espérandieu cherche de nouveaux abonnés. Les correspondants comme Aveneau de la Grancière[341] promettent d'en trouver. Mais en 1908, Espérandieu arrête la revue. Dans les *Souvenirs*, il ne parle pas de son travail pour la *Revue épigraphique*, c'est dans le manuscrit inédit de Deloncle que l'on apprend qu'il n'y a plus d'abonnés. Allmer avait créé sa revue à une époque où l'épigraphie avait la faveur d'une science nouvelle au moment où les sociétés savantes atteignaient leur plus grande amplitude. Dans les premières années du XXe siècle, les abonnés du temps d'Allmer meurent et ne sont quasiment pas remplacés car la nouvelle génération dans les sociétés savantes s'intéresse aux nouvelles sciences[342]. A ces raisons, on ajoutera d'une part, ce que disait Héron de Villefosse, on trouve de moins en moins d'inscriptions en Gaule, et d'autre part, qu'Espérandieu est occupé à d'autres projets d'envergure, le *Recueil des bas-reliefs*, et les fouilles d'Alésia. Ainsi, on remarque que la revue à l'origine trimestrielle, à partir de juillet 1905, n'a plus de suivi régulier : les derniers numéros sont séparés de six mois ou d'un an. Et symptomatique de ce délitement éditorial, la collection Kuhn : Espérandieu avait demandé à ce collectionneur[343] (receveur à Marcillat), par l'intermédiaire de Mowat, sa collection

---

[341] Les échanges se nourrissent aussi de contre-partie de reconnaissance : Espérandieu l'aide à devenir associé correspondant des antiquaires (lettre d'Aveneau, 24 juin 1901, archives Roure, vol. 2, p. 37, il sera reçu en 1902) et la Société polymathique nomme Espérandieu membre correspondant.

[342] J.-P. CHALINE, *Sociabilité et érudition*, p. 62.

[343] Lettre de Kuhn, 29 mai 1902, archives Roure : « *je m'empresse d'obtempérer à votre désir, en souvenir des cordiales relations qui ont existé entre Monsieur le commt Mowat et moi.* »

d'estampilles sur poteries rouges afin de la publier dans la revue[344]. Mais la collection n'a pas été publiée entièrement[345] : soit Espérandieu n'en a pas eu le temps, soit il l'a oubliée, au milieu de ses occupations.

4.2.3 Une nouvelle Revue épigraphique en 1913 avec A. Reinach

En 1910, Adolphe Reinach[346] explique à Espérandieu qu'il a un projet de revue épigraphique nouvelle. Il souhaite, avec des articles de fond, et des comptes rendus de publications, réunir le « Bulletin épigraphique » qu'il publie dans la *Revue des études grecques*, avec « L'année épigraphique » de Cagnat, et plutôt que de lancer un nouveau titre, il propose à Espérandieu de faire revivre sa revue, profitant ainsi de sa réputation. Son but est de créer « *l'organe international de l'épigraphie*[347] », car il veut comme collaborateurs « *des épigraphistes français et étrangers*[348]. » Si l'accord d'Espérandieu est d'emblée positif, il n'en va pas de même avec Cagnat. En effet, comme le dit celui-ci au commandant, s'il a donné son accord de principe, il tient à poser ses conditions d'édition et considère que Reinach « *dans son désir d'avoir un journal où il puisse déverser tout ce qu'il juge indispensable à la science, (...) prend ses désirs pour la réalité*[349]. » Il accepte, volontiers dans un premier temps, de transférer « L'année épigraphique » dans cette nouvelle revue, mais n'apprécie pas la manière dont A. Reinach veut s'approprier le titre[350]. Aussi refuse-t-il toute modification de contenu ou de présentation typographique, « rien ne sera changé à la publication[351]. » Cagnat se

---

[344] *Revue épigraphique*, n° 106, 1902, p. 279-281, n° 109, 1903, p. 22-24, n° 110, 1903, p. 40-43.
[345] Lettre de Kuhn à Déchelette, 6 octobre 1904 : « *Permettez-moi d'avoir recours, de nouveau, à votre extrême obligeance, pour le Bulletin épig. Je ne reçois aucune réponse de M. Espérandieu, et n'ai point qualité pour m'adresser à l'éditeur. Depuis la livraison juill-déc 1903, je n'ai plus rien reçu. Je voudrais bien, cependant, avoir le complément de la publication de mes sigles et marques. Je pense qu'étant en relation constante avec M. Espérandieu, vous pourrez lui rappeler ma demande* », archives Roanne. Cf M. ALTIT-MORVILLEZ, « Les réseaux de correspondants d'E. Espérandieu et de J. Déchelette », *Regards sur l'archéologie, Actes des journées d'études, 4-5 nov. 2011, Recueil de mémoires et documents sur le Forez,* La Diana, FRAL, t. 48, 2013, p. 53.
[346] Adolphe-Joseph Reinach (1887-1914), archéologue (fouilles de Coptos), helléniste, prépare le *Recueil Milliet* qui sera terminé par son oncle S. Reinach, voir A. ROUVERET, « Introduction », A. REINACH, *La peinture ancienne, Recueil Milliet*, Macula, Paris, 1985, p. V-XI.
[347] Lettre d'A.-J. Reinach, 4 décembre 1910, archives Roure, vol. 2, p. 211. Ouvrir à l'international est aussi une assurance de trouver des lecteurs suffisamment nombreux pour assurer la pérennité de la revue.
[348] *Ibidem*.
[349] Lettre de Cagnat, 24 décembre, restitué 1910, archives Roure, vol. 2, p.75.
[350] Lettre d'A. J. Reinach à Cagnat, 10 mars 1912, archives Roure, vol. 2, p. 78.
[351] Lettre de Cagnat, 12 mars 1912, archives Roure, vol. 2, p. 79.

retire finalement du projet, ainsi que Besnier[352], son collaborateur à « L'année épigraphique » qui n'obtient pas la rémunération promise[353]. Le premier fascicule de la revue, trimestrielle, porte en titre *Revue épigraphique, fondée en 1878*, ce qui semble un compromis négocié avec Espérandieu par rapport au projet de Reinach de supprimer le sous-titre prévu au départ « ancienne Revue du Midi de la France[354] ». Cagnat ayant refusé la co-direction de la revue[355], ce sont Espérandieu et A. Reinach qui s'en chargent, comme finalement l'espérait ce dernier, qui dans sa candeur (excusable par sa jeunesse ?) avait même proposé à Espérandieu de laisser la charge à Besnier : « N'avez-vous pas tant d'autres entreprises sur les bras que vous préfériez lui abandonner la réalité de ces fonctions ?[356] »

Le contenu de la revue annoncé dans le « Programme » en préface de ce premier fascicule correspond bien aux objectifs prévus par Reinach dans ses lettres : comme l'a souligné A. Rouveret, il souhaite « rivaliser avec les revues allemandes et donner à la publication une ouverture internationale[357] » en acceptant des langues étrangères dans les articles. Espérandieu rédige des notes sur des inscriptions et de nombreux comptes rendus bibliographiques.

La mort d'A. Reinach, en août 1914, au front[358] suspend la revue. Les soutiens d'Espérandieu s'enquièrent de son avenir : Cagnat est d'accord avec lui, il faut « *terminer l'année par un numéro quelconque, celui qui est en cours, puis attendre*[359]. » Héron de Villefosse demande à Espérandieu en 1915 : « *Est-ce que la disparition d'A. Reinach a amené une perturbation dans la Revue ou continuera-t-elle à paraître ? Pour la partie grecque avez-vous un autre collaborateur ?*[360] » Un nouveau projet émerge dans une lettre de Héron de Villefosse au sortir de la guerre : il est prêt à aider Espérandieu à poursuivre la revue, en la recentrant sur la Gaule, en tant que

---

[352] Maurice Besnier (1873-1933), professeur à la faculté des lettres de Caen, membre de l'Académie des Inscriptions.
[353] Lettre de Besnier, 28 mai 1912, archives Roure, vol. 2, p. 48-49.
[354] Lettre d'A. J. Reinach, 8 février 1911, archives Roure, vol. 2, p. 212.
[355] Lettre de Cagnat, 24 décembre, restitué 1910, archives Roure, vol. 2, p. 75.
[356] Lettre d'A.-J. Reinach, 8 février 1911, archives Roure, vol. 2, p. 213.
[357] A. ROUVERET, « Les Romains et la questions de la peinture antique », *in* S. BASCH, M. ESPAGNE, J. LECLANT, *Les frères Reinach*, p. 156.
[358] Lettre de Cagnat, 17 janvier, restitué 1915, archives Roure, vol. 2, p. 80 : « *Il n'est pas douteux pour moi et pour mon fils qui l'a vu partir pour son équipée, que Ad. Reinach en officier de dragons, monté, seul dans un bois avec quelques hommes, a été tué. Mais Salomon ne veut pas le croire.* » A. ROUVERET précise que la famille a cru longtemps qu'il était prisonnier, « Introduction », note 2, p. XVII.
[359] Lettre de Cagnat, 17 janvier, restitué 1915, archives Roure, vol. 2, p. 80.
[360] Lettre de Héron de Villefosse, 4 mars 1915, archives Roure.

« continuateurs de l'œuvre d'Allmer[361] », mais le projet sera sans suite, car il meurt peu après.

La situation d'Espérandieu change en 1919 car il est nommé conservateur des musées de Nîmes. Accaparé par ses nouvelles fonctions, la publication du *Recueil des bas-reliefs*, et ses fouilles à Alésia, s'il envoie encore des notes aux *CRAI*[362], et au *Bulletin archéologique*, sa production épigraphique s'infléchit sensiblement. De cette période, un dernier exercice épigraphique original émerge, révélant ses compétences épigraphiques.

4.3 L'inscription de dédicace de la Maison Carrée de Nîmes

Installé à Nîmes, le commandant va s'attaquer à l'un des monuments les plus célèbres de la Gaule. Il propose en 1919 la restitution d'une deuxième inscription au fronton de la Maison Carrée[363]. Rappelons qu'en 1758, J.-F. Séguier avait fait relever les trous de fixation des lettres et avait ainsi restitué une dédicace aux deux petits-fils d'Auguste, Caius et Lucius César les princes de la jeunesse[364]. Au début du XIXe siècle, d'autres érudits nîmois, Grangent et Durand supposent que deux inscriptions ont dû se succéder car les lettres de l'inscription de Séguier n'utilisent pas tous les trous existants. C'est sur cette base de réflexion qu'Espérandieu justifie auprès de Jullian sa restitution, tout en gardant des doutes : « *Je vous envoie, sur une épreuve photographique de la planche de Séguier, ma restitution de l'inscription (...) Que vaut cette restitution ? Je n'en sais rien. Il est en tout cas, pour le moins extraordinaire qu'on puisse l'obtenir sans aucun coup de pouce et qu'elle contient exactement le nombre de lettres voulues. (...) Je sais bien que la nature du monument ne figure pas dans ce texte. Je vous ai dit que cela ne me paraissait pas absolument nécessaire, parce que la donation ne pouvait que concerner, sans aucune ambigüité, le monument lui-même (...) Vous m'avez objecté*

---

[361] Lettre de Héron de Villefosse, 2 janvier 1919, archives Roure, vol. 2, p. 154.
[362] E. ESPERANDIEU, « Une inscription de Fontvieille près d'Arles », 1922, p. 281 ; « Note sur une inscription chrétienne de Narbonne », 1928, p. 191-195, « Nouvelles découvertes en Gaule », 1929, p. 207-216.
[363] E. ESPERANDIEU, « La maison carrée de Nîmes », *CRAI* 1919, p. 332-338 et p. 339-340.
[364] J.-F. SEGUIER, *Dissertation sur l'ancienne inscription de la Maison-Carrée de Nismes*, Gaude, Nîmes, 1776.

qu'on n'offrait pas un temple à une ville. C'est très exact. Mais peut-on dédier un temple à des jeunes gens qui ne sont même pas mis au rang des dieux ? Et cependant, la restitution de Séguier est absolument sûre. Le mot IVVENTUTIS peut être lu de nos jours, sans la moindre difficulté. (...) Quatre de ses lettres au moins ont laissé leur empreinte sur la pierre. Elles sont marquées de bleu sur la restitution de Séguier et d'autres, à la première ligne, sont tout aussi reconnaissables.[365] »

Photographie de la planche de Séguier avec la proposition de restitution de l'inscription de la façade de la Maison Carrée accompagnant la lettre d'Espérandieu à Jullian. Archives René-Ginouvés.

La restitution d'Espérandieu se fondait sur les trous relevés par Séguier, en utilisant seulement la planche publiée par ce dernier et donc une réduction de l'estampage et non l'original : dans sa communication à l'Académie des Inscriptions, il dit avec circonspection qu'il ne pourra confirmer « qu'en étudiant à Nîmes même, sur les originaux, des calques de Séguier, la restitution que je propose[366] ». Il reconnaît « quelques petites imperfections dans le placement des lettres[367] ». Mais comme il le dit à Jullian, il eut fallu installer un échafaudage pour « *utiliser* [les calques de Séguier] *en fabriquant des lettres en carton qu'il faudrait ensuite déplacer sur les trous, de façon à se rendre bien compte si elles les recouvrent convenablement*[368]. Bien que J.-Ch. Balty ait déjà proposé des corrections pour améliorer la lecture d'Espérandieu[369], c'est en 1968 que pour l'étude du monument, un échafaudage fut installé permettant à R. Amy de relever les trous et de démontrer l'impossibilité de cette restitution[370]. Il a pu lister

[365] Lettre d'Espérandieu à Jullian, 29 août 1919, archives René-Ginouvès, vol. 2, p. 267-268.
[366] E. ESPERANDIEU, « La maison carrée de Nîmes », p. 337.
[367] *Ibidem*, p. 339.
[368] Lettre d'Espérandieu à Jullian, 29 août 1919, archives René-Ginouvès, vol. 2, p. 267-268.
[369] J.-Ch. BALTY, *Etudes sur la Maison Carrée*, *Latomus*, vol. XLVII, p. 172.
[370] R. AMY, « L'inscription de la Maison carrée de Nîmes », *CRAI*, 1970, p. 670-686. Voir aussi R. AMY, P. GROS, *La Maison Carrée de Nîmes*, XXXVIIIe supplément à *Gallia*, CNRS, Paris, 1979 ;

toute une série de problèmes dus à l'incohérence du mode d'attache des lettres proposé par Espérandieu : certaines n'ont qu'un seul tenon d'accroche, d'autres sont déformées[371]. R. Amy souligne en particulier que les erreurs d'écartement entre les encoches auraient dû être réduites proportionnellement au relevé de Séguier : l'envoi d'Espérandieu à Jullian ne montre en effet par exemple pratiquement pas d'espace dans le mot TRIBVN, alors que dans la planche II d'Amy qui représente un relevé réel des trous, on note un écartement beaucoup trop important entre TRIB et VN ; de plus, il manque des signes de ponctuation.

Restitution de R. AMY, sur le relevé réel des trous de la façade, de l'inscription proposée par Espérandieu, « L'inscription de la Maison carrée de Nîmes », *CRAI*, 1970, pl. II, p. 680.

Enfin, Amy a expliqué que contre toute attente ce que propose le commandant correspondrait à la mise en place d'une inscription postérieurement à celle de Séguier.

La réponse de Jullian, quand Espérandieu le sollicite en 1919, s'attache au contenu potentiel de l'inscription, refusant toute extrapolation sans relevé précis. Il doute de cette lecture : « *Mon cher Ami, excusez-moi si je maintiens et renforce mes raisons. Je ne les atténuerai que si vous avez vu sur place en touchant les* <u>*trous*</u> *des inscriptions. Si vous n'avez que les dessins de Séguier ou les moulages de Pelet, c'est-à-dire une seconde main, je doute. L'inscription* <u>*principibus juventutis*</u> *est un apax épigraphique qui prête à critique. Si Séguier a noté deux sortes de tenons, il eût fallu savoir si les trous étaient de nature différente. (...) Je veux voir. – qu'on ait supprimé le nom d'Agrippa, « donateur » cela est juridiquement impossible : a fortiori à Nîmes, colonie <illisible> toute à Agrippa ; et que la suppression ait été au bénéfice de ses petits fils, nouvelle invraisemblance. Il est impossible que la Maison carrée, dès l'origine, et par destination ait été autre chose qu'un temple (...) que le don d'un temple ait comporté seulement* <u>*dat*</u> *et non pas* <u>*dedicavit*</u>*, cela m'étonne – que le don d'un temple ait été fait à la colonie et non à un dieu, et que le nom de ce dieu n'ait pas*

M. CHRISTOL, D. DARDE, *L'expression du pouvoir au début de l'Empire. Autour de la Maison Carrée à Nîmes*, Errance, Paris, 2009.

[371] R. AMY, « L'inscription de la Maison carrée de Nîmes », p. 681-682.

été inscrit, autre sujet d'étonnement. Que voulez-vous, selon nous, l'idée de Séguier est une simple hypothèse <illisible> (Séguier était un collectionneur plutôt qu'un véritable épigraphiste) et j'hésiterai à bâtir une hypothèse sur une hypothèse[372]. » On notera que Jullian ne prend pas la lecture de Séguier pour acquise, et malgré les remarques prudentes qu'il donne dans sa « Chronique gallo-romaine », il reconnaît le caractère ingénieux de la déduction d'Espérandieu, mais maintient ses doutes sur la formulation de l'inscription tout en reconnaissant à la fin que « la restitution témoigne d'un flair, d'un doigté épigraphique supérieur[373]. »

L'aperçu de la stratégie qu'Espérandieu a mise en place durant toutes ces années pour atteindre à la notoriété ne pourrait être complet si l'on ne rappelait pas qu'il a toujours été en contact avec les épigraphistes allemands et que la légitimité acquise ne vient pas seulement de ses corpus régionaux et de la *Revue épigraphique*, mais aussi de sa participation à plusieurs volumes du *CIL*.

5 Le *CIL* et les érudits allemands

Dès ses premiers pas en épigraphie, nous avons vu qu'Espérandieu n'avait pas hésité à envoyer ses inscriptions tunisiennes en 1885 à J. Schmidt[374]. Et lorsqu'il finalise le corpus complet de ces inscriptions, par son *Etude sur le Kef* en 1888, il l'envoie à Schmidt. Dans le supplément au vol. VIII du *CIL*, les éditeurs, Schmidt et Cagnat rendront hommage à cette étude, ce que souligne Deloncle dans sa biographie en traduisant l'introduction au chapitre consacré au Kef : « Nous ne citerons pas son livre à chaque inscription, nous nous bornerons à l'avoir loué une fois. Il y a plus, cet auteur, dans sa générosité et sa serviabilité, m'avait donné toute sa collection d'inscriptions du Kef écrite de sa main. Pour ce don, je ne puis ici, publiquement, que lui dire toute l'étendue de ma gratitude[375]. »

---

[372] Lettre de Jullian, sans date, ms E124, archives Roure.
[373] *REA* 1920, p. 298-299.
[374] Lettre de Schmidt, 7 juillet 1885, vol. 2, p. 229.
[375] *CIL* VIII, *Supplément des inscriptions latines de l'Afrique proconsulaire,* 1891, chap. CLX, Sicca, p. 1523.

Espérandieu lui envoie aussi ses inscriptions de Saintes. Schmidt non seulement le remercie mais les transmet à Mommsen et Hirschfeld qui ne les connaissaient pas. Il lui demande pour ce dernier, qui édite les inscriptions latines de la Gaule (vol. XII), un autre exemplaire de sa publication[376]. C'est par l'intermédiaire d'Allmer, apparemment, d'après les lettres, qu'Espérandieu entre en contact avec Hirschfeld, et le rencontre lorsque celui-ci vient en France en 1898[377]. Espérandieu entre aussi en liens – les lettres indiquent qu'ils deviennent amis – avec Oscar Bohn, autre éditeur du vol. XIII.

Les lettres montrent que les relations avec les éditeurs du *CIL* ne sont pas limitées aux échanges de publications épigraphiques. Il apparaît aussi que des corrections des épreuves du vol. XIII ont lieu en deçà du Rhin, puisque S. de Ricci dit à Espérandieu qu'il relie les feuilles qu'O. Bohn lui envoie[378]. De son côté, Espérandieu envoie les épreuves de la *Revue épigraphique* à Bohn, et en échange, celui-ci lui demande, comme Cagnat dix ans plus tôt, une veille documentaire des bulletins des sociétés savantes, en particulier pour *l'instrumentum* qu'il prépare. Ils échangent sur les lectures de sigles de potiers[379] : Espérandieu envoie beaucoup d'inscriptions, et à la fin de leur première année de correspondance, Bohn lui dit « *je suis très heureux de vos renseignements et de l'augmentation de ma collection des inscription sur figurines en terre-cuite*[380] ». Recevant la *Revue épigraphique*, Bohn peut demander les « graffiti » provenant de la collection Kuhn[381].

Cette très bonne entente va servir Espérandieu. En effet, il propose à Bohn de faire entrer ses cachets d'oculistes dans le *Corpus*, et celui-ci lui écrit « *c'est M. Hirschfeld qui s'est réservé les cachets d'oculistes*[382]. » Mais en 1902, finalement, c'est Bohn qui en est chargé, et il offre à Espérandieu de publier en son propre nom : « *il était pour moi un mobile officium de renoncer en votre faveur à la publication des cachets d'oculistes. Votre nom est si lié avec cette partie de l'instrumentum, que vous êtes le seul, à qui ce travail appartient*[383]. » L'accord est donné officiellement peu après

[376] Lettre de Schmidt 2 août 1887, ms 617 fonds Espérandieu INHA.
[377] Une lettre de Hirschfeld à Allmer en témoigne, 4 mai 98, archives Roure : « *Ça m'a fait un grand plaisir de faire enfin la connaissance de notre excellent ami M. Espérandieu.* »
[378] Lettre de S. de Ricci, sans date, restitué 1899, archives Roure, vol. 2, p. 220.
[379] Lettre de Bohn, 30 octobre 1900, archives Roure, vol. 2, p. 57.
[380] Lettre de Bohn 18 décembre 1900, archives Roure.
[381] Lettre de Bohn, 21septembre 1902, archives Roure, vol. 2, p. 59.
[382] Lettre de Bohn, 27 décembre 1900, archives Roure.
[383] Lettre de Bohn, 21septembre 1902, archives Roure, vol. 2, p. 58.

par Hermann Diels au nom de l'Académie prussienne[384], confirmé de manière plus officieuse par Hirschfeld[385] et Bohn[386].

Héron de Villefosse, pour l'aider à préparer la publication, donne à Espérandieu ses notes personnelles sur les cachets d'oculistes, –notes qui auraient dû servir à la publication qu'il préparait avec Thédenat, laquelle n'a jamais abouti. Un autre correspondant, W. Froehner[387] lui corrige son manuscrit latin, car il rédige les commentaires[388]. Et en 1905, – la crise de 1894 est bien oubliée, on a pardonné depuis longtemps à Espérandieu son emportement de l'époque – Héron de Villefosse peut écrire dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, à l'annonce de la parution des *Signacula medicorum oculariorum*[389] : « En lui confiant ce travail, l'Académie de Berlin lui a donné une marque d'estime particulière. C'est avec une satisfaction véritable que nous voyons le nom d'un savant français figurer parmi les collaborateurs du volume consacré aux inscriptions latines de notre vieille Gaule[390]. »

Enfin, comme il avait donné en 1899 pour la *Sylloge* de Ruggiero, les inscriptions de Gaule narbonnaise, et parce que c'est sans doute le meilleur connaisseur de l'épigraphie de la région, y étant installé, il est sollicité, dans un cadre d'émulation international, par l'Académie des Inscriptions pour un supplément au *CIL*.

L'Union Académique Internationale (UAI) est créée en 1919, à Paris à l'initiative de l'Académie des Inscriptions, dans le but de promouvoir la coopération universitaire internationale. La première réunion générale a lieu l'année suivante à Bruxelles, et des projets sont lancés[391]. Chaque année, les délégués des pays représentés se réunissent pour constater l'avancement des travaux et préparer de nouveaux projets. En 1927,

---

[384] Lettre de Hermann Diels (1848-1922, helléniste, professeur de philologie classique à l'université de Berlin, secrétaire de l'Académie royale prussienne de 1895 à 1920), 17 novembre 1902, archives Roure, vol. 2, p. 138.
[385] Lettre de Hirschfeld, 16 novembre 1902, archives Roure, vol. 2, p. 156.
[386] Lettre de Bohn, 12 décembre 1902, archives Roure, vol. 2, p. 59.
[387] Wilhelm Froehner (1834-1925), philologue allemand naturalisé par Napoléon III, conservateur au musée du Louvre, puis rédacteur de catalogues après la perte de son poste en 1870. Espérandieu entre en contact avec lui à partir de 1901, d'après les lettres conservées, et datées. Voir la notice de M.-C. HELLMANN, « Wilhem Froehner », *Dictionnaire critique des historiens de l'art*, INHA, en ligne.
[388] Cette rédaction est effective, une lettre de Hirschfeld le confirme, à propos de la rémunération qu'Espérandieu peut attendre de ce travail. Lettre du 12 décembre 1906, vol. 2, p. 157.
[389] *CIL* XIII, 2, p. 560-610.
[390] HERON DE VILLEFOSSE, *CRAI*, 1905, p. 476-477. Un de ses correspondants, Ernest Babelon, intéressé par le sujet des cachets, le félicite (23 novembre 1906, archives Roure, vol. 2, p. 42) et lui rappelle qu'il est toujours acheteur pour le Cabinet des médailles. Espérandieu lui vendra effectivement des cachets quelques années plus tard, lettre de Babelon, 7 octobre 1909, archives Roure, vol. 2, p. 42.
[391] Les trois premiers projets, le Corpus Vasorum Antiquorum, les textes alchimiques et les œuvres de Grotius, sont rapidement suivis de nombreux autres ; on en compte aujourd'hui plus de quatre-vingt : pour un historique de l'UAI, voir le site http://www.uai-iua.org.

Cagnat écrit à Espérandieu, à propos des suppléments au *CIL* que plusieurs pays ont commencé à publier, « *nous n'avons rien fait pour la Gaule et si notre silence se prolongeait, ce serait du plus mauvais effet*[392] » ; il l'enjoint de sauver l'honneur de la France « *pour notre dignité, il faut absolument sortir de ce provisoire* ». En 1927, la dignité scientifique dont parle Cagnat n'est pas celle, patriotique, dont rêvait Mowat quand en 1907, félicitant Espérandieu pour le premier volume du Recueil des bas-reliefs, il l'imaginait éditer enfin un « *Recueil général des inscriptions de la Gaule romaine (...) pour remplacer les volumes XII et XIII du CIL*[393] ». Les paradigmes ont changé, et le pragmatisme est de mise : l'UAI en 1922 avait laissé à chaque pays le choix soit d'entreprendre la réfection totale des volumes le concernant, soit de publier des suppléments[394]. La France a choisi pour l'Afrique du Nord la première solution[395] et pour la Gaule, la seconde.

Espérandieu doit terminer les fiches des *Inscriptions Latines de Gaule Narbonnaise* (supplément au tome XII du *CIL*) afin que Ed. Pottier[396], le délégué français à l'UAI, puisse annoncer à la réunion suivante[397] leur prochaine édition. En janvier, Espérandieu envoie ses fiches et Cagnat lui propose des corrections[398] : le but du supplément étant d'ajouter les inscriptions découvertes depuis l'édition du volume du *CIL* en 1888, et non de redonner celles déjà publiées, il refuse certaines fiches, demande des relectures, veut limiter l'amplitude chronologique des inscriptions données, et oblige à des modifications de présentation. Après le choix difficile de l'imprimeur (car il n'a pas les caractères adéquats pour les inscriptions, comme l'explique Cagnat dans l'une de ses lettres), le volume sera enfin publié en 1929[399], car Cagnat veut donner des gages à l'UAI, malgré le désir d'Espérandieu d'apporter encore des corrections[400]. Cette précipitation, voulue par l'Académie des Inscriptions, provoquera une critique de fond du *Journal of Roman Studies*, sur des inscriptions

---

[392] Lettre de Cagnat, 15 avril 1927, archives Roure, vol. 2, p. 81.
[393] Lettre de Mowat, 20 juin 1907, archives Roure, vol. 2, p. 184.
[394] L. HALKIN, *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 10, n° 1, 1931, p. 254.
[395] A. MERLIN, *Inscriptions latines d'Afrique : Tripolitaine, Tunisie, Maroc*, Paris, Leroux, 1923, S. GSELL, *Inscriptions latines d'Algérie*, Champion, Paris, 1922.
[396] Edmond Pottier (1855-1934), conservateur du département des antiquités orientales du musée du Louvre, directeur général du *Corpus Vasorum Antiquorum*, membre de l'Académie des Inscriptions.
[397] « Rapport de E. Pottier sur les travaux exécutés dans la huitième session de l'Union académique internationale (9- 11 mai 1927) », *CRAI* 1927, p. 182.
[398] Lettre de Cagnat, 16 janvier 1928, archives Roure, vol. 2, p. 82-83.
[399] *Inscriptions latines de Gaule (Narbonnaise)*, Paris, Leroux, 1929.
[400] Lettre de Cagnat, 21 octobre 1928, archives Roure.

oubliées, et en particulier sur les lectures erronées de certaines d'entre elles[401], qu'Espérandieu apparemment n'a pas vue. Effectivement, au vu d'une partie de la correspondance conservée dans un dossier consacré aux ILGN au Roure, mais semble-t-il incomplet, Espérandieu n'est pas allé vérifier les inscriptions, il fait confiance à ses correspondants. On notera aussi que ce supplément est en français, et non en latin, et ne suit pas la présentation du *CIL*, comme le regrette L. Halkin dans son compte rendu de l'ouvrage. On peut se demander si Espérandieu ne le regrette pas aussi, car lorsqu'il est sollicité pour cette publication, il donne, de lui-même, un supplément à ses cachets d'oculistes dans la *Revue archéologique*, et en latin, avec la présentation du *CIL*[402].

Ses corpus épigraphiques, la construction de son réseau scientifique, sa connaissance des liens personnels au sein du système institutionnel tant en province qu'à Paris, donnent à Espérandieu l'éventualité d'atteindre à un nouveau statut, celui de correspondant de l'Institut. Il s'en ouvre à Cagnat qui lui répond : « *Votre ambition est parfaitement légitime et j'ai déjà pensé, depuis longtemps, que nous ferions de vous quelque jour un correspondant*[403] », mais plusieurs candidats doivent passer avant lui. Et surtout il doit « *attendre pour mettre votre nom en avant que M. Allmer ait fait une place dans l'épigraphie de la Gaule* », autrement dit, qu'il ne soit plus là[404]. Et c'est ainsi que l'année suivante, il peut relancer Cagnat : « *J'ai parlé aussi à M. H. de V. de votre désir légitime d'arriver au titre de correspondant. (...) Nous sommes tout disposés l'un et l'autre à mettre votre nom en avant ; mais il faut d'abord préparer l'opinion, (...) Vous ferez bien d'en parler à Reinach pour l'an prochain. (...) Je lui en dirai un mot de mon côté*[405]. » Dans cette lettre, on retrouve les principaux soutiens d'Espérandieu qui, s'ils ne parviennent pas à le faire élire en 1900, réussissent l'année suivante, comme Babelon l'espérait[406].

Espérandieu a acquis une légitimité, par le statut de correspondant de l'Institut, et une crédibilité scientifique, grâce à l'épigraphie science considérée comme noble, qui

---

[401] C. E. STEVENS, *Journal of Roman Studies*, Vol. 26, 01, Janvier 1936, p. 121-122. Y. BURNAND et A. CHASTAGNOL, « L'œuvre des épigraphistes français dans les Gaules entre 1888 et 1988 », p. 154.
[402] *RA*, 1927, 2, p. 158-169.
[403] Lettre de Cagnat, 23 mai 98, archives Roure, vol. 2, p.71.
[404] Sur la mort du père pour donner place au fils, cf F. WAQUET, *Les enfants de Socrate*, p. 51.
[405] Lettre de Cagnat, 16 décembre 1899, archives Roure, vol. 2, p. 74.
[406] Lettre de Babelon, 25 décembre 1900, archives Roure, vol. 2, p. 39.

vont lui permettre de mener à bien l'œuvre de sa vie, le *Recueil des bas-reliefs de la Gaule*. La méthode acquise en épigraphie, – la vérification des inscriptions *in situ*, le relevé par les estampages accompagnés de plus en plus de photographies, la bibliographie – la connaissance des problématiques d'édition, explique que dans les *Souvenirs*, il justifie la publication exhaustive des bas-reliefs de la Gaule, en la comparant à l'épigraphie, et en montrant qu'il fallait impérativement étudier inscriptions et bas-reliefs ensemble : « pour les sculptures, comme pour les inscriptions il fallait tout publier, car le moindre débris peut avoir de la valeur pour des restitutions ou des interprétations d'autres pièces incomplètes[407]. »

[407] *Souvenirs*, vol. 2, p. 369.

Chapitre II
Le *Recueil des bas-reliefs de la Gaule*, une fabrique éditoriale

Le 1er janvier 1908, Espérandieu écrit au Père Delattre :

« *Mes obligations professionnelles, le Recueil des bas-reliefs (dont le second volume va paraître), les fouilles d'Alise, la Revue épigraphique (qui paraît lorsqu'elle le peut), des conférences à n'en plus finir, que sais-je encore, ne me laissent aucun repos – et me vieillissent avant l'âge*. »[1]

En effet, depuis 1903, le commandant est chargé officiellement du *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*. L'objectif est d'éditer un corpus exhaustif de tous les bas-reliefs de la Gaule, chaque objet étant décrit et accompagné de sa photographie. Le premier tome est publié en 1907. E. Espérandieu annonce dans l'introduction que le *Recueil* comprendra « probablement [2]» cinq volumes. En fait, le dernier supplément, le douzième, paraîtra en 1938, un an avant sa mort. Cette œuvre immense qu'il décrit à juste titre, dans ses *Souvenirs*, comme la principale de sa vie, complétée par R. Lantier[3], et remise à jour depuis 2003 sous la direction d'H. Lavagne[4], a été une des publications marquantes de l'époque en archéologie romaine.

---

[1] Lettre d'Espérandieu à Delattre, 1er janvier 1908, Fonds Delattre, A.G.M.Afr.
[2] *Recueil général des bas-reliefs*, t. I, p. V.
[3] Raymond Lantier (1886-1980), épigraphiste, archéologue, conservateur du musée des antiquités nationales à la suite de S. Reinach, membre de l'Académie des Inscriptions. R. LANTIER, *Recueil des bas-reliefs*, t. XII, 1947, t. XIII, 1949, t. XIV, 1955, t. XV, 1966, et pour les tables des notices et des noms géographiques, P.-M. DUVAL, t. XVI, PUF, 1981.
[4] H. LAVAGNE (dir.), *Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule*, t. I, Vienne (Isère), 2003.

S'intéresser à ce recueil à travers la correspondance permettra d'appréhender la complexité et l'originalité de la fabrique éditoriale : les correspondances des différents acteurs offrent un regard de l'intérieur, explicitant la rhétorique obligée des introductions des volumes du *Recueil* et leurs sous-entendus. Les lettres montrent les difficultés rencontrées par le commandant tant pour la recherche proprement scientifique – bibliographie, ou attribution des objets, – que pour les photographies, leur reproduction et l'édition même de l'ouvrage. La correspondance est d'autant plus essentielle que, dans les *Souvenirs,* les pages qu'Espérandieu consacre à son *Recueil* sont succinctes[5] et n'apportent que peu d'informations déjà en partie explicitées dans les introductions de chaque volume.

Pour créer le *Recueil*, Espérandieu a dû utiliser son réseau déjà conséquent et le développer pour préparer ses déplacements dans les musées, chez des particuliers, voir et photographier les bas-reliefs ou, quand il ne peut se déplacer, déléguer le travail à quelqu'un de confiance. Sans un réseau étendu, il n'aurait jamais pu mener à terme ce projet éditorial. C'est ainsi qu'il cite dans les introductions de chaque tome quasiment toutes les personnes qui l'ont aidé. Réseau d'autant plus nécessaire qu'il ne peut consacrer tout son temps à la recherche des bas-reliefs à cause de ses obligations militaires.

L'avènement de la République radicale avec les ministères Combes et Waldeck-Rousseau est pour Espérandieu capital. Les ministres de la Guerre, le Général de Gallifet de 1899 à 1900, et le Général André de 1900 à 1904, en particulier, mettent en place une politique de républicanisation des armées en supprimant le particularisme de l'armée devenue un état dans l'état[6], n'obéissant qu'à ses propres règlements, et refusant de se soumettre au pouvoir civil, ce qui avait été montré avec l'Affaire Dreyfus. Les ministres de la Guerre prennent plusieurs décrets d'abord pour rétablir la discipline, muter ou épurer l'armée de certains officiers compromis dans l'Affaire, puis pour républicaniser l'encadrement avec la laïcisation de l'institution, la modification du système d'avancement et des nominations, la démocratisation du recrutement, la promotion « des cadres souvent d'origines modestes dont l'avancement est lent et limité[7] ». Pour la première fois, des républicains convaincus arrivent à des postes clés et

[5] *Souvenirs*, vol. 2, p. 369-371.
[6] R. GIRARDET, *La Société militaire de 1815 à nos jours*, p. 194.
[7] X. BONIFACE, *L'Armée, l'Eglise et la République*, p. 311.

vont être des soutiens pour la suite de la carrière d'Espérandieu. Ce changement politique arrive en effet au moment où Espérandieu en a besoin, car depuis plusieurs années, sa surdité croît et l'éloigne peu à peu du commandement actif, et de même de son poste à l'Ecole de Saint-Maixent. Dans les *Souvenirs*, il explique : « *En raison de ma surdité, déjà assez forte, mon départ de l'Ecole avait été envisagé. L'inspecteur général l'avait demandé. Le commandant Sarrail, à son arrivée, à St-Maixent, me dit : « Je ne puis naturellement pas vous garder ; mais je puis vous faire obtenir ce que vous voudrez ; que désirez-vous ? » Je lui répondis : « D'abord Paris, ensuite un emploi où de bonnes oreilles ne soient pas absolument nécessaires. »*[8] Le commandant Sarrail[9] nouveau directeur de l'Ecole de Saint-Maixent, venait de l'Etat-major du Général André qui depuis l'année précédente, était ministre de la Guerre. C'est ainsi qu'en 1901, Espérandieu est nommé à la *Revue du Cercle militaire* à Paris, comme il le souhaitait.

Les cercles militaires, sur le modèle des mess anglais, se développent très rapidement au début de la IIIe République[10], offrant aux officiers une alternative au café, seul lieu de réunion dans les villes de garnisons[11]. Donner une autre image de l'armée à la population est aussi une volonté du ministère de la Guerre, et du gouvernement, après 1870. Créer des liens entre les officiers d'active, de réserve et en retraite des différentes armes, leur offrir un lieu de réception digne de leur uniforme, et surtout mettre à leur disposition des programmes de conférences, une bibliothèque et un bulletin pour « développer et vulgariser les connaissances militaires » sont les objectifs du ministère. A Paris, le cercle national des armées de terre et de mer, le plus prestigieux pour l'image de l'armée, est d'abord implanté rue de Bellechasse, puis en 1886 dans des locaux plus spacieux avenue de l'Opéra où sont installés les salons de réception, un restaurant, un hôtel, des salles de lecture, de cours et de conférences. Restent rue de Bellechasse d'autres salles de lecture, la bibliothèque, les bureaux de rédaction du *Bulletin de la Réunion des officiers*, et une salle d'armes[12]. Le Cercle déménagera à nouveau en 1928, place Saint-Augustin. Le *Bulletin de la Réunion des*

---

[8] *Souvenirs*, vol. 2, p. 357-358.

[9] Général Maurice-Paul-Emmanuel Sarrail (1856-1929), condisciple d'Espérandieu à Saint-Cyr, directeur de l'Ecole de Saint-Maixent de 1901 à 1904, en 1914, commandant de la IIIe Armée à la première bataille de la Marne, puis commandant en chef des armées alliées d'Orient en 1916. Voir Général SARRAIL, *Mon commandement en Orient*, éd. Soteca, Saint-Cloud, 2012 ; X. BONIFACE, *L'Armée, l'Eglise et la République,* p. 366.

[10] Commandant DELBE, « Réunions et cercles d'officiers », *Revue militaire française*, n° 145, juillet 1933, p. 110-129.

[11] R. GIRARDET, *La Société militaire de 1815 à nos jours,* p. 68.

[12] Commandant DELBE, « Réunions et cercles d'officiers », *Revue militaire française* n° 146, août 1933, p. 241-263.

officiers est remplacé en 1886 par la *Revue du Cercle militaire*, appelée aussi *Revue violette* qui paraît jusqu'en 1908. Cette revue traite des actualités militaires internationales, des progrès des armes et des études historiques. Sous-directeur de la Revue, Espérandieu est chargé de traiter d'histoire militaire, des comptes rendus des ouvrages en italien, espagnol, voire roumains ou portugais[13].

Capitaine depuis 1890, ce n'est qu'en 1905 qu'il est nommé chef de bataillon[14] et affecté au 31e de ligne, à Paris, et en 1906, détaché à la Section historique de l'Etat-major de l'Armée[15], où il est chargé d'étudier les campagnes de la Révolution dans les Pyrénées-Orientales. En 1909, le Général Brun[16], chef d'Etat-major, l'incite à faire le stage obligatoire de commandement (deux ans) pour devenir Lieutenant-Colonel, à l'issue duquel Espérandieu deviendrait chef de la Section historique. Pour effectuer son stage, il se fait muter à Saint-Cloud, plus près de chez lui (il habite à Vanves, puis Clamart), au 101e, mais le chef de corps cherche à le faire mettre à la retraite d'office en 1910 à cause de sa surdité. Le directeur de l'infanterie, le colonel Sarrail, passant par dessus la hiérarchie[17], le transfère au Havre, au service du recrutement. Espérandieu dirige ce bureau, puis celui d'Evreux jusqu'en 1913, date de sa mise à la retraite, ayant atteint la limite d'âge.

Le soutien au sein du ministère a certainement eu un rôle, même si cela n'apparaît pas dans les archives, pour l'évolution de sa carrière archéologique. Etre à Paris, c'est d'abord pouvoir assister aux séances de la Société des Antiquaires dont il est associé correspondant national depuis 1887 et dont il devient membre résidant en 1906, à l'Académie des Inscriptions où il devient correspondant en 1901. Il bascule d'une position d'érudit de province à celle de savant parisien participant aux cercles de décision.

---

[13] *Souvenirs*, vol. 2, p. 358. Quelques-unes de ses études d'histoire militaire sont relevées dans la bibliographie d'H. Rolland : « Le siège de Belfort (1814) », paru dans la *Revue du Cercle miltaire* en 1901, « Un anniversaire : Auerstaedt », paru en 1902, pour les plus importantes.

[14] Pour les causes de la lenteur de son avancement, *infra* p. 26. Le dépit qu'il exprime auprès de Salomon Reinach dans une lettre de 1905 (26 mars 1905, fonds Reinach MAN) est sans doute excessif, car un capitaine reste à ce grade environ 15-20 ans, cf R. GIRARDET, *La Société militaire de 1815 à nos jours,* p. 202.

[15] *Souvenirs*, vol. 2, p. 360.

[16] Général Jean Brun (1849-1911), chef d'état-major général de l'armée, ministre de la Guerre en 1909-1911 (ministère A. Briand).

[17] La décision du transfert au Havre est datée dans le dossier militaire d'Espérandieu (archives SHA) du 24 mai 1910, le ministre de la Guerre est à cette date le Gal Brun.

1 Un recueil attendu

1.1 L'origine de l'idée d'un corpus

L'idée d'un corpus des monuments figurés antiques n'est pas nouvelle, ainsi que le rappelle Espérandieu dans l'introduction du premier tome de son *Recueil*, puisque Bernard de Montfaucon en avait déjà produit un au XVIIIe siècle, *L'antiquité expliquée et représentée en figures*, en 10 tomes parus en 1719. Son ouvrage était à visée encyclopédique : il avait fait dessiner tous les monuments, statues, bas-reliefs, inscriptions, monnaies, qu'il trouvait en Europe dans les villes, et dans les cabinets de curiosité. Son but était d'expliquer les images par les textes[18].

Dans le courant du XIXe siècle, la conjonction du développement de la science archéologique et l'évolution des techniques de l'imprimerie offrent des perspectives nouvelles permettant de penser les corpus dans une visée non plus seulement encyclopédique mais aussi comparative et donc critique. Pour ce faire, la nécessité d'avoir des outils de travail se fait sentir car les découvertes se multiplient et les publications sont très dispersées : c'est bien dans cette perspective que le *Corpus Inscriptionum Latinarum*, est lancé dès 1863[19]. Par la publication de tous les textes avec une indexation permettant de comparer des ensembles thématiques et régionaux, le *CIL* donne à voir la civilisation romaine autrement que par les corpus littéraires.

De manière concomitante, l'idée de corpus de photographies s'est développée en Europe très peu de temps après que François Arago eut présenté l'invention de la photo dans une conférence à l'Académie des Sciences en 1839. En 1855, en Italie, paraît le premier catalogue de photos d'œuvres d'art des frères Alinari. Ils photographient tous les monuments ou œuvres des musées italiens présentant un intérêt pour l'histoire de l'art. Ils inventent ainsi une nouvelle manière de voir l'architecture et les objets d'art : le cadrage offre des angles de prise de vue inédits, la perception est modifiée par la perspective. De plus, par le changement des angles de vue et la décontextualisation, la possibilité de comparaison des œuvres est multipliée[20]. Cette modification des conditions de travail des historiens d'art et des archéologues va entraîner de nouvelles

---

[18] A. SCHNAPP, *La conquête du passé*, p. 287-292.
[19] Cl. NICOLET, « Introduction. Theodor Mommsen », p. XXIII.
[20] I. ZANNIER, « L'invention du grand catalogue des Frères Alinari », *in* J.-P. BADY, P. BONHOMME, (éd.) *Les multiples inventions de la photographie*, Paris, 1989, p. 65-70.

méthodes. Conserver par l'image et diffuser l'image : après les Frères Alinari[21], d'autres maisons spécialisées dans la vente des photographies se développent, comme Braun. On peut se procurer les clichés des objets ou des monuments à des formats différents, ou encore des diapositives. La possible diffusion des images entraîne deux idées qui vont être développées dans plusieurs domaines, dont l'archéologie et l'histoire de l'art. Pour cette dernière, E. Mâle, en 1894, dans un article consacré à l'enseignement, développe l'idée d'une diapothèque : « La photographie a affranchi en partie l'œuvre d'art des fatalités qui pèsent sur elle, de la distance, de l'immobilisme. La photographie a permis de comparer, c'est-à-dire de faire une science : la création d'une bibliothèque de photographies, mais de photographies faites par des archéologues, non par des amateurs, paraîtra (…) nécessaire aux érudits[22]. »

A partir du moment où l'impression des photos dans les livres est techniquement plus facile et moins onéreuse, on voit plusieurs auteurs plaider pour ces corpus d'images : le même Emile Mâle[23], en 1892, propose un corpus photographique des sculptures du Moyen Age : « Un corpus où on réunirait de nombreuses séries de chapiteaux romans, photographiés sous toutes leurs faces, serait une des œuvres qui contribueraient le plus aux progrès de l'histoire de l'art français. Tant qu'un album de ce genre n'existera pas, toutes les dissertations sur les origines de notre art national seront nécessairement superficielles[24]. »

En 1894, C. Jullian et S. Reinach proposent des corpus pour la Gaule romaine selon un point de vue archéologique et pas seulement d'histoire de l'art : pouvoir comparer des objets, des styles, c'est pouvoir comprendre par l'image les différents aspects de « l'histoire de nos antiquités nationales [25]». Le premier, Camille Jullian, dans la Revue historique, déplore l'absence de ce type de publications pour les sculptures, «Quel dommage que nous ne possédions aussi un catalogue complet de toutes les sculptures gallo-romaines, statues et bas-reliefs, religieuses et civiles, politiques et funéraires, conservées en si grand nombre dans nos musées provinciaux ! Quel grand

---

[21] J.-C. CHIROLLET, *Heinrich Wölfflin. Comment photographier les sculptures*, *1896, 1897, 1915*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 11.

[22] E. MALE, « L'enseignement de l'histoire de l'art dans l'université », *Revue universitaire*, 1, 1894, p. 19-20.

[23] E. MALE, « Les chapiteaux romans du musée de Toulouse et l'école toulousaine du XIIe siècle », p. 28-35 et p. 176-197, *RA,* 20, 1892, article cité par L. THERRIEN dans son article « L'enseignement universitaire de l'art médiéval en France entre 1892 et 1922 », *in Emile Mâle (1862-1954), la construction de l'œuvre : Rome et l'Italie*, EFR, 345, Rome, 2005, p. 53-64.

[24] E. MALE, « Les chapiteaux romans du musée de Toulouse », p. 197.

[25] C. JULLIAN, « Travaux sur l'antiquité romaine », *Revue historique,* LIV, 1894, p. 340.

dommage encore qu'on n'en publie pas, avec reproductions, un corpus détaillé[26] (…) », citant en modèle le corpus d'Ed. Le Blant sur les sarcophages chrétiens[27], publié dans la collection des documents inédits de l'histoire de France. Le corpus de « 295 sarcophages ou débris, tombes sans couvercles ou couvercles sans tombes »[28] est accompagné d'un certain nombre de dessins gravés dans le texte et de photos hors texte (59 planches de photos détourées de sarcophages). En effet, en 1886, année de publication de ce corpus, l'impression des photos dans les pages de texte pose encore une difficulté technique. Le Blant dans son introduction précise : « Un procédé auquel la disposition matérielle du musée d'Arles ne m'avait pas permis de recourir[29], celui de la photographie, m'a donné cette fois des images vraies d'une série de monuments[30]. »

Toujours en 1894, S. Reinach, dans l'introduction de sa *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye*[31], rédigée sous forme de lettre à A. Bertrand, le conservateur du musée, alors que lui-même est conservateur adjoint, anticipe le concept éditorial qui fera l'intérêt scientifique du *Recueil des bas-reliefs* :

« Je ne me suis pas contenté de décrire les bronzes : je les ai tous représentés par la zincogravure (…) ce principe de l'illustration une fois admis, il faut l'appliquer dans toute sa rigueur. A ne reproduire qu'un choix d'objets, il y a deux inconvénients. Le premier, c'est que le choix s'arrête naturellement sur les plus beaux, qui sont généralement aussi les plus connus et ont déjà été publiés ailleurs ; l'illustration ainsi conçue (…) n'augmente pas la somme des matériaux dont dispose l'archéologie. Le second inconvénient résulte de l'élimination des spécimens grossiers, de facture naïve ou barbare, car ceux-ci, bien mieux que des chefs-d'œuvre souvent venus du dehors, peuvent nous éclairer sur les tendances de l'art indigène, sur les caractères d'une civilisation incomplète dans ce qu'elle a précisément d'original. Enfin, personne ne possède de critérium infaillible pour déterminer l'intérêt d'un petit bronze ; telle statuette qui n'arrêtera pas un instant le regard d'un archéologue pourra fournir à un autre le point de départ d'une recherche fructueuse. (…) Le système que nous avons suivi devrait être adopté partout, comme il l'a été, du reste, par la direction du musée de Berlin dans le catalogue des marbres antiques de cette collection. M. Perrot écrivait

---

[26] *Ibidem* cité par E. ESPERANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. 1, p. VI.
[27] E. LE BLANT, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, Paris, 1886.
[28] E. LE BLANT, *idem,* p. XVII.
[29] E. LE BLANT, *Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles*, Paris, 1878.
[30] E. LE BLANT, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule* p. II.
[31] S. REINACH, *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye, Bronzes figurés de la Gaule romaine,* Paris, 1889-1894, p. VIII-IX.

récemment : l'idéal du catalogue serait un catalogue illustré à chaque page ; mais alors que de frais ! Il faudrait peut-être agrandir le format ; en tous cas, il faudrait élever le prix du volume[32]. »

Pour cette description des bronzes du musée de Saint-Germain, Reinach publie des dessins faits sur photographies, et garantit, dans son introduction, l'exactitude du rendu. Il se sert de la référence au catalogue des marbres du musée de Berlin[33] pour assoir la crédibilité de son travail. Paru trois ans auparavant, ce catalogue est un ouvrage caractéristique de la recherche d'exhaustivité de l'archéologie allemande (et modèle pour l'archéologie française) : toutes les sculptures sont décrites avec leurs inscriptions et les comparaisons ; la bibliographie est donnée de manière systématique, les dossiers documentaires sont complets ; chaque objet est illustré par le dessin, les faux sont listés ; les pièces sont regroupées par type.

Cette idée de corpus par l'image est donc en place dès les années 1890[34] et va se réaliser avec le *Recueil des bas-reliefs* dans la conjonction d'une technologie rendant moins onéreux le projet éditorial et de la disponibilité et des compétences d'une personne connaissant déjà la problématique du sujet.

1.2 Une origine en interne ?

Si en 1903, Espérandieu est nommé officiellement pour réaliser le *Recueil des bas-reliefs*, on trouve déjà dans la correspondance un projet de corpus non abouti, lancé en 1898, et qui pourrait bien expliquer pourquoi Espérandieu a été choisi en définitive.

En 1897, Cagnat propose à Espérandieu : « *M. Toutain s'occupe très activement de réunir les éléments d'un Corpus des lampes africaines signées ou non. Il va être chargé d'une mission spéciale dans ce but. Au lieu de publier des marques de potier*[35]*, vous feriez mieux de rédiger un travail analogue pour la Gaule. Il y a là une étude*

---

[32] G. PERROT, « Trois catalogues », *Journal des savants*, 1893, p. 418.
[33] A. CONZE, *Beschreibung der antiken Skulpturen mit Ausschluss der pergamenischen Fundstücke*, éd. W. Spemann, Berlin, 1891.
[34] Voire même dès 1888 (date restituée), car Reinach écrit à Espérandieu : « *Une fois que vous saurez photographier, pourquoi n'exploreriez-vous point les musées d'un pays très peu connu qui s'appelle la France méridionale ? Figurez-vous qu'Arles, Nîmes, Avignon, Orange, contiennent une foule de marbres précieux dont il n'existe pas de photographies. On en est réduit à de misérables gravures d'il y a 150 ans. Un voyage photographique où vous poursuivriez un but bien défini, par exemple de faire le recueil des têtes de Jupiter et de Vénus, ou celui des statuettes de bronze représentant Mars ou Mercure, serait un très grand service rendu à la science* », archives Roure.
[35] Dans la *Revue épigraphique du Midi de la France*.

intéressante pour l'art et pour le commerce soit local soit d'importation. Deux Corpus de lampes pour nos deux pays épigraphiques feraient fort belle mine. Comme vous dessinez et photographiez, vous avez tout ce qu'il faut pour mener ce travail à bonne fin. Toutain vous indiquera la méthode qu'il suit pour ses fiches[36]. » Suivant ce conseil, Espérandieu écrit à Toutain[37] qui lui répond en le remerciant des renseignements qu'il pourra lui donner sur les lampes africaines des collections publiques ou privées de France. Il lui donne sa méthode de fiches pour pouvoir confronter leurs collectes de lampes respectives[38].

Six mois plus tard, Cagnat maintient son projet « *Je ne vois pas pourquoi on repousserait au ministère une demande formulée par vous en vue de visiter certains musées de provinces et d'y photographier les lampes et les bronzes. Je vous engage à en faire la demande au Comité des Travaux historiques, c'est-à-dire au Ministre pour la forme ; lorsque vous aurez envoyé votre papier, prévenez MM. Reinach, de Barthélémy, etc – j'ignore avec qui vous êtes en relation – et ayez bon espoir, si l'état des finances le permet*[39]. » Convaincu, Espérandieu annonce à Salomon Reinach qu'il se propose de faire un corpus de vases, lampes et bronzes figurés[40] accompagné de dessins et de photos, et lui demande son soutien. Celui-ci le lui donne en soulevant une question de légitimité « *Vous serez soutenu au Comité, mais croyez-vous que les conservateurs des Musées provinciaux vous laissent faire ? Si oui, ce sera grâce au prestige de votre uniforme ; il y a parmi eux beaucoup de braves gens qui veulent publier eux-mêmes*[41]. » Espérandieu rétorque « *Les conservateurs des musées provinciaux ne diront rien. Je le devrai en grande partie à mon uniforme, et aussi à cette circonstance … que je suis un provincial comme eux. Ces messieurs ont une sainte méfiance des savants parisiens. Ils se figurent volontiers qu'ils les dépouillent et deviennent des anguilles de Melun dès qu'un « Parisien » jette les yeux sur les objets confiés à leur garde. Ils ne disent rien, lorsqu'un « Provincial » va les trouver. J'en ai fait l'expérience cent fois. Les conservateurs des musées de Poitiers, de Périgueux, de Saintes, d'Avignon m'ont donné toutes facilités pour publier ce que je voudrais de leurs*

---

[36] Lettre de Cagnat, 30 juin 1897, archives Roure.
[37] Jules Toutain (1865-1961), archéologue, professeur à l'Ecole des hautes études ; spécialiste de l'Afrique romaine. Membre du CTHS, directeur des fouilles d'Alésia (à partir de 1908), président de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois (1922-1958).
[38] Lettre de Toutain, 8 juillet 1897, archives Roure, vol. 2, p. 239-240.
[39] Lettre de Cagnat, 17 janvier (sans indication d'année), archives Roure.
[40] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 6 février 1898, fonds Reinach Méjanes.
[41] Lettre de S. Reinach, 8 février 1898, archives Roure.

collections[42]*. Ceux de Nîmes, de Clermont, de Reims, d'Auch, de Marseille, en ont fait autant, et je pourrais en citer bien d'autres ! Naturellement, il faut savoir s'y prendre et ne pas se présenter en personnage devant qui toutes les portes - et les vitrines doivent s'ouvrir*[43]*.* »

Le projet est approuvé puisqu'un arrêté du ministère de l'Instruction Publique est publié le 11 mars 1898, accordant une subvention de 600 ff[44] à Espérandieu. Dans son *Journal*, à la date du 3 octobre 1898, Espérandieu note « *Pendant le congé de mars dernier, j'ai rempli une mission pour le compte du min. de l'IP et recueilli des documents sur les statuettes de bronze de l'époque gauloise, les statuettes en terre cuite et les lampes romaines. Le 27 septembre, j'ai (...) à Montbéliard (...) visité le musée archéologique (...). Quelques statuettes dont j'ai pris la photographie*[45]*.* » Manque de temps, de financement, de soutien, objectifs mal définis ? Le projet est abandonné, mais en 1910, on le retrouve limité aux bronzes : « *je viens d'être chargé pour les Beaux-Arts, de préparer le Recueil des bronzes ; ce qui sera long et laborieux*[46] ! » Finalement, c'est dans la correspondance d'Henri Rolland en 1938 que le projet réapparaît. Un marché est passé entre les deux savants : Espérandieu lui donne son manuscrit sur les bronzes du musée de Rouen, à charge pour lui de compléter le corpus, de le publier, et de lui remettre 50 exemplaires. Henri Rolland, effectivement, publiera les *Bronzes antiques de Seine-Maritime*[47], mais en 1959.

A travers ce projet avorté, on voit apparaître les éléments déterminant le choix d'Espérandieu comme rédacteur du *Recueil* : des soutiens au sein du comité qui cherchent à orienter le capitaine vers des études libres de toute concurrence scientifique ou institutionnelle, une crédibilité acquise par ses travaux épigraphiques, une légitimité vis-à-vis des musées de province, les connaissance nécessaires scientifiques des objets gallo-romains.

---

[42] Espérandieu veut parler de ses corpus épigraphiques.
[43] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 9 février 1898, fonds Reinach Méjanes.
[44] Correspondance du CTH, Archives nationales.
[45] *Journal*, p. 48, archives Roure.
[46] Lettre d'Espérandieu à Déchelette, 11 août 1910, archives Roanne ; arrêté du Secrétariat des Beaux-Arts du 30 juillet 1910.
[47] Supplément à *Gallia*, XIII, 1959.

1.3 Une nomination préparée au sein du réseau

S. Reinach et C. Jullian comme le rappelle Espérandieu dans ses *Souvenirs*, sont à l'origine du projet. Il précise que S. Reinach lui avait conseillé « *d'entreprendre officieusement la préparation de ce travail*[48]. » Et effectivement, on trouve dans la correspondance quelques lettres montrant que le capitaine s'enquiert des bas-reliefs et de la possibilité de les photographier[49] dès juin 1902.

Le projet de *Recueil* est annoncé à la Commission des musées en novembre 1902 et reçoit l'assentiment des membres. C'est au moment de décider des modalités de sa mise en place, qu'une discussion, résumée dans le compte rendu[50] envoyé au directeur de l'enseignement supérieur, montre une différence d'approche : confier le travail à une personne ou le répartir entre plusieurs collaborateurs. Espérandieu est choisi mais son autonomie est encadrée, supervisée, à la demande du directeur de l'enseignement supérieur, Ch. Bayet[51], par un membre de la commission car son travail est financé par le ministère ; c'est S. Reinach qui se charge de cette supervision. Avant l'officialisation de la nomination[52], ce dernier annonce au capitaine sa nomination[53] et le réseau est au courant du projet puisque J. Déchelette écrit au capitaine : « *Je me permets de venir vous demander si, comme cela est bien à souhaiter, on a donné suite au projet de vous charger de la direction du Corpus des bas-reliefs funéraires*[54]. » Dans la lettre officielle de janvier 1903[55] du ministère de l'Instruction Publique lui annonçant la décision, les modalités du travail sont précisées : objet d'étude, cadre géographique et chronologique, plan à suivre, longueur des notices, choix des références bibliographiques, traitement des photographies. Ces modalités ne seront pas toutes respectées, nous le verrons, mais le projet éditorial gardera sa cohérence d'origine.

---

[48] *Souvenirs*, vol. 2, p. 369.
[49] Jules Momméja (1854-1928), membre de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne, correspondant du ministère de l'Instruction Publique, conservateur du musée d'Agen, lettre du 18 juin 1902, archives Roure : « *voici enfin deux photographies (...) des bas-reliefs dont je vous parlais. Tout cela est bien mauvais (...) Dans un mois, j'aurai un de mes amis qui me photographiera les deux bas-reliefs*. ».
[50] Dossier du *Recueil des bas-reliefs*, Archives nationales, vol. 2, p. 291.
[51] Charles Bayet (1849-1918, correspondant de l'Académie des Inscriptions).
[52] L'arrêté date du 19 janvier 1903.
[53] Lettre de S. Reinach, 24 décembre 1902, archives Roure, vol. 2, p. 214.
[54] Lettre de Déchelette, 30 novembre 1902, archives Roure, vol. 2, p. 115.
[55] Lettre de Bayet, 19 janvier 1903, archives Roure, vol. 2, p. 45.

2 Les objectifs scientifiques du recueil

Dans cette lettre de nomination, les objectifs scientifiques voulus par la Commission des musées, et plus précisément par S. Reinach sont formellement explicités. Cependant, au fur et à mesure que la recherche se développe, les modalités vont être quelque peu modifiées.

Le corpus ne devant concerner que les bas-reliefs gallo-romains sur pierre (hors décoration architecturale et hors bas-reliefs chrétiens déjà publiés par Le Blant[56], sauf, explicitement dans la lettre de nomination « *ceux qu'il n'a pas connus* »), les deux premiers tomes portent le titre de *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine* ; mais dès ce deuxième tome, Espérandieu élargit le cadre en incluant les rondes-bosses, et il reconnait dans l'introduction que le titre n'est plus exact[57]. A partir du tome III, le titre s'harmonise avec le contenu, jusqu'au dernier tome XI : il devient le *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine.* Il faut ajouter un volume exclu de la série, et donc non numéroté, mais complémentaire, le *Recueil général des bas-reliefs*, *statues et bustes de la Germanie romaine*, édité non à l'Imprimerie nationale, mais par Van Oest en 1931.

Le *Corpus Inscriptionum Latinarum* donne les cadres chronologique et géographique : la limite basse VIe-VIIe siècle sera conservée tout au long des volumes, mais « quelques monuments des temps antérieurs à la conquête[58] » apparaissent dès le tome II, et d'autres, médiévaux, ce que certains correspondants n'apprécient pas toujours[59] ; le plan de recherche, dans ses limites géographiques données par la lettre officielle « *entendant la Gaule dans le sens le plus large, celui de César* », deviendra le plan de la publication : le volume I concerne les Alpes maritimes, les Alpes cottiennes, la Corse et la Narbonnaise, le volume suivant l'Aquitaine, les volumes III et IV, la Lyonnaise, les deux suivants la Belgique, les volumes VII, VIII et IX la Germanie,

---

[56] E. LE BLANT, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, Paris, 1886.
[57] *Recueil des bas-reliefs*, t. II, p. V.
[58] *Ibidem*, p. V. Exemple, la Dame d'Auxerre, découverte en 1907 par Maxime Collignon dans les réserves du musée d'Auxerre, t. IV, n° 2928, p. 97.
[59] Lettre de Jullian, 28 juillet 1909, archives Roure : « *il y a là 2 bas-reliefs capitaux s'il était certain qu'ils ne fussent pas romans. Consultez Mâle : car, s'ils sont médiévaux, c'est introduire dans notre science deux imbrications dangereuses. Vous pouvez du reste les laisser mais en avertissant le lecteur.* », vol. 2, p. 162. Lettre d'A. Blanchet, 14 janvier 1912, à propos du tome IV : « *Je ne comprends pas, par exemple, la présence des n°2927 et 2928, dans un recueil de monuments de la Gaule romaine. Avec ce système-là, vous serez obligé d'insérer tous les bas-reliefs funéraires attiques, qui dorment dans les Musées départementaux*. », vol. 2, p. 53.

auxquels il faut ajouter le volume de l'éditeur Van Oest, les deux derniers volumes sont les suppléments et les tables.

2.1 Formalisation des notices et utilisation des photographies

La longueur du texte des notices et le choix des références bibliographiques sont prévues dans la lettre officielle de janvier : les descriptions doivent être précises, mais aussi courtes que possible, l'interprétation des objets « *indiquée très brièvement* », les commentaires n'ayant pas leur place dans cette publication qui n'est pas une monographie ; les descriptions des bas-reliefs de Wurttemberg[60] sont données pour modèle de notice. Quant aux références bibliographiques, il s'agit d'aller à l'essentiel, sans les donner toutes – sauf pour les objets ayant disparu – car « *il faut savoir se borner, et j'insiste d'autant plus sur ce point, que les publications archéologiques et épigraphiques contemporaines exagèrent souvent la documentation, sans rien ajouter de substantiel à l'information*[61]. »

Après avoir dans une introduction présenté la ville ou le *pagus* dont il va inventorier les bas-reliefs, et exposer la bibliographie – anciens manuscrits non publiés, monographies, catalogues de musées, collections particulières – Espérandieu suit le principe de notices courtes, qu'il justifie dans l'introduction du vol. I : la description est réduite puisque la photo est censée la remplacer ; toutefois, pour certaines notices, il ne peut éviter des développements[62], s'apparentant bien aux monographies que voulait éviter la Commission des musées. Cependant, quand les photos sont mal tirées à l'impression (ce qui arrivera et engendrera des différends avec l'Imprimerie nationale), le cliché remplace difficilement une description parfois succincte. L'identification de l'objet donnée par Espérandieu ne suit pas toujours celle proposée par ses prédécesseurs, très souvent il propose une rectification, soit en restituant la réalité du bas-relief, en enlevant sur la photographie les parties non antiques comme pour le

---

[60] F. HAUG, G. SIXT, *Die römischen Inschriften und Bildwerke Württembergs*, Stuttgart, W. Kohlhammer, 1900 ; les auteurs expliquent dans l'avant-propos, p. III – VI, leur volonté de décrire tous les éléments d'antiquité romaine du Wurttemberg, pierres sculptées, mosaïques, bronzes et toutes les inscriptions. Comme le livre s'adresse aussi au grand public, une photo ou un dessin illustre de nombreuses descriptions d'objet ou d'inscription, pour une meilleure compréhension.
[61] Cité dans le *Recueil des bas-reliefs*, t. I, introduction p. VIII.
[62] Exemple de Cussy-la-Colonne t. III, n° 2032, p. 140-144.

Mercure de Lezoux[63], soit en indiquant son analyse ou celle d'un autre archéologue[64]. Lorsqu'il y a une inscription sur le bas-relief, il la donne *in extenso*, avec les références du *CIL*.

En plus de réaliser un corpus complet des bas-reliefs, l'originalité de l'ouvrage réside dans le parti pris systématique d'accompagner chaque notice d'une ou plusieurs photographies[65] (pour les rondes bosses[66]). A une photographie peut être joint un dessin, plus à même de rendre des détails[67]. Le dessin est utilisé aussi quand il est impossible de photographier, l'emplacement du bas-relief ne le permettant pas[68]. Pour les pièces disparues, si un dessin existe dans les publications anciennes, il est exploité[69]. Enfin, Espérandieu ne décrit pas seulement les faux, il les accompagne d'une photographie (ce qui le distingue par exemple du Répertoire de Berlin), ce qui donne une preuve supplémentaire de l'assertion de faux[70].

2.2 Une chronologie longue

Les membres de la Commission des musées prévoient un délai maximum de trois ans pour le travail préparatoire. Comme le note Espérandieu dans les *Souvenirs* « *On s'illusionnait un peu sur la facilité de la besogne ; pour le plus grand nombre des musées de France, on n'avait pas de catalogue*[71] *; on supposait, de bonne foi, qu'il*

---

[63] *Recueil des bas-reliefs*, t. II, n° 1609, p. 399. Voir M. ALTIT-MORVILLEZ, « La correspondance Espérandieu-Déchelette reconstituée », p. 230. Lettre de Déchelette, 18 mai 1908, archives Roure, vol. 2, p. 119.

[64] *Recueil des bas-reliefs,* t. IV, n° 2853, p. 53 : « M. Héron de Villefosse est d'avis que cette tête nous offre une nouvelle réplique, un peu réduite, du Diadumène de Polyclète. »

[65] Parti pris qui rompt avec l'économie éditoriale : le coût d'une reproduction limite le nombre et le choix des images, dans les publications, aux objets représentatifs, ou illustrant une démonstration, ou rares, ou beaux, mais pas le médiocre ou le trop abîmé.

[66] Exemple t. II, n° 891, p. 30, fragment de table Jupiter-Sérapis.

[67] La photographie de la Dame d'Auxerre est ainsi doublée d'un dessin qui permet de voir les gravures de la robe.

[68] Exemple : le bas-relief placé trop haut sous le toit de la maison des caves joyaux à Autun : une photographie de la maison est donnée p. 50 dans l'introduction présentant la ville, et c'est un dessin qui illustre la notice, t. III, n° 1891, p. 85.

[69] Tous les dessins de Wiltheim sont publiés dans le t. V pour les bas-reliefs de Luxembourg.

[70] Buste de Neuvy sur Barangeon, t. II, n° 1558, p. 371. Lettre de Déchelette, 24 février 1909, archives Roure, vol. 2, p. 122.

[71] R. de LASTEYRIE publie un *Album archéologique des musées de province* (Leroux, Paris, 1890) dans lequel il se donne comme but de faire découvrir les richesses mal connues (descriptions dans des recueils confidentiels, reproductions par des gravures défectueuses) des collections archéologiques des musées de province. Il liste les musées, plus de trois cents, cite les catalogues existants, et donne des gravures ou des photographies de quelques beaux objets antiques et médiévaux de ces collections. Les catalogues cités sont très peu nombreux, et traitent rarement d'archéologie.

pourrait suffire de deux ou trois volumes pour publier toutes les sculptures romaines ou gallo-romaines qu'ils contenaient[72]. » Les inventaires n'existant pas, il n'y a pas de banque d'images et le commandant se rend compte du problème lorsque, pour commencer le travail, S. Reinach met à sa disposition les photographies des moulages possédés par le musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye : *« ces photographies ne concernaient que des pièces de choix ; or, je ne mis pas très longtemps pour me rendre compte que les Musées de France contenaient un grand nombre de sculptures complètement ignorées, qui ne pouvaient être négligées*[73]. » Espérandieu achète alors un appareil photo qui lui permettra de prendre des milliers de clichés[74], en plus de ceux qu'il commande à des professionnels ou des amateurs.

Cette volonté d'exhaustivité d'inventaire, cette contrainte photographique vont entrainer tant pour la recherche documentaire que pour l'édition une chronologie longue. En effet, la première partie du travail – le dépouillement des publications, le regroupement de la documentation, l'entretien des correspondances – demande une grande disponibilité sur le long terme, vu le nombre d'informateurs, et la taille du territoire à embrasser. Pour la deuxième partie du travail qui est l'édition proprement dite, d'autres problèmes vont provoquer un écart entre le temps de rédaction des volumes et le temps de la publication. Ainsi, le tome I est terminé fin 1903[75], mais il faudra attendre quatre ans pour le voir publié : le choix de la collection est décidé début 1904[76], les problèmes de mise en page, l'intégration des photos dans le texte, la gravures des clichés, les tractations avec l'Imprimerie nationale ralentissent la publication qui sortira enfin en 1907. Les volumes suivants posent moins de problèmes jusqu'à la première guerre.

Lorsque celle-ci éclate, alors qu'il fouille à Alésia et est en pleine publication des bas-reliefs, Espérandieu demande non seulement à réintégrer l'armée, mais cherche à monter au front. Il essuie d'abord un refus, car sourd, il ne peut combattre ; des correspondants essaient de lui apporter quelque consolation, J. de Saint-Venant[77],

---

[72] *Souvenirs*, vol. 2, p. 369.
[73] *Ibidem*.
[74] *Ibidem*.
[75] Lettre d'Espérandieu au ministre de l'Instruction publique, 14 novembre 1903, dossier du *Recueil de bas-reliefs*, Archives nationales.
[76] Dossier du *Recueil de bas-reliefs*, Archives nationales.
[77] Lettre de Julien de Saint-Venant (1847-1930, historien et archéologue, membre fondateur de la Société préhistorique française, membre non résidant du CTHS, Société des Antiquaires du Centre), 16 juillet 1915, archives Roure : « *Je veux commencer par vous dire que personne ne songera jamais, vous*

l'Abbé Thédenat[78] ou S. Reinach[79], tous insistent sur l'impossibilité physique dans laquelle il se trouve, et sur l'importance qu'il aura à servir le pays autrement. Il est finalement affecté, en 1915, à un poste d'inspection des hôpitaux, puis à celui d'inspecteur régional des sursis, à Bourges[80]. Ce qui lui permet de garder du temps pour continuer sa publication. Ainsi, en 1915, dans un courrier à S. Reinach, le commandant expose l'avancement des volumes : plusieurs sont prêts, et l'architecture générale des volumes est présente[81] ; à cette date il prévoit neuf volumes, cinq étant déjà publiés. La dernière année de la guerre, et comme il le dit à un correspondant du ministère[82], sans doute Gaston de Bar[83], sous-directeur de l'enseignement supérieur, il travaille pour oublier le drame qui vient de le frapper, sa fille unique est morte, semble-t-il, de la grippe espagnole[84].

2.3 Le financement de la recherche

Cette recherche documentaire a eu aussi un coût financier pris en compte dans la lettre de nomination de janvier 1903 : « Ce travail (…) entraînera aussi des frais ; vous devez vous entourer de collaborateurs que vous choisirez à votre convenance, et que vous rétribuerez comme vous le croirez légitime sur les fonds mis à votre disposition par mon Département. Une somme de 2500 FF est prévue à cet effet pour 1903. » Ces indemnités sont versées par arrêté notifié, après avis de S. Reinach, nommé

---

connaissant, à penser que vous n'avez pas fait le possible et l'impossible pour servir le pays parmi les plus vaillants et les plus savants tout à la fois. Je vous plains et je plains encore plus la France qui ne peut utiliser, pour un prétexte si secondaire, la plénitude des qualités mentales d'un homme comme vous. (...) Que voulez-vous, nos forces psychologiques sont esclaves de la « bête » qui leur sert de cage : c'est humiliant pour notre amour-propre, mais nous ne pouvons rien y changer. C'est une manière de servir la grande cause nationale de s'occuper de la gloire scientifique de la France, et de faire d'immortels travaux comme les vôtres. »

[78] Lettre de l'Abbé Thédenat, 22 avril 1915, archives Roure, vol. 2, p. 237.

[79] Lettre de S. Reinach, 15 août 1914, archives Roure, vol. 2, p. 217.

[80] Dossier militaire d'Espérandieu, archives SHD.

[81] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 20 août 1915, fonds Reinach MAN, vol. 2, p. 284.

[82] Lettre d'Espérandieu à G. de Bar (supposition), 10 octobre 1918, dossier du *Recueil de bas-reliefs*, Archives nationales : « *je reçois à Bourges votre lettre du 7. Je vous remercie encore une fois, de tout cœur, des paroles encourageantes que vous me faites l'amitié de m'adresser. Il est bien vrai que ma pauvre enfant vit toujours dans les mille souvenirs qui me la rappellent. Mais au lieu de la calmer, tous ces souvenirs ne font qu'aviver ma douleur. Le travail me donnera peut-être plus de courage*. »

[83] Gaston de Bar (1866-1948, chef du 5e bureau puis sous-directeur de l'enseignement supérieur).

[84] De nombreux correspondants envoient leurs sympathies. Lettre de Babelon, 10 octobre 1918, archives Roure : « *Je vous prie d'agréer mes bien cordiales condoléances au sujet du grand deuil qui vient de vous accabler. En ce temps de grandes calamités où toutes les familles sont atteintes par la guerre, il est plus douloureux encore d'avoir d'autres morts à supporter ; je vous plains sincèrement*. »

commissaire de la publication. Chaque année, de 1903 à 1929, Espérandieu reçoit : 2500 ff en 1903, puis 3500 ff jusqu'en 1914, et à partir de 1915, 1500 ff ou 1000 ff selon les années[85]. Ces défraiements lui sont absolument nécessaires pour voyager et payer son matériel photographique, les photographies effectuées par des professionnels à qui la commande est passée directement par Espérandieu ou par un correspondant[86], ou celles réalisées par ses correspondants, photographes amateurs[87], qui souvent effectuent les clichés gratuitement[88].

Les difficultés de financement de l'impression du *Recueil* après la guerre sont la cause essentielle du ralentissement et du retard de la publication. Ainsi, dans une lettre à Albert Grenier, Espérandieu exprime ses déconvenues : la composition du tome IX date de janvier 1917 mais n'est publié qu'en 1925[89]. Enfin, l'introduction du volume X (1928) annonce la fin du « Recueil propre à la Gaule romaine » et le projet d'un « volume consacré aux sculptures de la rive droite du Rhin jusqu'au *Limes* ». Ce volume, comme on l'a déjà vu, va être édité par les éditions G. van Oest en 1931, sur les presses de l'imprimeur Protat, et financé par S. Reinach ; il ne concerne que la *Germanie romaine.* Il y aura encore un dernier volume de suppléments, le XI, mais le douzième chronologiquement, terminé en 1934, et édité en 1938, à nouveau par le ministère.

Résumant l'œuvre du commandant, Ch. Picard a pu écrire : « Dès lors se succédèrent les tomes in-4° de cette monumentale enquête, avec la reproduction et la bibliographie de plus de huit mille monuments lapidaires : ceux-ci, épars dans nos musées et sur notre sol, sur nos places et chez les particuliers où le commandant se frayait accès, quand il n'allait pas traquer le document inédit et poursuivre ses investigations à travers champs ! (…) Décrivant tout en des notices concises dont

---

[85] Dossier du *Recueil des bas-reliefs*, Archives nationales.
[86] Paul Ducourtieux à Limoges fait travailler un photographe professionnel qui envoie à Espérandieu un rappel de facture. En 1920, Theodor Wiegand (1864-1936, conservateur au musée de Berlin) indique que les photographies demandées n'existent pas mais qu'il est possible de les faire, deux clichés coûtant 20 ff.
[87] A Bordeaux, Amtmann explique que le bureau de la Société archéologique lui vend ses clichés 7,50 ff, mais pour ceux qu'il va faire, Espérandieu n'aura que les frais des plaques.
[88] En 1905, le lieutenant Blanc, ancien élève d'Espérandieu, lui annonce que le photographe prendra 4 ff, mais Espérandieu trouve le prix trop élevé. Blanc attend alors le retour d'un de ses camarades qui fera le cliché et refuse de faire payer Espérandieu.
[89] Lettre d'Espérandieu à A. Grenier (1878-1961, professeur d'antiquités nationales au Collège de France, fondateur de *Gallia*, membre de l'Académie des Inscriptions), 29 juin 1925, archives René-Ginouvès, vol. 2, p. 263.

certaines ont valeur de gros mémoires, photographiant partout lui-même, il livra ses plus dures batailles, faut-il le dire, dans des administrations et des imprimeries nationales[90] » Ce sont ces difficultés mises en avant par Ch. Picard, la recherche des documents et l'impression des volumes que la correspondance passive va nous permettre d'éclairer.

3 La recherche des bas-reliefs, les correspondants

Déchelette écrit à Espérandieu : « *J'entends dire que ce projet de publication aurait pris corps et que l'on doit désigner un certain nombre de collaborateurs provinciaux. Dans ce cas j'accepterai avec plaisir un emploi auxiliaire pour la région du Centre, en particulier pour la coll. d'Autun et de la Société éduenne*[91] ». Le 29 décembre, Espérandieu le remercie et accepte avec empressement son offre de collaboration[92]. Pour réaliser le *Recueil*, en effet, et Déchelette le comprend d'emblée, Espérandieu se doit d'activer son réseau déjà important, et d'entrer en contact avec bon nombre de nouveaux correspondants.

Le graphique présentant le nombre de lettres conservées (vol. 2, fig. 6, p. 11), et pour l'essentiel inventoriées, permet d'avoir une bonne appréciation du volume de correspondance activée à partir de 1903. Le graphique prend en compte : les lettres répondant aux demandes d'information d'Espérandieu pour la création du *Recueil* ; les lettres se rapportant à l'édition et à l'impression ; les lettres de félicitations marquant la réception des volumes. Espérandieu n'a pas préparé les volumes au fur et à mesure, mais plusieurs à la fois : les périodes d'échanges plus intenses se concentrent d'abord sur les années 1907-1909, après la publication du premier volume, pour préparer les volumes suivants, Aquitaine, Lyonnaise, première partie de la Belgique – la publication étant assurée, les retours étant positifs – et les années 1913-1914 qui se focalisent sur la Belgique et la Germanie. Après la guerre, les échanges reprennent à nouveau pour la Germanie, et dans une inversion de correspondance, un grand nombre de courriers concerne de manière concomitante soit des annonces de nouveaux bas-reliefs

[90] Ch. PICARD, « Eloge funèbre de M. Emile Espérandieu », *CRAI*, 1939, p. 9-19.
[91] Lettre de Déchelette, 30 novembre 1902, archives Roure, vol. 2, p. 115 ; Voir M. ALTIT-MORVILLEZ, « La correspondance Espérandieu-Déchelette reconstituée », p. 226.
[92] Lettre d'Espérandieu à Déchelette, 29 décembre 1902, archives Roanne, vol. 2, p. 246.

découverts en fouilles, l'information venant à Espérandieu sans qu'il n'ait plus besoin de la demander, engendrant de ce fait une augmentation des suppléments à chaque nouveau volume ; soit, des demandes d'expertise de pierres, de prêts de photographies, d'informations complémentaires sur les bas-reliefs publiés.

3.1 Le processus de travail dans la correspondance

La première phase de travail, le dépouillement des publications est suivi de vérifications et de demande de compléments d'informations, parfois à plusieurs correspondants pour un seul objet[93], d'une part parce que les publications anciennes ne sont pas assez précises, voire douteuses quant aux attributions et aux illustrations[94], d'autre part parce qu'il faut retrouver les objets pour les photographier, ou récupérer les clichés s'ils sont de bonne qualité[95]. C'est bien grâce au maillage du territoire par les sociétés savantes, et l'existence des correspondants du ministère, préparés à ce type de recherche[96] qu'Espérandieu peut recueillir son corpus dans les meilleures conditions.

---

[93] Exemple de l'autel de Belley, t.III, n°1811, p.48. Espérandieu écrit d'abord au Dr Joseph Birot (1849-1929, membre de la Société Française d'Archéologie et de la Société des Antiquaires de France), lui demandant un cliché d'après un dessin. Celui-ci lui répond le 5 avril 1909, archives Roure (vol. 2, p. 50), que le dessin n'est pas fiable et lui conseille de trouver la photographie, en demandant à l'ancien propriétaire de la pierre. Espérandieu écrit alors à Myard, archives Roure (vol. 2, p. 186), directeur de l'école de Belley, qui lui envoie un dessin schématique mais pas la photographie, archives Roure (vol. 2, p. 186). C'est finalement l'ancien propriétaire de la pierre, l'architecte P. Desjardins, qui lui fera la photographie.

[94] Lettre de Birot, 5 avril 1909, archives Roure « *l'ouvrage de Sirand n'est pas à la bibliothèque du Palais des Beaux-Arts. Mais M. Dissard en a un exemplaire, et après m'avoir fait voir le dessin représenté au n° 1 de la pl. XII du t. II, il m'a conseillé de ne pas en faire la photographie. Le dessin a été fait par Sirand, et est inexact et insuffisant* », vol. 2 ; p. 50.

[95] Lettre d'Espérandieu à Déchelette, 16 août 1903, archives Roanne (vol. 2, p. 248) « *Je vois, dans mes notes, que M. Bulliot a publié de fort belles planches relatives à des bas-reliefs trouvés au Mont de Sène. Ne pourriez-vous pas me procurer, soit un exemplaire complet de son travail, soit une épreuve des photographies qui ont servi pour les planches, et dont les clichés ne sont sans doute pas perdus ?* »

[96] Rappelons que les correspondants du Comité ont été mis en place car « Il ne faut pas qu'il existe un seul monument, un seul fragment de ruine, (…) sans qu'il en soit fait mention, ne fût-ce que pour constater qu'il ne mérite pas qu'on l'étudie. (…) Le Comité [indiquera] à MM. les correspondants (…) le plan d'après lequel les recherches devront être entreprises, les expressions qui devront être consacrées à la description de telle ou telle partie des monuments (…) », P. MERIMEE, A. LENOIR, A. LEPREVOST, C. LENORMANT, *Instructions du Comité historique des arts et monuments, Architecture gallo-romaine et architecture du moyen-âge*, Imprimerie impériale, Paris, 1857, p. 3.

La plupart du temps, les correspondants participent volontiers et envoient les renseignements demandés[97], que ce soient les conservateurs des musées, des collectionneurs privés, des membres de sociétés savantes faisant la recherche pour Espérandieu dans leur ville. Lorsque les musées sont organisés, que les catalogues sont à jour, les conservateurs renseignent très vite Espérandieu et lui donnent l'autorisation de photographier, quand il viendra[98] ; de même les particuliers lui ouvrent leur porte[99]. Les traces de ses voyages (en l'absence, pour l'instant, dans les archives, de ses agendas) sont lisibles dans la correspondance, soit active, soit passive : une lettre à Déchelette nous donne une idée de ce qu'il appelle « une tournée des bas-reliefs » : « *Je compte reprendre, à la fin, de cette semaine, le chemin du Midi (...) et photographier, pendant 45 jours, le plus possible de vieilles pierres. Je me trouverai par suite absent jusque dans les premiers jours d'octobre*[100] », et dans la lettre suivante : « *Je viens de passer quatre jours à Dijon (où j'ai pris 156 clichés, tous satisfaisants)*[101]. » Les voyages en Allemagne sont autrement difficiles à mettre en œuvre : Espérandieu avait tenté en 1912 d'aller à Metz, mais sa demande de visa s'était soldée par un refus car il tombait sur la période des grandes manœuvres. Un correspondant allemand, B. Rathgen[102] lui explique qu'il ne s'est pas adressé au bon interlocuteur, et va se charger en 1913, de toute l'organisation du voyage : il soumet à Espérandieu un circuit : « *Ce seraient 14 jours de travail. Donc si vous pensez demander un séjour de 3 semaines, vous y arriveriez. Commencez par Metz. De cette manière, vous serez ici en passant par Saarburg et Zabern. D'ici* [Strasbourg]*, comme point de départ, Hagenau, Wissemburg, Niederbronn et puis aller ensuite au sud : Colmar, Mulhouse*[103]. » Le

---

[97] Avec des exceptions : lettre de Branet (de la société archéologique du Gers), 18 décembre 1907, archives Roure. Il écrit qu'il n'a pas pu prendre la photo d'un buste car « *la famille des propriétaires croit que les objets photographiés perdent leur valeur* ! »

[98] Entre autre exemple, lettre de R.-F. Burckgardt (conservateur du musée historique de Bâle), 18 mars 1914, archives Roure. Lettre de Thiers (conservateur de Narbonne), 28 décembre 1902, archives Roure : « *les pierres peuvent toutes être photographiées. Plusieurs le sont déjà. Nous avons d'excellents photographes à notre disposition. Je vous donnerai les clichés dont je puis disposer et j'espère que la commission archéologique vous fournira les autres sans aucuns frais*. »

[99] Lettre de L. Cailletet (physicien, membre de l'Institut), 6 novembre 1905, archives Roure. Il a dans son château de Gaillard à Chatillon des pierres sculptées de Bourgogne et invite Espérandieu à venir quand il veut. Une stèle de cette collection est présentée dans le t. III, n° 2342, p. 288, mais il n'est sans doute pas venu car la photographie a été prise par Georges Potey (membre de la Société archéologique et historique du Châtillonnais).

[100] Lettre d'Espérandieu à Déchelette, 16 août 1903, archives Roanne, vol. 2, p. 248.

[101] Lettre d'Espérandieu à Déchelette, 28 août 1903, archives Roanne, vol. 2, p. 250.

[102] Bernhard Rathgen (1847-I927), lieutenant-général du cadre de réserve, spécialiste de l'armement médiéval. D'après la correspondance, il est entré en contact avec Espérandieu en 1908, lui demandant des informations sur les dieux celtiques.

[103] Lettre de Rathgen, 10 juin 1913, archives Roure, vol. 2, p. 208.

circuit a bien été effectué, – peut-être pas dans cet ordre, les archives étant muettes pour l'instant –, puisque le tome V en témoigne. Il retournera voir en Allemagne après la guerre, avec plus de facilités, les villes du *Limes*.

Espérandieu se déplace beaucoup, les lettres montrent qu'il est attendu, on le remercie de sa venue[104], mais il ne peut pas aller partout et les correspondants s'engagent à faire eux-mêmes les photographies : comme Amtmann[105], très prévenant, qui lui écrit « *Tous les clichés que je possède sont à votre disposition. En ce qui concerne les bas-reliefs du musée, j'en ai en effet photographié la plus grande partie, je pourrai donc vous en soumettre les épreuves, partie en simili-gravure, partie sur papier photographique. […] Quant aux monuments publiés par la Soc. archéologique, ils l'ont été presque tous en phototypie. Je ne pourrai donc vous offrir que les négatifs*[106]. » ; de même, R. Lantier qui envoie la photographie d'une statue conservée chez un particulier, et nous donne par la même occasion une idée de la conservation des objets : « *vous verrez que la statue est très abîmée, de plus à maintes reprises on a dû la blanchir pour l'empêcher de tomber en poussière, et cette opération a fini par recouvrir complètement les plis de la robe du dessous, encore visible au-dessus de l'écharpe, lors de la découverte*.[107]. » Mais, les bas-reliefs ne sont pas toujours conservés dans les musées ou dans des collections connues, ils sont parfois insérés dans des remparts, des murs de bâtiments, des églises, des maisons particulières, ou disséminés dans la campagne. Quelques lettres nous donnent un aperçu de leur condition de découverte[108], ou de leur situation topographique : « *Nous irons enquêter sur place, en allant voir un grand fragment de bas-relief – personnage en toge – qu'un conseiller général vient de voir incrusté au coin d'une ferme dont il m'a bien indiqué la situation*[109]. » le Dr Cougnenc, maire de Cessenon dans l'Hérault, donne à Espérandieu l'autorisation de photographier

---

[104] Lettre de Jules Blu (conservateur du musée de Compiègne), 14 février 1913, archives Roure. Après l'avoir reçu au musée, il lui écrit (18 février 1913) avoir oublié dans le nouveau catalogue du musée, une tête inscrite à l'ancien catalogue et qu'Espérandieu avait prise en photographie, et lui donne les références de la pièce.

[105] Théodore Amtmann (1846-1933), archiviste, membre de la Société archéologique de Bordeaux. Il a fait les photographies de l'*Histoire de Bordeaux* de C. Jullian*, Les Vieilles églises de la Gironde* de Brutails.

[106] Lettre d'Amtmann, 17 février 1907, archives Roure.

[107] Lettre de R. Lantier (qui continuera le *Recueil des bas-reliefs*), 29 septembre 1910, archives Roure, vol. 2, p. 172.

[108] Lettre de Déchelette, 18 août 1908 « *dans une tranchée ouverte par le P.L.M. (...) Le hasard a voulu que je passe par là au moment où ce débris (...) venait d'être apporté dans le cabinet du chef de gare. Le train partait. En tout hâte, j'ai mis l'aurige dans ma poche* », archives Roure, vol. 2, p. 120.

[109] Lettre de Momméja, 11 mai 1924, archives Roure.

un bas-relief placé à 5 m de hauteur sur le mur d'un immeuble lui appartenant et lui indique des photographes compétents[110].

Les lettres montrent que parfois la demande ne peut être honorée immédiatement pour différentes raisons et l'on voit là le temps nécessaire, et parfois bien long, pour avoir les renseignements ou les photographies : soit il faut attendre l'accord d'un responsable[111], soit la personne n'est pas sur place et Espérandieu devra attendre sa venue[112], soit des contraintes extérieures empêchent le correspondant de faire les clichés : « *il a fallu que j'attende un temps à peu près passable pour aller au musée. Et pour y photographier, il faut choisir le jour où les salles ne sont pas ouvertes au public, où ce n'est pas jour de balayage ou jour de repos hebdomadaire*[113]. La recherche d'un photographe peut s'avérer délicate : le maire de Caulnes, dans les Côtes du Nord, va faire exécuter les photos des bas-reliefs trouvés lors de la construction du chemin de fer Paris-Brest (en 1863), mais la difficulté est de trouver un photographe car c'est un village de 600 habitants[114]. Quand le photographe ne se fait pas attendre, les photos sont ratées[115], ou encore les plaques sont cassées à l'emballage[116] et on doit refaire les clichés.

Retrouver les bas-reliefs dans les musées est une autre difficulté : tous les catalogues ne sont pas publiés ni mis à jour[117]. De plus, les lettres en témoignent, dans beaucoup de musées, les objets dans les salles sont rangés de manière quelque peu

---

[110] Lettre du Dr Cougnenc, sans date, archives Roure, vol. 2, p. 109. *Recueil des bas-reliefs*, t. I, n° 553, p. 353 ; le bas-relief est toujours en place aujourd'hui.

[111] Lettre de Emil Krüger (1869-1954, directeur du Rheinisches Landesmuseum de Trèves en 1906-1935), 24 février 1914, archives Roure : « *(...) votre prochaine demande concernant les Treveri et leurs photographies : j'en parlerai la semaine prochaine avec Dragendorff et je vous donnerai une réponse.* » Hans Dragendorff (1870-1941), professeur à l'université de Fribourg, directeur de la Römisch-germanische Kommission de Francfort. Sa méthodologie pour l'étude des formes et de la datation de la céramique a fait date.

[112] Lettre de Boirot, 30 mai 1913, archives Roure : « *Ne passant à Bourbon que les mois d'août et de septembre, je ne pourrai vous faire part qu'à cette époque du renseignement demandé, au sujet des cordes qui lieraient les poignets. Mais autant que je me souvienne, je ne crois pas qu'on puisse s'en rendre compte.* »

[113] Lettre du Dr Birot, 5 avril 1909, archives Roure, vol. 2, p. 50.

[114] Lettre du Dr Baudet (député, maire de Caulnes), 4 juillet 1910, archives Roure.

[115] Espérandieu demande à Jean-Baptiste Sibenaler (1855-1935, conservateur du musée archéologique d'Arlon en Belgique) de refaire tirer des photos arrivées jaunies, le photographe ne les ayant pas bien lavées. Lettre de Sibenaler, 13 avril 1912, archives Roure.

[116] Lettre de Alfred Bertrand (1826- ?, conservateur du musée départemental de l'Allier, Moulins), 26 juillet 1907, archives Roure, dossier ms 41.

[117] Ainsi, Maurice Souleil, de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, explique, le 21 avril 1922, que les bas-reliefs demandés sont introuvables, l'inventaire n'étant pas fait, et le conservateur étant trop malade pour donner quelque renseignement.

aléatoire[118], l'empilement des pierres sur plusieurs niveaux dans des couloirs étroits empêchent, vu la taille des appareils photos, un travail aisé[119] : « *S'il est des clichés qui laissent à désirer, dites-le moi, je les referai et vous enverrai quatre exemplaires. Mais les objets sous les arcades du cloître sont bien difficiles à faire venir, les sculptures ne se voient pas*[120]. » Une note de la main d'Espérandieu est révélatrice de ce qu'il a pu expérimenter lui-même « *J'ai photographié la plupart des bas-reliefs* [de Narbonne] *les 22-23-24 et 25 sept. 1903. Il en reste encore quelques uns dont M. Thiers me fournira la liste. Musée difficile – pas de recul – beaucoup de poussière et de toiles d'araignées. (...) il n'y a que 2 m 70 entre chaque rang de bas-reliefs – et il y a des bas-reliefs qui ont plus de 2 m de long. Il est, par suite, impossible de les photographier*[121]. » Les bas-reliefs ne sont pas toujours dans les salles des musées, mais parfois remisés dans des lieux sombres : Sibenaler écrit à Espérandieu à propos du musée de Luxembourg, « *quant aux bas-reliefs du musée de Luxembourg, je pense qu'il n'y a rien de fait et que vous aurez de grandes difficultés pour faire ce travail (...). Ils se trouvent dans une cave où le jour fait défaut et ces masses ne sont pas maniables*[122]. » Les photographies sont tellement difficiles à prendre que certains y renoncent : « *impossible de faire une photographie, le Mercure étant à faux jour et dans une pièce sombre*», Espérandieu utilise alors les gravures anciennes pour pallier l'absence de photographies[123] (vol. 2, fig. 7, p. 13).

D'autres correspondants ne peuvent pas répondre favorablement car le musée ne possède « *rien d'intéressant, quelques débris d'inscriptions sans valeur*[124] », ou bien la

---

[118] Lettre de Théodore Zaleski, 22 février 1905, archives Roure : « *Nous avons fait le voyage des Fumades* [dans le Gard]. *Je crains que le beau groupe des 3 femmes n'ait été brisé depuis Charvet et que ce soit cela dont nous avons photographié le bas. Nous avons tout remué dans ce soi-disant musée. C'est un désordre épouvantable* », le moulage de l'autel est photographié t. I, n° 508, p. 333.

[119] *Recueil général des bas-reliefs*, t. I, p. VII. « Tous les archéologues qui ont travaillé dans les musées savent, par expérience, combien il est difficile d'y obtenir de bons clichés ; l'éclairage y laisse souvent à désirer ; quant au déplacement des pierres qui permettrait d'y remédier, leur poids, leur entassement ou leur fixité sont de tels obstacles, qu'il est préférable (…) de n'y point songer. » Lettre de Royer (conservateur du musée de Langres), 22 février 1903 : « *des bas-reliefs ont été fort anciennement déjà encastrés dans la muraille ; quelques uns sont à 8 m du sol et mal éclairés*. »

[120] Lettre de Birot, 5 avril 1909, archives Roure, vol. 2, p. 50.

[121] Dans le dossier de ses archives concernant le *Recueil des bas-reliefs*, archives Roure, ms3.

[122] Lettre de Sibenaler, 23 février 1905, archives Roure. Il fait les démarches auprès du conservateur de Luxembourg et annonce le 2 août 1911 l'envoi de 72 clichés des « *plus intéressants des bas-reliefs de cette collection* ».

[123] Lettre de Boivin, 11 juin 1902, archives Roure. A Lyon, autel taurobolique t. III, n° 1737-1740, p. 7-10 : gravures prises dans le livre de A. de Boissieu, la photographie n'étant pas possible.

[124] Lettre de Raymond Boccard (1844-1923, conservateur du musée cantonal de Fribourg), 9 mars 1914, archives Roure.

collection a été transférée dans un autre lieu[125], et Espérandieu reçoit comme conseil de s'adresser à d'autres personnes, plus compétentes[126].

Il arrive aussi que l'objet demandé ne semble pas exister : soit l'objet a disparu sciemment[127] ou sans que personne ne s'en aperçoive[128] ; soit un autre, à peu près pareil, d'après la description, peut correspondre[129] ; soit la description ancienne a pris un objet plus récent pour de l'antique : ainsi un correspondant corse n'a pas trouvé « *la pierre sépulcrale mentionnée par le docteur de Pietra Santa (...) dans aucune des églises de la commune ; une pierre, qui d'après M. le Curé et les personnes les plus âgées de la commune, n'a jamais existé ici*[130]. » Cependant, il ajoute avoir peut-être trouvé une pierre qui correspondrait à la description ancienne, en marbre, avec bas-relief, au-dessus d'une crypte, mais elle est du XVIe siècle.

On trouve trace aussi des bas-reliefs disparus pendant la guerre dans la correspondance : « *L'autel du Jupiter à la roue de Commetreuil existe-t-il toujours ? (...) voici ce que M. Démoulins, maire de Commetreuil m'a répondu : "du château de Commetreuil, il ne reste plus que quelques pans de murs et des tas de décombres. La pierre dont vous me parlez est-elle enfouie sous les décombres ; a-t-elle été emportée par les Boches ?" J'ai les photographies, le plan et les mesures, ce qui permettrait de la*

---

[125] Lettre de Walter Boveri (président du musée historique de Baden), 12 mars 1914, archives Roure : « *La collection ne se trouve plus au Casino, mais dans l'ancien château de la préfecture. Il y a des sculptures sur pierre de l'époque romaine, en particulier un monument funéraire.* »

[126] Lettre du P. Alexandre, 27 mars 1913, archives Roure : « *Le piédestal (...) a été transporté au musée archéologique d'Arlon. Le transport s'est effectué avant mon arrivée dans la paroisse de sorte que je ne puis vous donner mon avis personnel ; mais suivant les renseignements que j'ai reçus des personnes du village, les traits des divinités, quoique fort effacés, sont fort reconnaissables pour des personnes compétentes. Vous pourriez obtenir des détails plus précis du Directeur du Musée d'Arlon. Je me permettrai de vous renseigner, qu'à Villers-sur-Semois (Etalle) près d'Arlon, il existe un piédestal semblable : là, les 4 divinités ont été mutilées intentionnellement. M. Haverland, architecte à Virton, membre de la société archéologique du Luxembourg se ferait certainement un plaisir de vous fournir tous les renseignements désirables si vous le consultez.* »

[127] Lettre de Rodolphe Brimmeyr (Bourgmestre d'Echternach), 20 janvier 1913, archives Roure : « *Je regrette de ne pas pouvoir répondre à votre désir, concernant une pierre sculptée encastrée dans une pile du pont de la Sûre à Echternach. Lors de la construction du chemin de fer (...), la pile du pont a été englobée dans le corps de la voie. Le bas-relief représentait deux formes humaines tenant une espèce de couronne au-dessus de la tête d'un troisième personnage. Je me rappelle avoir vu cette pierre, mise à découvert (en partie) lors de la grande inondation de la Sûre en 1844. Il n'existe donc pas de photographie de cet objet, à moins qu'un dessin ne se trouve dans les publications de l'Institut historique du Grand Duché.* »

[128] Lettre de Déchelette, 26 septembre 1908, archives Roure : « l'idole gauloise (…) *toutes mes recherches pour retrouver l'original ont échoué ; il est perdu depuis longtemps* », vol. 2, p. 121 ; lettre du musée de Saint-Brieux, sans date, archives Roure : un membre de la commission du musée lui écrit que la statuette a disparu. En marge un mot de la main d'Espérandieu : « Voilà ce que deviennent les objets d'art déposés dans les musées de province ! »

[129] Lettre de Birot, 5 avril 1909, archives Roure, vol. 2, p. 50 : « *Le cyclope n'est pas catalogué : il est à droite au fond de la même salle. Je vous envoie à tout hasard celui que m'indique le catalogue et que vous paraissez demander dans vos lettres.* »

[130] Lettre de Crucioni (directeur d'école), 20 février 1906, archives Roure.

reconnaître si les Allemands l'avaient emportée. Si elle est sous les décombres du château, on pourra la retrouver[131]. »

Lorsque les bas-reliefs ont disparu, Espérandieu recourt aux anciennes publications et aux manuscrits en photographiant les dessins. On en trouve de nombreux exemples dans tous les volumes, de diverses qualités stylistiques comme l'ont fait remarquer R. Robert et D. Terrer dans leur article[132] sur l'utilisation du *Luxemburgum Romanum* de A. de Wiltheim par Espérandieu dans le volume V. Le nombre de pierres disparues fera dire à Héron de Villefosse : « *Quel malheur que les frères Wiltheim n'aient pas fait avant vous un recueil général des reliefs de toute la Gaule. Quand on constate la disparition de presque toutes les sculptures qu'ils avaient relevées, on se fait une idée lamentable du carnage lapidaire auquel nos ascendants se sont livrés*[133]. »

Les correspondants servent aussi d'intermédiaires, et le réseau autour des bas-reliefs s'agrandit d'autant plus. Ils envoient à Espérandieu des renseignements que d'autres leur donnent, soit d'emblée en faisant part de leurs connaissances[134], avant la parution des volumes, soit pour compléter les volumes au fur et à mesure qu'ils paraissent. Les croisements de réseaux sont parfois étonnants : Héron de Villefosse envoie deux photographies de bas-reliefs qu'il a reçu de l'abbé Chaillan, expliquant « *Je n'ai pas trouvé ces monuments dans le premier volume de votre Recueil ; je vous envoie donc ces indications pour le Supplément*[135]. » Or, Espérandieu a une correspondance avec l'abbé depuis 1900, pourquoi celui-ci ne lui a-t-il pas envoyé directement ces nouveaux objets ? Peut-être l'abbé groupait-il en une lettre les diverses informations qu'il avait à écrire, et sachant que Héron de Villefosse connaissait Espérandieu, il savait que la commission serait faite. Parfois, les correspondants ne sont pas au courant de l'évolution des volumes, ainsi Armand-Calliat, conservateur du musée de Châlon-sur-Saône, envoie la photographie d'une stèle et s'excuse de ne pas l'avoir envoyée avant

---

[131] Lettre du Dr P. Noury, 11 avril 1919, archives Roure. Dans le *Recueil des bas-reliefs*, t. IX, n° 7201, p. 352, paru en 1925 ; Espérandieu considère que la pierre a disparu.

[132] R. ROBERT, D. TERRER, « Espérandieu et l'utilisation des sources iconographiques tirées des antiquaires », *in* V. KRINGS, C. VALENTI (dir.), *Les Antiquaires du Midi*, *Savoirs et mémoires XVIe-XIXe siècle*, Paris, 2010, p. 161-172.

[133] Lettre de Héron de Villefosse, 6 janvier 1914, archives Roure, vol. 2, p. 154.

[134] Lettre de Déchelette, 31 août 1903, archives Roure : « *Je vous adresse une épreuve d'un bas-relief trouvé près de Charleville. Tout ce que je sais comme renseignement est écrit au dos. Pour plus ample information, adressez-vous au possesseur, M. Petitfils, avocat à Charleville (Ardennes)* », vol. 2, p. 118. L'information servira à Espérandieu en 1913, quand il traitera de la région dans le t. V, n° 3776, p. 79, n° 3781, p. 81, Ed. Petitfils lui donnant toute latitude pour photographier ses bas-reliefs (lettre du 24 janvier 1913, archives Roure).

[135] Lettre de Héron de Villefosse, 31 octobre 1907, archives Roure, vol. 2, p. 153.

car « *lorsqu'elle a été retrouvée, votre tome X était, je crois, sous presse, et, depuis, j'ignorais que vous prépariez un nouveau supplément*[136]. »

3.1.1 Les corrections

Espérandieu non seulement relance souvent ses correspondants pour des précisions sur l'objet ou la bibliographie, mais il leur fait corriger les épreuves des pages concernant leur ville ou leur région. Ce faisant, il les fait participer activement au projet, en leur demandant leur avis, en leur montrant l'aboutissement de leurs recherches, et la crédibilité de leur travail[137]. Pour les uns, les corrections sont rapides, il y a peu de bas-reliefs, pour d'autres en revanche, la correction s'avère un travail plus complexe, ainsi M. Besnier « *J'ai pris la liberté de corriger les épreuves de votre répertoire sans avoir pu cependant éclaircir toutes les difficultés. Vous feriez peut-être bien de venir vous-même voir à Lisieux, Bayeux et Caen les antiques encore existants*[138]. » S'il met à contribution tous ses correspondants[139], il est à noter que Jullian corrige en grande partie les épreuves du premier tome : on le voit lui reprocher de ne pas donner la nature du marbre, et l'inciter à utiliser plus « *les vieux auteurs de Provence, Bouche, Notre Dame, etc. ils apprennent beaucoup sur l'origine des monuments*[140]. »

3.2 Interprétations

Pour ce qui est des interprétations des œuvres, Espérandieu ne se contente pas de suivre ses prédécesseurs, il propose sa propre analyse, marquant par l'énonciation, sa

---

[136] Lettre de Louis Armand-Calliat (1896-1966, conservateur du musée et président de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône), 20 juillet 1931, archives Roure.

[137] Parmi les lettres témoignant de ces échanges actifs : Léon Payan (directeur des thermes de Luxeuil), 28 décembre 1917, archives Roure « *J'ai revu les épreuves de la partie de votre volume relative à Luxeuil. (...) Voici ce qui me frappe : les références bibliographiques sont incomplètes, comme ouvrages importants il manque (...). Je noterai les mesures qui manquent p. 66 et 67. Pour le n° 5346 vous avez mis un point d'interrogation [que] je vous ferai retirer et vais faire faire une photo que je vous enverrai* », vol. 2, p. 196.

[138] Lettre de M. Besnier, 19 juin 1910, archives Roure.

[139] Et on retiendra que les conservateurs des musées allemands offrent, autant avant la guerre qu'après, une participation constante ; les volumes concernant la Germanie sont en grande partie de leur main, d'après la correspondance.

[140] Lettre de C. Jullian, 7 mars 1906, archives Roure, vol. 2, p. 161.

position[141], et n'hésite pas à contredire ses correspondants, mais sans les critiquer[142], dans le texte de la notice : c'est dans les lettres que l'on voit les discussions émergées. Ainsi Tschumi, conservateur du musée de Berne lui envoie « *la photographie de la statuette d'Allmendingen. Il est très probable qu'il ne s'agit pas d'une Fortune ou Tyché, mais d'une déesse de fertilité*[143]. » Mais Espérandieu, dans la notice consacrée à cette statuette, ne suit pas le conservateur, il écrit « il s'agit vraisemblablement d'une divinité locale plus ou moins comparable à une Abondance ou Fortune[144] ». Tschumi ne lui en voudra pas, en tout cas ne l'exprimera pas dans les lettres. En revanche, des réactions peuvent apparaitre, en particulier lorsque Espérandieu annonce que les objets sont ou des faux ou non antiques : sa visite au musée archéologique de Dôle a été sans aucun doute quelque peu délicate car il découvre des faux et certifie dans le *Recueil* que les deux bas-reliefs, déjà indiqués comme faux en 1904, ne sont certainement pas antiques[145]. Feuvrier, le conservateur, témoigne, dans une longue lettre, de cette visite, et tente par un argument d'autorité (il fait appel à un article de Deonna[146]) de prouver à Espérandieu que les deux bas-reliefs sont antiques[147]. Il faut dire que dans le volume VII, ne restent, au musée, d'authentiques que deux bas-reliefs dont un seul photographié (l'autre perdu), et un buste en bronze non photographiée non plus, car oublié par Feuvrier. On retrouve, dans la correspondance, des discussions avec ses principaux correspondants, Jullian, Reinach, Héron de Villefosse dans une moindre mesure, autour de ces nombreux bas-reliefs douteux. Ainsi, lorsqu'Espérandieu s'occupe de Dôle, il doit faire part de ses doutes à Jullian[148] qui en parle à Héron de Villefosse, lequel écrit à Espérandieu : « *Pour les sculptures de Dôle, Jullian m'a demandé ce que j'en pensais. Je lui ai répondu que j'avais déjà donné mon avis et que Déchelette pensait comme moi, ainsi qu'en fait foi le procès-verbal inséré dans le Bulletin archéologique du Comité*[149]. *Tous deux nous avons fait au sujet de la publication de ces monuments des réserves*

---

[141] *Recueil des bas-reliefs*, t. VII, à propos de l'arc de Besançon : « je le crois également élevé en l'honneur de Marc-Aurèle », p. 27-28.
[142] H. Lavagne a mis en relief cette part de modestie d'Espérandieu dans l'introduction du t. I du *Nouvel Espérandieu*, consacré à Vienne, 2003, p. XII, en citant une lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 15 juin 1914 (fonds Reinach Méjanes), vol. 2, p. 280.
[143] Lettre de Otto Tschumi (1878-1960, conservateur de la section Préhistoire et Antiquité au Musée d'histoire de Berne), 21 octobre 1926, archives Roure, vol. 2, p. 241.
[144] *Recueil des bas-reliefs*, t. X, n° 7541, p. 181.
[145] *Recueil des bas-reliefs*, t. VII, n° 5302, 5303, p. 43.
[146] Waldemar Deonna (1880-1959), professeur d'archéologie classique à l'Université de Genève, directeur du Musée d'art et d'histoire et conservateur du Musée archéologique de Genève.
[147] Lettre de Julien Feuvrier (1851-1936, conservateur du musée de Dôle), 2 février 1921, archives Roure, vol. 2, p. 141.
[148] Il n'y a pas de courrier conservé pour en témoigner.
[149] *BCTH*, 1904, p. LXVIII.

indispensables. Hier, il m'a entrepris de nouveau à leur sujet, et m'a annoncé qu'il faisait faire une enquête à Dôle sur leur découverte. Quand on n'est pas sur place pour les conduire soi-même les enquêtes tournent au gré du vent. Rien ne vaut l'étude directe du monument[150]. » Pour lui, l'enquête n'apportera aucun renseignement supplémentaire, au vu du style des bas-reliefs (vol. 2, fig. 8, p. 13).

Les interprétations n'apparaissent pas toujours nettement dans les notices comme étant les siennes. Un exemple intéressant touche, au musée de Langres, des bas-reliefs qui « assemblés deux à deux sans discernement, jusqu'au mois de juillet 1911, proviennent du dé d'un autel[151] » ; Espérandieu donne les photographies des pierres et de l'autel reconstitué[152], mais ne précise rien de sa reconstitution. Les lettres du conservateur Ch. Royer nous apprennent comment en fait à partir des observations faites par Espérandieu lors de sa visite du musée, un travail de reconstitution a pu être effectué : « *j'avais tenu note de vos observations au sujet du mauvais emplacement de certaines sculptures du musée (...) quand vous viendrez, je ferai un relevé exact de ces pièces, sous votre direction avec dessin à l'appui*[153]. » Deux mois après, il lui fait part de ses résultats : « *depuis votre aimable visite, j'ai beaucoup travaillé. Il n'y a plus de doute, nous avons bien au musée tous les quatre morceaux de l'autel romain*[154]. » Un an plus tard, ayant eu les subventions nécessaires, « *depuis quinze jours, j'ai huit maçons au musée pour la reconstitution des bas-reliefs de l'autel. Le travail de démolition du mur a été des plus difficiles ; les blocs étaient encastrés de quarante centimètres dans le ciment. Il a fallu étayer toute cette partie de la chapelle de crainte d'accident, mais enfin nous en sommes venus à bout et, hier, tout le travail de reconstitution était terminé (...) Je crois que vous ne serez point trop mécontent de notre ouvrage*[155]. » Enfin, ayant reçu une lettre d'Espérandieu le félicitant de son travail, il lui répond : « *il faut rendre à César ce qui lui appartient et si j'ai exécuté ce travail, c'est bien vous qui avez eu la première idée de la réunion des blocs ; par conséquent c'est à vous qu'il appartient d'en parler à la Sté des Antiquaires de France ; dont, il est vrai, je fais également partie*[156], mais ni l'un, ni l'autre ne communiqueront à la Société.

---

[150] Lettre de Héron de Villefosse, 19 mars 1915, archives Roure.
[151] *Recueil des bas-reliefs*, t. IV, p. 295.
[152] *Recueil des bas-reliefs*, t. IV, n° 3272, p. 294.
[153] Lettre de Royer (? -1920, conservateur du musée de Langres), 10 mai 1910.
[154] Lettre de Royer, 15 août 1910, archives Roure.
[155] Lettre de Royer, 20 juillet 1911, archives Roure.
[156] Lettre de Royer, 24 juillet 1911, archives Roure.

3.3 Remerciements et échanges

Espérandieu remercie sincèrement les personnes qui l'ont aidé. D'abord, en leur envoyant une lettre, parfois accompagnée d'une brochure en cadeau[157] – des réponses de remerciements en témoignent[158]. Ensuite, en les citant dans l'introduction de chaque volume. Il tente de n'oublier personne, et s'en excuse à l'avance. Ce dont il a raison car quelques lettres le montrent, la liste des personnes remerciées est lue : ainsi, L. de Vesly[159], conservateur à Rouen, est très chagriné de ne pas avoir trouvé son nom dans le volume[160]. La plainte exprime non seulement tout son investissement pour avoir aider Espérandieu (en 1910-1911) mais aussi sa propre légitimité, la reconnaissance du travail d'un savant local (ses fouilles de Lillebonne), dans une œuvre à la renommée nationale et internationale ; apparaître parmi ceux qui ont contribué à un tel ouvrage est valorisant, ses correspondants lui en savent gré, car c'est tout l'investissement des érudits de provinces qui est ainsi reconnu et légitimé, l'exemple de Bondurand en est l'expression : « *Je vous remercie d'avoir donné le baptême scientifique à une lecture de la date de l'arc d'Orange, qui entre dans la circulation, d'une manière effective, avec votre livre. J'espère que les guides et les cartes abandonneront la ridicule appellation d'Arc de Marius, pour celle d'Arc de Tibère*[161] », car Espérandieu a écrit dans le tome I : « M. Bondurand a proposé une interprétation nouvelle… »

A certains correspondants, Espérandieu annonce en quels termes il va les remercier. Amtmann qui a procuré tous les clichés de Bordeaux lui écrit « *Je viens de recevoir le texte de ce que vous avez l'intention d'insérer dans le prochain volume à mon sujet. Je n'ai rien à y ajouter, bien au contraire. Je désirerais voir supprimer le mot 'grand' qui accompagne talent, cette qualification me paraissant exagérée. Je suis*

---

[157] Ainsi, Espérandieu a écrit «remercié par une brochure » sur la lettre (du 13 mai 1909), dans laquelle L. Caddau (1853- ?, architecte des monuments historiques) envoie la gravure d'une tête trouvée l'année précédente, et indique que le musée de Tarbes a des objets gallo-romains.

[158] Le curé Alexandre qui avait donné des renseignements sur un piédestal remercie Espérandieu pour l'envoi de 3 ouvrages. Lettre du 30 mars 1913.

[159] Léon de Vesly (1844-1920, archéologue et architecte, directeur du Musée des antiquités de la Seine-Inférieure et du Musée céramique de Rouen, membre non résidant du CTHS).

[160] Lettre de L. de Vesly, 25 janvier 1912, archives Roure, vol. 2, p. 243.

[161] Lettre d'Emile Bondurand (1845-1931, archiviste du Gard à Nîmes, membre du CTHS), 21 juin 1907, archives Roure. *Recueil des bas-reliefs*, t. I, p. 202. *CIL* XII 1230, P. GROS, « Une hypothèse sur l'arc d'Orange », *Gallia*, 44, 2, 1986, p. 191-201.

très sensible à la notice flatteuse que vous voulez insérer dans votre volume et vous en remercie bien sincèrement. Elle était superflue, car le fait seul d'avoir pu vous être agréable m'était une satisfaction suffisante[162]. » De même, en 1913, Keune[163] refuse ses remerciements, pour les mêmes raisons, car il considère son aide comme un devoir. Il ne peut les accepter que pour une raison : « *je veux recevoir* [cette reconnaissance] *comme un témoignage qu'il n'y a pas de frontière pour les travaux scientifiques comme un témoignage de l'universalité des sciences*[164]. *J'aime ma patrie (...) mais au-dessus de la nation est placé pour moi l'humanisme, et je déplore péniblement que les nations soient incitées à se diviser et à se déchiqueter au lieu de travailler les unes avec les autres et de servir pour le bien commun la promotion de l'humanité et de la culture*[165]. »

Sans l'universalité des sciences, la suite du *Recueil* aurait-elle pu se faire ? En 1913, dans l'introduction du tome V (Belgique 1e partie), il précise « *Les circonstances particulières (...) me faisaient souhaiter (...) un compagnon de route qui pût, le cas échéant, se porter garant de la pureté de mes intentions. Je l'ai trouvé en la personne d'un officier allemand du cadre de réserve (...) M. le lieutenant-général B. Rathgen (...) ; qu'il reçoive ici l'expression publique de ma reconnaissance*[166]. » Le voyage préparé par Rathgen, rappelons-le, lui a permis de visiter plusieurs villes d'Alsace et de Lorraine en juillet 1913. Pour le volume suivant, en 1915, les remerciements seront tout aussi sincères, même s'il ne peut passer sous silence la guerre : « *Je suis resté à Trèves plus de cinq semaines. (...) J'ai trouvé un excellent accueil au Musée provincial. (...) Quelles que soient les tristesses de l'heure actuelle, j'ai le devoir de remercier M. E. Krüger et P. Steiner de leur courtoisie*[167] ». Nous verrons avec l'affaire Keune, en 1918, que la sincérité des remerciements est nécessaire pour la suite des relations scientifiques

---

[162] Lettre de Amtmann, 24 juillet 1908, archives Roure. *In fine*, dans l'introduction éditée, Espérandieu a gardé le terme grand « [M. Amtmann qui] a eu si souvent l'occasion de mettre à profit le grand talent photographique, la contribution qu'il a apportée à l'illustration de ce volume (…) me créent à son égard des obligations particulières. », *Recueil des bas-reliefs*, t. II, p. VII.
[163] Johann Baptist Keune (1858-1937) conservateur du musée municipal de Metz.
[164] En français.
[165] Lettre de Keune, 17 octobre 1913, archives Roure, vol. 2, p. 166-167. Cette position est largement partagée avant-guerre, comme le souligne A. MESS dans son article « « Joseph Déchelette et la tradition des recherches sur la sigillée en Allemagne, Angleterre et France », *REA*, 113, 1, 2011, p. 172.
[166] *Recueil des bas-reliefs*, t. V, p. VII.
[167] *Recueil des bas-reliefs*, t. VI, p. VII.

avec les conservateurs allemands, d'autant plus que le statut d'officier d'Espérandieu est dans ce contexte une difficulté supplémentaire[168].

La plupart du temps, les requêtes d'Espérandieu sont honorées sans contre partie, mais il arrive que certains correspondants lui demandent les photographies qu'il a prises[169], comme Mélines collectionneur à Saint-Révérien[170], ou en dédommagement : « *vous me paraissez si confus de ne pouvoir me remercier que platoniquement (et c'était bien suffisant) que, à mon tour, je vous demanderai de me mettre de côté les feuilles de correction de votre ouvrage sur les objets de notre région et de me les réserver*[171]. » R. Moreau prend l'initiative, et c'est apparemment le seul, de demander un tiré à part des pages du volume IV du musée de Sens, pour avoir un catalogue des bas-reliefs du musée[172].

Parfois, un correspondant lui demande en échange une aide pour son propre travail[173]. En 1914, en contrepartie des photographies de Trèves, Krüger lui demande « *Pour notre publication*[174]*, pouvez-vous nous donner des illustrations de monuments funéraires de France, Algérie, Tunisie (...). En échange vous pouvez publier nos monuments de Trèves. Je peux envoyer les photographies de toutes les pierres du musée*[175] » ; Espérandieu envoie les illustrations demandées, et Krüger lui donne toutes les photos du musée[176] et de Welschbillig[177]. De même, ayant reçu de Keune une demande de moulage d'un cachet d'oculiste de Saint-Germain, Espérandieu écrit à

---

[168] On peut supposer aussi que l'expérience de Reinach sert à Espérandieu pour les bas-reliefs d'Allemagne. Reinach déplore de manière récurrente le prix des catalogues de photographie allemands, ce qui l'empêchera d'avoir accès à certaine documentation lors de l'édition de son *Répertoire de la statuaire grecque et romaine* (1897). Il le rappelle lui-même en introduction, comme l'explique E. DECULTOT dans son article « S. Reinach et l'archéologie allemande », *in* S. BASCH, M. ESPAGNE, J. LECLANT (dir.), *Les frères Reinach*, p. 182.
[169] Lettre de Louis de Milloué (1842-192?, conservateur du musée Guimet), 17 octobre 1908, archives Roure msE241 : il demande que soit indiquée la provenance des pierres et de donner les clichés au musée.
[170] Lettre de Mélines, sans date, archives Roure, *Recueil des bas-reliefs*, t. III, n° 2226-2232, p. 239-241.
[171] Lettre de Birot, 22 avril 1909, archives Roure, vol. 2, p. 50.
[172] Lettre du Dr Moreau (? - 1929, conservateur du musée de Sens), 24 décembre 1910, archives Roure. La municipalité de Sens demande au ministère, en juin 1911, un tirage de cent exemplaires des 74 pages du t. IV, dossier du *Recueil des bas-reliefs*, Archives nationales. Le catalogue paraitra sous le titre *Musée Gallo-romain de Sens. Extrait du Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Imprimerie nationale, Paris, 1911.
[173] Lettre de Lantier, 29 septembre 1910, archives Roure, vol. 2, p. 173.
[174] Hans Dragendorff, Emil Krüger, *Das Grabmal von Igel*. Lintz, Trèves, 1924.
[175] Lettre de Krüger, 25 mars 1914, archives Roure, vol. 2, p. 170.
[176] *Recueil des bas-reliefs*, t. VI, p. 213-290, Espérandieu est venu en 1913 pour fait un certain nombre de photos.
[177] *Recueil des bas-reliefs*, t. IX, p. 415.

Reinach : « *Pourriez-vous le satisfaire ? Je vous en serais bien reconnaissant ; d'autant plus que M. Keune a bien voulu mettre gracieusement à ma disposition tous ses clichés sur verre des bas-reliefs de Metz*[178]. » En effet, il a procuré à Espérandieu non seulement les photographies du musée, mais a complété aussi toute les notices bibliographiques. Les liens d'amitié qui existent entre les deux savants sont exprimés, d'une part dans les échanges de documentation[179], d'autre part dans l'introduction du volume V : « Quant à M. Keune, je ne le remercierai jamais assez pour les services qu'il m'a rendus. En raison de circonstances particulières, je ne suis resté que six jours à Metz. Le savant directeur du musée de cette ville m'est venu en aide avec tant d'empressement, que ce laps de temps m'a suffi[180]. »

En 1918, Metz revient à la France. Keune reste à Metz à la demande de la ville « *pour assister M. le Dr Clément, Directeur des Musées et de la Bibliothèque*[181]. » Il va quitter son poste pour rentrer en Allemagne, mais, des difficultés apparaissent car il écrit à Espérandieu « *veuillez bien m'assister afin que je puisse emporter mon matériel scientifique qui m'appartient à moi personnellement*[182]. » En effet, des autorités locales cherchent à empêcher Keune de quitter le musée avec ses affaires personnelles, qui sont mises sous séquestre, ainsi que le confirme le nouveau conservateur du musée, Roger Clément[183], qui épouse la cause de Keune et demande à Espérandieu d'intervenir auprès du Secrétaire Général du Commissariat de la République[184], ce que fait celui-ci[185]. D'ailleurs, le responsable de ce séquestre (le M. X des lettres de Clément), M. Thiria[186],

---

[178] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 6 juin 1905, fonds Reinach MAN.
[179] Keune demande des photographies d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale, et des informations militaires sur la guerre de 1870, pour une publication, lettre du 8 mars 1913, archives Roure.
[180] *Recueil des bas-reliefs*, t. V, introduction p. VI. Une lettre d'Espérandieu à Déchelette témoigne de la réalité de l'accueil de Keune : « *J'ai été admirablement accueilli en Alsace-Lorraine*. », 27 février 1914, archives Roanne, vol. 2, p. 259.
[181] Lettre de Keune, 25 juillet 1919, archives Roure, vol. 2, p. 168.
[182] *Ibidem*.
[183] Roger Clément (1878-1950), avocat, conservateur du musée et de la bibliothèque de Metz, membre de l'Académie nationale de Metz.
[184] Lettre de Clément, 27 août 1919. Dossier Keune, msE8, archives Roure, vol. 2, p. 87.
[185] Double de la lettre d'Espérandieu à Roland-Marcel, Secrétaire Général du Commissariat de la République, 11 septembre 1919, archives Roure, ms E8, vol. 2, p. 288. Pierre-René Roland-Marcel (1883-1939), sous-préfet dans le Calvados de 1911 à 1914, collaborateur à l'état-major pendant la guerre ; en 1918, est nommé par Clemenceau secrétaire général chef de la mission militaire administrative à Metz, puis après 1919, chef de cabinet de Léon Bérard, ministre de l'Instruction Publique ; sous-préfet de Péronne, administrateur général de la Bibliothèque Nationale (1923-1930), préfet du Bas-Rhin (1930-1935) et commissaire général au Tourisme (1935-1939).
[186] Michel Thiria (1867-1938), maître-verrier à Nancy et Metz, voir Christiane PIGNON-FELLER, « Michel Thiria ou une histoire de Metz dans les fulgurences du vitrail », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 2005, p. 133-162.

Conseiller des Beaux-Arts pour la Lorraine, annonce à Espérandieu que sa correspondance avec Keune « *a été mise par mes soins en dehors de sa portée. Je l'ai si bien mise de côté que je ne la retrouve pas pour vous l'envoyer de suite*[187]. » Le Secrétaire Général répond à Espérandieu qu'il prend des mesures, mais Espérandieu doit encore écrire au ministre de l'Instruction publique[188] pour qu'enfin, après plusieurs mois d'attente[189], Keune puisse récupérer ses papiers personnels, alors qu'il est devenu conservateur du musée de Trèves.

A travers ces courriers, la position d'Espérandieu apparaît double, en tant que scientifique d'un côté et militaire de l'autre. C'est Clément qui fait appel au commandant de la part de Keune, en tant que scientifique « *savant français dont l'autorité est* grande[190] », et c'est le scientifique qui va défendre le conservateur de Metz mettant en avant les services rendus par Keune pour les bas-reliefs, et l'intérêt pour la science française[191]. Espérandieu distingue les hommes et les Etats dans les remerciements de 1918 : « on comprendra que ma gratitude [envers les savants qui m'ont aidés] ne soit pas sans amertume à la pensée de tout ce qu'ont osé contre mon pays les dirigeants et les armées de leur nation[192] », de ce fait on comprend que Keune n'ait pas hésité à faire appel à lui. Et c'est cette distinction qui lui permet de se présenter à Thiria comme militaire et donc comme patriote : en lui demandant de lui renvoyer ses lettres, il lui offre comme preuve de sa bonne foi, un opuscule qu'il a écrit *Le Rhin français*[193] ; ce qui ne suffira pas pour amadouer le personnage.

---

[187] Lettre de Thiria, 9 septembre 1919, archives Roure, vol. 2, p. 238.

[188] Double de la lettre d'Espérandieu au ministre de l'Instruction publique, Léon Bérard, 7 janvier 1920, archives Roure ms E8, vol. 2, p. 270.

[189] Thiria, ayant emporté chez lui le bureau de Keune et en refusant l'accès, Clément écrit encore à Espérandieu pour qu'il fasse à nouveau pression, 2 avril 1920, archives Roure, vol. 2, p. 96. L'étude du séquestre a été étudiée par A. BERTINET, *Les musées de Metz de 1918 à 1957*, mémoire de maîtrise, Paris I, 1999, cité dans le Catalogue de l'exposition *De la frontière au front. Un point de vue allemand. Campagnes photographiques 1914/ 1917*, Musée de la Cour d'Or, Metz, 2003, p. 21, note 23.

[190] Lettre de Clément, 27 août 1919, archives Roure, vol. 2, p. 90.

[191] Double de la lettre d'Espérandieu au ministre de l'Instruction publique, Léon Bérard, 7 janvier 1920, archives Roure, ms E8, vol. 2, p. 270 : « *Il est à craindre qu'aucun archéologue français ne soit plus reçu dans les musées allemands, si l'ancien conservateur de Metz est considéré par ses collègues comme une victime*. »

[192] *Recueil des bas-reliefs*, t. VII, p. VI.

[193] Dans cet opuscule, Espérandieu montre, s'appuyant sur les archives, que les communes de la rive gauche du Rhin avaient demandé pendant la Révolution leur rattachement à la France, et que c'est à cause du Congrès de Vienne, qu'elles avaient été perdues : « La France pour revendiquer les pays rhénans n'aurait qu'à s'inspirer de son histoire ». Ce texte fait partie d'une collection (Attinger Frères, Paris) comprenant en 1915, avec celui d'Espérandieu deux autres volumes : *Le Rhin gaulois, le Rhin français* de C. Jullian, qui se refuse à faire œuvre politique « ce que sera le Rhin demain, il appartient à nos chefs de le fixer eux-mêmes, d'après les droits et l'intérêt de la France. » En revanche, il veut montrer que le

Cette affaire est connue, non seulement dans le monde scientifique lorrain[194], mais aussi allemand, en 1919, car Espérandieu a repris ses « tournées de bas-reliefs » en Allemagne, et a eu l'occasion de parler de cette affaire avec ses homologues[195]. Il est certain que le soutien d'Espérandieu à Keune n'est pas resté confidentiel, et qu'il a contribué aux relations chaleureuses qu'Espérandieu entretient avec les conservateurs allemands.

4 L'édition du Recueil

Comme le rappelle J. Leclant dans la préface du premier tome du *Nouvel Espérandieu* paru en 2005[196], le *Recueil* s'inscrit dans une collection ancienne et prestigieuse, celles des « Documents inédits relatifs à l'histoire de France ». La décision de publier le Recueil dans cette collection n'a pas été prise au moment où le projet était lancé fin 1902, mais après qu'Espérandieu a annoncé être prêt à faire paraître un premier volume en novembre 1903[197]. S. Reinach propose en effet cette collection pour des raisons qui touchent à l'honneur de la science française, en mettant la future publication au même niveau que le *CIL* : « *la publication directe dans la série des Documents inédits me semble préférable ; il serait singulier que ce Recueil, où l'on a*

---

pangermanisme en annexant dans l'espace et dans les temps anciens « la grandeur du nom allemand » a commis une falsification, puisque le Rhin s'il est allemand, n'a jamais été germain mais toujours celte et c'est pour « défendre les droits des Celtes » qu'il rétablit cette vérité en développant l'histoire du Rhin dans l'antiquité, jusqu'aux Francs ; *Le Rhin français : annexion de la rive gauche, sa moralité, sa nécessité, ses avantages*, un texte d'Onésime Reclus qui voit dans l'annexion de la rive gauche du Rhin « une raison morale : punir le méchant, contenir l'agité, ligoter le fou ; et deux raisons d'intérêt, l'une stratégique, l'autre quantitative. ». Les auteurs participent à un mouvement d'historiens français qui prônent l'annexion de la rive gauche du Rhin. Voir P. SCHÖTTLER, « Le Rhin comme enjeu historiographique dans l'entre-deux guerres. Vers une histoire des mentalités frontalières », *Genèses*, 1994, 14, p. 63-82.

[194] Lettre de Paul d'Arbois de Jubainville (1866-1961, archiviste départemental de la Moselle), 18 juin 1924, archives Roure, vol. 2, p. 31.

[195] Lettre d'Espérandieu au Ministre de l'Instruction publique, 7 janvier 1920, archives Roure, ms E8, vol. 2, p. 271, « *Or en Allemagne, tous les conservateurs de musée se connaissent et se soutiennent. À deux reprises, depuis le Ier janvier 1919, j'ai visité des collections archéologiques allemandes (…). J'ai trouvé partout le plus courtois accueil ; mais partout aussi l'on m'a parlé de M. Keune.* » La Commission du *limes* est instituée depuis 1892, les musées sont en réseau, voir A. MESS, « La sauvegarde du patrimoine allemand au temps de Joseph Déchelette », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n°133, 2013, p. 21.

[196] J. LECLANT, « Préface », *in* H. LAVAGNE (dir.), *Recueil général des sculptures*, t. I, p. VII.

[197] Lettre d'Espérandieu au ministre de l'Instruction publique, 14 novembre 1903 « *Le Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine (...) est assez avancé pour que je puisse me charger, sous la haute direction de M. S. Reinach, de faire paraître un premier volume dans le courant de l'année 1904. (...) Ce premier volume se rapporterait à la Narbonnaise et correspondrait, quant aux cités, au tome XII du Corpus des inscriptions latines.* », dossier *Recueil des bas-reliefs*, Archives nationales.

imprimé à grands frais tant de choses inutiles, ne s'enrichisse pas d'une publication qui, j'en ai l'assurance, consolera la science française d'avoir laissé publier le Corpus des inscriptions de la Gaule par l'Allemagne[198] ». En inscrivant le *Recueil des bas-reliefs* dans la collection des documents inédits[199], Reinach légitime Espérandieu à l'instar des savants qui ont déjà publié dans cette collection. De plus, sur une centaine de volumes parus, l'archéologie de la Gaule est très peu représentée, quatre volumes[200] ; on peut supputer de la part de Reinach, la volonté de rééquilibrer la collection. Après avoir fait faire des devis par Leroux[201] et l'Imprimerie nationale, c'est cette dernière qui est retenue[202].

4.1 Les problèmes de mise en page

L'édition du *Recueil* est soumise à une contrainte : la commission (et surtout S. Reinach) souhaite intégrer les images au texte, ce qui pose des problèmes de mise en page. Espérandieu explique dans les *Souvenirs* « *Des essais de composition furent tentés ; (...) on convint de mettre rigoureusement, dans le texte de chaque notice, le dessin qui lui convenait, et de placer les notices sur deux colonnes. Il en est résulté plus de clarté à la lecture du livre ; mais une énorme difficulté de composition et de mise en page, surtout pour le placement des clichés qui dépassaient la largeur de la colonne ou la hauteur de la page*[203]. »

4.1.1 Les clichés typographiques

Pour mieux appréhender ces problèmes de composition, je rappellerai les contraintes d'impression des photographies en 1903. Plusieurs possibilités existent pour

---

[198] Lettre de S. Reinach au directeur de l'enseignement supérieur, 25 novembre 1903, dossier *Recueil des bas-reliefs*, Archives nationales, vol. 2, p. 293.
[199] La décision de la Commission est prise en 1903, mais l'arrêté n'est publié qu'en 1905, à la suite de son oubli par l'administration, dossier *Recueil des bas-reliefs*, Archives nationales.
[200] Les trois volumes d'E. Le Blant sur les sarcophages et les inscriptions chrétiennes de la Gaule, et un dictionnaire archéologique de la Gaule celtique.
[201] Lettre de S. Reinach, sd (début 1904), archives Roure, vol. 2, p. 215.
[202] Note au ministre de l'Instruction publique, du 16 avril 1904 annulant le projet de Leroux « *par lettre du 9 avril, M. le Garde des Sceaux fait connaître à M. le Ministre que l'Imprimerie nationale revendique cette impression qu'elle peut exécuter aux conditions stipulées dans le dit projet* » dossier *Recueil des bas-reliefs*, Archives nationales.
[203] *Souvenirs*, vol. 2, p. 370.

imprimer les photographies : d'une part, l'héliogravure, gravure en creux – procédé le plus onéreux –, et la phototypie[204], gravure en relief, ces deux procédés permettant des tirages au rendu de très belle qualité, mais toujours hors-texte ; d'autre part, la simili-gravure, de qualité de rendu moindre, bien qu'elle ait fait des progrès de lisibilité grâce à la trame[205], ce procédé ayant l'avantage d'être intégrable dans le texte, rendant les coûts de fabrication moindres[206].

La photographie originale est donnée à un graveur qui crée le « cliché typographique » en photographiant celle-ci sur une plaque de métal (de zinc) recouverte d'un film photosensible qui durcit à la lumière. Les parties non exposées à la lumière sont dissoutes, gravées à l'acide, créant une image en relief, comme les caractères d'imprimerie, et ainsi pouvant être imprimée en même temps que le texte sur une même feuille. Pour graver dans de bonnes conditions, il est nécessaire que la photographie d'origine ait une balance de blancs et noirs équilibrée, c'est ce qui explique que parfois, Espérandieu demande à ses correspondants de refaire une photographie trop sombre, qui ne donnerait rien à l'impression. Par ailleurs, le procédé en question explique la réaction des correspondants : l'un s'excuse d'avoir envoyé une publication, croyant que c'était suffisant pour l'image, et va envoyer le cliché, mais cherche quand même s'il n'a pas conservé le cliché typographique du bas-relief demandé[207] ; un autre n'a pas « *de photographie du vieux romain. Le cliché métal sur lequel a été fait le tirage m'a été remis pas mon collaborateur (...) et a été rendu après l'impression. Je suis à votre disposition pour (...) vous procurer une photographie du buste en question*[208] ».

Le cliché typographique implique une photographie suffisamment grande pour donner un rendu lisible une fois imprimé. D'où des indications données par

---

[204] L'héliogravure est un procédé en creux et la phototypie est une impression directe aux encres grasses d'un cliché photographique ; le tirage est analogue à celui d'une lithographie, cf L. ROSENTHAL, *La gravure*, Paris, 1909 ; P. EDWARDS, « L'illustration photographique de luxe des années 1890 : de l'illustration naturaliste à l'illustration symbolique », *in* H. VEDRINE (dir.), *Le livre illustré européen au tournant des XIXe et XXe siècles - Passages, rémanences, innovations* Actes du colloque international de Mulhouse, 13-14 juin 2003, éd. Kimé, Paris, 2005, p. 159.

[205] Procédé perfectionné par l'Américain Ives, consistant à intercaler une trame de lignes croisées entre le négatif et la plaque de zinc découpant ainsi la photo en petits points, plus ou moins fins selon la trame, qui recevront chacun plus ou moins d'encre et rendront ainsi les dégradés de gris. Voir E. W. EARLE, « Halftone Effects : a cultural Study of Photographs in Reproduction, 1895-1905 », *California Museum of Photography Bulletin*, vol. VIII, 1, 1989, p. 4-5.

[206] *Recueil général des bas-reliefs,* t. I, p. VI.

[207] Lettre du Dr Biot, 24 septembre 1908, archives Roure.

[208] lettre de Boucaud, 28 mai 1908, archives Roure.

Espérandieu, parfois oubliées[209], et la nécessité pour certains correspondants de refaire les photographies : « *J'ai retrouvé la tête de la Vénus au collier que vous désiriez. Vous trouverez, peut-être, un peu trop petite ma statue de Danseuse ? Si vous le voulez, j'en ferai faire une plus grande, elle nous a demandé bien du mal, l'ayant fait tirer dans mon cabinet, car elle est boulonnée sur un socle de bois en gaine et il a été difficile de trouver un éclairage convenable. L'autre tête de jeune Faunesse est peut-être trop grosse par rapport à la précédente ? qui est huit ou neuf fois plus grande* [210]. »

Cette taille du cliché pour un rendu lisible minimal explique aussi, comme le dit d'ailleurs Espérandieu dans l'introduction du tome I, qu'il était impossible de mettre à échelle dans le volume, les illustrations : agrandir ou réduire pour le graveur engendre un surcoût parce qu'il faut « faire les clichés un à un, pour les amener au degré de réduction voulu », alors qu'un graveur met sur une même plaque plusieurs clichés[211]. Et c'est ce qui explique les difficultés de coordonner le texte avec les clichés qui dépassent en largeur ou en hauteur une colonne, puisqu'ils ont été gravés avant la composition des pages, d'où la possibilité qu'ils soient à cheval sur les deux colonnes (vol. 2, fig. 9, p. 14). Une fois la plaque de zinc prête, elle peut être débitée, biseautée, détourée[212] avant de rejoindre la composition de la page.

L'Imprimerie nationale exécute plusieurs essais de compositions et propose, devant les difficultés de mise en page, d'imprimer les clichés après le texte. Mais S. Reinach s'oppose à cette solution « *ce serait diminuer de moitié la valeur de la commodité de l'ouvrage (...) La juxtaposition de l'image et de la description répond à un besoin universellement ressenti et dont tiennent compte, de nos jours, toutes les publications scientifiques*[213]. » Ce n'est effectivement pas la première publication à intégrer les photographies détourées dans le texte[214], et l'argument principal de

---

[209] Lettre du Dr Birot, 5 avril 1909, archives Roure : « *En relisant, après travail fait, votre lettre, je découvre que vous m'aviez donné les dimensions approximatives des photos : je m'aperçois que l'autel qui devait avoir de 8 à 12 n'en a que la moitié ! Quant au couvercle de sarcophage de Crixsius vous m'aviez indiqué 6 à 7c de Haut, or mon appareil 13x18 ne me permet pas de donner cette dimension à l'objet qui est trop long (...). Quant aux autres, elles sont dans les dimensions requises*. », vol. 2, p. 52.

[210] Lettre de Bertrand, 19 septembre 1907, archives Roure.

[211] *Recueil de bas-reliefs*, t. I, p. VIII.

[212] M. CHERMETTE-RICHARD, « La similigravure dans la presse quotidienne, une fausse révolution ? L'exemple du Journal (1900-1903) », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* t. 167, 2009, p. 93.

[213] Lettre de S. Reinach au directeur de l'enseignement supérieur, 23 septembre 1905, dossier *Recueil des bas-reliefs*, Archives nationales, vol. 2, p. 294.

[214] Ph. FOLIOT, G. REVEILLAC, A. CHENE, *De la photographie en archéologie. Histoire de l'image archéologique de l'invention de la photographie à 1914*, Thèse, Aix, 1986. Les auteurs ont analysé la place de la photographie dans plusieurs revues archéologiques. Leur analyse fait apparaître que les premières photographies détourées ou habillées d'un fond noir dans le texte apparaissent dans les *Notizie*

l'Imprimerie nationale n'est pas technique, mais esthétique : elle ne veut pas laisser trop de blancs disgracieux autour des illustrations ; argument que retourne à son avantage S. Reinach : « [des photographies] *avec du blanc autour et même en dessous. Les savants seront très heureux de ces blancs, qui leur permettront d'inscrire des observations. Même à la Gazette des Beaux-Arts, publication de luxe, on admet ces blancs sans hésiter*[215]. » Les photographies sont donc détourées la plupart du temps, avec des exceptions qui pour Espérandieu nuisent à la sobriété voulue de l'ouvrage : « *Cette sobriété* voulue, *dont le CIL nous donne l'exemple*, *aurait été plus grande sans la nécessité* (…) *d'habiller les figures pour éviter des blancs disgracieux*[216] ». L'habillage consiste, dans les volumes des bas-reliefs à donner un cadre noir à l'objet[217] qu'Espérandieu semble trouver superflu : pour lui, l'économie formelle des notices, pas de commentaires sur les objets, et la sobriété des illustrations, pas de contexte visuel pour les photographies grâce au détourage, sont comparables. Somme toute, cette austérité visuelle et descriptive crée de l'objectivité critique[218] pour les analyses et les synthèses. C'est pour cela que la photographie étant la substitution objective de l'objet[219], elle ne peut être habillée, sous peine de provoquer une modification visuelle préjudiciable à l'analyse : un beau fond noir, effectivement, peut bien améliorer et la photographie de l'objet et donc l'objet ; seul le cliché entièrement détouré représente cette sobriété voulue[220], pour Espérandieu. Le détourage provoque un autre effet : on peut avoir recours à plusieurs photographes sans remettre en cause l'homogénéité de l'ouvrage car la marque énonciative du producteur de l'image disparaît avec la suppression du contexte. Cette perte d'identité du cliché a été bien comprise par Espérandieu, car dans un mouvement inverse et concomitant, il indique dans chaque notice qui lui a procuré la photographie.

---

degli Scavi di Antichita dès 1891, dans le *BCH* à partir de 1895, en 1900 dans *Mitteilungen des Deutschen Archaeologischen Institutes in Athen*.

[215] Lettre de S. Reinach au directeur de l'enseignement supérieur, 23 septembre 1905, archives Roure, vol. 2, p. 294.

[216] *Recueil des bas-reliefs*, t. I, p. VII.

[217] Exemple : mise en série des autels pyrénéens par trois sur un seul cliché habillé, t. II, n° 844, p. 8 ; les deux faces d'un autel mis sur un cliché habillé, t. I, n° 80, p. 69.

[218] L'objectif explicite du *Recueil* est d'atteindre à la sobriété du *CIL*.

[219] Rappelons qu'à l'époque, la photographie est considérée comme objective puisqu'elle équivaut au modèle (dans une rhétorique de substitution), voir J. SNYDER, « Nineteenth-Century Photography of Sculpture and the Rhetoric of Substitution », *in* G. A. JOHNSON (ed.), *Sculpture and Photography, Envisioning the Third Dimension*, Cambridge University Press, Cambridge, 1998 p. 33.

[220] Sur les effets du détourage, voir Ch. CAUJOLLE, « Presse et photographie », *in* M. DEBAT (dir.), *La photographie et le livre*, *livre : analyse de leurs rapports multiformes : nature de la photographie, statut du livre*, Trans Photographic Press, Paris, 2003, p. 105.

Cependant, on remarquera qu'il recontextualise les objets par les photographies qu'il donne des salles des musées, en introduction de chaque ville, rendant un peu de narrativité visuelle à un ouvrage de pure description[221].

Il est très caractéristique que, dans les volumes réalisés par R. Lantier, de 1947 à 1966, pour pallier ces difficultés de composition, et sans aucun doute pour réduire les coûts de fabrication[222], les textes seront séparés des notices, ce qui rendra la lecture en colonne beaucoup plus aisée. Le *Nouvel Espérandieu*, de même, a choisi cette disposition, plus logique au regard des notices qui sont devenues autrement plus complètes – du fait des normes actuelles d'exigence scientifique (commentaires avec comparaisons iconographiques, contexte archéologique)[223] –, et à cause du choix d'édition de plusieurs photographies d'une même œuvre, et en pleine page, pour faire ressortir les détails, choix qui oblige à séparer effectivement les photographies du texte, pour des raisons de fluidité de lecture. Quant à l'habillage des clichés, noir ou gris neutre, s'il n'est plus là pour éviter les blancs disgracieux, il a bien un rôle esthétique de renforcement de rendu du modelé, d'accentuation des ombres, de mise en valeur des reliefs considérés comme les plus intéressants, esthétiquement parlant.

Au début du XXe siècle, les simili-gravures ne rendant pas toujours bien à l'impression, l'habitude était de les retoucher après le passage à l'acide. Or Espérandieu ne le souhaite pas car « *un cliché retouché le serait par quelqu'un qui ne comprendrait pas, ou comprendrait mal, le travail qu'on lui demandait et ferait sûrement des erreurs*[224]. » Ne pas retoucher les photographies implique donc un graveur de qualité et une impression parfaite.

4.2 La gravure des clichés

Le Ministère de l'Instruction publique passe contrat avec un photographe parisien, M. Demoulin, pour le clichage des photographies en vue de la gravure qui doivent

---

[221] Ces clichés, anecdotiques, disparaitront dans les volumes de Lantier et du *Nouvel Espérandieu* qui focalisent sur la description scientifique de l'objet.
[222] Publication prise en charge par l'Académie des Inscriptions, à la demande du ministère, après la seconde guerre mondiale, comme l'explique H. Lavagne dans l'introduction du *Nouvel Espérandieu*, t. I, p. XIII, note 27.
[223] H. LAVAGNE, Introduction du *Nouvel Espérandieu*, t. I, p. XV.
[224] *Souvenirs*, vol. 2, p. 370.

illustrer le premier tome : « *Article III – Les clichés dont le nombre est fixé à huit cents (800) au maximum seront gravés sur zinc pour tirage typographique, la moyenne grandeur de chacun d'eux devant être d'un décimètre carré, les petits compensant les grands. Ils seront d'une exécution très soignée et analogue à celles des types fournis comme spécimen*[225]. » La correspondance montre que pour l'ensemble du *Recueil*, toutes les photographies sont gravées par Demoulin. L'entente d'Espérandieu avec le graveur sera toujours bonne, il ne remettra jamais en cause la qualité du travail effectué : déjà dans l'introduction du tome II, en note, il le remercie « pour le soin qu'il a apporté aux similigravures », et plus tard lorsque le ministère cherche à modifier pour des raisons budgétaires le contrat, Demoulin demande à Espérandieu de le soutenir, arguant de la qualité de son travail face à la concurrence[226]. Si l'entente avec le graveur est bonne, en revanche, elle est nettement plus tendue avec l'Imprimerie nationale, pour deux raisons récurrentes : l'exécution du tirage des feuilles, et les surcoûts engendrés par les corrections.

4.3 L'impression des volumes

Les contraintes de composition et d'impression des simili-gravures posent des difficultés d'exécution à l'Imprimerie nationale. Le tirage des photographies ne sera jamais d'une qualité constante : il suffit de feuilleter les volumes pour voir que les photographies de certaines feuilles sont noires, totalement illisibles. Sujet de découragement pour Espérandieu, puisque son ouvrage est fondé sur, et justifié par l'illustration : certaines de ses lettres à ses correspondants montrent qu'il est furieux du tirage lamentable de certains volumes, et l'Imprimerie nationale n'en sort pas à son avantage : « *Avez-vous reçu (...) le tome VIII, qui vient de paraître, de mon Recueil ? Le commencement en est aussi saboté que l'ensemble de mon tome VII. J'ai dû me fâcher pour tout de bon, et le tirage du volume, à partir de la feuille 20, est un peu moins mauvais. Mais il y a loin de là au chef-d'œuvre de typographie que l'on serait en droit d'espérer de notre établissement national. En réalité, l'Imprimerie nationale tire*

[225] Traité pour le clichage des photographies destinées à illustrer le *Recueil des bas-reliefs* entre le ministère et le graveur Demoulin. En fait, le nombre de clichés va dépasser les prévisions et le contrat, puisqu'il y aura environ 1000 clichés par volume, du t. I au t. VII, pour descendre à une moyenne, ensuite, de 450 clichés par volume. Dossier *Recueil des bas-reliefs*, Archives nationales.
[226] Lettre de Demoulin, 10 mars 1910, archives Roure.

odieusement les similis[227]. » Déjà avant guerre, le tirage des photographies était défectueux[228], une note de S. Reinach, en tant que commissaire de la publication, au ministère en témoigne, précisant que le tirage des clichés « est souvent défectueux et le papier trop cassant[229]. »

4.3.1 Les coûts d'impression

En plus des mauvais tirages des photographies, un autre problème récurent provoque des tensions entre Espérandieu et l'Imprimerie nationale, celui des surcoûts de fabrication qui entrainent des blocages d'impression. Ce sont les interlocuteurs d'Espérandieu au ministère de l'instruction publique, les chefs successifs du 5e bureau[230] qui gèrent l'avancement de la publication du *Recueil*, les crédits pour indemniser Espérandieu de ses frais et ceux de l'impression. Ils entretiennent d'excellentes relations avec lui tout au long des ans, en particulier G. de Bar, auquel Espérandieu dédie le dernier tome des bas-reliefs. Leur soutien, de même que celui du directeur de l'enseignement supérieur Ch. Bayet, sera constant pour trouver les crédits nécessaires à l'impression. En effet, le budget prévisionnel pour l'impression de l'ouvrage sera systématiquement dépassé, l'Imprimerie nationale facturant les nombreuses corrections des feuilles ; G. de Bar demandera souvent à Espérandieu de limiter ses corrections car l'épuisement des crédits de l'année entraîne l'arrêt de l'impression, quel que soit l'avancement du volume, jusqu'à sa reprise l'année suivante à hauteur des crédits réservés. Il peut aussi arriver que l'impression soit bloquée par le retard des clichés typographiques, ou comme pendant la guerre par l'épuisement des rames de papier[231]. Malgré les dépassements de budgets et leur réduction après la guerre, les tomes prévus et déjà annoncés[232] sont édités : le tome VIII en 1922, le tome IX en 1925, le tome X en 1928 (suppléments et tables générales), et un dernier tome

---

[227] Lettre d'Espérandieu à A. Grenier, 6 février 1923, fonds *Gallia*, archives René-Ginouvés.
[228] Lettre de Héron de Villefosse, 6 janvier 1914, archives Roure : « *Comme vous le dites il y a une amélioration dans le tirage, mais quelle pitié que la jolie Vénus de Reims (n°3671) ait été si mal tirée ! C'est le plus beau marbre du volume*. », vol. 2, p. 153.
[229] Note de S. Reinach, 17 mai 1912, dossier *Recueil des bas-reliefs*, Archives nationales.
[230] Le 5e bureau, au sein de la direction de l'enseignement supérieur, est chargé des travaux historiques et scientifiques, des sociétés savantes, des missions scientifiques et littéraires.
[231] Pour le détail des difficultés d'Espérandieu avec l'Imprimerie nationale, voir le dossier *Recueil des bas-reliefs*, Archives nationales.
[232] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 20 août 1915, fonds Reinach MAN.

(XI) de suppléments et tables sortira en 1938. Mais à cause du manque de crédits, la suite du volume IX, la rive droite du Rhin, ne peut être éditée par le ministère, et ainsi qu'Espérandieu l'explique à S. Reinach, même les Allemands sont prêts à éditer le volume[233]. Celui-ci propose alors de prendre la publication à sa charge[234]. Espérandieu hésite à accepter d'abord, craignant qu'il ne puisse pas rentrer dans ses fonds, mais face au refus réitéré du ministère, il accepte. C'est donc S. Reinach qui finance le volume, Espérandieu se chargeant des négociations avec l'imprimeur Protat et l'éditeur Van Oest. On notera que les musées allemands coopèrent particulièrement[235] puisqu'Espérandieu écrit à S. Reinach qu'ils envoient non seulement les photographies mais même les photographies gravées[236].

4.3.2 Envoi des bas-reliefs par le ministère

Le ministère a tiré 800 exemplaires de chaque tome et l'envoie à des sociétés savantes, des musées. Espérandieu en envoie en hommage à un certain nombre de personnalités. Plusieurs correspondants s'étonnent de ne pas recevoir le *Recueil*, promis par Espérandieu, et le réclament[237]. La liste d'envoi n'apparaît pas dans les archives, mais ceux qui reçoivent le *Recueil* envoient leurs remerciements à Espérandieu. Les lettres sont très nombreuses, chaleureuses, félicitant le commandant de son travail.

---

[233] Lettre de Friedrich Drexel (1885-1930, conservateur au musée de Trèves, directeur de la Römisch–Germanische Kommission de Francfort), 4 février 1929, archives Roure, et lettre d'Espérandieu à S. Reinach 7 février 1929, fonds Reinach Méjanes, vol. 2, p. 287.

[234] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach 14 juillet 1929, fonds Reinach Méjanes, et lettre de Reinach, 30 juillet 1929, vol. 2, p. 218.

[235] Fait souligné dans le compte rendu de Cagnat du *Journal des Savants*, 1934, p. 42.

[236] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 31 octobre 1929, fonds Reinach Méjanes.

[237] Lettre de Philippe Lauzun (1848-1920, Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers), 25 décembre 1908, archives Roure : « *Je crois en effet me rappeler que vous me promîtes « de me faire attribuer par arrêté et comme service rendu un exemplaire du tome II, par le Ministère de l'Instruction publique » Je viens d'apprendre en effet que ce tome II a paru et je ne vous cache pas que je désirerais très vivement le posséder, non seulement à cause des descriptions que vous faites des objets envoyés et des belles planches que vous devez en donner, mais surtout comme souvenir des bonnes relations établies entre nous.* »

5 La réception de l'œuvre

« *Par cette publication, qui était depuis longtemps désirée, vous rendez un service éminent à l'étude de nos antiquités nationales. Sans parler de l'intérêt archéologique, cette sculpture gallo-romaine mérite d'être étudiée de près ; et il est possible qu'elle explique, sur bien des points, les origines de notre sculpture du Moyen Age. En tout cas, elle a en elle-même une valeur incontestable ; il suffit, pour s'en convaincre, de vous suivre à Suse, à Marseille, à Arles, à Saint-Rémy (...) Tout cela gagne à être vu d'ensemble, et l'étude en sera bien facilitée*[238]. »

C'est à l'occasion de la sortie du premier tome des *bas-reliefs* que Paul Monceau écrit cette lettre à Espérandieu. Comme tous les autres correspondants, il valide le projet éditorial initial en insistant sur l'utilité du corpus pour « *l'étude de nos antiquités nationales* », reprenant là le souhait de C. Jullian de 1894. Chaque correspondant voit un intérêt spécifique au *Recueil* : Monceaux pour l'origine des sculptures médiévales, Pierre Paris pour ses recherches ibériques[239], Vallentin du Cheylard « *pour la classification de mes collections*[240] », ou de Fayolle « *pour l'avenir de la conservation de ces monuments*[241]. »

5.1 Félicitations : pertinence des photos et des notices

La conception éditoriale du *Recueil*, les illustrations systématiques et la sobriété des notices provoquent les félicitations[242]. On assiste, dans les lettres concernant le premier volume, à une véritable découverte des collections de bas-reliefs : « *Votre Recueil est un vrai musée qui donnera à bien des érudits et des touristes le désir de*

---

[238] Lettre de Paul Monceaux (1859-1941, spécialiste de littérature latine, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des Inscriptions), 24 juin 1907, archives Roure ms E240, vol. 2, p. 181.

[239] Lettre de Pierre Paris (1859-1931, professeur à l'université de Bordeaux, puis directeur de la Casa de Velàzquez, membre de l'Académie des Inscriptions), 24 juin 1907, archives Roure : « *Je vous suis infiniment reconnaissant d'avoir bien voulu penser à m'envoyer votre beau livre. Je ne saurais vous dire avec quel intérêt j'en ai pris connaissance ; il m'apprend beaucoup de choses que j'ignorais sur les rapports de l'art primitif de la Gaule avec celui de l'Espagne, auquel vous savez peut-être que je suis particulièrement attaché. Je devrai toujours l'avoir sous la main… lui, et les volumes que vous nous devez maintenant*. », vol. 2, p. 195.

[240] Lettre de Roger Vallentin du Cheylard, sans date, archives Roure ms E240.

[241] Lettre de Gérard de Fayolle (1851-1933, conservateur du musée de Périgueux), 30 juin 1907, archives Roure ms E240.

[242] Espérandieu a regroupé l'essentiel des lettres de félicitation pour le premier volume dans un dossier, ms E240. Lettre de Héron de Villefosse, 21 juin 1907, archives Roure ms E240 : « *Plus je parcours votre volume, plus j'en admire la conception et la sobriété*. »

visiter tous ces musées locaux que vous connaissez si bien. »[243] La bibliothèque de photographies demandée par E. Mâle pour comparer les œuvres entre elles et en faire leur étude stylistique, semble réalisée : « *Quel malheur que Montfaucon n'ait pas connu la photographie ! Il est grandement plus utile d'étudier vos planches que de voir les objets eux-mêmes dans bien des musées.* »[244] La qualité des photographies est admirée quand elle rend correctement le modelé d'un marbre[245], même si comme on l'a déjà vu, elle n'est pas constante d'un volume à l'autre.

Le regard des lecteurs va et vient entre notice et photographie, l'un nourrissant l'autre : « [c'est] *le meilleur type de ce genre de publications illustrées avec une heureuse sobriété de texte qui donne néanmoins tous les renseignements nécessaires et essentiels*[246]. » On retrouve systématiquement l'éloge de la sobriété des notices : « *J'ai été tout d'abord frappé de l'excellence des notices : très complètes et très sobres. Le lecteur est renseigné, guidé, sans avoir à craindre de perdre pied dans un commentaire verbeux et inutile. C'est un mérite si rare que de garder la juste* mesure ![247] De la sobriété des notices, on passe facilement au *topos* récurent de la concurrence avec la science allemande, et sous-entendu, avec l'œuvre modèle du *Recueil*, le *CIL*, « *j'admire dans votre œuvre – travail de toute une vie – les qualités maitresses des savants français, soit la clarté de la conception et de la langue. Mais il y a encore une autre qualité qu'on attribue généralement aux savants d'origine germanique : c'est la « gründlichteit [minutie dans le détail, exhaustivité] » tout y est traité, il n'y manque rien*[248]. »

Le choix de rédiger des notices courtes, décidé dès la conception du projet, le texte étant compensé par les photographie, trouve une justification très bien comprise par les lecteurs : « *Vous avez eu bien raison de simplifier le commentaire. C'était le seul moyen d'aboutir, et vous nous donnez les indications essentielles*[249]. » Aller vite, ne pas laisser trainer une publication, est une préoccupation sensible pour Monceaux, comme pour d'autres, au point d'insister dans son compte rendu : « Le danger principal est de

---

[243] Lettre de Bernard Haussoullier (1853-1926, membre Académie des Inscriptions), 1er juillet 1907, archives Roure ms E240.
[244] Lettre de G. de Fayolle, 30 juin 1907, archives Roure ms E240.
[245] Lettre de Déchelette, 24 février 1909, archives Roure, à propos du tome II, « *Vous avez des pièces superbes et fort bien venue (sic) : la Vénus d'Agen, le tricéphale de Condat. Cette Vénus d'Agen est magnifique.* », vol. 2, p. 122.
[246] Lettre de Mowat, 20 juin 1907, archives Roure ms E240.
[247] Lettre de Bernard Haussoullier, 1er juillet 1907, archives Roure ms E240.
[248] Lettre de Tschumi, 22 février 1931, archives Roure.
[249] Lettre de Paul Monceaux, 24 juin 1907, archives Roure ms E240, vol. 2, p. 181.

rester en route. M. Espérandieu a résolu d'aboutir, et, pour cela, d'être aussi bref que possible. Il a héroïquement renoncé à disserter pour son compte. (…) il s'interdit les discussions, (…) il veut simplement faire connaître les monuments, les signaler tous, les reproduire tous par la similigravure, en faciliter l'étude par les renseignements bibliographiques indispensables[250]. » Et Mowat renchérit : « *Je sais qu'entre vos mains la besogne sera menée rondement et à bonne fin sans traîner péniblement comme la publication des sarcophages de la Gaule d'Edm. Le Blant*[251]. » Tous les correspondants attendent avec impatience les volumes suivants et seront d'autant plus heureux de les voir édités rapidement[252].

Et concluant sur leur première lecture, les correspondants s'accordent sur la facilité d'emploi de l'ouvrage : « *Je me suis donné le plaisir d'en regarder aussitôt les images ; et du même coup, j'ai pus constater que le recueil était très bien compris et serait très commode à consulter*[253]. »

Les félicitations ne sont toutefois pas exemptes de critiques, les correspondants n'hésitent pas à relever des références inexactes, des oublis bibliographiques, ou signaler des absences de pierres[254], arguant que les modifications pourront être intégrées dans les volumes suivants, ou discutent, de manière très directe, des interprétations d'Espérandieu qui ne sont pas en accord avec les leurs « *n° 3136, p. 218. Vous paraissez d'un avis différent de celui de Babelon et Blanchet à cause des raccords ! Mais il ne saurait y avoir de critérium de ce genre : on connaît des bronzes des XVIe et XVIIe siècles, qui ont aussi des raccords « à l'antique ». C'est ce qu'ignorent en général les archéologues qui ne s'occupent que de l'antiquité.* (…) *Pour le 3137, vous avez omis de faire remarquer ce que j'avais dit au sujet de la cassure symétrique des blocs 1 et 2 de votre p. 218*[255]. »

---

[250] P. Monceaux, « Compte rendu », *RA* 1908, p. 46-47.
[251] Lettre de Mowat, 20 juin 1907, archives Roure ms E240, vol. 2, p. 184.
[252] Lettre de Déchelette, 20 juillet 1914, « *Je me rends compte de la somme énorme de travail que représente votre recueil et je suis vraiment surpris de la rapidité avec laquelle vos volumes se succèdent*. », vol. 2, p. 125.
[253] *Ibidem*.
[254] Lettre de René Sauvage (1882-1955, Archiviste paléographe, Conservateur à la bibliothèque et aux archives de la ville de Caen), 23 mars 1912, archives Roure, à propos du tome IV : « *Le n° 3051 [p. 165] existe toujours et se trouve conservé, à Bayeux, dans la salle du rez-de-chaussée de l'ancienne bibliothèque capitulaire. L'accès de cette salle (...) est, à vrai dire, assez malaisé. D'autre part, l'église Saint-Laurent, sise sur l'emplacement des thermes où l'on a découvert le n° 3055 existe encore.* »
[255] Lettre d'Adrien Blanchet (1866-1957, Numismate, attaché au Cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale, membre du CTHS et de l'Académie des Inscriptions), 14 janvier 1912, archives Roure, vol. 2, p. 53.

En revanche, on remarquera que personne ne remet en cause si ce n'est le principe des photographies, en tout cas le choix des angles de prise de vue, ni la présentation des clichés détourés comme les gravures. Les lecteurs attendent d'avoir une photographie à la place d'un dessin, rendant la vérité des détails, provoquant l'impression d'être dans un musée, et donc de pouvoir mieux apprécier la beauté d'un marbre (comme la Vénus d'Agen), mais il n'y a pas d'attente concernant une autre approche visuelle des objets du fait du médium de la photographie. En effet, si l'on compare des illustrations d'ouvrages plus anciens, donc des gravures, avec le corpus d'Espérandieu, on constate, la plupart du temps, la permanence de la représentation des objets, le meilleur angle de vue, *a priori*, étant déjà trouvé par la gravure : ainsi, une statuette d'Apollon est traitée en photographie exactement comme la gravure du Répertoire de Reinach, copiée elle-même de l'ouvrage de Comarmond sur le musée de Lyon, de manière frontale[256] (vol. 2, fig.10, p.14). Plus rarement, la photographie peut apporter un meilleur rendu de la réalité : une statuette de Neptune est tournée légèrement de trois-quarts pour voir le geste du bras droit, pas lisible sur le dessin du Répertoire de Reinach[257] (vol. 2, fig. 11, p.15). Ainsi, il ne semble pas qu'il y ait d'attente autre pour les photographies que d'une part celle d'une reproduction mécanique améliorée des gravures déjà existantes[258], et d'autre part un musée de papier permettant les comparaisons, mais pas d'étude stylistique[259]. Ce n'est qu'avec le Nouvel Espérandieu que les changements d'angle de

---

[256] A noter : le *Nouvel Espérandieu* photographie l'Apollon de la même manière, et l'habille d'un fond noir (n° 427). *Recueil des bas-reliefs*, t. III, 1910, n° 1750, p. 15 ; S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. II, v. I, Paris, 1897, p. 103 ; A. COMARMOND, *Description du musée lapidaire de la ville de Lyon : épigraphie antique du département du Rhône*, Lyon, 1846-1854, pl. 7.

[257] Statuette en bronze de Neptune, *Recueil des bas-reliefs*, t. III, n° 1746, p. 13 ; S. REINACH, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. II, v. I, p. 29.

[258] On ne voit pas encore l'importance du choix de l'angle de la photographie, ni des ombres portées, ni du traitement du détourage qui peut transformer l'aspect de la sculpture. Voir J. R. GABORIT, « Le miroir trompeur », *in* M. FRIZOT, D. PAÏNI (dir.), *Sculpter – photographier*, éd. Marval, Paris, 1993, p. 28.

[259] Les textes sur la photographie d'objets publiés au XIXe siècle, s'intéressent au rendu des ombres, de la lumière, comme E. TRUTAT, *La photographie appliquée à l'archéologie reproduction des monuments, oeuvres d'art, mobilier, inscriptions, manuscrits*, Paris, 1879, p. 73 « dans aucun cas, une statue ne doit être placée au soleil, le résultat serait toujours fort mauvais. Les ombres exagérées enlèveraient toute harmonie et toute vérité. Il faut (…) user de la lumière diffuse ». Cette idée de lumière « douce », de modelé « suffisant » se retrouve en 1890, dans R. CAGNAT et *al.*, *Recherches des antiquités dans le nord de l'Afrique*. Seul Heinrich Wölfflin, apparemment, a posé un regard critique sur la qualité de reproduction des photographies de sculptures, et sur le choix de prise de vue, empêchant pour lui une étude stylistique, mais s'il est cité par les historiens d'art, il ne semble pas cité dans les revues archéologiques ; voir J.-C. CHIROLLET, *Heinrich Wölfflin. Comment photographier les sculptures*, p. 14.

prise de vue facilités par la technologie, et la réflexion sur le medium lui-même, *a fortiori*, permettent d'accompagner ou/et provoquer un renouvellement de l'analyse[260].

5.2 Fortune de l'œuvre

La fortune du *Recueil* tient dans la reconnaissance de son importance par les lecteurs – non seulement par les discours de félicitations – mais d'abord dans l'utilisation qui en est faite pour mener des travaux de synthèse. Déchelette écrit après la sortie du tome II « *Quand tout sera fini, si j'ai des fonds disponibles, je rêve de me constituer un 2e exemplaire classé par sujets, mais il faudrait en dépecer deux séries, et je ne sais comment, j'ose avouer au père la préméditation d'un meurtre de ses enfants* ![261] », et juste avant la guerre, pour la préparation de la suite de son *Manuel*, « *Sans vos cinq volumes il m'eut été impossible à moins de bien nombreux déplacements de parler utilement d'un grand nombre de questions concernant l'archéologie gallo-romaine, tant pour les monuments que pour la sculpture*[262]. »

Les demandes de prêt des clichés, apparaissent dès le premier volume[263]. Comme il le souhaitait dans l'introduction du tome III, il met effectivement ses photographies à disposition des travailleurs, pour leurs publications : Herbert Koch écrit de Rome pour avoir une photographie du buste d'un empereur, sans doute Magnence, afin étudier les détails de la sculpture en vue de son travail concernant l'identification du colosse de Barletta[264] ; Boinet, de la bibliothèque Ste-Geneviève, lui demande « *pour un album de sculptures que je prépare, une photographie d'une stèle du musée Rolin d'Autun, n°1954 de votre recueil (enfant avec fouet)*[265] » ; Goessler, qui lui a donné tous les

---

[260] M. ALTIT-MORVILLEZ, « Espérandieu et les photographies du *Recueil des bas-reliefs* », *in* Ch. DEMEULENAERE-DOUYERE (dir.), *Des images et des mots. Les documents figurés dans les archives*, CTHS, 2010, p. 367-368.

[261] Lettre de Déchelette, 24 février 1909, archives Roure, vol. 2, p. 122.

[262] Lettre de Déchelette, 20 juillet 1914, archives Roure, vol. 2, p. 125. Ce volume sera rédigé par A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, Paris, Picard, 1934.

[263] Lettre de Héron de Villefosse, 22 avril 1909 : « *je viens vous demander s'il serait possible d'obtenir le prêt des clichés parus dans votre Recueil sous les n° 1536 (2 clichés) et 1538 (2 clichés), en tout quatre clichés*. »

[264] Lettre de H. Koch (1880-1962, archéologue, professeur à l'université de Leipzig), 19 juillet 1912, archives Roure, vol. 2, p. 169. L'article qu'il prépare : « Bronzestatue in Barletta », *Antike Denkmäler*, III, 2, Berlin, 1912-1913, p. 20-27. C'est le premier à donner une analyse détaillée de la statue et l'identifie avec Valentinien Ier.

[265] Lettre de Amédée Boinet (1881-19 ?, historien du livre, bibliographe, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève), 23 novembre 1925, archives Roure.

clichés de son musée[266], lui demande des clichés typographiques[267] ; ou encore Cl. Vaillat qui prépare son étude sur les sources[268] s'enquiert de renseignements et de photographies sur la fontaine de Nîmes ; et Louis Chatelain le remercie dans l'introduction de son ouvrage sur Orange de l'aide qu'il lui a apportée[269].

Espérandieu lui-même, à partir, de son Recueil, a pu traiter, malgré le peu de temps qu'il pouvait y consacrer, quelques synthèses, longues ou courtes[270], sur des bas-reliefs, essentiellement dans la *Revue archéologique*. Parmi ces articles, je citerai, dans la Revue archéologique de 1912, le cas des bas-reliefs du temple d'Yzeures[271]. Espérandieu commence son article par une lettre de Cumont[272] qui, ayant étudié les photographies de ces bas-relief, considérés comme des faces d'autels[273], dans le volume IV du *Recueil*, lui propose une nouvelle interprétation : les blocs feraient partie d'une « colonne au géant », monument élevé aux empereurs divinisés pour célébrer leur victoire sur les barbares. Espérandieu, à partir de l'hypothèse de Cumont qu'il fait sienne, – et après avoir discuté avec lui des dimensions des pierres difficilement compatibles entre elles dans sa première restitution[274] – utilisant tous les blocs sculptés, donne la restitution graphique de Cumont montrant comment les bas-reliefs se superposent sur la colonne[275] (vol. 2, fig.12, p.16). Cet exemple illustre bien le souhait des initiateurs du projet de voir la publication du *Recueil* permettre une réflexion plus globale renforçant la circulation des savoirs et des échanges scientifiques, Cumont étant déjà en contact avec Espérandieu depuis 1896[276]. Un peu plus tard, en 1917, en confrontant les descriptions des textes rapportant la découverte des restes d'une

---

[266] Peter Goessler (1872-1956, conservateur du musée de Stuttgart). Espérandieu le remercie en particulier dans son introduction du volume *Germanie*, p. VII.
[267] Lettre de Goessler, 23 janvier 1929, archives Roure.
[268] Cl. VAILLAT, *Le culte des sources dans la Gaule antique*, Paris, Leroux, 1932.
[269] L. CHATELAIN, *Les monuments romains d'Orange*, Bibliothèque de l'Ecole des hautes études. Sciences historiques et philologiques, v. 170, Paris, 1908.
[270] « Taurobolium », Ch. DAREMBERG , E. SAGLIO (éd.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les documents*, Paris 1919, t. V, p. 46-50.
[271] Blocs découverts lors du creusement du sol pour les fondations d'une nouvelle église à Yzeures-sur-Creuse en 1896. Abbé L. BOSSEBŒUF, *Le temple de Minerve à Yzeures*, Tours, 1896. Une nouvelle interprétation, de colonne à Jupiter, a été proposée par J.-P. ADAM, F. JAMBON, « Le pilier d'Yzeures-sur-Creuse », *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, 1972, p. 99-106.
[272] Lettre de Franz Cumont, 27 juillet 1912, archives Roure, vol. 2, p. 111.
[273] Dans une lettre à Espérandieu, le P. de la Croix avait projeté une monographie sur les fouilles qu'il avait faites à Yzeures, dans laquelle Espérandieu aurait inséré un travail sur l'iconographie des bas-reliefs, archives Roure, 30 juillet 1909, vol. 2, p. 110. Ce projet n'aboutira pas, le Père décédant en 1911, l'année de l'édition du vol. IV des *Bas-reliefs*. Il est à noter que c'est la première fois que les bas-reliefs d'Yzeures sont publiés *in extenso*.
[274] Lettre de Cumont 1er août 1912, archives Roure, vol. 2, p. 113.
[275] « La colonne d'Yzeures », *RA*, 2, 1912, p. 211-215.
[276] Cf *infra*, note 248, p. 70.

sculpture à Luxeuil, en 1756, le commandant propose une restitution graphique d'un cavalier à l'anguipède[277] (vol. 2, fig.13, p.16), faisant le lien avec son article de 1912 sur la colonne d'Yzeures, dans lequel il avait suivi Cumont qui voyait avec d'autres, l'anguipède représenter l'ennemi germain. Cette idée, d'ailleurs, sera reprise pour conforter l'année suivante, une utilisation patriotique, du corpus – le cas semble exceptionnel mais le contexte s'y prêtait, – et l'auteur, prévisible[278] : « M. S. Reinach lit une note de M. C. Jullian sur l'Alsace romaine. Grâce au t. VII du grand Recueil des sculptures de la Gaule romaine, (…) nous pouvons ajouter le témoignage des monuments à celui des textes littéraires et épigraphiques. Ce qui n'est pas romain est gaulois ; rien n'est resté du germanisme des Triboques (…) Le groupe du cavalier porté par le géant anguipède n'est pas germanique (…) mais celtique. (…) L'attraction de l'Alsace, même à l'époque romaine, se fit, comme elle se faisait depuis des siècles, du côté de ses parents de Gaule[279]. »

Si Espérandieu a pu développer quelques synthèses, il n'en est pas moins vrai qu'il gardera des regrets de n'avoir pu mener à terme certaines idées qui lui étaient chères comme celle de faire des cartes de répartitions des monuments, à l'instar de celle qu'il a proposée dans son article sur la colonne d'Yzeures[280] sur la répartition des colonnes au géant et des pierres à quatre dieux (qui pourraient être la base inférieure de ces colonnes) « *Je voudrais essayer dans le tome X de publier des cartes qui seraient bien utiles pour voir clair dans la répartition des monuments divers – surtout religieux – de la Gaule : carte des Eponas – des dieux cavaliers – des Mercures, etc*[281]. »

---

[277] « Le dieu-cavalier de Luxeuil », *RA*, 1, 1917, p. 72-86.

[278] On l'a vu *infra*, note 191, p.131, avec le Rhin gaulois. Le nationalisme de Jullian passe par le sol, et ici les bas-reliefs montrent l'unité nationale par la géographie jusqu'au Rhin, preuve archéologique qui renforce les textes, cf Ch.-O. CARBONELL, « La France fille ainée de l'histoire : C. Jullian, historien de l'identité française », *in* Ch. O. CARBONELL, *Camille Jullian, l'histoire de la Gaule et le nationalisme français*, p.103-120. Quelques années plus tard, en 1921, M. BARRES se servira du *Recueil des bas-reliefs* dans son *Génie du Rhin* (Plon, Paris, 1921, p. 84-85) pour argumenter à son tour sur cette primauté du sol : « Sous l'alluvion du génie d'outre-Rhin, subsistent les dieux en exil de la Rhénanie ; les figures des musées de Trêves et de Cologne, le peuple des saints et des preux, toutes les formes bienfaisantes que l'imagination rhénane n'a pas cessé d'accueillir, attendent avec persistance l'heure propice. Quel symbole émouvant que ces grands albums, où, en pleine guerre, le commandant Espérandieu a rassemblé et publié tout ce qui subsiste d'images des dieux, des héros et des simples mortels de l'époque gallo-romaine dans la Gaule Belgique. On dirait un livre de mobilisation. »

[279] *CRAI*, séance du 20 septembre 1918, p. 326. C. Jullian annonce à Espérandieu dans une lettre du 15 juillet 1918, archives Roure, vol. 2, p. 164, qu'un article sur le même sujet paraitra dans la *REA* 1918, p. 169-180.

[280] « La colonne d'Yzeures », p. 213.

[281] Lettre d'Espérandieu à Grenier, 29 juin 1925, fonds Gallia, archives René-Ginouvès, archives Roure, vol. 2, p. 263-264. P. LAMBRECHTS publiera une première carte de répartition en 1942 dans *Contributions à l'étude des divinités celtiques* ; voir sur ces monuments l'article de G.-Ch. PICARD, « Imperator Caelestium », *Gallia*, t. 35, 1, 1977, p. 91.

5.3 Reconnaissance officielle, une légitimité recherchée : soutien du réseau

Le réseau soutient fortement le *Recueil*[282] : dès avant la sortie du premier tome[283], il est annoncé par Jullian, qui corrige les épreuves et donc connaît l'ouvrage « *Tâchez donc d'avoir de bons clichés de la console au navire de Cluny, le plus tôt possible, représentant tous les détails. Je la reproduirai à mes frais dans le n° de juillet de la Revue des Et. Anc.*[284] *et ce sera un nouveau prétexte à faire du foin autour de votre publication. Vous verrez ce que j'ai dit déjà dans le n° de mai*[285]. » Dans ce numéro de mai, C. Jullian cite ses propres propos de 1894, sur l'utilité d'un corpus de sculptures, et incite les lecteurs à aider Espérandieu[286]. Et lorsque le premier tome sort en 1907, les comptes rendus dans les revues sont faits par le réseau scientifique : dans le dossier d'archives regroupant les lettres de félicitation reçues, Espérandieu a aussi inséré les comptes rendus de H. Thédenat dans le *Bulletin critique*, Bondurand dans les *Annales du Midi*, P. Monceaux dans la *Revue archéologique*[287]. Tous insistent, comme pour les volumes suivants, dans les revues étrangères[288] sur l'intérêt du corpus[289], la sobriété des notices, l'excellence des photographies ou la facilité d'emploi.

---

[282] Lettre de Héron de Villefosse, 21 juin 1907, archives Roure, « *J'en entends faire l'éloge de tous les côtés et naturellement je fais chorus de tout cœur*. »

[283] En 1903, les Société savantes s'étaient fait l'écho de l'annonce officielle de l'ouvrage dans leur bulletin, exemple *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1903, p. 98-99.

[284] C. Jullian parle effectivement de la console dans le n° de juillet, pour regretter qu'on ne puisse pas l'étudier (à 7 m de ht) et demande qu'on fasse un moulage (il n'a pas de photographie). Ce sera fait et Espérandieu dans le tome IV, proposera la photographie, p. 257, n° 3204, d'après le moulage (un exemplaire est au musée Carnavalet et un au musée de Saint-Germain, voir P.-M. DUVAL, « Les proues de navires du "Palais des thermes" de Paris », *CRAI*, 1946, p. 209).

[285] Lettre de C. Jullian, 11 mai 1906, archives Roure.

[286] *REA*, 1906, p. 171, « C'est ce travail dont M. Espérandieu a assumé la publication et dont il va donner le premier volume. Notre devoir, à tous qui nous occupons de notre passé, est de l'aider sans parti pris et sans réticence. »

[287] Lettre de Paul Monceaux, 24 juin 1907, archives Roure, vol. 2, p. 181 : « *Je suis à votre disposition pour un compte-rendu, sinon critique (ce qui ne serait pas de mon domaine), du moins analytique. Je suppose que Reinach se réserve de signaler l'ouvrage dans la Revue archéologique. Mais on peut se tourner d'un autre côté*. » Il fera le compte rendu dans la *Revue archéologique* en 1908 pour le t. I.

[288] F. N. PRYCE, « Review of Émile Espérandieu Recueil général des Bas-reliefs, Statues et Bustes de la Germanie romaine », *Journal of Roman Studies*, 1935, v. 25-1, p. 127.

[289] J. CARCOPINO, « Les travaux des érudits français sur le monde romain depuis vingt ans », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. 50, 1933, p. 19 : « M. Espérandieu a édifié une œuvre dont seront à jamais tributaires tous ceux qui s'intéressent au passé de la Gaule ou à celui de Rome, à la religion, à l'économie, à l'art de l'antiquité. Elle ne passera point parce que nul ne pourra s'en passer. »

Non seulement, le réseau soutient la parution en faisant des critiques élogieuses, mais aussi en promettant de l'aide pour les prochains volumes[290] : Demaison lui procurera les renseignements sur les sculptures de Reims[291], Des Méloizes sur celles de Bourges[292] ; Lorimy lui envoie des photographies de ses dernières fouilles à Vertault[293] ; Coutil, fouilleur de Luxeuil, lui procure des dessins, et espère faire sa connaissance au prochain congrès préhistorique d'Autun[294] ; Ch. Dangibeaud l'attend à Saintes, et lui propose de faire les photographies[295].

En offrant leur aide, les correspondants et, par métonymie, toute la communauté scientifique reconnaît la valeur du corpus. C'est encore Jullian qui insiste sur l'importance et donc la validité de son travail « *on m'écrit de Lisbonne pour avoir le nom de l'éditeur de vos Bas-Reliefs. On m'écrit de Brescia qu'on va faire chose semblable en Cisalpine. Vous voyez que non seulement vous avez fait une belle œuvre, mais vous avez donné un bon exemple*. » D'aucuns voient déjà Espérandieu reconnu par l'Institut : « *d'ores et déjà il marque votre place, non plus comme correspondant mais comme membre de l'Institut où il me tarde de vous voir entrer avec la même unanimité qu'aux Antiquaires de France*[296]. » S'il n'entre pas à l'Institut, toutefois, il reçoit la première médaille du concours des antiquités nationales en 1908 pour le premier volume des *bas-reliefs*[297].

Fort de l'avancement du Recueil, en 1914, il souhaite présenter les quatre volumes sortis, pour le prix Gobert. Il s'en ouvre à Reinach qui lui assure son soutien. Il recevra le second prix en 1914, pour lequel il est déçu et blessé, les lettres qu'il envoie à Reinach sont claires : il aurait aimé avoir une reconnaissance de l'Institut en tant que civil, puisque sa carrière militaire avait été limitée du fait de sa surdité. Il aurait aimé aussi que l'antiquité soit récompensée, mais à l'Académie des Inscriptions « *le moyen-*

---

[290] C. Jullian semble un soutien extrêmement efficace, « S*i vous n'y voyez aucun inconvénient, je l'annoncerai dans un de mes cours, ne fut-ce que pour prier mes auditeurs de vous communiquer les bas-reliefs qu'ils peuvent connaître* », 7 mars 1906, archives Roure, vol. 2, p. 161.

[291] Lettre de Louis Demaison (1852-1938, archiviste de Reims, membre de la société nationale des Antiquaires de France membre du CTHS, correspondant de l'Académie des Inscriptions), 24 juin 1907, archives Roure, ms E240.

[292] Lettre de Henri Des Méloizes (1866-1846, membre de la société des antiquaires du Centre), 23 juin 1907, archives Roure, ms E240.

[293] Lettre d'Henri Lorimy (1854-1939, conservateur du musée archéologique de Chatillon-sur-Seine, membre du CTHS), 24 juin 1907, archives Roure, ms E240.

[294] Lettre de Léon Coutil (1856-1935, membre fondateur et président de la Société préhistorique française, membre correspondant du CTHS), 22 juin 1907, archives Roure, ms E240.

[295] Lettre de Charles Dangibeaud (1851-1935, conservateur du musée de Saintes), 24 juin 1907, archives Roure, ms E240.

[296] Lettre de Mowat, 20 juin 1907, archives Roure, vol. 2, p. 184.

[297] *CRAI* 1908, p. 627.

âge y jouit de toutes les faveurs[298] », car depuis l'ouvrage d'Allmer en 1892[299], aucun ouvrage d'antiquité n'a été récompensé[300]. Il aurait aimé enfin que l'effort de travail soit reconnu : « (…) *si la Commission reconnaît que mes volumes sont appelés à rendre au moins autant de services que l'Histoire municipale de Douai ; si ces volumes ne sont écartés que parce qu'on ne veut y voir qu'un recueil de documents ou de textes, la chose change. J'appelle un Recueil de documents ou de textes la publication d'un Cartulaire, par exemple. Là, l'effort des pensées, quelquefois l'effort tout court, n'est pas nécessaire. Il suffit d'un bon secrétaire qui sache bien lire. Autre chose est d'aller cueillir une par une, aux pointes les plus extrêmes de l'ancienne Gaule, les vieilles pierres que contiennent les musées ou qui sont dispersées dans les champs et de les décrire*[301]. »

Il recevra à nouveau le second prix pour le tome V l'année suivante, et pour l'ensemble de son œuvre en 1916, mais comme il l'explique dans les *Souvenirs* : « Il me fut dit que dès que le Recueil serait plus avancé, j'obtiendrais probablement le premier prix. Mais mon élection à l'Institut, en 1919, aurait empêché la réalisation de cette espérance, qui ne pouvait pas être tentée, si j'en avais eu l'idée[302]. »

Cartailhac, comme les autres savants, ne se trompe pas en présentant ses félicitations pour son élection à l'institut : « *votre corpus des monuments gallo-romains, méritait bien les suffrages de l'Académie des inscriptions*[303]. » Mais la reconnaissance de l'Académie des Inscriptions n'enlèvera pas une part d'amertume au commandant, sa quête de légitimité étant liée au processus de ce type de corpus jamais terminé, et sa situation à part parmi les antiquisants. Même si un correspondant comme Cumont peut lui dire : « *Vous avez à vous seul fait une besogne que plusieurs Académies en unissant leurs forces, n'auraient sans doute pas aussi promptement achevée, et vous avez le droit aujourd'hui de répéter : Exegi monumentum aere perennius*[304] », il écrit encore à Reinach : « *je continue à constater que mes volumes sont cités bien plus en Allemagne*

---

[298] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 14 juin 1914, fonds Reinach Méjanes, vol. 2, p. 278.
[299] C'est en 1894 qu'Allmer reçoit avec P. Dissard le Grand Prix Gobert pour les *Inscriptions antiques du musée de Lyon*, Delaroche, Lyon, 1888-1893, 5 vol.
[300] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 14 juin 1914, fonds Reinach Méjanes, vol. 2, p. 279.
[301] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 15 juin 1914, fonds Reinach Méjanes, vol. 2, p. 280. Pour mémoire, son corpus contient 7818 notices auxquelles il faut ajouter les 761 notices du volume consacré à la Germanie romaine.
[302] *Souvenirs*, vol. 2, p. 371.
[303] Lettre d'Emile Cartailhac (1845-1921, préhistorien, directeur du musée Saint-Raymond de Toulouse, président de la Société du midi de la France) 3 mars 1919, archives Roure.
[304] Lettre de F. Cumont, 20 février 1929, archives Roure.

qu'en France[305] », en reprenant d'ailleurs un leitmotiv déjà aperçu à l'occasion de la réception de ses cachets d'oculistes. Pourtant, il a acquis une position d'expert : les correspondants lui demandent son point de vue sur l'analyse d'un bas-relief[306], ou une lecture critique d'un article[307].

Sa recherche de légitimité se heurte enfin à une contradiction inhérente à sa personnalité particulièrement bien comprise par F. Drexel : « *Plus vous souhaitez vous effacer derrière votre œuvre, plus c'est un devoir pour quiconque l'utilise, de vous exprimer un remerciement pour le travail fait*[308]. »

6 Le sort de la collection de photographies

Aujourd'hui, une grande partie des plaques ayant servi au tirage des photographies est conservée aux archives photographiques du Fort de Saint-Cyr[309], une autre partie est au palais du Roure à Avignon. Celles du Fort Saint-Cyr ont été numérisées et rendues accessibles en base de données sur Internet[310] par le centre Camille Jullian, laboratoire d'archéologie méditerranéenne et africaine de l'Université d'Aix-Marseille, sous la direction de Danièle Terrer et Renaud Robert. La partie des plaques restée au palais du Roure est en cours d'inventaire et de numérisation. Pourquoi les plaques n'ont-elles pas été regroupées ? Lors du lancement du *Recueil* en 1903, il semble que rien n'ait été prévu pour la conservation des photographies. Les archives du ministère de l'Instruction publique consultées[311] ne donnent aucune indication quant à la destination des plaques. En revanche, c'est dans la correspondance passive d'Espérandieu que l'on trouve l'explication de l'éparpillement de cette collection.

---

[305] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 27 juin 1930, fonds Reinach Méjanes.
[306] Lettre de Claude Seignolle (1917- ?, s'est d'abord intéressé à la préhistoire avant de devenir romancier et folkloriste,), sans date, archives Roure, demande l'expertise d'une statuette trouvée lors de la fouille d'un égout gallo-romain, de la part de M. Coutil de la Société préhistorique française.
[307] Lettre de Hubert Van de Weerd (1878-1951, spécialiste de l'armée romaine, professeur à l'université de Gand), 4 avril 1927, archives Roure.
[308] Lettre de Friedrich Drexel, 13 mars 1929, archives Roure, vol. 2, p. 140.
[309] http://www.mediatheque-patrimoine.culture.gouv.fr/fr/archives_photo/index.html
[310] http://nesp.mmsh.univ-aix.fr/index.htm
[311] Dossier du *Recueil des bas-reliefs*, Archives nationales.

Espérandieu, comme nombre de chercheurs, à Paris, fréquente la bibliothèque d'art et d'archéologie créée en 1908 par J. Doucet[312] ; il y vient travailler et est donc en relation avec René-Jean son conservateur[313]. En 1913, il vend un certain nombre de ses livres[314] à la bibliothèque d'art. Les lettres de René-Jean témoignent de la transaction : « *Plus que jamais le principe de l'achat de votre bibliothèque est entendu. La question du prix se réglera aisément, je crois. J'en ai parlé du reste à M. Salomon Reinach. Un crédit de quinze mille francs m'est accordé pour l'ensemble de vos livres.*[315]. » Vu la date de vente des livres, le mois de juin, il est légitime de supposer qu'Espérandieu vend pour des raisons financières : il va prendre sa retraite en octobre, et ses revenus vont baisser fortement par rapport au budget dont il a besoin pour continuer son travail scientifique. C'est pour cela qu'il propose ses services à Vuaflart[316], à la suite très certainement de pourparlers déjà en cours, puisque S. Reinach lui écrit avoir discuté avec René-Jean sur la possibilité de sa collaboration à la bibliothèque[317]. Vuaflart lui répond « *Je n'ai pas manqué d'entretenir M. Doucet de votre aimable proposition et je m'empresse de vous annoncer qu'il y souscrit bien volontiers. Voulez-vous avoir l'obligeance de lui écrire pour lui précisez ce que vous comptez faire – classement, répertoire, reliure, achats – et quelle indemnité vous serait agréable. Je crois que le chiffre de 1800 francs serait bien à tous égards, qu'il rétablirait pour vous le traitement d'activité et qu'il nous procurerait tous les loisirs d'un collaborateur de premier ordre. Egalement, soyez assez bon pour indiquer à quelle date vous verriez le début de ce nouveau mode d'activité dans la Bibliothèque.* » Espérandieu devient donc un collaborateur de la bibliothèque, jusqu'à sa fermeture pendant la guerre.

En janvier 1918, Vuaflart annonce à Espérandieu la donation par Doucet de la bibliothèque à l'Université de Paris, et lui dit « *Mazerolle et vous-même aviez constitués à la Bibliothèque deux sections qui vous appartiennent puisqu'enrichies de votre science et de votre labeur désintéressé. M. Doucet se doit donc de vous demander votre*

---

[312] M.-E. FOURNIERE (de), *La bibliothèque d'art et d'archéologie de l'université de Paris (Fondation Doucet) 1918-1958*, mémoire de maîtrise, Paris I, 1995 ; B. COMMENT, F. CHAPON, *Doucet de fonds en combles. Trésors d'une bibliothèque d'art*, éd. Herscher, INHA, Paris, 2004.

[313] René Hippolyte Jean, dit René-Jean (1879-1951), critique d'art dans de nombreuses revues, crée, à la demande de J. Doucet, la bibliothèque d'art et d'archéologie. Voir S. MAIGNAN, *René-Jean, critique d'art et bibliothécaire*, INHA, Paris, 2005.

[314] L'idée lui est venue en 1912, devant déménager et ne sachant pas quoi faire de sa bibliothèque, lettre à S. Reinach, 8 juin 1912, fonds Reinach Méjanes, vol. 2, p. 273, lettre de S. Reinach, sans date, restitué 1912, archives Roure, vol. 2, p. 215.

[315] Lettre de René-Jean, 20 juin (1913), archives Roure, vol. 2, p. 219.

[316] Albert Vuaflart (1871-1927), Historien d'art, secrétaire de Jacques Doucet, avant René-Jean, premier directeur de la bibliothèque, spécialiste de la gravure au XVIIIe siècle.

[317] Lettre de S. Reinach, sans date, restitué 1912, archives Roure, vol. 2, p. 215.

avis. Mazerolle étant à Paris j'ai pu lui causer : il approuve pleinement et il est prêt à continuer son concours précieux (...). Je suis bien en retard pour faire auprès de vous la même commission au nom de M. Doucet[318]. » Le brouillon de la réponse d'Espérandieu ne laisse pas de doute quant à ses intentions : « *dès que la paix m'aura rendu à la vie civile, la liberté dont je disposerai sera complète. (...) J'accepterais de reprendre mes anciennes fonctions, si M. Doucet voulait bien (...) me les faire réserver*[319]. » Le changement de situation de la bibliothèque explique sans doute qu'Espérandieu n'ait pas été repris après la guerre. En 1919, il est nommé directeur des musées de Nîmes, mais aurait préféré rester à Paris, ce qui apparaît dans une lettre à Joubin : « *Si le Directeur des Beaux-Arts avait l'heureuse idée de m'appeler à Paris, (...) dans le service qu'il crée, une situation même inférieure, comme traitement, à celui que j'ai à Nîmes, je pourrais certainement lui être utile, en raison de la connaissance assez grande que je crois avoir de* <u>*tous*</u> *les musées archéologiques de France. Mais je ne compte guère sur cette bonne fortune* (…)[320] »

A la suite de la donation de la bibliothèque à l'Université, les photographies de la bibliothèque partent au service photographique des Beaux-Arts en 1922. Aussi, A. Joubin[321], le nouveau conservateur, demande au commandant si ses plaques partent aussi[322]. La réponse d'Espérandieu nous permet de comprendre qu'il les avait données à la Bibliothèque en 1913, et devait les classer, ce qu'il n'a toujours pas fait en 1922. Il lui donne son « *approbation complète (...) de déposer aux Beaux-Arts les presque 6 000 ou 8 000 clichés*[323] » Cependant, le commandant explique que les clichés ne sont pas classés et qu'il est le seul à pouvoir le faire. Joubin propose de lui obtenir une indemnité du ministère des Beaux-Arts pour qu'il vienne classer ses clichés[324]. D'après une autre lettre de Joubin, Espérandieu a dû commencer le classement[325], mais on sait que c'est le centre C. Jullian qui a effectué l'inventaire complet[326] pour le mettre en ligne sur la base RBR-Nesp en 2008. Ainsi, le don de la bibliothèque Doucet à l'Université, et en 1919,

---

[318] Lettre de Vuaflart, 3 janvier 1918, archives Roure.
[319] Brouillon de réponse sans date d'Espérandieu à Vuaflart, archives Roure.
[320] Lettre d'Espérandieu à Joubin, 24 février 1922, fonds Joubin, INHA.
[321] André Joubin (1868-1944), historien de l'art, professeur à la faculté de Montpellier et conservateur du musée Fabre, puis directeur de la bibliothèque Doucet de 1918 à 1937.
[322] Lettre de Joubin, 23 février 1922, archives Roure, vol. 2, p. 158.
[323] Lettre d'Espérandieu à Joubin, 24 février 1922, fonds Joubin, INHA, vol. 2, p. 265.
[324] Lettre de Joubin, 6 mai 1922; il n'y a pas de trace pour l'instant dans les archives du Roure de cette indemnité.
[325] Lettre de Joubin, 17 août 1922, « *J'espère que vous pourrez finir le classement des clichés ; dans tous les cas je vous recommande de bien fermer la bibliothèque.* ».
[326] H. LAVAGNE, D. TERRER, R. ROBERT, « La base de données du Nouvel Espérandieu : une sauvegarde de la mémoire collective », *CRAI*, 2007, p. 1533-1549.

le départ d'Espérandieu à Nîmes expliquent la séparation des plaques des derniers volumes des *Bas-reliefs* édités après guerre emportés à Avignon par celui-ci lors de son dernier déménagement.

Parmi les photographies utilisées pour le *Recueil*, et en marge de celui-ci, grâce à la correspondance du palais du Roure, D. Terrer et R. Robert[327] ont bien mis en exergue l'intérêt qu'Espérandieu a pu porter au manuscrit *Luxemburgum Romanum* de Wiltheim, jusqu'au projet de réédition proposé dans ses lettres par J.-P. Waltzing[328], mais qui finalement n'a pas abouti, à cause de la mort de celui-ci. Pour les auteurs de l'article, photographier le manuscrit participe chez Espérandieu d'un certain goût de l'accumulation érudite, typiquement antiquaire, en même temps que d'un intérêt certain pour l'histoire des collections. Mais il semble que ce sens de l'accumulation photographique, qui pourrait s'apparenter effectivement à de la compulsivité, est lié aussi à un environnement sensibilisé à la question de la pérennité des archives, leur conservation et leur diffusion. En effet, l'idée des dépôts d'archives photographiques existe depuis plusieurs années[329] : en 1894, Léon Vidal, industriel marseillais, et photographe de renom, a créé à Paris le musée des photographies documentaires, orienté vers la conservation, et en 1904, S. Reinach propose de photographier les manuscrits des bibliothèques de France, à la suite de l'incendie de la bibliothèque de l'université de Turin[330]. Une autre raison qui pousse Espérandieu à photographier et conserver les clichés, c'est la conscience qu'il a de créer un nouveau support d'archives en vue d'une diffusion simplifiée : c'est cette idée que l'on retrouve quand il écrit à Joubin « *Lisez la préface de mon tome III ; vous verrez que, depuis douze ans (et l'idée m'en est venu bien avant) j'ai envisagé la création d'un service analogue à celui dont la Direction des Beaux-Arts est en train de prendre l'heureuse initiative*[331]. » L'archive selon Espérandieu trouve sa justification dans le problème d'impression des

---

[327] R. ROBERT, D. TERRER, « Espérandieu et l'utilisation des sources iconographiques tirées des antiquaires », *in* V. KRINGS, C. VALENTI (dir.), *Les Antiquaires du Midi. Savoirs et mémoires XVIe- XIXe siècle*, Errance, Paris, 2010, p. 161-172.

[328] J.P. Waltzing (1857-1929), professeur à l'université de Liège. Espérandieu lui écrit en 1910 pour lui demander des photographies de bas-reliefs car il a publié un ouvrage accompagné de photographies sur les antiquités d'Arlon : J.P. WALTZING, *Orolunum vicus. Arlon à l'époque romaine, ses inscriptions, ses monuments et son histoire*, Louvain, 1904.

[329] « *On a souvent demandé la création d'archives photographiques. L'actif et dévoué Secrétaire de la Société Caennaise, M. Liégard, qui en avait exposé l'idée en 1894, à la session de l'Union nationale des Sociétés photographiques de France, puis au Congrès des Sociétés savantes en 1897, et au Congrès international de 1900, a vainement réclamé l'organisation officielle de ces dépôts. Ils existent à l'étranger.* » O. ROGER, « Le document photographique », *Bulletin de la société photographique du Centre*, 1903, p. 117.

[330] *CRAI*, séance du 29 janvier 1904, p. 32.

[331] Lettre d'Espérandieu à Joubin, 24 février 1922, fonds Joubin, INHA, vol. 2, p. 265.

photographies : « de bons clichés n'ont pas donné au tirage tout ce qu'on en pouvait espérer. Le seul moyen de remédier à ces (…) causes d'imperfection, d'ordre typographique, serait, peut-être, de déposer, dans un musée, les négatifs dont j'ai fait usage, et d'en mettre des épreuves à la disposition des travailleurs[332]. » Ce vœu a été en partie réalisé lorsqu'il fait un don substantiel à l'institut archéologique de Francfort en remerciement de l'aide apportée pour le *Recueil* : Bersu[333] remercie Espérandieu de sa lettre du 28 mars, dans laquelle « *Vous nous annoncez l'envoi de 1 200 clichés. Nous avons eu aussi une lettre de l'imprimerie entre temps indiquant que l'envoi est parti. Nous aurons ainsi bientôt la joie de voir votre don précieux. Beaucoup de nos confrères en feront certainement bon usage. Dans le cahier de juillet de Germania, j'ai l'intention de faire, en effet, une communication vous remerciant de votre bonté pour dire que les clichés de l'Institut pourront être empruntés sur demande. Il ne sera pas nécessaire de payer des droits. Dans le cahier de Germania qui va paraître en avril, je ne peux malheureusement pas faire intégrer la notice, parce que le cahier a déjà été imprimé. Avec mes salutations cordiales, ainsi celles du Dr Zeiss*[334]. »

Entre l'antiquaire et l'archéologue : Espérandieu peut dire avec Caylus, *canis venaticus sum*[335], car le réflexe d'antiquaire le fait entrer dans un processus de recherche presque boulimique[336]. Mais, en analysant les données pour offrir des matériaux de recherche à la communauté scientifique, il se place dans une perspective d'archéologue. Ce balancier entre deux perspectives de recherche se retrouve lorsqu'il se consacre à des fouilles.

---

[332] *Recueil des bas-reliefs*, t. III, p. V, le tome date de 1910, mais l'idée existe en 1903, « à tout monument (…) devrait correspondre une plaque photographique. Ces plaques devraient être réunies, (…) un service devrait être organisé pour qu'à la première demande, moyennant une légère rétribution, chacun pût recevoir un exemplaire de la photographie qui l'intéresse ; des catalogues devraient révéler (…) l'existence de la plaque », Le Temps, 9 mars 1903.

[333] Gerhard Bersu, (1889-1964), directeur de la Römisch-Germanische Kommission de Francfort.

[334] Lettre de Bersu, 4 avril 1931, archives Roure.

[335] A. SCHNAPP, « Le sentiment des ruines de l'orient ancien aux Lumières », *in* P. BOISSINOT, *L'archéologie comme discipline ?*, Le Seuil, Paris, 2011, p. 173.

[336] Lorsqu'en 1914, il va rendre visite à sa fille, récemment mariée et installée à Milan, il visite le musée archéologique et écrit à Reinach « *Je suis allé au Castello Sforzesco ; il y a là des bronzes qui manquent dans le Répertoire. Si le conservateur le veut bien, je les photographierai*. » Et c'est ainsi qu'il publie, en marge du *Recueil*, « Les monuments antiques figurés du musée archéologique de Milan, I, marbres », *RA*, 1916, p. 23-73.

Chapitre III

Un officier devenu archéologue

ad majorem Alesii gloriam

Comme on l'a vu précédemment, installé à Paris depuis 1901, légitimé par son statut de correspondant de l'Institut, le premier volume des bas-reliefs sous presse, et le deuxième bientôt terminé, Espérandieu vient d'être en 1906 détaché à la section historique de l'Etat-major pour travailler sur les campagnes de la Révolution dans les Pyrénées-Orientales[1], lorsqu'il est nommé directeur des fouilles d'Alésia. De 1906 à 1908, il dirige le chantier ouvert par la Société de Semur. Après un différend avec le Dr Simon, président de la Société, il abandonne cette direction, qui sera reprise par Jules Toutain, et ouvre en 1909 son propre chantier à l'extrémité du plateau, au lieu-dit la Croix-Saint-Charles. Ayant pris sa retraite en 1913, il est désormais plus libre d'avancer la publication des bas-reliefs et ses fouilles. En 1914, le front lui étant refusé, il réussit pourtant à participer à la guerre en se faisant nommer Inspecteur des sursis du VIIIe Corps d'Armée à Bourges. Puis en 1919, définitivement revenu à la vie civile, il est

[1] Souvenirs, vol. 2, p. 361.

nommé conservateur des musées archéologiques, du cabinet des médailles de la ville de Nîmes ainsi que des monuments romains du Gard. Dès lors, partageant son temps entre la Provence et la Bourgogne, tout en continuant la publication des bas-reliefs de la Gaule, il concentre ses études sur l'archéologie nîmoise et Alésia, où jusqu'en 1937, il viendra superviser ses fouilles sur les terrains qu'il a achetés[2].

Il a été suffisamment dit à quel point Alésia et Vercingétorix ont marqué, imprégné des générations de petits écoliers français. Enfant des Cévennes gardoises, entre Uzès et Alès, Espérandieu a 8 ans en 1865 lorsque la statue de Vercingétorix est érigée sur le plateau d'Alésia. Il raconte dans les *Souvenirs* qu'il lisait le journal *Le monde illustré* que l'instituteur pendant son absence laissait sur son bureau[3] : il a sans doute vu la une du journal montrant l'inauguration de la statue (vol. 2, fig. 14, p. 17). A 15 ans en 1872, il écrit un drame en vers pendant l'été intitulé « Vercingétorix[4] ». Il fait partie de cette génération imprégnée du héros des Gaules, comme Reinach qui peut écrire à Liane de Pougy « j'entendais parler de lui à sept ans parce que mon jeune précepteur d'alors écrivait sur lui une tragédie[5] ». Pour ajouter à ce bain culturel, on apprend par une carte postale du fils de Cagnat que le nom du cheval qu'en tant qu'officier supérieur Espérandieu possède, et qu'il vient monter quelquefois, est une jument nommée Gergovie[6]. En dehors de l'imprégnation patriotique, on peut supposer que les connaissances d'Espérandieu sur Alésia doivent être assez étendues, par les textes et l'épigraphie, mais cela tient aussi à un fait du hasard : en 1899, S. Reinach lui a demandé de lui faire une carte d'Alésia pour un guide du musée de Saint Germain[7].

S'il est un épigraphiste reconnu, commençant un corpus d'iconographie, on peut toutefois s'interroger sur le choix et l'acceptation d'Espérandieu comme directeur du

---

[2] Sa femme Jeanne de Flandreysy les donnera après sa mort à la commune d'Alise-Sainte-Reine.
[3] *Souvenirs*, vol. 2, p. 302.
[4] *Souvenirs*, vol. 2, p. 312-313. Ch. AMALVI explique bien que les premières apparitions populaires et scolaires d'Alésia se font de 1860 à 1880 : « La construction du mythe de la bataille d'Alésia », *in* M. REDDE, S. von SCHNURBEIN (dir.), *Alésia et la bataille du Teutoburg. Un parallèle critique des sources*, actes du colloque franco-allemand organisé par l'EPHE, la Römisch-Germanische Kommission de l'Institut archéologique allemand et l'Institut historique allemand, *et al.*, Jan Thorbecke Verlag, Ostfildern, 2008, p. 122. Ch. GOUDINEAU cite plusieurs drames écrits à l'époque sur Vercingétorix, dont celui d'Henri Martin, *Le dossier Vercingétorix*, Arles, Actes Sud/Errance, 2001, p. 74-81.
[5] J. MACK, « C. Jullian et l'un des « grands événements » de la IIIe République : la reddition de Vercingétorix », *in* Ch.-O. CARBONELL (dir.), *Camille Jullian, l'histoire de la Gaule et le nationalisme français*, p. 126.
[6] Lettre d'Amédée Cagnat, 31 octobre 1901 (fils de René Cagnat), archives Roure, vol. 2, p. 66.
[7] S. REINACH, *Guide illustré du musée de Saint-Germain*, 1899, carte p. 55.

chantier d'Alésia car ses expériences de terrains sont peu nombreuses. En 1883, ayant été chargé de rechercher l'arrivée des eaux se déversant dans les citernes du Kef, il avait fait fouiller par ses hommes la citerne la plus éloignée de la ville et avait découvert un bassin de décantation[8]. Sa description de cette fouille est conforme à ce qui se faisait alors : dégagement des structures sans ménagement par ses hommes, ce dont il s'excuse presque dans sa note « dans leur impatience d'être fixé sur la nature de leur découverte, les ouvriers (…) profitèrent de mon absence pour démolir et enlever une partie de la construction. » Lorsqu'il est à Saint-Maixent, il voit, mais sans y participer semble-t-il, les fouilles de Saintes du chanoine Julien-Laferrière[9], et celles du P. de la Croix à Poitiers. Pour les fouilles de Barbier de Montault à l'abbatiale des Chatelliers, il participe à la publication, par ses compétences de dessinateur et de topographe, en exécutant le plan de l'église et les différents types de carreaux vernissés retrouvés dans le sanctuaire[10]. S'il ne parle pas dans ses *Souvenirs* de ces chantiers, toutefois, ce sont bien ces expériences qui semblent le désigner comme un fouilleur. Ch. Picard, dans la notice qu'il lui consacre à sa mort, donne comme source de son expérience du terrain une explication qui mériterait d'être vérifiée : « C'est le R. P. de la Croix qui lui apprit en détail l'art de sonder la terre et le passé, de Sanxay à Saintes et à Poitiers même[11]. »

Cette expérience de terrain inégale est donc assez frappante. Revenir sur la notion même d'archéologie en ce début de siècle permet d'appréhender comment un épigraphiste peut devenir fouilleur d'un site mythique, car il ne s'agit pas d'un problème de méthodes de fouilles, mais bien d'une approche plus globale de la science. S. Reinach donne, dans un article de méthodologie, en 1911, une définition précise de l'archéologie et des compétences que l'on doit attendre d'un archéologue : « Depuis Raoul Rochette, qui paraît avoir introduit cette expression, on dit *monuments figurés* par opposition à *monuments littéraires*. (…) Je propose donc de définir l'archéologie : « l'explication du passé par les monuments figurés » (…) L'archéologie touche à l'histoire des arts : elle l'embrasse tout entière (…). L'épigraphie et la numismatique relèvent plutôt de la philologie et de l'histoire. (…) L'archéologie demande des éclaircissements à des sciences (…) qui touchent par quelques points à son domaine.

[8] E. ESPERANDIEU, « Notes sur des fouilles exécutées aux citernes du Kef », *BCTH*, 1885, p. 568-571.
[9] Abbé Ludovic Julien-Laferrière (1838-1896), aumônier du collège de Saintes, chanoine de la cathédrale de La Rochelle, fouille les remparts de Saintes, évêque de Constantine en 1894, membre du CTHS.
[10] E. ESPERANDIEU, « Carreaux vernissés découverts dans les ruines de l'abbaye des Châtelliers, près Saint-Maixent », *BCTH*, 1892, p. 1-16.
[11] Ch. PICARD, « Eloge funèbre de M. E. Espérandieu, membre libre de l'Académie », p.163.

Par exemple, elle fait appel à la géologie, à la paléontologie (…). Mais la science dont l'archéologie a le plus continuel besoin est l'histoire. (…) On peut dire qu'un archéologue non historien n'est qu'à moitié archéologue. (…) Il est évident que l'explication des monuments *figurés* du passé humain exige la connaissance des documents *littéraires* qui révèlent ce passé avec le plus de précision et de détail. (…) L'activité d'un archéologue peut s'exercer de deux manières principales : dans le cabinet et sur un champ de fouilles. L'*archéologie militante* est une excellente préparation à l'autre. Les meilleurs archéologues de notre temps ont été successivement des « fouilleurs » et des « exégètes » ; il est utile de savoir comment on découvre des objets, dans quel état ils reparaissent au jour avant d'appliquer la critique et l'herméneutique à ceux qu'offrent les musées (…)[12]. »

Espérandieu, épigraphiste, par sa connaissance des documents *littéraires* est d'abord historien. En étudiant les bas-reliefs, essentiellement conservés dans les musées et les collections, il se tourne vers les monuments *figurés* et devient alors un archéologue de cabinet. Exerçant sur un chantier, il passe à l'archéologie *militante*, et devient archéologue à part entière.

Espérandieu en prenant en charge le chantier d'Alésia s'est retrouvé au cœur de controverses qui n'étaient pas seulement dues aux personnalités en présence. Nous verrons que la puissance d'évocation du site a créé dès le départ une situation problématique pour les acteurs : comment, pour le Comité des travaux historiques superviser scientifiquement le chantier le plus célèbre de France, alors qu'il n'y a pas de réglementation des fouilles, et comment, pour la Société des sciences de Semur qui lance le projet, garder son indépendance de société savante face au Comité. Enfin, les controverses de personnes rejaillissent, de manière inattendue, sur les méthodes appliquées aux fouilles.

[12] S. REINACH, « La méthode en archéologie », *La Revue du Mois*, 1911, p. 279-286.

1 La rivalité au cœur des fouilles d'Alésia : enjeux scientifiques et patrimoniaux

En 1905, la Société des sciences historiques et naturelles de Semur décide d'entreprendre des fouilles sur le plateau du Mont-Auxois à Alise-Sainte-Reine, à l'emplacement de la ville gallo-romaine d'Alésia. Si de 1861 à 1865, Napoléon III avait fait rechercher les traces des travaux du siège d'Alésia, récemment ré-étudié[13] pour compléter son ouvrage sur César, il ne s'était pas intéressé à la ville, alors même que le site était connu depuis des siècles. Des objets étaient effectivement trouvés régulièrement par les agriculteurs, et vendus aux amateurs. La Société de Semur projette de « retrouver la cité gallo-romaine qui avait dû succéder à l'oppidum celtique illustré par la défense de Vercingétorix[14] ». Les raisons d'engager des fouilles sur l'un des sites les plus prestigieux de France ne sont, en réalité, pas seulement scientifiques, car la Société, dès 1902, s'inquiète de sa perte de notoriété, localement, et d'autre part que des fouilles puissent être menées sur le plateau sans qu'elle en soit prévenue[15].

Enfin, on notera que c'est sur un double malentendu que l'entreprise est proposée officiellement en 1904 par le président de la Société, Victor Flour de Saint-Genis. N'étant pas antiquisant, il accepte une nouvelle interprétation – fantaisiste – proposée par un érudit de Valence de l'inscription la plus célèbre du site Martialis portant l'indication Alisiia, et partant d'une autre hypothèse tout aussi fantaisiste « réclame le rétablissement de ce pèlerinage patriotique (…) où l'on venait de tous les points de la Gaule (…), avec le caractère de protestation nationale contre la conquête, avant que le culte de Sainte-Reine, continuant la tradition druidique et gauloise, vint y ajouter la consécration chrétienne[16]. »

---

[13] M. REDDE, S. von SCHNURBEIN (dir.), *Alésia et la bataille du Teutoburg.*

[14] E. ESPERANDIEU, « Les fouilles d'Alésia », *Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques*, 1906, t. 34, p. 73-76.

[15] Séance du 15 mai 1902, *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur* (*BSSS*), 1904, t. 33, p. 39 : « un membre fait remarquer à ce propos, qu'on s'est déshabitué dans la région de considérer la Société comme le centre naturel et impersonnel des informations scientifiques et économiques de l'Auxois. Il faut réagir contre cette tendance et chacun de nous (…) doit s'efforcer de ramener vers nous toutes les informations (…) de nature à être conservées dans nos archives ou signalées à l'attention publique. (…) Un membre signale des fouilles récemment entreprises à Alise-Sainte-Reine par un savant de Dijon, avec le concours de l'autorité municipale et dont nul n'a été averti. »

[16] Séance du 11août 1904, *BSSS*, t. 33, p. 105. Idée développée par un érudit de Semur, Ch. NODOT dans son ouvrage en 1841, *Notice sur la fontaine de sainte Reine à Alise*. Sur le culte de saint Reine : P. BOUTRY, D. JULIA (dir.), *Reine au Mont Auxois: Le culte et le pèlerinage de sainte Reine des origines à nos jours*, Éditions du Cerf, Paris, 1997.

Au regard des arguments explicites ou implicites, mélangeant une vision des Gaulois déjà datée, l'histoire de France et le patriotisme[17], l'imaginaire véhiculé par le lieu[18], avec en sous-texte la controverse de l'emplacement du siège[19], il n'est pas question pour la Société de procéder à de petits sondages. Des fouilles sur le site le plus célèbre de France rendront par métonymie la Société de Semur célèbre. Comme le souligne Ch. Goudineau, Vercingétorix n'étant d'aucun parti, s'étant battu pour la liberté de sa patrie, tout le monde peut s'en réclamer[20] et récupérer un peu de son aura, la République comme le Second Empire. Aussi, dans une forme d'argument circulaire, retrouver la ville gauloise serait une preuve supplémentaire que les traces archéologiques retrouvées en 1861 sont bien celles du siège de César, et donc qu'Alésia est bien sur le Mont-Auxois.

Et c'est ainsi que le 18 septembre 1905 – date choisie comme étant celle de la reddition d'Alésia[21] – une grande réunion, organisée par la Société de Semur, et fortement médiatisée, a lieu sur le site d'Alésia pour annoncer le projet des fouilles. Sont présentes des personnalités du monde savant, la presse locale et nationale, les hommes politiques locaux ; près de quatre cents personnes se sont déplacées[22]. La réunion est présidée par Héron de Villefosse, à la place de Jullian qui n'a pu venir[23]. S. Reinach prête son concours en donnant une conférence sur l'histoire du site et termine sur l'objectif de la réunion, faire connaître le projet pour le financer : « j'ai pleine confiance dans le prestige du nom d'Alésia : gouvernement, conseils généraux, sociétés savantes, particuliers même, ne refuseront pas leur concours à une œuvre qui peut éclairer (…) plusieurs siècles de notre histoire[24] ».

Pour que les visiteurs se rendent compte de la richesse archéologique potentielle du site, la Société de Semur a fait exécuter des sondages sur le plateau par Victor

---

[17] Sur l'imaginaire gaulois sous la IIIe République, P. VIALLANEIX, J. EHRARD, *Nos ancêtres les Gaulois*, actes du Colloque international de Clermont-Ferrand, organisé par le Centre de recherches révolutionnaires et romantiques de Clermont-Ferrand Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Clermont-Ferrand, Nvelle série, fasc. 13, 1982 ; sur Vercingétorix, Ch. GOUDINEAU, *Le Dossier Vercingétorix*.

[18] O. BUCHSENSCHUTZ, A. SCHNAPP, « Alésia », *in* P. NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, vol. 3, Les France, 3. De l'archive à l'emblème, p. 4113.

[19] M. REDDE, « La querelle d'Alésia, hier et aujourd'hui », *in* M. REDDE, S. von SCHNURBEIN (dir.), *Alésia et la bataille du Teutoburg*, p. 154-165.

[20] Ch. GOUDINEAU, « La Gaule, les Gaulois, Vercingétorix et le sentiment national au XIXe siècle », *in* M. REDDE, S. von SCHNURBEIN (dir.), *Alésia et la bataille du Teutoburg*, p. 59.

[21] « Mais il n'est pas besoins d'ajouter que, si vraisemblablement elle eut lieu en septembre, la date précise en est incertaine. » : Compte rendu « La réunion historique du 18 septembre 1905 à Alise-Sainte-Reine », *Mémoires de la CACO*, t. 14, 1901-1905, p. CCXVII.

[22] E. ESPERANDIEU, « Les fouilles d'Alésia de 1906 », *BSSS,* t. 34, p. 175.

[23] S. REINACH, « Ephémérides d'Alésia. Histoire, fouilles, controverses », *RA*, 1925, p. 70.

[24] S. REINACH, « Conférence à la réunion d'Alise, 18 septembre 1905 », *BSSS*, t. 34, 1905, p. 354.

Pernet[25], dans des terrains lui appartenant. Ce fouilleur, ancien maire d'Alise, est un symbole : il a participé aux fouilles de Napoléon III, et représente donc l'une des mémoires scientifiques du site.

Parmi les nombreux comptes rendus de cette réunion, celui de Héron de Villefosse relève la situation particulière des fouilles sur le sol national : « Si les ruines d'Alise se trouvaient sur un plateau voisin de Tunis ou même dans l'extrême sud de la Tunisie, elles seraient aujourd'hui complètement explorées ; il y a beau temps qu'on leur aurait demandé tous leurs secrets. Le service des antiquités aurait entrepris des fouilles suivies et méthodiques ; les objets découverts seraient reproduits, classés et exposés dans un musée ; nous aurions un plan exact des ruines sur l'importance et l'intérêt desquelles nous serions absolument fixés. Mais Alise est en France ![26] ». En effet, en métropole, il n'y a pas de Service des antiquités et comme le souligne Héron de Villefosse, chacun est libre d'organiser ses fouilles comme il le souhaite, car rappelons-le, la loi de 1887 sur la conservation des monuments historiques ne prend pas en compte les vestiges archéologiques[27]. Pour fouiller un site, l'archéologue passe un accord oral, ou signe un bail de location avec le propriétaire du terrain et finance le chantier. L'accord concerne aussi les objets exhumés qui sont soit partagés entre le fouilleur et le propriétaire, soit d'emblée propriété du fouilleur, avec pour les plus belles pièces une indemnité au propriétaire.

Ainsi, certains fouilleurs suffisamment fortunés, ou financés par le propriétaire du terrain, ou par un mécène, travaillent de manière indépendante, sans aucun contrôle[28]. Mais ils peuvent aussi demander des subventions au Comité des travaux historiques qui les leur accorde en fonction des dossiers envoyés, si les fouilles semblent prometteuses et si elles sont scientifiquement menées. Ainsi, un seul exemple, en 1906, montre comment s'organise la supervision du Comité vis-à-vis des fouilles. Un agent voyer de l'Yonne demande une subvention en vue de poursuivre des fouilles qu'il a commencées dans un cimetière mérovingien. Marcel Prou fait le compte rendu du rapport de ce

---

[25] Victor Pernet (1838-1922), maire d'Alise, chef de chantier des fouilles de Napoléon III de 1861 à 1865, puis sur le plateau de 1906 à 1914. « Victor Pernet » *Pro Alesia*, n° 32-33, mai-août 1922, p. 49-62.

[26] A. HERON DE VILLEFOSSE, « Antiquités romaines trouvées à Alise-Sainte-Reine », *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1905, p. 207.

[27] N. COYE, *La préhistoire en parole et en acte,* p. 129-130. La réglementation sera mise en place d'abord par les lois Carcopino de 1941-42, puis en 1945-48 avec l'institution du CNRS, cf E. GRAN-EYMERICH, *Naissance de l'archéologie moderne*, p. 457-468. Voir aussi bibliographie *infra* note 31, p.165.

[28] Un exemple de ce type de fouilleur indépendant : H.-F. BLAIN, J. SANTROT, « Gustave Paille, un archéologue « à façon » en Basse Bretagne (1898-1905) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 107, 3, 2000, p. 101-144.

fouilleur et indique que « les explorations archéologiques font essentiellement partie des attributions [des sociétés savantes], il importe qu'elles exercent un patronage sur les travaux individuels pour leur donner la direction scientifique et l'unité[29]. » Aussi propose-t-il que la subvention soit accordée à la Société d'Avallon, que le fouilleur continue ses fouilles, et qu'il présente ses rapports d'une manière plus scientifique (inventaire des objets tombe par tombe, et non comme il l'a d'abord fait par type d'objet), et enfin que les objets soient déposés dans le musée de la ville. Ces conditions posées doivent garantir la qualité des fouilles par une supervision, directe au niveau local et indirecte au niveau ministériel par le biais du Comité ; et de l'envoi des rapports dépendront les prochaines subventions. Cette structure pyramidale ne fonctionne donc que s'il y a une demande de subvention et laisse une grande liberté d'action sur le terrain. Faisant exception à cette règle tacite, le Comité des travaux historiques va décider une supervision directe pour Alésia, ce qui va engendrer un conflit : la Société de Semur, par la voix de son président, qui semblait avoir admis cette tutelle scientifique, la refuse très rapidement, et revendiquera systématiquement la liberté d'action de la Société savante[30].

1.1 Logique de réseau : la nomination d'Espérandieu à Alésia

Héron de Villefosse dans son compte rendu[31] soulève un problème lié à la célébrité du site : ne faire que des sondages, ou des fouilles réduites à cause d'un manque de financement entrainerait le risque des fouilles sauvages, aussi plaide-t-il pour le concours de l'Etat : « Lui seul peut avoir l'autorité suffisante pour calmer les susceptibilités, les jalousies et les ambitions particulières, pour empêcher les fouilles clandestines, pour s'opposer à l'enlèvement ou à la vente des documents recueillis. (…) Si après quelques sondages, on était obligé de s'arrêter, faute de fonds, on n'aurait réussi qu'à allumer les convoitises (…) des propriétaires (…) qui continueraient à

[29] *BCTH*, 1906, p. LXXIII.
[30] S. Reinach retrace l'histoire du site et des fouilles, et en particulier le différend opposant Espérandieu et le président de la Société de Semur le Dr Simon dans les « Ephémérides d'Alésia » en 1925. L'année suivante, A. SIMON et J. TOUTAIN ont répondu par un opuscule *Compléments et corrections aux éphémérides d'Alésia de M. S. Reinach*, Leroux, Paris, 1926.
[31] A. HERON DE VILLEFOSSE, « Antiquités romaines trouvées à Alise-Sainte-Reine », p. 236.

bouleverser leurs champs pour chercher des trésors, (…) et les vendre aux étrangers[32]. » Faire d'Alésia un chantier de même niveau que les grandes fouilles à l'étranger et prévenir les risques de chasse au trésor sont des arguments prépondérants pour que le Comité veuille contrôler de manière effective ces fouilles. Mais sur le rapport de Jullian, avant de lancer un chantier d'envergure, il décide de subventionner des recherches préliminaires, et « suivant les résultats obtenus, le comité décidera s'il y a lieu d'entreprendre des fouilles plus étendues (…). Le Comité décide en outre de donner, le cas échéant, la direction des fouilles d'Alise à M. le commandant Espérandieu[33]. » Les premiers sondages ont lieu immédiatement ; Espérandieu en donne un rapport positif[34] ; deux semaines après, il est autorisé par le ministre de la Guerre, à diriger le chantier. Deux mois après, les préconisations de fouilles données par Jullian sont réalisées par Espérandieu : « reconnaître et déblayer le théâtre (…) partir en tranchées rayonnantes (…) à la découverte des autres édifices[35] », car pendant la visite sur le plateau d'Alise, Héron de Villefosse avait repéré l'hémicycle déjà signalé par Maillard de Chambure au début du XIXe siècle. Le théâtre est dégagé, les grandes fouilles commencent vraiment.

Le choix d'Espérandieu, annoncé par le Comité, semble être décidé de manière unilatérale, mais comme il le dit dans les *Souvenirs* et S. Reinach, dans ses « Ephémérides », cela avait été prévu avant même la réunion de lancement du 18 septembre 1905. En effet, le Dr Simon[36], président de la Société de Semur, avait demandé à Reinach de présider cette assemblée. Celui-ci avait refusé, mais l'on comprend dans l'extrait de la lettre du Dr Simon que Reinach avait déjà pensé à Espérandieu : « *Ne connaissez-vous personne à qui on pourrait confier la direction des opérations ? Vous m'aviez parlé du commandant Espérandieu. Pourrait-il se charger de cette mission ?*[37] » Quant à Espérandieu, il est au courant rapidement puisque Simon

---

[32] *Ibidem*. Rappelons que ce vide juridique entrainera, quatre ans plus tard, un scandale, provoqué par la vente par Hauser des squelettes de l'homme du Moustier et de l'homme de Combe-Capelle au musée de Berlin en 1909 ; un projet de législation, élaboré au même moment, sera examiné en 1910, mais le lobby des Société savantes le fera enterrer, N. MONTEL, « 1910-1913 : l'occasion manquée d'une réglementation des fouilles », *in* J-P. DEMOULE, Ch. LANDES (dir.), *La fabrique de l'archéologie en France*, La Découverte, Paris, 2009, p. 101-119. A. HUREL, « L'échec du projet de loi sur les fouilles archéologiques et paléontologiques de 1910 », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 133, p. 10-14.
[33] Séance du 9 avril 1906, *BCTH*, p. LXXIX-LXXXI.
[34] Séance du 17 avril 1906, *BCTH*, p. LXXXVII.
[35] Séance du 9 avril 1906, *BCTH*, p. LXXXI.
[36] Dr Adrien Simon (1853-1941), médecin à l'hôpital de Semur, Président de la Société des Sciences de Semur-en-Auxois.
[37] S. REINACH, « Ephémérides d'Alésia », Lettre du Dr Simon à Reinach, 19 août 1905, p.70.

peut lui écrire dès décembre 1905 : « *J'espère que vous voudrez bien accepter cette charge : nous vous en serons très reconnaissants*[38]. »

La décision prise par le Comité ne l'a pas été sans discussion, ce qu'Espérandieu dit dans les Souvenirs : « *Le Comité des travaux historiques s'occupa de la question. Plusieurs noms furent proposés. Georges Perrot, notamment, aurait voulu que les fouilles fussent confiées à un membre de l'Ecole de Rome. L'accord se fit sur mon nom*[39]. » On peut supposer, raisonnablement, que Reinach et Jullian ont dû décider de concert du directeur d'Alésia, même si les lettres conservées par Espérandieu n'en portent pas mention. Leurs motivations se rejoignent : spécialistes de la Gaule[40], ils connaissent bien les archéologues métropolitains, étant tous les deux au Comité des travaux historiques. Pour contrôler les fouilles, il leur faut non seulement un connaisseur de la Gaule, mais aussi un homme en qui ils peuvent avoir toute confiance. Or Espérandieu, par l'épigraphie et les bas-reliefs dont il prépare le premier volume, est certainement un de ces spécialistes à ce moment-là. Par ailleurs, sur le plan institutionnel, s'il est correspondant de l'Institut, il reste provincial, indépendant de Paris, ce qui devrait rassurer une société savante tenant à son autonomie. On ajoutera une appartenance symbolique primordiale : il porte le prestige de l'armée. Or le site d'Alésia, d'où Vercingétorix chef guerrier assure la résistance de la Gaule, fouillé par un officier, le colonel Stoffel[41], ne peut être repris que par un autre officier. Effet de mise en abîme renforçant singulièrement le lien à travers le temps entre la Gaule et la France républicaine. Reinach et Jullian ont – peut-être – profité du statut particulier d'Espérandieu dans le monde archéologique pour l'imposer comme directeur des fouilles, sachant par ailleurs, que sur le plan de la conscience professionnelle, ils ont toute confiance en lui, l'amitié ancienne ajoutant à la force du réseau.

Et c'est sans doute pour ces raisons qu'aucun autre archéologue n'a été retenu. Il y avait pourtant localement au moins un archéologue reconnu au plan national, Henry Corot[42] protohistorien ayant déjà fouillé et publié de nombreux tumulus dans le

---

[38] Lettre du Dr Simon, 20 décembre 1905, archives Roure, vol. 2, p. 231.
[39] *Souvenirs*, vol. 2, p. 368.
[40] C. JULLIAN a publié son *Vercingétorix* en 1901, il entre au Collège de France en 1905 sur la chaire créée pour lui des Antiquités nationales ; S. REINACH a écrit une « Esquisse d'une histoire de l'archéologie gauloise » en 1898 dans la *Revue celtique*.
[41] Colonel Eugène Stoffel (1821-1907), polytechnicien, officier d'ordonnance de Napoléon III, dirige les fouilles de 1861 à 1865. *Pro Alesia* n° 12, juin 1907, p. 177-180.
[42] Henry Corot (1864-1941), archéologue, président de la CACO, membre du CTHS, fouille de nombreux sites, dont les sources de la Seine, voir M. CHAUME, « Henry Corot (1864-1941) », *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte d'Or*, t. XXII, 1, 1941, p. 12-32. Henry Corot, en 1907 aide Espérandieu en lui procurant les bas-reliefs bourguignons avant de l'épauler à Alésia.

Châtillonnais et dans l'Auxois, membre de la Société de Semur, et membre associé de la Commission départementale des antiquités de la Côte d'Or (CACO) ; mais il n'est pas spécialiste de gallo-romain. Sur place, les espoirs de certains étaient de le voir nommé directeur. Une lettre de Raoul Bouillerot[43] est explicite à ce sujet : « *Quand verrons-nous ce brave Corot diriger les fouilles d'Alise ? C'est ce que nous réclamons tous*[44]. » Le Comité aurait pu aussi faire confiance à Victor Pernet, l'ancien chef de chantier du colonel Stoffel, pour sa connaissance du terrain, mais aucun des membres du Comité ne le considère comme un archéologue, les lettres à Espérandieu en témoignent : Héron de Villefosse, au moment de l'acmé du différend entre Espérandieu et la Société de Semur, en 1908, rappelle à celui-ci : « *Nous rendons tous justice à l'excellent M. Pernet, mais je me rappelle tout de même que le jour de la 1e réunion d'Alise, il haussait légèrement les épaules avec un sourire d'incrédulité très marqué, lorsque je lui parlais de rechercher le théâtre à l'endroit même où il a été trouvé peu de temps après*[45]. » S'il n'est pas considéré comme un archéologue, il est parfaitement reconnu pour ses compétences de chef de chantier : « Les travaux sur le Mont-Auxois viennent d'être repris par les soins du dévoué M. Pernet, qui sera, pour M. le commandant Espérandieu, le collaborateur précieux qu'il a été autrefois pour le colonel Stoffel[46]. »

2 Une stratégie de communication

La réunion de 1905 relayée par les journaux locaux et nationaux est le premier acte d'un véritable plan média : faire parler d'Alésia, faire venir sur le site non seulement les touristes mais d'abord les décideurs est une nécessité car « pour entreprendre ces fouilles, des ressources considérables sont nécessaires. (…) La superficie du plateau du Mont-Auxois comptant près d'un million de mètres carrés, la dépense ressortirait à un Franc le mètre carré, chiffre nullement exagéré[47] ». Une souscription est ouverte dans le *Journal des Débats* à la suite d'un appel adressé aux lecteurs du journal par une lettre d'un des historiens de l'antiquité les plus célèbres,

[43] Raoul Bouillerot (1861-1950), préhistorien, fondateur de la *Revue préhistorique de l'Est*.
[44] Lettre de Bouillerot, 27 janvier 1906, archives Roure, vol. 2, p. 60.
[45] Lettre de Héron de Villefosse, 19 juillet 1908, archives Roure.
[46] Séance du 10 mai 1906, BSSS, t. 35, p. XXXVII.
[47] Séance du 12 octobre 1905, *BSSS*, t. 34, p. XCIX.

l'auteur des *Promenades archéologiques,* G. Boissier[48] ; des conférences ont lieu dans des lieux stratégiques, Espérandieu à la Société française des fouilles archéologiques, l'historien italien G. Ferrero[49], à la Sorbonne[50].

Chaque année une réunion est organisée à Alésia sur le modèle de la première de 1905, une personnalité étant appelée à la présider (après Héron de Villefosse, c'est Cagnat en 1906, un sénateur radical Bienvenu Martin, l'année suivante[51]). Les listes publiées dans le Bulletin de la Société de Semur des autorités présentes à ces réunions sont éloquentes : après la démission d'Espérandieu, en 1908, il n'y aura plus un archéologue de Paris présent. Cette année-là, Marcel Dieulafoy était prévu mais il se désiste par solidarité de réseau[52] ; il est remplacé par G. Ferrero, fervent partisan des fouilles, qui avait donné un compte rendu élogieux de la première réunion de 1905[53].

A la lecture des comptes rendus des séances de la Société de Semur, on relève régulièrement les noms des personnalités venues apporter leur soutien aux fouilles. Des hommes politiques, comme le sénateur Bienvenu Martin qui intervient au Sénat en faveur de la demande de subventions des fouilles[54], ou le président du Sénat Antonin Dubost[55]. Les militaires ne sont pas en reste : le colonel Stoffel est invité par Espérandieu : « *Je promets depuis bien longtemps à Pernet d'aller le voir à Alise. Je suis sûr que vous l'apprécierez comme il le mérite. C'est un brave et excellent homme pour qui j'ai une sincère amitié. Merci encore une fois de votre aimable invitation, mon cher camarade*[56] ». Cette visite hautement symbolique a lieu quelques mois avant son décès[57]. Espérandieu accueille ses collègues, comme le colonel Frocard, de la Revue du

---

[48] Gaston Boissier (1823-1908), professeur d'éloquence latine au Collège de France, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie française. Lettre publiée le dimanche 27 mai 1906.
[49] Guglielmo FERRERO (1871-1942), historien italien, professeur à Genève, célèbre en Europe en particulier par son ouvrage *Grandeur et décadence de Rome* (1902-1906). A. OLTRAMARE, « Ferrero historien de l'antiquité romaine », *Cahiers Vilfredo Pareto,* vol. 9, 1966, p. 45-52.
[50] Conférence d'Espérandieu, Séance du 13 décembre 1906, *BSSS*, t. 35, p. LXXXVII. Conférence de G. Ferrero, Séance du 10 mai 1906, *BSSS*, t. 35, p. XXXVI.
[51] Séance du 16 septembre 1907, *BSSS*, t. 35, p. CLIII.
[52] Lettre de Marcel Dieulafoy (1844-1920, Ingénieur des Ponts et Chaussées, fouilleur de Suse, membre de l'Académie des Inscriptions), 15 juillet 1908, vol. 2, p. 139. Et Corot au même moment suggère à Espérandieu d'inciter Dieulafoy à avoir une maladie diplomatique, lettre de Corot, 17 juillet 1908, vol. 2, p. 102. Reinach, pas du tout neutre, note dans les « Ephémérides » : « aucun membre de l'institut de France n'y assiste », p. 81.
[53] *Journal des Débats*, 27 septembre 1905.
[54] Séance du 14 février 1907, *BSSS*, t. 35, p. CVII-CVIII.
[55] Séance du 8 août 1907, *BSSS*, t. 35, p. CL.
[56] Lettre de Stoffel, 14 août 1906, archives Roure.
[57] *RA* 1907, p. 331.

cercle militaire. Ces visites de l'armée sont particulièrement soignées : « Une caravane d'officiers français à Alise : le 26 mai dernier, par un temps splendide, une cinquantaine d'officiers de l'Ecole d'instruction du service d'état-major et du 58e régiment d'infanterie territoriale, sont venus visiter les fouilles d'Alise, sous la conduite du colonel breveté Frocard, directeur de la Revue du cercle militaire. (…) Les habitants d'Alise firent un accueil enthousiaste à cette brillante caravane. (…) Les pompiers en armes l'attendaient (…) à l'entrée de la ville, où un arc de triomphe avait été érigé par les soins de M. Pernet, qui avait aussi fait orner de guirlandes et de drapeaux les principales rues du pays[58]. » Une carte postale qui ne représente pas Alise mais la gare des Laumes-Alésia correspond à ce type de réception (vol. 2, fig. 16, p.18). Lors de la venue du ministre de la Guerre le Général Picquart[59] qu'Espérandieu connaissait[60], un accueil identique a lieu mais tous les officiers n'apprécient pas toujours ce genre de réception protocolaire : une lettre de l'officier d'ordonnance du Gal Marcot, qui vient avec son état-major visiter Alésia donne le cadre : « *Le général désire absolument ne pas être reçu officiellement par la commission des fouilles et vous prie de venir à votre aise, en tenue bourgeoise*[61]. » C'est-à-dire sans uniforme, ce qui se faisait de plus en plus, malgré les prescriptions ; W. Serman rappelle qu'avant un règlement de 1910, en dehors du service, les officiers devaient respecter la tenue militaire[62]. Cependant, sur quelques photographies conservées au palais du Roure, et en particulier sur le portrait de groupe édité en carte postale, on peut voir Espérandieu, non en « tenue bourgeoise », mais en uniforme, portant ses décorations : la symbolique est visible et il tient à la donner à voir (vol. 2, fig. 18, p. 19).

Les visiteurs affluent : pour donner plus de poids, d'assise scientifique, en 1907, Pernet, qui connaît les emplacements, est chargé de rouvrir les anciennes fouilles[63] (vol. 2, fig. 24, p. 22) pour la venue du colonel Frocard : « *dans la plaine des Laumes nous avons ouvert les deux fossés jumeaux dans la contrevallation, la coupe sera faite telle que vous le désirez. J'espère que Messieurs les officiers seront satisfaits et que s'il*

---

[58] Séance du 13 juin 1907, *BSSS*, t. 35, p. CXXXVI.
[59] Séance du 8 juill 1909, *BSSS*, t. 36, p. CLXXXVIII.
[60] *Souvenirs*, vol. 2, p. 359. Picquart (1854-1914), colonel en 1895, chef du 2e Bureau, avait découvert que l'écriture sur le bordereau accusant Dreyfus était celle d'Esterhazy. Ayant informé sa hiérarchie, celle-ci l'affecte d'abord en Tunisie, avec ordre de ne pas révéler cette information. Condamné, il est emprisonné en 1898, et réhabilité en 1906 en même temps que Dreyfus. Il est nommé général de brigade et devient ministre de la guerre dans le premier gouvernement Clémenceau (1906-1909).
[61] Lettre de de Beaumont, 14 mai 1908, archives Roure.
[62] W. SERMAN, *Les officiers français dans la nation*, p. 128.
[63] Lettre de Pernet, 14 mai 1907, archives Roure, vol. 2, p. 200.

s'en trouvait, dans le nombre, qui doutent de l'emplacement d'Alésia de César, ils s'en retourneront tout à fait convertis[64]. » Cette ouverture sert à la même époque pour la venue du Congrès archéologique de France qui a lieu à Avallon[65]. Le Congrès préhistorique de France a lieu à Autun la même année et visite le plateau. Cette ouverture exceptionnelle des fossés ne se renouvellera pas. Les lettres envoyées à Espérandieu pour diverses raisons se font l'écho des visites sur le Mont-Auxois. Nombreux sont les archéologues qui annoncent leur venue et espèrent le rencontrer sur place, et le remercient pour le guidage. D'autres parlent de visites qui ont eu lieu quand il n'est pas là[66].

2.1 Un lieu qui trouve sa vocation touristique

Par la médiatisation réussie, le site devient un lieu touristique : « *Les habitants du voisinage commencent déjà à s'intéresser fortement aux fouilles (...) Lundi passé, de superbes dames en toilette claire venues de Dijon, je crois, assistaient à ces fouilles, assises à même sur les terres provenant des déblais, et il paraît que tous les jours une foule de personnes vont visiter le chantier. Le Dr Simon voudrait même établir un tourniquet ; je ne sais pas ce que vaudra plus tard cette idée, mais je la crois un peu prématurée*[67]. » Effectivement, comme les visiteurs se pressent, la Société de Semur décide de faire payer l'entrée du chantier 0,50 ff, les membres de la Société et leur famille en étant dispensés[68]. Espérandieu semble dans un premier temps favorable à cette entrée payante, il est même impressionné : « *près de 150 personnes sont venues aujourd'hui, les 0,50 de droit d'entrée ont produit plus de 50 f*[69]. »

Les souscriptions nombreuses affluent, portées par le prestige du site. Les listes nominatives sont publiées dans le *Bulletin de la Société de Semur* et dans *Pro Alesia*,

---

[64] Lettre de Pernet, 22 mai 1907, archives Roure.
[65] ESPERANDIEU, « Les fouilles d'Alésia de 1907 », *BSSS*, t. 36, p. 352.
[66] Lettre de Corot, 17 juillet 1908, vol. 2, p. 103.
[67] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, sans date, restitué 1906, archives MAN.
[68] « Dans le but d'éviter des abus, la commission des fouilles a décidé que les membres de la Société auront libre accès aux fouilles sur la présentation de leur carte de sociétaire, et que des permis temporaires pour leur femme, ascendants ou descendants, leur seront délivrés sur simple lettre adressée au président de la Société. », Séance du 10 octobre 1907, *BSSS*, t. 35, p. CLXVII.
[69] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, sans date, restitué 1906, archives MAN.

montrant la générosité des donateurs et l'ampleur du mouvement[70]. Si les souscriptions s'élèvent en 1905 à 1 420 ff, en 1906 à 11 000 ff, la courbe s'inverse ensuite, ce dont Simon se plaint dans une lettre de 1907 : « *Remarquez qu'on ne nous fait plus de dons pour nos fouilles*[71] », pour diminuer avant guerre à des sommes symboliques, une centaine de francs[72]. Le mouvement médiatique s'essouffle : si l'engouement du public se maintient, on le voit au nombre de visites, cependant, les substructions gallo-romaines, les traces de « huttes gauloises » n'ont ni caractère romantique, ni spectaculaire[73]. En plus d'espérer voir des ruines, les touristes viennent voir un lieu où l'Histoire resurgit, fantasme construit par l'histoire officielle, et pour lequel ils ont souscrits : « le grand public n'est pas d'abord demandeur de la froide compréhension [de ce qu'apporte une fouille] mais plutôt de l'émotion immédiate, la confrontation avec l'autre, avec le passé[74]. » Mais à partir du moment où le lieu devient trivialement banal et réel – et en plus peu lisible –, il ne provoque pas l'émotion attendue, surinvestie. Les souscriptions chutent. La relation au mythe s'effondre, le lieu ne porte plus le mythe, les fouilles n'entraînent plus l'adhésion. Ce que Corot exprime dans une lettre à Espérandieu : « *Je connais beaucoup de personnes qui après avoir visité, devant la pose des pancartes indicatives des ruines d'Alésia, sont revenues fort désenchantées disant qu'ils n'avaient vu que des pierres et des ruines, et que réellement cela ne valait pas la peine de débourser 0,50 par tête*[75]. » Cependant l'attractivité du site se maintient puisque la comptabilité de la Société montre que le produit des entrées s'est élevé à une moyenne de 2 000 ff par an jusqu'en 1914. La médiatisation du site est entretenue par

---

[70] Des grands mécènes apportent leur contribution : la comtesse Arconati-Visconti, déjà donatrice à la Société française des fouilles archéologiques, le Duc de Loubat, le Baron de Rotschild, chacun à hauteur de 2 000 ff.

[71] Lettre du Dr Simon, 26 juin 1907, archives Roure, vol. 2, p. 235.

[72] De 1905 à 1908, la Société de Semur ne présente dans son Bulletin aucune comptabilité. Pour cette période, les listes des souscriptions publiées servent de justification comptable, Séance du 14 janvier 1909, *BSSS* 1908, t. 36, p. CXXXVIII. A partir de 1909, la Société déclarée d'utilité publique, présente une comptabilité détaillée.

[73] Le phénomène de la perception romantique des ruines en Grèce, à Rome, et de la mode « à l'antique » a été analysé dans de nombreux ouvrages, E. PERRIN-SAMINADAYAR (dir.), *Rêver l'archéologie au XIXe siècle : de la science à l'imaginaire*, Centre Jean Palerne, Mémoires XXIII, Publications Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 2001. *A contrario* il y a peu d'analyse de discours sur la déception des ruines, voir A. FARNOUX, « Ruines, vestiges et patrimoine », *in* S. BASCH (dir.), *La métamorphose des ruines. L'influence des découvertes archéologiques sur les arts et les lettres (1870-1914)*, Actes du colloque international organisé à l'Ecole française d'Athènes, 27-28 avril 2001, EFR, Athènes, p. 17.

[74] J.-P. DEMOULE, « Images de l'archéologie et archéologie des images », *in* Ph. BOISSINOT (dir.), *L'archéologie comme discipline ?,* Le Seuil, Paris, p. 35.

[75] Lettre de Corot à Espérandieu, 17 juillet 1908, archives Roure.

une publicité bien comprise comme l'indique le changement du nom de la gare des Laumes en « Les Laumes-Alésia » en 1908[76].

2.2 Aménagements pour faciliter la visite du site

Pour recevoir cet afflux de visiteurs, dès la première année, est décidée « *la création d'un guide (...) [ce] sera le jeune Colin. C'est un ouvrier des fouilles, actif et intelligent. Il fera le boniment (après avoir mis son paletot pour en imposer aux foules) et une fois terminé le tour du propriétaire, il glissera quelques cartes postales « Pro Alesia » aux amateurs – tout cela* ad majorem Alesii gloria[77]. » De même, il est nécessaire de rendre accessible le chantier, aussi installe-t-on « des sentiers et des passerelles pour permettre aux visiteurs de tout voir sans danger et sans encombrement[78] », et des poteaux indicateurs pour les guider[79] (vol. 2, fig. 20, p. 20), en particulier lorsque la « caravane scolaire du Touring-Club », environ 1 500 personnes, visite le site[80] (vol. 2, fig. 17, p. 18).

2.3 Subventions publiques

En plus des souscriptions privées qui ne sauraient suffire pour développer un chantier d'une telle envergure, la Société de Semur reçoit l'essentiel du financement de la part du ministère de l'Instruction publique. Alors qu'habituellement « les aides accordées ne dépassent pas 500 ff[81] », les subventions accordées pour Alésia sont particulièrement élevées : en moyenne à 8 000 ff par an avant guerre. Deux directions du ministère contribuent à ce financement : la direction de l'Enseignement supérieur après avis du Comité des travaux historiques, dont le directeur Ch. Bayet[82] visite

---

[76] Séance du 12 mars 1908, *BSSS*, t. 36, p. XXXVIII.
[77] Lettre de Matruchot à Espérandieu, 5 septembre 1906, archives Roure.
[78] V. PERNET, « Journal des fouilles de 1908 », *BSSS*, t. 36, p. 396.
[79] *Ibidem*, p. 399.
[80] Séance du 11 juin 1908, BSSS, t. 36, p. LXI.
[81] HERON DE VILLEFOSSE, « Antiquités romaines trouvées à Alise-Sainte-Reine », p. 208.
[82] Séance du 9 août 1906, *BSSS*, t. 35, p. LVIII. Depuis 1903, c'est lui qui dirige l'édition du *Recueil des bas-reliefs de la Gaule*.

personnellement le chantier en 1906, et la direction des Beaux-Arts après que le théâtre antique a été classé. Le Conseil général de même que la commune d'Alise apportent aussi leur contribution, à un niveau moindre, en moyenne 400 ff chaque année.

La Société de Semur se tourne aussi vers les associations qui peuvent soutenir les fouilles : elle est ainsi subventionnée par l'Association pour l'avancement des sciences[83] à hauteur de 200 ff par an avant guerre. Elle aurait espéré avoir aussi une aide de la Société française des fouilles archéologiques[84], mais elle n'en reçoit pas, ce qui peut sembler étonnant car S. de Ricci – qui supervise le chantier en l'absence d'Espérandieu – écrivait : « *Nous avons en effet reçu la visite de Leroux, éditeur avec ses amis Berthaud phototypiste et Bertrand imprimeur. M. Leroux n'a pas caché la satisfaction que lui causaient les brillants résultats des fouilles, et m'a promis de nous demander une subvention de la Société fr. des fouilles arch.*[85] » L'appui de Leroux[86] est important car c'est l'éditeur du *Bulletin* de la Société et de la plupart des ouvrages archéologiques à Paris. Les lettres donnent peut-être l'explication de cette absence de subvention : apparemment Espérandieu devait faire une conférence à la Sorbonne organisée par E. Babelon, le président de la Société française des fouilles archéologiques, qui connaît depuis longtemps Espérandieu. Mais de son côté, L. Matruchot, membre de la Société de Semur[87] prévoyait aussi d'en faire une pour la Société des amis de l'Université, à la même période, et le Dr Simon écrit à Espérandieu : « *M. Matruchot s'est inscrit, il y a quelque temps déjà, à la Société des Amis de l'Université pour une conférence à la Sorbonne sur les fouilles d'Alise, et cette conférence devait avoir lieu, je crois, en décembre. Celle qu'organise la Société française des fouilles archéologiques va donc lui couper l'herbe sous le pied, car on ne peut faire, à la Sorbonne, deux conférences sur le même sujet à 15 jours d'intervalle. Et M. Matruchot va se trouver, par suite, obligé de renoncer à une conférence qu'il avait préparée et annoncée. Je me demande*

---

[83] H. GISPERT (dir.) *Par la science, pour la patrie. L'Association française pour l'avancement des sciences (1872-1914), un projet politique pour une société savante*, PUR, Rennes, 2002.
[84] F. CALAMENT, « La société française des fouilles archéologiques : l'émergence d'un nouvel organe de soutien à la recherche scientifique », *BCTH, Antiquité, Archéologie classique*, 28, 2001, p. 45-57.
[85] Lettre de Seymour de Ricci, 11 juin, restitué 1906, archives Roure, vol. 2, p. 223.
[86] Ernest Leroux (1845-1917), libraire et éditeur. Sa maison d'édition disparaît en 1939 lors de la fusion avec trois autres éditeurs, les Presses universitaires de France, Alcan, et Rieder ; le « quadrige » en est le symbole.
[87] Alphonse Louis Paul Matruchot (1863-1921), mycologue, professeur de botanique à la faculté de Paris. Membre de plusieurs sociétés savantes, dirige la revue *Pro Alesia, revue mensuelle des fouilles d'Alise*. J. TOUTAIN, « Louis Matruchot », *Pro Alesia* n° 29, 1921, p. 97-109 ; Ch. CHARLE et E. TELKES-KLEIN, *Les Professeurs de la Faculté des sciences de Paris. Dictionnaire biographique (1901-1939)*, INRP, CNRS Éditions, Paris, 1989.

s'il n'y a pas là quelque chose de désobligeant pour lui. Vous apprécierez[88]. » Espérandieu alors abandonne l'idée de la Sorbonne, et Babelon lui trouve un autre lieu pour sa conférence, la Société de Géographie[89]. On peut comprendre que cet « *imbroglio fantastique*[90] » ait indisposé durablement Babelon, surtout s'il a reçu la lettre que Simon annonce à Espérandieu lui avoir envoyée : « *La conférence du 12 x^bre^ est organisée par la Soc. française des fouilles archéologiques seule, sans aucune participation de la Société de Semur, sans aucun partage de Présidence avec celle-ci. Le jour de la conférence a, d'ailleurs, été fixé sans que nous fussions consultés, ce qui indique bien qu'on ne tenait pas beaucoup à la présence du Président de la Société de Semur. Et, de fait, la date choisie est telle que, si ce n'était pour vous, (...) je m'abstiendrais certainement d'un voyage qui se présente pour moi dans les conditions les plus fatigantes. J'ai fait remarquer à M. Babelon, dans ma réponse à sa lettre, ce qu'avait d'incommode pour moi la date choisie, et je lui ai donné à entendre que je pouvais même me trouver empêché de me rendre à votre conférence dans ces conditions. M. Babelon ne m'a pas répondu un seul mot pour me dire son regret de ce que la date du 12 x^bre^ fût si incommode pour moi, ni pour insister pour que je me rendisse à votre conférence*[91]. » C'est sans doute pour cette raison que la Société française des fouilles archéologiques ne subventionnera pas la Société de Semur.

2.4 Les terrains

Grâce aux diverses subventions, la Société de Semur peut ouvrir le chantier sur une vaste surface : le plan de 1909 montre l'ampleur des recherches menées en quatre ans (vol. 2, fig. 19, p. 19). La réussite du chantier dont se félicitent les acteurs du projet dans le *Bulletin de la Société de Semur* gomme bien entendu les difficultés rencontrées sur le plateau. Ce sont les témoignages dans les lettres reçues par Espérandieu qui nous font voir la réalité des fouilles en 1906 : S. de Ricci lui rend compte de l'évolution des fouilles et des tractations difficiles de la Société de Semur sur le plateau pour louer ou acheter les terrains. Derrière le prix des parcelles, il y a concurrence de personnes : le

[88] Lettre du Dr Simon, 14 novembre 1906, archives Roure.
[89] Lettre de Babelon, 23 novembre 1906, archives Roure, vol. 2, p. 42.
[90] Lettre de Babelon, 19 novembre 1906, archives Roure, vol. 2, p. 41.
[91] Lettre du Dr Simon, novembre 1906, archives Roure.

Dr Epery[92], maire d'Alise, n'est pas dans la commission des fouilles, instituée au sein de la Société de Semur, il est absent des décisions alors qu'il est membre de la Société depuis un an. Aussi, semble-t-il hostile aux fouilles : « *Epéry a monté la tête à deux ou trois propriétaires de champs. Il y en a un surtout, le vieux Lapipe, qu'il a complètement circonvenu, qui renie sa signature et veut nous vendre un champ 10000 ff de moins de 2 ha, valant au plus 3500 ff (...) Un autre, non moins intransigeant, n'a pu être calmé que par la promesse d'un tiers du prix des objets valant individuellement plus de 20 francs qu'on retirerait de son champ*[93]. »

Les mêmes difficultés apparaissent lors de l'achat des parcelles du théâtre, l'aliénation des terrains n'étant pas dans l'intérêt de la commune : « *il est une chose certaine, c'est qu'Epéry est très empêtré avec son théâtre sur les bras. (...) Il sent qu'une lourde responsabilité lui pèserait sur les épaules si on rebouchait le théâtre ; il est, en somme, moralement obligé d'accepter nos conditions, il en profite pour essayer de marchander et tâcher de rentrer en grâce*[94]. » Les terrains seront achetés par la Société des sciences avec un contrat stipulant que : « [ils] feront retour à la commune d'Alise à l'expiration d'un délai de 50 ans. La Société va demander le classement du théâtre comme monument historique[95]. » Le classement sera effectif l'année suivante.

2.5 La protection des structures découvertes

Toutes ces résistances expliquent pourquoi V. Pernet, dans son *Journal de fouilles*, année après année, a tant de problèmes avec les terres sorties des tranchées : « la gêne occasionnée par les champs voisins met les travailleurs dans l'obligation de combler leurs tranchées au fur et à mesure, par un simple déplacement des terres derrière eux[96] ». Et dans le rapport suivant, « la montagne des terres de déblais nous enserre étroitement[97] ». Il n'a pas d'espace pour les déblayer malgré « un chemin de fer Decauville (…) 100 m de voie et 2 vagonnets (*sic*)[98] » prêté par une usine de la région.

---

[92] Dr René Epery (1857-1931), maire d'Alise ; membre de la Société des sciences de Semur, de la Commission des antiquités de la Côte d'Or, de la Société des Antiquaires de France, du CTHS.
[93] Lettre de Seymour de Ricci, 1er juin, sans date, restitué 1906, vol. 2, p. 221.
[94] Lettre de Matruchot, 3 octobre 1906, archives Roure.
[95] Séance du 13 juin 1907, *BSSS*, t. 35, p. CXL.
[96] V. PERNET, « Journal des fouilles, 1907 », *BSSS*, t. 36, p. 286.
[97] V. PERNET, « Journal des fouilles de 1908 », *BSSS*, t. 36, p. 442.
[98] V. PERNET, « Journal des fouilles, les sondages préparatoires 1905 », *BSSS*, t. 35, p. 182-183.

Les photographies publiées dans *Pro Alesia* donnent en effet une impression quelque peu chaotique du chantier (vol. 2, fig. 20, p. 20)[99]. Certains terrains sont effectivement comblés et rendus à leur propriétaire, mais pour les autres, le rebouchage de l'hiver est partiel, et pose des difficultés. Il semble que cet aspect n'ait pas été pris en compte dans le budget de fouilles. Le premier hiver, les murs avaient été recouverts de roseaux chargés de terre, mais au printemps 1907, quand on découvre les murs, « l'humidité avait traversé et imbibé les murs et la gelée avait désagrégé en partie les pierres et les mortiers » Une couverture de tuiles, offertes par des industriels locaux[100], est établie sur tous les murs à protéger (vol. 2, fig. 21, p. 20) : « *la couverture des murs se fait lentement ; l'approchement des tuiles est difficultueux par la raison que deux chevaux n'en peuvent monter que 120 par voyage*[101] » un mois plus tard « *on a monté au Mont-Auxois entre 9 et dix mille tuiles*[102]. »

2.6 Le musée de la Société de Semur à Alise

Enfin, pour conserver et présenter les objets des fouilles, une partie des subventions sert aussi à la location, dans un premier temps, d'une maison pour en faire un musée : « *J'ai commencé aussi à aménager le petit musée des fouilles. La salle que nous avons louée suffira amplement je crois pour les fouilles de cet été. Les planches sont posées tout autour et un fil de fer maintiendra les visiteurs à une distance respectueuse des objets*[103]. » La salle étant trop étroite, la Société de Semur trouve un autre local : « *Nous avons loué une maison appartenant à Désiré Quittot, le gardien actuel du musée municipal. Elle a 4 pièces très confortables. On va mettre dès demain des barreaux aux fenêtres, un volet solide et une serrure de sûreté à la porte*[104]. » Précautions d'autant plus nécessaire, que l'année suivante, le musée municipal est cambriolé : « *le vol au musée municipal n'est malheureusement que trop vrai. De toutes les monnaies de cette vitrine, il n'en reste que deux cartons et encore avec des manquants. Cette perte est irréparable*[105]. » On notera que ce musée municipal, créé par

[99] De même Espérandieu écrit à S. Reinach : « *Nous sommes gênés par les propriétaires des champs voisins de nos fouilles* », lettre du 12 août 1906, archives MAN.
[100] Dr A. SIMON, « Rapport de fouilles de 1908 », *BSSS*, t. 36, p. 355. En 1909, un nouveau lot de tuiles est offert par un industriel local : séance du 14 janvier 1909, BSSS, t. 36, p. CXXXV.
[101] Lettre de Pernet, 9 novembre 1907, archives Roure.
[102] Lettre de Pernet, 23 décembre 1907, archives Roure, vol. 2, p. 200.
[103] Lettre de Seymour de Ricci, 11 juin 1906, archives Roure, vol. 2, p. 222.
[104] Lettre de Matruchot, 5 septembre 1906, archives Roure, vol. 2, p. 177.
[105] Lettre de Pernet, 12 juillet 1907, archives Roure.

Napoléon III à la suite des fouilles dans la plaine d'Alise[106], ne se confond pas avec celui de la Société de Semur. En effet, celle-ci étant propriétaire des produits des fouilles, veut garder son indépendance vis à vis de la municipalité. Ce local à son tour s'avérera trop petit, les subventions permettront l'achat puis l'aménagement d'un musée définitif en 1909.

2.7 La promotion du site par les produits dérivés

2.7.1 La revue Pro Alesia

Une revue mensuelle *Pro Alesia* est créée, et dirigée par L. Matruchot qui la présente à la Société de Semur comme « le *seul organe officiel des fouilles du Mont-Auxois*. (…) [qui] rendra compte de toutes les découvertes faites sur le Mont-Auxois et traitera de toutes les questions se rapportant à Alésia[107]. » Il souhaite profiter du mouvement touristique montant : les pages de garde de la revue donnent les indications pratiques pour se rendre sur le site, avec les horaires des trains depuis Paris, font la promotion d'un livret-guide de visite, proposent des séries de cartes postales vendues par correspondance, et des moulages d'objets trouvés dans les fouilles. Il considère que « *le public, tenu ainsi en haleine, ne pourra manquer de porter souvent les yeux sur Alésia, et j'espère bien l'inciter de la sorte à apporter aux fouilles son bon argent*[108]. » Revue de médiation entre le public et les fouilles, elle sert aussi à lever des fonds : les listes des souscripteurs y sont régulièrement publiées.

Cette revue semble originale dans le contexte archéologique français : elle se distingue des bulletins des sociétés savantes, car dédiée à un seul site ; elle ne se veut pas d'érudition pure, puisqu'elle s'adresse à un public large, mais les articles sont sérieux, signés par de grands noms de l'archéologie nationale. Si cette revue est dans le paysage éditorial rare, voire peut-être unique, on peut trouver toutefois un parallèle plus ancien en Suisse avec le *Bulletin de l'association Pro Aventico*, On rappellera que dans

---

[106] Premier musée de site ainsi que le souligne dans son article J. CORROCHER, « Napoléon III et les antiquités nationales », *in* P. JACQUET, R. PERICHON (dir.), *Aspects de l'archéologie française au XIXe siècle*, p. 28.
[107] Séance du 14 juin 1906, *BSSS*, t. 35, p. XLIX.
[108] Lettre de Matruchot, 15 mai 1906, archives Roure, vol. 2, p. 175.

un autre contexte institutionnel[109], l'association a été créée en 1885 pour protéger les vestiges, en assurer la conservation, mener des fouilles, enrichir les collections du musée d'Avenches[110]. Le *Bulletin* est diffusé dès 1887 afin d'assurer la promotion du site d'*Aventicum* : les buts de *Pro Alesia* sont exactement les mêmes.

Espérandieu adhère volontiers à l'idée de la revue, et accepte d'y collaborer. Il rédige de nombreux articles, dont un « Bulletin des fouilles » qui analyse les monuments trouvés, comme lui a demandé Matruchot : « *une sorte de journal des fouilles qui présenterait le plus grand intérêt et qui ferait pour ainsi dire assister aux fouilles elles-mêmes le public*[111]. » Jullian, Reinach et plusieurs autres archéologues prêtent leur plume, mais on notera qu'après 1909, date de la rupture avec Espérandieu, la revue perd d'un coup toutes les signatures des savants de Paris. La revue survit difficilement à ce manque d'auteurs, disparaît entre 1911 et 1914, puis est relevée par J. Toutain qui veut en faire une nouvelle revue ne traitant plus seulement d'Alésia, mais aussi de toutes les antiquités gallo-romaines[112] ; elle disparaîtra en 1932, sans doute faute d'abonnés.

Pro Alesia, pour toucher un public large, est largement illustrée de dessins et de photographies des ruines ou des objets issus des fouilles, souvent prises par Espérandieu[113]. Plusieurs des clichés utilisés dans *Pro Alesia* sont recyclés en cartes postales, autre produit de promotion pour les fouilles.

2.7.2 Les cartes postales

L'immense succès des cartes postales en ce début de siècle, leur coût modique d'impression et le prix de revient très rentable incite la Société de Semur à en créer : « *une carte postale bien lancée [peut], en quelques années, rapporter jusqu'à 500 ff.*[114] » La Revue *Pro Alesia* en devient l'éditeur. Des images du chantier, comme le plan de 1909 (vol. 2, fig. 19, p. 19) les vestiges les plus parlants (vol. 2, fig. 20, p. 20)

---

[109] Sur la réglementation de l'archéologie en Suisse, M.-A. KAESER, « Les prémices d'une politique archéologique au XIXe siècle », *Revue historique neuchâteloise*, 2004, p. 15-32.
[110] http://www.aventicum.org/fr/association-histoire.php
[111] Lettre de Matruchot, 15 mai 1906, archives Roure, vol. 2, p. 174.
[112] Dans l'introduction de 1914, Toutain explique son projet d'élargir *Pro Alesia* par l'absence en France de revue dédiée au monde gallo-romain. Jullian et Reinach qui écrivent l'un les « Chroniques gallo-romaines » dans la *Revue des études anciennes*, et l'autre les « Nouvelles archéologiques » dans la *Revue archéologique*, ne lui pardonnent pas cette volonté d'indépendance. Voir S. REY, *Ecrire l'histoire ancienne à l'Ecole française de Rome*, p.388.
[113] *Ibidem*.
[114] Lettre de Matruchot, 5 juillet 1906, archives Roure, vol. 2, p. 176.

ou quelques objets, montrant les découvertes, sont des photographies classiques se transformant aisément en cartes à envoyer comme souvenirs touristiques[115].

Mais la Société de Semur n'hésite pas à développer une certaine auto-célébration en se mettant en scène, ce qui semble particulièrement original, voire unique : ainsi pour marquer la réunion du 18 septembre 1905, une carte postale est éditée par *Pro Alesia* (vol. 2, fig. 15, p. 17) : elle utilise l'angle de vue de la gravure de 1865 (vol. 2, fig. 14, p. 17) : la statue de Vercingétorix s'élevant à la pointe du plateau, la foule en communion à ses pieds, dans une forme de pèlerinage patriotique. Et l'on notera que comme une nécessité, (vol. 2, fig. 17, p. 18) la photographie publiée dans *Pro Alesia* représentant la visite du Touring-club reprend le même *topos* visuel.

Par ailleurs, une autre carte postale est éditée, présentant la commission des fouilles et l'équipe des ouvriers (vol. 2, fig. 18, p. 19). Au premier plan on reconnaît Espérandieu à ses décorations sur la poitrine, à sa gauche le président de la Société de Semur, le Dr Simon, à la gauche de celui-ci V. Pernet. Si les portraits de groupe d'archéologues sont courants, depuis que la photographie existe, –les archéologues se font photographier sur leur site, en souvenir–, en revanche, diffuser un portrait de groupe, qui plus est, en y associant les ouvriers semble une démarche inédite, et encore plus en carte postale.

Pour Matruchot, cette vente de cartes postales, dont il a eu l'idée, ne deviendra rentable qu'à une condition : « *il faut interdire, même aux amateurs, de photographier les fouilles d'Alise*[116]. » Ce qu'Espérandieu peut admettre à la limite pour les touristes, mais certainement pas pour les archéologues. En effet, il reprendra l'idée de cartes postales lorsqu'il fouillera à l'autre bout du plateau, à la Croix-Saint-Charles : d'après une lettre d'un libraire de Sens, Deroye, qui était l'éditeur des cartes de *Pro Alesia*, Espérandieu lui propose des photographies à éditer en cartes postales. Ce libraire est prêt à s'associer pour éditer ces images, d'autant qu'il serait heureux de concurrencer Matruchot[117]. Par ailleurs, il a fait paraître des séries, dont certaines dans un but didactique, dépassant la simple carte anecdotique (vol. 2, fig. 22, p. 21). La correspondance, retrouvée pour l'instant, ne précise pas si un contrat a été passé avec ce libraire. Ce qui est sûr, c'est qu'Espérandieu édite des cartes postales, mais l'éditeur n'est pas indiqué sur les cartes. Il y est spécifié que ce sont les fouilles d'Espérandieu et

[115] Les cartes postales d'Alésia ne sont pas toutes éditées par la revue, on peut supposer que des accords ont dû être passés avec des éditeurs indépendants.
[116] Lettre de Matruchot, 5 juillet 1906, archives Roure, vol. 2, p. 176.
[117] Lettre de Deroye, 7 août 1909, archives Roure, vol. 2, p.136.

Epery (vol. 2, fig. 23, p. 21). Ce sont des photographies, accompagnées au verso d'un véritable descriptif pointu de l'objet, alors que les cartes produites par la Société de Semur sont très sobres en commentaires.

3 Le différend opposant le Dr Simon au commandant Espérandieu

Deux ans après sa prise de fonction, en 1908, Espérandieu quitte la direction des fouilles. Le différend qui couvait entre lui et le président de la Société de Semur, le Dr Simon, est consommé. Les incompréhensions se sont accumulées à l'occasion de décisions qui ont été mal perçues. Si l'histoire chronologique du différend est rapportée par S. Reinach dans les « Ephémérides d'Alésia », je soulignerai, à la lumière de la correspondance, qu'il ne s'agit pas tant d'un affrontement de personnalités, mais d'un conflit d'intérêts qui s'ancre dans une problématique liée à la situation originale du site et à la nomination par le Comité d'Espérandieu à la tête du chantier.

Espérandieu voit son statut de directeur des fouilles d'une certaine manière : il a son mot à dire en ce qui concerne le chantier, et en tant que membre de la Commission des fouilles sur tout ce qui touche aux fouilles plus globalement. Simon le conçoit autrement : le directeur s'occupe uniquement du côté scientifique, le reste ne le regarde pas.

C'est ainsi que l'interdiction de faire des photographies sur le site, décidé par Simon et Matruchot, est incompréhensible pour Espérandieu, lui-même photographe. Si Matruchot mettait en avant l'argument des cartes postales, Simon, lui, voulait ainsi conserver la priorité des publications à la Société. A la demande d'Espérandieu, il revient sur sa décision et laisse Espérandieu faire comme il voudra[118]. Accompagné d'archéologues, Espérandieu les laisse photographier le site, considérant la photographie comme un document de travail ; ce que Simon lui reprochera. Héron de Villefosse lui écrit alors : « *En quoi cela peut nuire au succès des fouilles qu'on prenne des photographies des ruines ! Au contraire, il me semble qu'on attirerait les visiteurs et les touristes en leur accordant la permission d'opérer à leur aise. Il est bien facile, si*

[118] Lettre du Dr Simon, 4 juillet 1906, archives Roure.

on trouve un bel objet de le mettre immédiatement en lieu sûr et d'en réserver la publication[119] »

De même, Espérandieu se plaint auprès de Simon de ne pas avoir été prévenu du projet, dont il a eu connaissance par un journal, d'utiliser les ruines du théâtre pour faire jouer comme à Champlieu une pièce antique. Effectivement, en 1905, le théâtre gallo-romain de Champlieu est dégagé[120] : un projet de restauration voit le jour en vue de son utilisation pour des représentations théâtrales[121]. L'idée n'est pas neuve puisque depuis la moitié du XIXe siècle, certains lieux de spectacles antiques sont ainsi réutilisés comme l'amphithéâtre d'Arles, pour des courses de taureaux, ou le théâtre d'Orange, pour des représentations lyriques[122]. En revanche, la mode au début du XXe siècle est de représenter des pièces antiques dans des théâtres antiques[123]. Le 8 juillet 1906, une représentation de la Comédie française a lieu à Champlieu mettant en scène deux pièces d'Euripide[124]. Cette représentation n'est pas seulement un événement théâtral et mondain, elle a été en fait patronnée par la Société française des fouilles archéologiques en vue de reprendre les fouilles à Champlieu[125]. La Société de Semur espère faire un coup médiatique de même envergure[126] : « le président rend compte de la représentation donnée (…) à Champlieu. (…) Si les concours espérés ne font pas défaut à la Société, une semblable représentation pourra être donnée dans un temps peu éloigné sur le Mont-Auxois, et après quinze siècles de silence, le théâtre antique d'Alésia (…)

---

[119] Lettre de Héron de Villefosse, 17 août 1907, archives Roure, vol. 2, p. 152.

[120] On rappellera que les fouilles de Champlieu, comme celles d'Alésia, Bibracte, Gergovie, Uxellodunum, avaient été décidées par Napoléon III, au moment de ses recherches sur la guerre des Gaules : voir J. CORROCHER, « Napoléon III et les antiquités nationales », *in* P. JACQUET, P. PERICHON (dir.), *Aspects de l'archéologie française au XIXe siècle*, p. 26.

[121] *Le Figaro*, 17 août 1905.

[122] I. DURAND, *La conservation des monuments antiques...*, p. 150.

[123] Lors des fêtes de Carthage, organisées par le Dr Carton et l'Association « Les dames amies de Carthage », les pièces étaient jouées dans un but de mise en valeur, de préservation et restauration des ruines et de promotion touristique, cf R. CAGNAT, *Carthage,Timgad, Tebessa et les villes antiques de l'Afrique du Nord*, Paris, 1909, p. 25. H. DRIDI, A. MEZZOLANI ANDREOSE, « "Ranimer les ruines" : l'archéologie dans l'Afrique latine de Louis Bertrand », *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 128, 2012, p. 10-16.

[124] *Le Figaro* du lundi 25 juin1906 : « *l'intéressant programme de la représentation de gala organisée pour le dimanche 8 juillet, au théâtre-gallo-romain de Champlieu, Le Cyclope, traduction en vers de M. Alfred Poizat et Iphigénie, traduction de M. Jean Moréas qui fut choisie en novembre 1904 pour l'inauguration du stade d'Athènes. Ces deux œuvres d'Euripide (on sait que la première n'a pas encore été représentée de nos jours) seront interprétées par quelques-uns de nos des artistes les plus éminents de la Comédie française… L'orchestre de la Comédie française exécutera pour le Cyclope, des fragments de la sixième symphonie de Beethoven et, pour Iphigénie, les plus belles pages de la partition de Glück* ». Le journal rend compte de l'événement, le 9 juillet en termes élogieux.

[125] « Les ruines de Champlieu et la représentation dramatique du 8 juillet 1906 », *Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques*, 1907, p. 66-67.

[126] Matruchot, Simon et peut-être d'autres membres sont allés à la représentation, espérant la venue d'Espérandieu, et regrettant son absence. Lettre de Matruchot, vol. 2, 5 juillet 1906, p. 176.

retentira de nouveau du bruit de la foule et du chant des poètes[127]. » L'idée de faire jouer dans le théâtre gallo-romain n'inquiète Espérandieu que par rapport au traitement que les murs antiques risquent de subir. Simon lui répond que la représentation ne se ferait pas dans le théâtre mais dans une salle municipale, et qu'en tant que directeur scientifique, cet événement ne le concernait en rien. Finalement, aucune représentation n'aura lieu, contrairement à ce qu'annonce Reinach dans les « Ephémérides »[128].

La visite du Touring-Club, en 1908, est la cause d'un nouveau différend qui montre explicitement le problème de la place d'Espérandieu à Alésia. Le T-C. a demandé à Matruchot de recevoir la caravane et de faire la visite. Espérandieu considère que c'est à lui de guider le T-C., mais Matruchot lui écrit : « *Vous semblez croire que toute excursion organisée sur le Mont-Auxois ne peut être pilotée que par vous. Vous dites, en effet, parlant du directeur des fouilles : « ou on ne l'invite pas et il risque de se fâcher, ou on l'invite et quel peut bien être son rôle ? » Ce qui veut dire 1° qu'on ne peut pas ne pas vous inviter, 2° qu'étant invité, si vous vous rendez à l'invitation, vous ne pouvez accepter que la direction de l'excursion, tout autre rôle apparemment vous semblant humiliant. C'est là une conception que, pour mon compte, je ne puis admettre. A mes yeux la visite des fouilles est essentiellement une question d'ordre administratif, dans laquelle tous les membres de la Commission des fouilles sans exception ont des droits égaux. Chacun d'eux peut, avec l'assentiment ou sur la demande du Président, piloter sur le Mont-Auxois telle caravane qu'il lui plaira, sans que la direction des fouilles ait à intervenir. Diriger les fouilles, ce n'est pas diriger les caravanes. On dirigera des caravanes sur les ruines, bien après que les fouilles seront achevées et que la direction des fouilles aura disparue*[129]. » Espérandieu note dans la marge de la lettre : « Mais non, je demande seulement qu'on y mette quelque forme ! » Pour lui ce manque de considération pour son statut et pour sa personne est clairement un camouflet.

Il est évident au vu des lettres du Dr Simon, que celui-ci a l'impression qu'Espérandieu soit ne répond pas à ses demandes, soit ne comprend pas la position de la Société de Semur vis-à-vis du chantier de fouilles. Par ailleurs, la position du Dr Simon manque parfois de cohérence et provoque de ce fait des incompréhensions : soit

[127] Séance du 12 juillet 1906, *BSSS*, t. 35, p. LIII.
[128] Lettre du Dr Simon, 24 juillet 1907, archives Roure.
[129] Lettre de Matruchot, 19 mars 1908, archives Roure.

il demande à Espérandieu de venir à une réunion, soit il ne lui demande pas et celui-ci n'accepte pas les décisions prises sans lui, comme les droits d'entrée aux fouilles[130], droits qu'il considère contraires à une certaine forme de bienséance et de hiérarchie puisque pour lui, il n'est pas question de « *faire payer les savants, et notamment les membres de l'Institut qui nous feraient le très grand honneur de venir à Alise*[131]. » Espérandieu réagit immédiatement se sentant soit agressé, soit en porte-à-faux, et les réponses du Président de la Société de Semur sont souvent une tentative d'explication en retrait[132], voire excessives. Cette incompréhension mutuelle débouche d'abord sur des lettres où les reproches tournent à la mauvaise foi de part et d'autre, puis provoquent la rupture.

A l'occasion d'une demande de subvention de la Société, le ministre demande au président de la Société et à Espérandieu le rapport des fouilles de 1907. Au même moment, Simon attend le rapport d'Espérandieu pour le publier dans le Bulletin de la Société de Semur, car l'année précédente, il s'était mis particulièrement en retard pour rendre le rapport de fouilles de 1906. Le Dr Simon lui avait demandé plusieurs fois de le lui remettre pour le publier[133]. Sans attendre, Espérandieu envoie donc à la date demandée au Dr Simon le rapport et fait parvenir un résumé au ministre. Il reçoit alors une lettre de Simon lui reprochant deux choses : d'une part cet envoi au ministre, croyant qu'il n'avait reçu lui-même qu'un résumé, et d'autre part le fait qu'Espérandieu se considère délégué par le ministère et non par la Société à la direction des fouilles : « *personne, en dehors de nous, n'a pu <u>valablement</u> vous nommer Directeur des fouilles qui <u>nous</u> appartiennent et n'appartiennent <u>qu'à nous</u>. Nous ignorons et entendons persister à ignorer les missions et les ordres qui ont pu venir d'ailleurs que de nous. Ces missions et ces ordres ne nous regardent pas*[134]. » La lettre est telle qu'Espérandieu se retourne vers le directeur de l'Enseignement supérieur Bayet pour lui demander de saisir le Comité des travaux de ce différend. Le Comité réitère officiellement en séance[135] au commandant sa confiance pour la direction des fouilles. De son côté, le ministre s'étonne auprès du président de la Société que celui-ci ne reconnaisse pas le

[130] Lettre du Dr Simon, 26 juin 1907, archives Roure, vol. 2, p. 234. A. SIMON, J. TOUTAIN, *Compléments et corrections aux éphémérides d'Alésia*, p. 15.
[131] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 25 juillet 1907, archives MAN. Voir aussi le quiproquo rapporté par Corot à ce propos au moment du congrès préhistorique, lettre du 17 juillet 1908, vol. 2, p. 103.
[132] Lettre du Dr Simon, 30 juin 1907, archives Roure, vol. 2, p. 236.
[133] Lettre du Dr Simon, 19 juin 1907, archives Roure, vol. 2, p. 232.
[134] Lettre du Dr Simon, 7 avril 1908, archives Roure.
[135] *BCTH*, 1908, p. CXXXVI.

rôle d'intermédiaire d'Espérandieu auprès du Comité. Les réponses de Simon au ministre, résumées dans une note interne du ministère rendant compte de ces courriers[136], enclenchent une suspension des subventions.

D'après les lettres conservées, certains correspondants connaissent l'affaire, le réseau en parle : Espérandieu a expliqué à Déchelette le différend[137], celui-ci tentera une médiation, sans succès[138]. Il s'en ouvre à Héron de Villefosse qui lui répond : « *Ce bon Espérandieu me paraît aussi fort agité. Je voudrais comme vous qu'il prît les choses plus philosophiquement. Le bon droit est de son côté ; tous les mauvais procédés sont du côté des gens de Semur. Tous ceux qui connaissent et estiment Espérandieu le savent ; chacun lui rend justice complète. Je fais ce que je peux pour le calmer, mais il s'énerve de plus en plus. Ce serait une chose ridicule de provoquer le docteur S. ; dans l'état actuel des affaires il n'a qu'à garder le silence et à attendre les événements qui me semblent plutôt prendre une tournure fâcheuse pour la Société de Semur. Je lui ai écrit hier en lui donnant rendez-vous à la Société des Antiquaires. Je ferai tous mes efforts pour le persuader de rester calme*[139]. »

Alors que paraissent dans la presse locale des articles anonymes – pour la défense de la Société de Semur –, que Corot, qui a pris fait et cause pour Espérandieu, lui envoie[140], les membres de la Société découvrent avec stupeur qu'Espérandieu a été remplacé à la tête du chantier par V. Pernet. Les comptes rendus des séances de la Société témoignent d'une certaine tension interne[141].

Au sein du Comité des travaux historiques, d'autres tentatives de conciliation ont lieu : « *J'avais dit au Dr Simon, j'avais dit et écrit à Matruchot qu'il fallait la paix et l'entente. Je m'étais proposé comme arbitre. Je leur avais proposé Villefosse et Reinach. On ne m'a pas répondu ou on ne m'a répondu que des fins de non recevoir. Qu'ils se débrouillent*[142]. »

Et Héron de Villefosse écrit au commandant : « *Pauvre Jullian ! Le voilà désabusé, il a mis le temps à subodorer la ruse et la fourberie des Robert Macaire et de*

---

[136] « Note pour M. le Ministre » (dossier Alésia, archives nationales), vol. 2, p. 295-297.
[137] Lettre d'Espérandieu à Déchelette, 6 mai 1908, archives Roanne, vol. 2, p. 250-252.
[138] Lettre de Déchelette, 23 mai 1908, archives Roure.
[139] Lettre de Héron de Villefosse à Déchelette, 29 juillet 1908, archives Roanne.
[140] Lettre de Corot, 12 juillet 1908, archives Roure, vol. 2, p. 101.
[141] Séance du 15 octobre 1908, *BSSS*, t. 36, p. XC-XCVIII.
[142] Lettre de Jullian, sans date, restitué 1908, archives Roure.

Bertrand[143]*. Enfin il a ouvert les yeux et il est découragé ! Je le crois bien. Avec ses idées d'arbitrage et de paix il me faisait sourire, et quelquefois même germer des doutes car il me mettait toujours en avant pour prononcer les dernières paroles et bénir l'union que rêvait son cœur naïf. Je ne lui répondais jamais sur ce sujet parce que je ne voulais pas que mes lettres fussent communiquées aux belligérants. S'il leur taille des croupières dans la* Revue des études anciennes *ce sera parfait, mais je doute encore de la vertu de son grand sabre. Il n'est pas sorti du fourreau et ce bon Jullian est plus bénisseur que sabreur. D'ailleurs, on ne sabre pas un camarade de la rue d'Ulm*[144]*, c'est sacré*[145]*.* »

Tous conseillent à Espérandieu de lâcher prise : « *Je ne comprends vraiment pas votre état d'esprit. Votre nom reste attaché aux fouilles d'Alésia parce que le commencement importe le plus en toutes choses ; vous n'avez trouvé que des sympathies et des appuis à l'Institut, au ministère ; en quoi l'hostilité des Semurois vous blesse-t-elle, et en quoi leur impolitesse, qui vaut à peine une rebuffade, peut-elle vous atteindre ? Je vous conseille de ne plus y penser ; à la rentrée du Comité, un vote sera émis pour vous rendre hommage et vous sortir de tout cela sans une égratignure, si vous n'insistez pas vous-même pour gratter jusqu'au sang ce qui n'est qu'une piqûre de moustique*[146]*.* »

Le Comité des travaux tente un arrangement avec la Société en instituant une commission des fouilles constituée de Héron de Villefosse, Reinach, Jullian et Espérandieu, qui ne fonctionnera pas, la Société de Semur ne pouvant la reconnaître sans se dédire[147].

Les soutiens d'Espérandieu le poussent à se retirer. L'incident étant définitivement clos, les subventions du ministère reprennent à la fin de l'année, malgré ce qu'avait écrit au commandant l'année précédente Héron de Villefosse, au moment de l'interdiction des photographies : « *qu'il prenne garde : le Comité d'archéologie ne s'est intéressé aux fouilles d'Alise qu'à une condition, c'est que vous seriez le Directeur et, si les choses ne marchent pas droit on ne renouvellera pas la subvention*[148] ». La mise en garde restait théorique puisque lui-même l'avait écrit dans son compte rendu en

---

[143] Les personnages principaux, bandits sans scrupule et grotesques, de la pièce de théâtre de Benjamin Antier, *L'auberge des Adrets* (1823), qui connurent un succès extraordinaire. Daumier en fera une série lithographique.
[144] Il parle de L. Matruchot.
[145] Lettre de Héron de Villefosse, 14 juillet 1908, archives Roure.
[146] Lettre de S. Reinach, sans date, restitué 1908, archives Roure.
[147] S. REINACH, « Ephémérides d'Alésia », p. 82.
[148] Lettre de Héron de Villefosse, 17 août 1907, vol. 2, p. 151.

1905, si on arrête les subventions, le risque est de voir se multiplier des fouilles sauvages. Aussi mieux vaut-il abandonner une lutte de préséance que laisser se développer une image détériorée d'une archéologie nationale qui serait en porte à faux avec celle portée sur les grandes fouilles à l'étranger.

Alésia n'est pas le seul site où des affaires de priorité, de préséance, sur des fouilles ont éclaté. Il y en a eu d'autres en France au tournant du siècle. Ainsi, en 1896, lors de la reconstruction de l'église d'Yzeures-sur-Creuse, des bas-reliefs sont trouvés dans les substructions de l'ancienne église. La Société archéologique de Touraine vient examiner le chantier mais repart, considérant que les pierres trouvées n'avaient pas grand intérêt. Le Père de la Croix, à son tour, s'intéresse à la découverte, voit les sculptures exhumées et décide de continuer le dégagement de ce matériel de remploi avant la reprise du chantier de la nouvelle église. Il extrait 85 blocs en bas et haut-relief. Apprenant que des fouilles ont lieu, la Société de Touraine demande à ce que soient déposées au musée de Tours les découvertes, et que celles-ci soient placées sous sa surveillance. S'ensuivent une enquête de la préfecture et la décision du ministre de rendre la Société de Touraine propriétaire des blocs. Le Père de la Croix, dans son rapport au Comité des travaux historiques récapitule la chronologie de l'affaire et termine en insistant sur ses « droits d'inventeur, droits que M. de Lasteyrie a officiellement proclamés à la Sorbonne (réunion des sociétés savantes, séance du 9 avril) en interdisant à M. Bossebœuf de disserter sur les quatre-vingt-cinq blocs extraits par mes soins et à mes frais. » Le Comité des travaux historiques dans le rapport qu'il fait de ce différend[149] appelle à une entente des parties pour poursuivre l'étude de l'église, et ne publie ni le rapport du Père de la Croix, ni celui de Bossebœuf, président de la Société de Touraine. L'affaire peut être étouffée car le chantier de la nouvelle église empêcherait la continuation des fouilles de ce qui semble, d'après les inscriptions, un temple à Mercure. Comme on le sait, le Père ne publiera pas ces fouilles, seul Espérandieu éditera les bas-reliefs[150]. Mais celui-ci se souviendra de cette histoire en faisant le rapprochement avec Alésia : il transmet à Corot une lettre du Père de la Croix parlant des difficultés qu'il a rencontrées à Yzeures : « *Je vous remercie (...) de la lettre du Père de la Croix au sujet des fouilles d'Yzeure ; cela prouve qu'il y a un*

[149] *BCTH*, 1896, p. XLIX.
[150] Lettre du P. de la Croix, 30 juillet 1909, vol. 2, p. 110. *Infra* note 273, p. 146.

peu partout de la graine de présidents dans le genre de celui de la S.S.S. Et je comprend que le P de la C qui est un homme et un fouilleur se soit presque fâché[151]. »

S'il abandonne la direction du chantier, Espérandieu refuse d'abdiquer et achète des terrains sur le plateau pour fouiller à son propre compte d'abord à la Croix-Saint-Charles, puis après guerre à la Fandrolle et En Belles oreilles, lieux-dits du plateau, avec l'aide du Dr Epéry, le maire d'Alise qui s'entendait si mal avec la Société de Semur, et H. Corot. D'aucuns, s'ils n'ont pas voulu entrer dans la controverse, sont toutefois contents qu'Espérandieu revienne à Alise comme Bouillerot[152] ou H. Chabeuf, président de la Comission départementale des Antiquités de la Côte d'Or. Celui-ci dès 1907, écrivait au commandant « *Si j'étais libre d'agir comme je m'y serais porté, je briserais tout lien avec la Société de Semur et notamment il n'y aurait plus d'échange de publications entre nous. Mais il est probable que la Commission n'ira pas à cette extrémité*[153]. » En effet, au sein du département de la Côte d'Or, un différend existe entre la Commission des antiquités créée en 1831 et la Société de Semur, plus jeune (née en 1842) qui s'occupe d'abord de sciences naturelles et qui, décidant de s'intéresser à l'archéologie, entre en concurrence et refuse le chapeautage de la Commission[154]. En particulier, elle refuse de laisser imprimer dans les Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte d'Or les rapports de fouilles d'Alésia[155].

Ces différents antagonismes expliquent que pour ses propres fouilles, Espérandieu soit subventionné par ceux qui l'ont soutenu, le Comité des travaux historiques[156], la Société française des fouilles archéologiques[157], l'Académie des Inscriptions[158], enfin, la Commission des antiquités de la Côte d'Or. De même, il publie ses rapports ou des études spécifiques dans leurs revues, pas seulement dans le *Bulletin du Comité*, ou dans les *CRAI*, mais aussi dans la *Revue archéologique* de Reinach, dans le *Bulletin de Société française des fouilles archéologiques*, parfois, dans la *Revue des études*

---

[151] Lettre de Corot, 14 juin 1910, archives Roure.
[152] Lettre de Bouillerot, 14 août 1908, vol. 2, p. 62.
[153] Lettre de Henri Chabeuf (1836-1925, avocat, historien et historien de l'art de Bourgogne, membre fondateur de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon), 9 janvier 1907, archives Roure.
[154] Lettre de Chabeuf, 7 janvier 1907, archives Roure, vol. 2, p. 85. La commission des antiquités est la première à avoir fait pratiquer des fouilles scientifiques à Alésia par Maillard de Chambure en 1838.
[155] Séance du 14 février 1907, *BSSS*, t. 35, p. CX-CXI.
[156] Il recevra du ministère 2000 ff par an jusqu'en 1914.
[157] Babelon, qui espérait substituer la Société des fouilles à la Société de Semur comme commanditaire sur le site, lui a promis une aide, lettre du 7 octobre 1909, archives Roure, vol. 2, p. 43. Espérandieu reçoit pour 1909 et 1910, 500 ff, *Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques*, 1910, p. 38.
[158] *CRAI* 1924, p. 280.

anciennes de Jullian[159], et dans les *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte d'Or*. On ajoutera qu'il édite lui-même un *Bulletin des fouilles d'Alise* qui ne dure que trois ans, de 1914 à 1917, sans doute pour concurrencer *Pro Alésia* qui tentait de se relancer.

Pour sa part, la Société de Semur continue son chantier avec V. Pernet, qui s'est rangé dans le différend, à ses côtés, d'une manière toute pragmatique[160]. Sans être désigné comme Espérandieu directeur du chantier, J. Toutain est élu membre de la commission des fouilles[161] (au sein de la Société de Semur), et de fait, devient l'interlocuteur du Comité des travaux historiques. D'après les *Souvenirs*, certains membres du Comité avaient voulu en 1906 un ancien élève de Rome : c'est effectif en 1909. On notera aussi qu'en choisissant Toutain, la Société de Semur se dissocie de la pesanteur militaire symbolique attachée au site depuis Napoléon III.

Toutain, diplomate, maintient la distance avec Espérandieu : « *Au moment où j'ai été sollicité de m'intéresser aux fouilles de la Société de Semur, sur le Mont-Auxois, la rupture était déjà consommée entre vous d'une part, le Bureau de la Société et la commission des fouilles d'autre part. Cette rupture avait eu pour conséquence, vous le reconnaissez vous-même, l'attitude hostile du Comité à l'égard de la Société. La situation était donc celle-ci : une Société savante de province, qui avait entrepris des fouilles importantes, était menacée d'une sorte de quarantaine ; elle courait le risque de ne plus trouver auprès des corps savants de Paris l'accueil auquel, à mon humble avis, ont droit les Société provinciales(...). J'ai décidé de rétablir ce que j'appelle les relations normales entre la Société de Semur et ces corps savants de Paris. J'ai fait abstraction de toutes questions de personnes. (...) Pour moi, la paix en toute cette affaire consiste en deux choses : 1° rétablissement et maintien des relations normales entre la Société de Semur et les grands corps savants de Paris ; 2° Marche parallèle, mais non pénétration mutuelle, des deux entreprises scientifiques qui existent sur le Mont-Auxois*[162]. » Les deux chantiers vont donc fonctionner en parallèle. Les relations entre Toutain et Espérandieu resteront distantes longtemps et deviendront enfin plus

[159] Lettre de Jullian, 16 avril 1910, archives Roure, vol. 2, p. 162.
[160] Lettre de Pernet, 29 octobre 1908, archives Roure, vol. 2, p. 201.
[161] Toutain a été sollicité par Matruchot, ancien cothurne de l'ENS, cf S. REY, *Ecrire l'histoire ancienne à l'Ecole française de Rome* p. 338.
[162] Lettre de Toutain, 10 avril 1910, archives Roure.

chaleureuses, ainsi que les lettres le montrent, dans les années 30, puisque Toutain sera même son témoin de mariage à Alésia en 1936.

4 De la méthode d'Espérandieu en fouilles

4.1 Les attentes scientifiques du chantier

Autour du plateau d'Alésia, les fouilles de Napoléon III s'étaient intéressées à la bataille, à la poliorcétique, à ce moment symbolique, avant le basculement d'un « peuple indépendant » vers l'intégration dans une nouvelle civilisation ; déplacer le questionnement sur le plateau, sur la ville gallo-romaine, et espère-t-on, sur les restes de l'*oppidum* gaulois, c'est réintégrer un événement court dans un temps long, et se placer au-delà de 52, dans la durée. Sous l'angle journalistique, pour intéresser les lecteurs, le questionnement archéologique se transforme en narration dramatique : « les yeux se tournaient vers cette Alise si longtemps mystérieuse, et l'on se disait que le secret de sa position véritable une fois révélée, elle en tenait bien d'autres en réserve pour le plus grand profit de l'histoire. Des temps obscurs de sa naissance jusqu'au désastre de sa chute, comment avait-elle vécue ; quelle civilisation avait été la sienne ; quel rôle avait-elle joué avant le siège de 52, et depuis qu'était-elle devenue ? (…) Ces secrets, n'est-il pas possible de les lui arracher, n'est-ce point le moment de le tenter aujourd'hui avec toutes les ressources de l'archéologie actuelle, si documentée et si bien outillée maintenant, après les gigantesques travaux de Corinthe, de Délos, etc ?[163] » Pour le grand public, le rôle de l'archéologie est entendu en 1905 : il faut lever le voile sur les secrets enfouis. Mais pour les archéologues, les buts sont plus complexes, mêlés de pragmatisme et de projections théoriques.

De même qu'on a retrouvé, grâce à la description de César, les traces du siège, de même on projette les fouilles du mont Auxois à partir de ce que les textes antiques ont laissé comme témoignages de la ville[164] ; le site est ainsi littéralement inventé avant d'avoir été fouillé. Dans les discours prononcés à l'occasion des réunions officielles, ou dans les comptes rendus des revues scientifiques, ou dans les textes de vulgarisation

[163] P. Cunisset-Carnot (1849-1919, premier président à la cour d'appel de Dijon, membre de la CACO, gendre du président Carnot), « Les fouilles d'Alise » *Le Temps,* 21 sept 1905.
[164] L. BERTHOUD, « Les textes de l'antiquité qui concernent Alésia », *Pro Alesia*, 1906-07, p. 153-156, 1907-08, p. 243-245, 317-322, 372-376.

comme *Pro Alésia*, sont repris systématiquement ces éléments constitutifs du site décrits par la littérature que l'on espère ensuite exhumer. S'appuyant sur les historiens anciens, Diodore, Pline ou Florus, Héron de Villefosse voit Alésia comme une ville importante régionale mais qui a dû décroître sous l'Empire, G. Ferrero souhaite par exemple que l'on retrouve « les échoppes des argenteurs et des étameurs[165]. » Jullian imagine une vaste agglomération celtique – (alors que Déchelette nie la supposition de « l'existence de grandes villes au temps de La Tène[166] ») – et une « métropole religieuse[167] », point de vue que semble adopter Espérandieu, et qui transparaît dans une lettre de Chabeuf : « *Vos idées générales sur le passé d'Alésia me paraissent très justes. Ainsi Alésia aurait été un sanctuaire national gaulois et les Romains sachant combien sont indéracinables les habitudes religieuses des peuples, auraient pris le parti de substituer tout simplement une ville romaine et plus magnifique à l'oppidum gaulois. Bibracte et Gergovie furent des cités adventices, Alésia était une de ces villes nécessaires placées aux nœuds vitaux des nations qui se transforment et ne périssent pas*[168]. » Par ailleurs, au-delà des textes, à la suite des théories linguistiques en cours, cependant fortement discutées, qui veulent qu'une « couche ligure s'intercale entre deux couches celtiques[169] », Reinach voit dans Alésia une ville d'origine ligure, à cause de son nom, et donc où l'on devrait retrouver « non seulement des vestiges de la civilisation celtique, mais des antiquités d'une époque bien plus reculée[170]. » Tous souhaitent que ces fouilles apportent une meilleur connaissance et de la ville et de cette civilisation gallo-romaine encore peu étudiée[171].

En décembre 1905, juste après le lancement médiatique des fouilles, une conférence a lieu à Semur, par l'archéologue allemand A. Schulten[172] qui vient de commencer le chantier de Numance, autre site célèbre pour son siège. Espérandieu invité par le Dr Simon[173], préside cette conférence[174] et dans son discours de remerciements, en profite pour cadrer les enjeux des fouilles d'Alésia : « Par les

---

[165] Séance du 9 novembre 1905, *BSSS*, t. 34, p. CV.
[166] C. JULLIAN, « Chroniques gallo-romaines », *REA*, 1906, p. 267.
[167] *Ibidem*.
[168] Lettre de Chabeuf, 21 août 1906, archives Roure.
[169] Théorie développée en particulier par H. d'Arbois de Jubainville.
[170] « Conférence de S. Reinach », *BSSS* t. 35, p. 351-352.
[171] Constat souligné par O. BUCHSENSCHUTZ, A. SCHNAPP, « Alésia », *Les lieux de mémoire*, p. 4133.
[172] Adolf Schulten (1870-1960), archéologue allemand, spécialiste de l'Espagne. Fouille la ville de Numance en 1905 et les années suivantes les installations militaires du siège de Scipion ; A. SCHULTEN, « Mes fouilles à Numance et autour de Numance », *Bulletin Hispanique*, t. 15, n° 4, 1913, p. 365-383.
[173] Lettre du Dr Simon, 4 novembre 1905, archives Roure, vol. 2, p. 230.
[174] Séance du 14 décembre 1905, *BSSS*, t. 34, p. CXI.

résultats qu'il a obtenus à Numance[175], nous pouvons nous rendre compte de ceux que donneraient des fouilles étendues faites sur le plateau du Mont-Auxois. Pour Alise, comme pour Numance, il y aurait un intérêt de premier ordre à retrouver les restes et à reconstituer le plan de la ville antique, non point celui de la ville gauloise : il est présumable que [les maisons] ont disparu sans laisser beaucoup de traces. Quelques murs en pierres sèches, quelques poteries, des monnaies, des ustensiles de ménage, c'est là sans doute tout ce que l'on parviendra à trouver de la ville (…). Mais Alise n'eut pas le sort de Bibracte ; (…) une cité gallo-romaine lui succéda, qui ne semble pas avoir disparu avant le Ve siècle, (…) et c'est surtout de cette cité que les ruines seraient intéressantes. (…) S'il ne faut pas s'attendre, même pour la période gallo-romaine, à découvrir des édifices somptueux, du moins peut-on espérer que les fouilles d'Alise compteront parmi les plus fructueuses, que l'on ait peut-être jamais faites dans notre pays. Vienne, Narbonne, Nîmes, Arles, Autun furent certainement d'une splendeur à laquelle celle d'Alise ne saurait être comparée ; mais le sous-sol de ces villes a été remué tant de fois depuis l'antiquité qu'il ne nous livre que des débris. Les ruines d'Alise sont restées intactes sous la mince couche de terre qui les recouvre[176]. »

Retrouver la ville, son organisation, c'est ce que souhaite Jullian lorsqu'il préconise dans son rapport le type de fouilles à mener : « Cherchera-t-on à étudier le siège de l'an 52 ? On voudra creuser au bas de la ville. (…) Voudra-t-on retrouver les vestiges des métallurgistes celtiques ? On fera des tranchées sur le plateau. On a déjà, du reste, cette année commencé en ce sens. On ira alors à l'aventure (…), on courra le risque de creuser en pure perte. Nous savons au contraire (…) où était le théâtre. Nous savons d'autre part que dans ces villes saintes, thermes et temples étaient accolés au théâtre. Le plus simple (…) me paraît de déblayer le théâtre, puis de [sa] périphérie, partir en tranchées rayonnantes à la découverte des autres édifices[177]. » Partant du principe qu'Alésia est une « ville sainte » et s'appuyant sur la présence de l'édifice de spectacle, il extrapole la comparaison à d'autres sites présentant ce type de complexe urbain, Sanxay (fouillé par le P. de la Croix, connu d'Espérandieu), Champlieu (dont la

[175] A. SCHULTEN, *Numantia. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1905-1912*, Munich, 1914.
[176] Séance du 14 décembre 1905, *BSSS*, t. 34, p. CXII.
[177] Séance du 9 avril 1906, *BCTH,* p. LXXXI.

Société française a repris l'exploration l'année précédente), Tintignac, (fouillé en partie au milieu du XIXe siècle).

Si Jullian veut un directeur sur le chantier, ce n'est pas seulement pour déblayer les structures et suivre les murs, mais pour choisir efficacement les emplacements où faire les tranchées afin de comprendre le plan urbain. Les compétences de topographie sont ici primordiales. C'est donc à partir de la préconisation de Jullian que les fouilles se mettent en place au printemps 1906. Une lettre de S. de Ricci[178], qui remplace cet été-là Espérandieu sur le plateau, corrobore le journal de fouilles de Pernet : en même temps qu'une maison est dégagée pièce par pièce, on met à jour les murs du théâtre[179]. Bouillerot qui a visité le chantier, écrit au commandant : « *je suis tombé en arrêt devant le secteur fouillé avec méthode et avec science derrière le théâtre, ce qui change de tous les trous faits jusqu'alors*[180]. » Bouillerot ne précise pas ce qu'il entend par « méthode », mais il semble bien qu'il veuille parler du choix de la localisation des tranchées.

4.1.1 De la stratigraphie

Le dégagement des structures est accompagné d'une approche stratigraphique, certes peu précise par rapport à nos critères, mais qui permet de retrouver, dans une certaine mesure, la succession des temps d'occupation du site. L'utilisation des niveaux stratigraphiques est parfaitement connue depuis longtemps[181], même s'il semble peu usité sur le sol métropolitain, en dehors du monde des préhistoriens, alors même que cette méthode a été diffusée largement par les publications dès la fin du XIXe siècle[182].

A Alésia, ce sont des structures en négatif qui ont été fouillées en 1861 : V. Pernet raconte dans *Pro Alesia* comment les fossés ont été repérés par différence de terres de remplissage[183] et donne les schémas des coupes théoriques de ceux-ci (vol. 2, fig. 25, p. 22). On se rappelle qu'à l'occasion de la visite des militaires et du congrès

---

[178] Lettre de S. de Ricci, 1er juin 1906, archives Roure, vol. 2, p. 221.
[179] V. PERNET, « Journal des fouilles de 1906 », *BSSS*, t. 35, p. 198.
[180] Lettre de Bouillerot, 6 septembre 1906, archives Roure, vol. 2, p. 61.
[181] E. GRAN-AYMERICH, *Naissance de l'archéologie moderne*, p. 298.
[182] *Ibidem*, p.326. L. OLIVIER, *Le sombre abîme du temps*, Seuil, Paris, 2008, p. 183.
[183] V. PERNET, « Notes sur Alise et ses environs. Les fouilles de Napoléon III », *Pro Alésia* 1907, p. 122-125, 141-144, 173-176. O. BUCHSENSCHUTZ, A. SCHNAPP, « Alésia », p. 4113.

préhistorique, des tranchées ont été ouvertes pour montrer ces fossés (vol. 2, fig. 24, p. 22).

Ce n'est donc pas pour Pernet une méthode nouvelle en 1906, il sait repérer ces couches stratigraphiques. Il tient un *Journal de fouilles*, peut-être à la demande d'Espérandieu, indiquant la stratigraphie et l'emplacement des objets dans les couches ; mémoire quotidienne du chantier nécessaire, d'autant qu'Espérandieu n'est pas toujours présent. Acte particulièrement original, dans une époque où les « fouilleurs », hommes de terrain, ne sont pas reconnus au même titre que les « chercheurs » qui étudient et publient les découvertes, le commandant fait précéder ses rapports de fouilles par le Journal de Pernet, quasiment sans modification, l'intégrant ainsi dans la recherche scientifique[184]. Les années suivantes, cette habitude perdurera dans le *Bulletin* de la Société de Semur, les synthèses étant réalisées par Toutain.

Pernet a parfaitement conscience du terrain rencontré : « *Nous sommes tombés sur une tranchée de Maillard de Chambure, commençant à quelques mètres de l'abside, longeant le temple (côté Nord) et finissant à quelques mètres des contreforts du théâtre*.[185] » De même est reconnue une autre tranchée ancienne ayant traversé une « hutte gauloise » (vol. 2, fig. 26, p. 22). Dans le journal de fouilles, les niveaux d'habitations sont reconnus, « trois niveaux d'occupation gallo-romaines superposées dont chacune est séparée des décombres de la précédente par un lit d'argile »[186], mais la stratigraphie reste approximative, les niveaux ne sont pas relevés, empêchant évidemment les comparaisons sur le site, ainsi le sol vierge est « entre ces substruction à des niveaux différents qui n'excèdent pas 1,50 m de profondeur[187]. » Parfois sont notées les couches où sont prélevés les objets, mais ce n'est pas systématique ; toutefois le matériel est listé assez précisément. En plus de la tenue du journal, Pernet tient le commandant au courant par lettre de l'avancement du chantier[188]. Les lettres ne renferment pas d'informations inédites par rapport au journal de fouilles, il donne des résumés succincts et analyse parfois les découvertes : « *La cassure du béton blanc nous a entrainé (sic) jusqu'à cinq mètres de profondeur, à l'emplacement d'une carrière antérieure. On ne peut comprendre la chose que d'une manière, c'est qu'il existait un*

[184] Cette séparation entre les ouvriers exécutant le travail manuel et les chercheurs rédigeant les analyses et les synthèses est soulignée par L. OLIVIER, « J.-B. Counhaye et l'archéologie gauloise en Champagne : la fouilles du « Malinet » à Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne) », *in* L. OLIVIER (dir.), *Le MAN et les Gaulois du XIXe au XXIe siècle*, p. 75.
[185] Lettre de Pernet, 14 mai 1907, archives Roure, vol. 2, p. 200.
[186] V. PERNET, « Journal des fouilles de 1906 », *BSSS* 1906-07, t. 35, p. 194.
[187] *Ibidem*, p. 197.
[188] Lettre de Pernet, 28 juillet 1906, archives Roure, vol. 2, p. 198.

mur de soutènement en cet endroit, qui par un éboulement a entrainé le béton[189] » ; il fait aussi le suivi du matériel en attendant la venue d'Espérandieu : « *Je vous ai dit, je crois, que le nétoyage (sic) des poteries et objets était terminé, j'attends votre visite avant de procéder à une élimination*[190]. »

Les fouilles à Alésia ressemblent donc à la plupart des chantiers de l'époque, associant les tranchées qui suivent les murs et une stratigraphie globale. Ce qu'indique N. Coye pour les fouilles préhistoriques est applicable ici : « s'il y a bien reconnaissance des différentes couches d'occupation, ce qui intéresse les fouilleurs, ce n'est pas leur succession, c'est-à-dire la stratigraphie mais la richesse relative de chaque couche. Dès lors, la conduite de la fouilles sera dictée par la recherche des emplacements les plus riches[191]. » Sans que ce soit absolument explicite, il y a une pression de cette sorte sur le Mont-Auxois : « *Ces beaux résultats sont encourageants et nous engagent à poursuivre nos fouilles avec plus d'activité que jamais*[192]. » Le Dr Simon parle ici des objets trouvés et non de la stratigraphie. Cette pression est inhérente au système : pour avoir des subventions, il faut prouver l'intérêt du chantier par un matériel intéressant voire spectaculaire. Ce que dit explicitement Jullian dans son rapport sur l'opportunité de faire des sondages sur le plateau d'Alise[193].

Lorsqu'Espérandieu donne son rapport des fouilles de 1907 – celui qui a déclenché la crise – il le fait précéder d'une lettre-introduction au président de la Société de Semur. Dans cette lettre se devine le retrait du commandant : il n'annonce aucun projet pour le chantier qui doit s'ouvrir en 1908 et ne parle que des deux années précédentes. Espérandieu garde un ton neutre mais il insiste sur un point que son destinataire n'a pas forcément apprécié : « les travaux [de la Société de Semur] ne sauraient avoir et n'ont point pour objet exclusif la recherche de trésors ou de curiosités archéologiques. Les découvertes de cet ordre frappent surtout l'attention ; elles ont leur prix et sont souhaitables, mais la science n'en retire pas toujours un très grand bénéfice[194]. »

---

[189] Lettre de Pernet, 14 mai 1907, archives Roure, vol. 2, p. 199-200. E. ESPERANDIEU, « Les fouilles d'Alésia de 1907 », *Bulletin de la Société de Semur*, t. 36, p.298.
[190] Lettre de Pernet, 13 février 1908, archives Roure.
[191] N. COYE, *La préhistoire en paroles et en acte*, p. 134.
[192] Lettre du Dr Simon, 28 juin 1906, archives Roure.
[193] *BCTH*, 1906, p. LXXX-LXXXI.
[194] E. ESPERANDIEU, « Les fouilles d'Alésia de 1907 » *BSSS*, 1908, t. 36, p. 253-352.

Le problème des fouilles non terminées faute de matériel trouvé est récurrent. Cette tentation est partout visible, Corot s'en plaint l'année suivante : « *J'ai vu avant hier à Chatillon les fouilles de Montliot. Il y a là une équipe d'un seul homme, alors qu'il en faudrait au moins 5 ou 6, et c'est toujours la même chose. On veut trouver des objets et on ne finit jamais complètement la fouille d'un sous-sol sous prétexte qu'on n'y trouve rien… !! C'est la sempiternelle histoire des fouilles et des fouilleurs ! Je ne sais pas si on fera entrer dans le cerveau du monde, qu'une fouille, même quand elle ne procure aucun objet, a un grand intérêt scientifique, celui de ne rien donner ! Quand je fouille un tumulus, pour prendre un exemple, je ne sais ce qu'il y a dedans, et je puis passer 8 ou 10 jours avec 5 ou 6 hommes, sans rien rencontrer ; si le 11e jour, je trouve une sépulture, je suis fort satisfait, mais si je la vide entièrement sans rien y trouver, je suis encore bien satisfait car j'ai la preuve que certaines tombes ne renferment aucune sépulture, bien que j'y ai rencontré des morceaux de poteries brisées et recueillies soigneusement, qui me permettront de fixer l'époque approximative de l'érection du tertre. Il en est de même dans les fouilles en milieu gallo-romain. Un vulgaire morceau de pot cassé est aussi précieux pour l'archéologue qu'un bronze le plus beau soit-il ! Car ce débris de pot est une page de l'histoire*[195]. » Corot repose la question du but des fouilles et l'on sait que pour tenter de limiter cette destruction des sites, l'année suivante, est proposée une loi visant à encadrer les fouilles et le devenir du matériel, mais que face à l'opposition des Société savantes elle est retirée[196].

Et sur le plateau d'Alésia, Espérandieu reprend l'antienne : « *Je crois bien que C. Jullian (ce n'est cependant pas moi qui le lui ai dit, car depuis longtemps, il n'a pas été question, entre nous, des fouilles d'Alise), je crois bien qu'il s'est plaint à mots très couverts de l'éparpillement des recherches semuroises. Ce qu'ils font – et ce n'est certes pas la rancune qui me guide – n'est ni fait ni à faire. J'appelle cela tirer sur les murs ; ils les suivent, mais ils ne se préoccupent de ce que renferment leurs intervalles que s'ils ont la chance d'y rencontrer une bonne cave. Cela leur permet de dresser des plans imposants ; mais c'est tout. Qu'on me donne cent hommes, et je me charge, en six mois, de faire le relevé de toutes les substructions du plateau. Mais on ne pourrait pas baptiser cela du nom de fouilles ; celui de massacre lui conviendrait mieux* ![197] » Reinach, un mois après avoir reçu cette lettre, dans son article sur la méthode ré-insiste

[195] Lettre de Corot, 3 septembre 1909, archives Roure.
[196] *Infra* note 31, p. 165.
[197] Lettre d'Espérandieu à Reinach, 25 janvier 1911, fonds Reinach, Méjanes.

sur les objectifs d'une fouille : « Fouiller en terrassier n'est pas fouiller en archéologue (…) Ce qui importe plus que les objets à découvrir, ce sont les informations que l'étude des couches (stratigraphie) ou celle des objets découverts par groupe peuvent fournir pour leur classement chronologique[198]. »

On notera qu'Espérandieu qui reprochait la « chasse » à l'objet en 1908, sera obligé lui-même d'y recourir quand il sera sur ses terrains pour avoir des subventions : « Notre campagne de 1912 [n'avait] fourni que très peu d'objets. Il nous en fallait, autant pour satisfaire la curiosité du public que pour l'accroissement des deux musées qui profitent de nos découvertes[199] », l'argument des subventions est toujours présent même s'il reste implicite.

4.1.2 De la méthode de fouille

Cette problématique de l'adéquation entre la recherche de matériel et une étude scientifique trouve son illustration dans une forme de guerre larvée qui va porter sur la méthode de fouilles et, on le verra ensuite, sur les résultats scientifiques.

C'est ainsi qu'après la rupture, on peut trouver dans les journaux des entrefilets assassins soit anonymes soit signés, les uns reprochant aux autres leurs méthodes non conformes.

Le 22 septembre 1909, dans le *Réveil de l'Auxois*, un entrefilet fait part des termes dont s'est servi S. Reinach, au Comité des travaux historiques, pour louer les recherches conduites « avec soin dans un esprit scientifique », et en particulier son directeur, V. Pernet « le vétéran infatigable des fouilles d'Alésia. » S. Reinach est un argument d'autorité suffisant qui permet au rédacteur anonyme de finir son texte sur cette phrase : « Qui donc disait que les fouilles d'Alésia n'étaient pas dirigées scientifiquement ? ». Quelques jours plus tard, H. Corot répond dans le *Bien public*. C'est par un argument d'efficacité qu'il répond, évitant les arguments d'autorité trop facilement opposables : « Il y a plusieurs méthodes scientifiques : l' « ancienne » et la « nouvelle » ! Entre les deux il y a un abîme. » Et il explique, qu'étant allé se promener sur le chantier, il a pu

---

[198] S. REINACH, « La méthode en archéologie », p. 286-87.

[199] *Bulletin des fouilles d'Alise*, 1914, p. 1. L'essentiel des objets des fouilles d'Espérandieu ont été donnés au musée municipal d'Alise (mais bien entendu pas au musée de la Société de Semur) et au musée de Saint-Germain-en-Laye. Cf P. LARROUY, « Le musée de Saint-Germain sous la troisième République », *BCTH, Antiquité, Archéologie classique*, fasc. 28, 2001, p. 25-43.

« constater 'de visu' que tous les débris de poteries, d'où qu'ils proviennent, s'en vont dans la même caisse. » Il déroule alors une leçon de méthode, – teintée certainement d'une part de mauvaise foi – d'autant plus intéressante qu'elle montre les pratiques en cours : « si j'avais eu l'occasion à la Croix-Saint-Charles de rencontrer un puits gaulois, j'aurais procédé tout autrement et j'aurais recueilli dans une caisse tout ce qui provenait des milieux gallo-romains, tandis que dans une autre, j'aurais soigneusement recueilli les objets du puits, en notant les divers niveaux où ils se rencontraient. En procédant ainsi, il n'y aurait eu aucun mélange, et j'aurais pu, avec le temps, déterminer l'époque à laquelle telle ou telle poterie était en usage, et ainsi, attribuer d'une façon sûre une date au moins approximative, à telle ou telle couche du puits fouillé[200]. » Corot sous-entend ainsi que la Société de Semur, en perdant Espérandieu, a perdu la garantie d'un travail scientifique.

On l'a vu, la stratigraphie est notée dans son journal par Pernet et utilisée dans ses rapports par Espérandieu, mais il se pourrait, au vu du courrier, que Corot ait une place particulière dans le développement de la méthode sur les terrains fouillés par Espérandieu une fois la rupture consommée avec la Société de Semur. Déjà en 1907, Corot écrivait à propos du foyer d'un « fond de cabane » : « *le mieux je crois, serait de diviser le foyer en deux parties, dont l'une serait conservée pour en donner la coupe, tandis que l'autre partie serait soigneusement étudiée, au point de vue de la poterie*[201]. » Mais ces conseils ne semblent pas suivis d'effet : aucune notation en ce sens n'apparaît dans le journal de fouilles. En revanche, à la Croix-Saint-Charles, pour aider Espérandieu, il se propose de former les ouvriers, petite équipe de cinq agriculteurs d'Alise, et explique dans ses lettres comment il va procéder avec eux : leur apprendre d'abord « *qu'on ne fouille pas pour trouver des objets, mais pour rétablir autant que faire se peut, une page de l'histoire du temps passé*[202] », suivre les murs et fouiller l'intérieur des bâtiments en opérant par couches de décapages successives, lever les plans, marquer les emplacements des objets systématiquement, les décrire[203], et organiser leur conservation : « *J'ai porté tout un paquet de boîtes à allumettes sur lesquelles j'ai collé du papier blanc pour les inscriptions ; elles devront servir à recueillir les objets fragiles, qui seront enveloppés de papier de soie. (...) Je trouve ce*

[200] *Le Bien public*, 27 septembre 1909.
[201] Lettre de Corot, 21 août 1907, archives Roure, vol. 2, p. 98.
[202] Lettre de Corot, 3 septembre 1909, archives Roure.
[203] Lettre de Corot, 21 avril 1909, archives Roure, vol. 2, p. 106.

système de petites boîtes très utile et très pratique pour des fouilles de ce genre[204]. » L'équipe à laquelle il enseigne sa méthode de fouilles va fonctionner très longtemps. C'est elle qu'Espérandieu emmènera à Vieil-Evreux pour dégager le site pendant deux campagnes, en 1912 et 1913, au nom de la Société française des fouilles archéologiques[205]. Et de même qu'il intégrait Pernet en publiant son journal de fouilles, de même Espérandieu rend hommage aux hommes de son équipe en les nommant dans son rapport de 1909[206] ; d'ailleurs, de son côté Corot tenait beaucoup à ce qu'ils soient valorisés : « *Je vous serai bien obligé de dire [à l'académie] que c'est grâce aux ouvriers du chantier que ces menus débris ne s'en vont pas avec la pelle*[207]. »

4.2 Détermination des résultats

Les résultats des fouilles de manière globale sont peu discutés dans le courrier conservé au palais du Roure[208]. Bien entendu, Espérandieu peut exposer de vive voix des découvertes avec ses correspondants principaux et lors des séances de l'Académie. La correspondance passive est quelque peu trompeuse sur la réalité des échanges à propos des découvertes d'Alésia. L'exemple du courrier avec Reinach incite à rester prudent : les lettres de ce dernier ne permettent pas de supposer qu'Espérandieu lui parle beaucoup des explorations. Mais pourtant la correspondance active, les lettres d'Espérandieu à Reinach, conservée à la bibliothèque Méjanes, prouve le contraire : Reinach est au fait de l'avancée des travaux avant leurs publications.

De son côté, Jullian semble donner des conseils, voire des directives pour les fouilles la première année ; les lettres montrent qu'Espérandieu lui parle des découvertes et lui demande son avis sur les structures mises à jour. S'appuyant sur d'autres villes gallo-romaines connues, Jullian suppose les bâtiments publics : « *Je ne dirai rien d'Alésia, sans m'appuyer sur ce que j'ai vu, ou sur l'avis d'autrui. Si ce n'est pas un temple, c'est quelque basilique ou bourse de marché et justice. Forum : mais qu'entendez-vous par là ? Le forum est une place sur laquelle il y a toutes sortes de monuments. Et, de la forme indiquée, les temples ne manquent pas. Qu'appelez-vous*

[204] Lettre de Corot, 25 juin 1909, archives Roure.
[205] *Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques*, 1913, p. 56-131 et 1921, p. 3-80.
[206] *BCTH*, 1910, p. 277-278.
[207] Lettre de Corot, 20 juillet 1909, archives Roure.
[208] La carte a bénéficié de la documentation du Palais du Roure ; M. PROVOST, *Carte archéologique de la Gaule, la Côte d'Or, 21/1 Alésia*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2009.

capitole, sinon un temple ?[209] » On comprend qu'il suit de très près les dégagements des structures, car d'après le journal de Pernet, on n'en est encore qu'au début du déblaiement des murs du portique du temple. Un mois plus tard, celui-ci est identifié : « *Ne parlez pas de forum, comme je v. l'écrivais hier. Votre bâtisse carrée peut être un temple. La plupart des temples vraiment gaulois étaient carrés. Je l'ai dit, je crois, jadis. (...) La construction plus grande peut être une basilique forensis en tout cas une construction similaire aux thermes de Cluny (qui ne sont pas des thermes*[210]*) et à d'autres que je me souviens avoir vus à Drevant*[211] *et à Tintignac*[212]*. C'est un genre de constructions que l'on retrouve presque immanquablement dans ces lieux de foire-pélerinage comme étaient la Me Ste Geneviève, Champlieu, Drevant, Tintignac, Alise – côte à côte avec les thermes, le théâtre, le temple*[213]*.* » En même temps qu'on suit les murs du temple et de son portique[214], on ouvre plus à l'est des tranchées mettant à jour un bâtiment à une, puis à trois absides (vol. 2, fig. 27, p. 23). C'est ce bâtiment que Jullian désigne comme basilique : « *votre édifice à absides latérales est évidemment quelque lieu de réunion – attendons la suite, mais j'ai idée que c'est le 3e ou le 4e de ce genre trouvé en Gaule*[215]*.* » Cependant, Espérandieu ne retiendra pas cette hypothèse proposée aussi par un autre correspondant, Chabeuf, qui cherchant des parallèles pour l'abside (la première trouvée), s'appuie sur Vitruve[216]. Dans son rapport, sans suivre les conseils du Maître, Espérandieu préfère associer, dans un seul ensemble à destination religieuse, le temple et le monument aux trois absides[217], sans que l'on puisse déterminer ses raisons, d'après les lettres conservées.

Jullian se concentre sur l'organisation globale de la ville : après le monumental, il attend surtout beaucoup des découvertes sur les bâtiments religieux, qui pourraient

---

[209] Lettre de Jullian, 3 août 1906, archives Roure.
[210] Jullian pensait que l'édifice pouvait être la schola des Nautes Parisiens : P.-M. DUVAL, « Les proues de navires du "Palais des thermes" de Paris », *CRAI*, 1946, p. 216.
[211] Site financé par le Comité des travaux historiques, fouillé depuis 1901 par G. MALLARD, « Le théâtre gallo-romain de Drevant (Cher) », *BCTH*, 1906, p. 43-71. Analyse des anciennes fouilles dans F. METENIER, « Le sanctuaire gallo-romain de Drevant (Cher) : état des connaissances et nouvelle approche archéologique des façades sud et est », *Revue archéologique du centre de la France*, 2011, p. 385-452.
[212] Ph. LALANDE, « Ruines romaines de Tintignac (Corrèze) », *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, 1885, p.633-713. Ch. MANIQUET, « Un dépôt d'armes et d'objets gaulois exceptionnel découvert sur le sanctuaire de Tintignac à Naves (Corrèze) », *Archéopages*, n°16, Juillet 2005, p. 26-33, en ligne.
[213] Lettre de Jullian, 2 septembre 1906, archives Roure.
[214] Plan des fouilles de 1909, vol. 2, fig. 19, p. 19.
[215] Lettre de Jullian, 8 septembre 1906, archives Roure.
[216] Lettre de Chabeuf, 17 août 1906, archives Roure, vol. 2, p. 85.
[217] E. Espérandieu, « Les fouilles d'Alésia de 1906 », *BSSS*, t. 34, p. 236.

valider l'histoire de la Gaule qu'il est train d'écrire[218]. Ainsi, il demande à Espérandieu de chercher le sanctuaire de la source : « *Avez-vous une idée de l'endroit où se trouvait le temple de la source à Alésia ? Si oui, piquez droit là-dessus maintenant*[219] ». Il utilise pour la *Revue des études anciennes* les informations sur le temple hexagonal à la Croix-Saint-Charles en 1909[220], et croira plus tard à la découverte des « sanctuaires dolméniques » sur le plateau. Les lettres de Jullian ne s'intéressent pas en revanche aux habitations, ni à leurs caves, ni d'ailleurs au matériel, sauf quelques objets exceptionnels. Même s'il n'a pas employé beaucoup les données archéologiques pour nourrir d'exemples son *Histoire de la Gaule*, selon l'analyse de Van Andringa[221], cependant, il s'est réellement pris d'intérêt pour les données de terrain et leur interprétation. Ses « Chroniques gallo-romaines » sont émaillées de ces échanges avec les fouilleurs sur tout le territoire. Après la crise de 1908, Jullian décide en revanche une rupture : « *Je ne veux plus connaître en fait d'Alésia que l'imprimé – sauf quand il s'agit de vous*[222]. » Le différend semble avoir pesé fortement sur son implication scientifique, s'il suit les découvertes qu'Espérandieu lui rapporte comme au début du chantier, il se cantonne dans une neutralité bienveillante.

4.3 Comment Espérandieu modifie ses hypothèses

4.3.1 La Croix-Saint-Charles : le temple de Moritasgus et celui d' « Hygie »

Après la rupture avec la Société de Semur, Espérandieu songe à acheter des terrains, certainement poussé par le Dr Epery qui a lui-même des terrains sur le plateau et qui verrait bien des fouilles concurrentes s'installer. La correspondance permet de suivre certaines évolutions des réflexions des fouilles car Espérandieu n'étant pas présent est tenu au fait du chantier par ce dernier et, dans une moindre mesure par Corot qui ne vient pas non plus régulièrement. C'est Epery qui achète au nom du commandant des terrains choisis en toute connaissance de cause : « *C'est dans ce champ qu'est captée la source des bains de l'hôpital, et de là elle est amenée dans un réservoir au N. Le chapiteau qui figure dans la cour du musée municipal, provient également de ce*

[218] Le premier volume est publié en 1908.
[219] Lettre de Jullian, 18 septembre 1906, archives Roure.
[220] Lettre de Jullian, 6 décembre 1910, archives Roure, vol. 2, p. 163.
[221] W. Van ANDRIGA, « C. Jullian et l'archéologie de la Gaule », *in* E. PERRIN-SAMINADAYAR (dir.), *Rêver l'archéologie au XIXe siècle : de la science à l'imaginaire*, p.94.
[222] Lettre de Jullian, sans date, restitué 1908, archives Roure.

champ. On signale un escalier en bel appareil. En résumé, il y a des découvertes à faire, très probablement des thermes, sans parler du temple. J'espère bien que ces fouilles ne vous coûteront rien et que vous trouverez, fanatiserez une marquise[223] *quelconque ou une duchesse pour la faire financer*[224]. » Epéry pense au temple tétrastyle de Maillard de Chambure, découvert en 1839 et perdu depuis, et aux thermes de la ville.

Corot, quant à lui, subodore trouver ces thermes précisément au bas du temple tétrastyle, au sud-est du champ qu'Espérandieu a acheté[225]. Et au début de la saison, Espérandieu écrit à Reinach : « *Vous vous souvenez que j'ai acheté sur le mont Auxois le champ où je supposais l'existence des ruines d'un temple, genre Essarois ou sources de la Seine. J'étais hier à Alise. J'ai donné mes instructions pour que les premiers coups de pioche soient portés dans ce champ, ce matin à 5 heures. A midi, je suis avisé, par un télégramme, que le temple est découvert en forme hexagonale* (sic). *On a trouvé en même temps, me dit-on, un petit trésor de 76 monnaies de Domitien. C'est un commencement de bon augure ! J'espère bien que nous mettrons aussi la main sur des ex-voto*[226]. »

Mais Epéry annonce : « *il faut faire un deuil du temple tétrastyle, à moins que ce ne soit en réalité le temple octogonal ; et le fait paraît probable. En effet le côté sud est enlevé sur une largeur de 1m50 par une fouille antérieure très visible que l'on suit. On va donc aujourd'hui repérer entièrement cette fouille*[227]. » Peut-être est-ce une tranchée de Maillard de Chambure, mais selon le premier rapport d'Espérandieu communiqué à l'Académie des Inscriptions, ce n'est pas le temple tétrastyle[228]. En plus du temple octogonal, sont repérés deux autres structures considérées aussi comme des temples, un édifice rectangulaire, le temple « d'Hygie »[229], en fait aujourd'hui identifié comme le nymphée de Sirona, et la « piscine de bois », qui est un captage des eaux[230] (vol. 2, fig. 29, p. 24).

---

[223] En référence à la souscription de la comtesse Arconati-Visconti pour les fouilles de 1906.
[224] Lettre du Dr Epéry, 29 décembre 1908, archives Roure.
[225] Lettre de Corot, 21 avril 1909, archives Roure, vol. 2, p. 107.
[226] Lettre d'Espérandieu à Reinach, 1er juin 1909, fonds Reinach, Méjanes.
[227] Lettre d'Epéry, 21 juin 1909, archives Roure.
[228] E. ESPERANDIEU, « Notes sur le temple de source du Mont Auxois », *CRAI* 1909, p. 505.
[229] Sur le plan de 1910, il est situé au nord (en fait l'ouest) du temple de Moritasgus, et porte l'indication « sanctuaire d'une déesse (piscine) ».
[230] O. de CAZANOVE et *al.*, « Le lieu de culte du dieu Apollon Moritasgus à Alésia. Phases chronologiques, parcours de l'eau, distribution des offrandes », *in* O. de CAZANOVE, P. MENIEL, *Etudier les lieux de culte de Gaule romaine*, Archéologie et histoire romaine n°24, 2012, p. 107-108.

Dans ce rapport, Espérandieu met en avant la recherche d'un temple de source, dont *Alisia* serait la divinité, Jullian en ayant supposé l'existence[231], et il note comme secondaire la constation d'absence du temple tétrastyle, alors que la lettre d'Epery exprime bien cette préoccupation. L'argument d'autorité pour justifier les recherches porte plus que des suppositions sur des fouilles anciennes. On pensera aussi qu'Espérandieu rend justice à Jullian qui le poussait à trouver ce temple de source dès 1906[232].

L'année suivante Espérandieu continue à explorer ses parcelles : « *le déblaiement des temples n'est pas terminé, et je voudrais essayer de retrouver les thermes de la ville, dont je crois connaître l'emplacement, plus au sud*[233]. » Et dès le début de la reprise du chantier : « *assurément je ne saurais affirmer que je tiens les thermes ; mais je le crois. En tout cas si Alésia a eu des thermes, ils ne peuvent se trouver que là où je les cherche. Ce n'est pas sur le plateau où l'eau manquait, qu'on risque de les rencontrer*[234]. »

Un vaste bâtiment commence à être dégagé, Corot envoie à Espérandieu un schéma montrant « *des temples superposés et de trois époques différentes*[235] » avec en hachuré les différentes époques de construction.

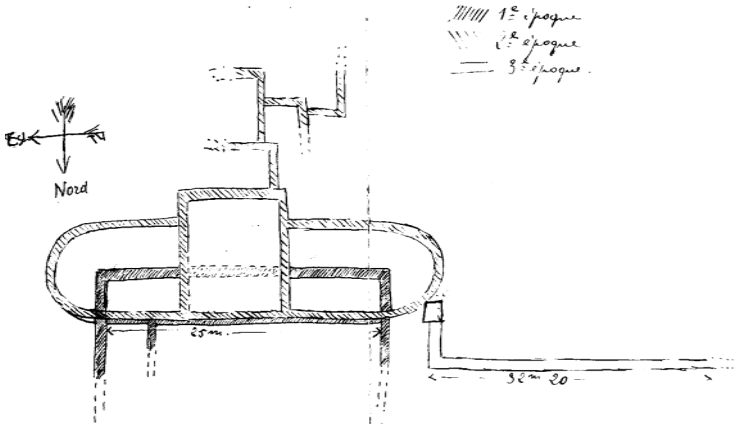

Schéma de la lettre de Corot du 14 juin 1910, archives Roure.

Il signale ensuite : « *une source très abondante canalisée sous la construction de la 1e époque sous le monument à deux absides*[236] », Pour Corot, ce bâtiment à deux absides est donc un temple. Cependant deux mois plus tard, les pièces accolées à ce

[231] *Pro Alesia*, 1907, p. 241. O. de CAZANOVE, *ibidem*, p. 96.
[232] Lettre de Jullian, 18 septembre 1906, archives Roure.
[233] Lettre d'Espérandieu à Reinach, 2 avril 1910, fonds Reinach, Méjanes.
[234] Lettre d'Espérandieu à Reinach, 5 juin 1910, fonds Reinach, Méjanes.
[235] Lettre de Corot, 14 juin 1910, archives Roure.
[236] Lettre de Corot, 18 juin 1910, archives Roure. Cette canalisation est visible sur le plan publié, cf E. ESPERANDIEU, « Fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont Auxois, 2e rapport », *Mémoires de la CACO*, 1912, pl. I.

bâtiment sont dégagées à leur tour, et Espérandieu annonce à Reinach : « *Je tiens les thermes ; on a commencé, hier, le déblaiement d'un hypocauste d'assez bonne conservation*[237]. » Les réflexions sur ces bâtiments n'apparaissent pas dans les lettres, mais en septembre, Héron de Villefosse venu voir les fouilles écrit au commandant : « *C'est un grand temple à n'en point douter, et probablement c'est le temple de Moritasgus puisqu'on y a recueilli des ex-voto à ce dieu. La piscine est bien au centre ; c'est là que les malades venaient se plonger pour obtenir la guérison*[238]. » Il fait alors une communication à l'Académie[239] : les thermes de la ville recherchés par Espérandieu deviennent ceux du temple de Moritasgus (vol. 2, fig. 30, p. 25).

De la même manière, la correspondance fait écho des interrogations d'Espérandieu sur ses découvertes, comme au temple attribué alors à Hygie en raison de la découverte de fragments de sculpture (vol. 2, fig. 23, p. 21). Il partage ses premières hypothèses sur les trouvailles avec Reinach : « *nous découvrons un petit sanctuaire d'Hygie, qui me paraît d'un intérêt considérable (...) Aujourd'hui, le déblaiement nous a fait retrouver la tête de la déesse et sa main gauche tenant un serpent. Il n'y a, par suite, pas de doute sur l'attribution. Cette tête n'est pas un chef d'œuvre ; mais est tout de même remarquablement travaillée, de style grec, et conserve encore des traces curieuses de peinture. La déesse est diadèmée et porte une couronne d'épis de blé. Le diadème est vert, la couronne jaune d'or, les cheveux rouges. Nous avons trouvé, dans le petit sanctuaire, le socle, gardant encore les crampons de fer, sur lequel était posée la statue, et devant ce socle, une large cuve rectangulaire où les fidèles venaient apparemment faire leurs ablutions. (...) ce qu'il y a d'étrange dans notre découverte est une inscription presque entièrement effacée par les pieds des dévots. Il n'en reste plus que ceci, dont la lecture me paraît certaine : LIBERALITATEM STATUAM IOVIS. Que diable Jupiter vient-il faire là-dedans !* [240] » Cette lettre montre qu'Espérandieu en écrivant à Reinach réfléchit en même temps à ses découvertes, posant des hypothèses : dans le compte rendu des *CRAI*[241], il revient sur cette assertion en supposant Démeter car Hygie, si elle apparaît diadémée, n'a pas de couronne d'épis habituellement. Quant à

---

[237] Lettre d'Espérandieu à Reinach, 11 août 1910, fonds Reinach, Méjanes.
[238] Lettre de Héron de Villefosse, 20 septembre 1910, archives Roure.
[239] A. HERON de VILLEFOSSE, « Fouilles de MM. Espérandieu et Epery à Alise Sainte-Reine : découverte d'un sanctuaire dédié à Moritasgus et de nombreux ex-votos. », *CRAI*, 1910, p. 552-558.
[240] Lettre d'Espérandieu à Reinach, 2 août 1909, fonds Reinach, Méjanes.
[241] *CRAI*, 8, 1909, p. 522-526. Les Sirona, dans le Recueil des bas-reliefs, ne sont pas assez bien conservées (bas-reliefs très mutilés avec inscriptions associant Sirona à Apollon) pour qu'Espérandieu ait pu associer les éléments découverts ici à la déesse. Sur SIRONA, cf Cazanove et *al*., « Le lieu de culte du dieu Apollon Moritasgus à Alésia », p. 110.

l'inscription, il écrit « les pierres remployées du dallage paraissent empruntées à quelque temple, peut-être de Jupiter, déjà ruiné lorsque le sanctuaire fut bâti. »

4.4 De l'ancienneté du site

Jullian, comme Espérandieu et d'autres, a l'espoir de voir émerger sous la ville gallo-romaine des traces d'habitations et de sanctuaires gaulois prouvant l'ancienneté du site. Des « fonds de cabane » sont repérés en 1907, considérés comme des habitats pré-romains par Espérandieu[242]. La vision des habitations gauloises au début du XXe siècle est dépendante, comme le rappelle O. Buchsenschutz, des « sources littéraires ou iconographiques romaines et grecques, les textes de Diodore, de Strabon, de Tacite, les reliefs de la colonne aurélienne ou les urnes-cabanes de l'Allemagne de l'Est ». On associe donc à ces sources ces « fonds de cabane » qui commencent à apparaître dans les fouilles : « Leurs vestiges présentent un aspect assez uniforme : ils consistent en une dépression plus ou moins circulaire, remplie de terre noire mêlée à des résidus de matière organique, à des rejets de cuisine, à des ossements d'animaux domestiques et sauvages[243]. » C'est ainsi qu'à Alésia, un « quartier gaulois » constitué de plusieurs de ces vestiges d'habitat est présenté au public (vol. 2, fig. 28, p. 23). Cependant, deux correspondants, spécialistes de protohistoire, Corot et Déchelette, tempèrent les assertions d'Espérandieu sur la présence gauloise : Corot, après avoir espéré une occupation hallstattienne sur le plateau[244], et l'avoir peut-être fait miroiter à Espérandieu, revient sur son idée. Même s'il y a des « fonds de cabanes » qu'il juge du Ier ou du IIe âge du fer, donc faisant transition entre la période de Hallstatt et La Tène I, selon la chronologie déterminée à l'époque[245], il n'en déduit pas une « station gauloise » très ancienne et attend des fouilles d'autres indices : « *il faudrait trouver des débris de poteries qui caractériseraient et dateraient ces fonds de cabanes*[246]. » Il vient avec Déchelette pour examiner *« les poteries surtout, car, elles seules, peuvent dater ces gisements pré-romains*[247]. »

---

[242] *CRAI* 1906, p. 481. *Pro Alesia*, 1907-1908, p. 377-380.
[243] F. AUDOUZE, O. BUCHSENSCHUTZ, *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*, Hachette, Paris, 1989, p.31.
[244] Lettre de Corot, 21 août 1907, archives Roure, vol. 2, p. 98.
[245] J. DECHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine*, vol. 2, Archéologie celtique et proto-historique, troisième partie, Second âge du fer ou époque de la Tène, 1914, p. 912.
[246] Lettre de Corot, 21 mai 1908, archives Roure, vol. 2, p. 99.
[247] *Ibidem*.

C'est la typologie qui vient en aide à la méconnaissance de l'habitat : « *Parmi les débris de poteries, j'ai cru remarquer quelques morceaux de vases en terre de La Tène II et III. On ne pourra leur assigner une date, qu'après les avoir lavé avec précaution. Ils ont été catalogués avec grand soin par Maillard qui a indiqué la couche dans laquelle ils ont été recueillis*[248]. » Corot peut compter sur cette équipe qu'il a formée pour préparer ses analyses de céramique. En effet, il aide Espérandieu en étudiant à la Croix-Saint-Charles « *la poterie commune [gallo-romaine] qui par ses formes rappelle les types de Halstatt et de La Tène (...) je crois que jusqu'à aujourd'hui, on [l']a beaucoup trop négligé; elle mérite de retenir l'attention des fouilleurs et des archéologues*[249] ». Si Espérandieu le cite avec le Dr Epery, pour les remercier de leur aide, dans ses rapports de fouilles présentés à la CACO ou au Comité des travaux historiques, les dossiers de fouilles des archives du Roure montrent qu'en fait c'est Corot qui assure en amont la rédaction de la partie des rapports traitant de la céramique pré-romaine[250].

En plus de la céramique, Corot fait recueillir les ossements d'animaux[251] et les envoie « *à M. Collot, professeur de paléontologie à l'université de Dijon ; il m'a manifesté le désir de faire profiter de son étude spéciale la Commission des antiquités de la Côte d'Or*[252]. » Celui-ci publie son analyse dans les Mémoires de la CACO[253] : il détermine les types d'animaux, des mammifères domestiques, qui paraissent être des « résidus de l'alimentation humaine », tout en s'interrogeant sur la présence de cheval, se demandant s'il était consommé. Il n'envisage pas, bien entendu, les corrélations possibles avec leur lieu de découverte, que Corot avait indiqué systématiquement (temple octogonal, et temple « d'Hygie »). Si Espérandieu signale la présence d'ossements dans ses rapports, il ne tient pas compte de l'article de Collot dans son second rapport de 1910, considérant sans doute qu'elle n'apporte rien à la connaissance du sanctuaire. Corot, en préhistorien et protohistorien, développe l'analyse de tous les artefacts du terrain, même sur des couches gallo-romaines, pensant sans l'expliciter sans doute en termes anthropologiques, tandis qu'Espérandieu reste dans une position plus commune pour l'époque, en archéologie gallo-romaine, s'attachant aux objets fabriqués

---

[248] Lettre de Corot, 25 juin 1909, archives Roure. *BCTH*, 1910, p. LXIII.
[249] Lettre de Corot, 26 juillet 1909, archives Roure.
[250] Archives Roure, ms E65. Espérandieu, « Fouilles de la Croix-Saint-Charles au Mont Auxois, 2e rapport », *Mémoires de la CACO*, 1912, p. 41-68. Il étudie aussi les enduits peints.
[251] Lettre de Corot, 21 avril 1909, archives Roure, vol. 2, p. 106.
[252] Lettre de Corot, 8 novembre 1909, archives Roure.
[253] Note de L. Collot, *Mémoires de la CACO*, 1909, p. IV-VII.

selon qu'ils sont des dateurs comme les poteries ou les monnaies ou des marqueurs lisibles d'une civilisation (métal, os, verre) et les décrivant minutieusement dans ses rapports. Il est toujours dans cette archéologie qui vérifie les textes, mais pas dans la perspective d'une archéologie qui puisse faire parler le terrain pour les périodes historiques comme pour la préhistoire.

4.4.1 Le rempart et la voie « gauloise »

En 1911, Espérandieu considère qu'ayant « déblayé les dernières parties de [ses] champs[254] », il peut prospecter de nouveaux terrains. Il est clair que le terrain ne livre plus assez de matériel à ses yeux car les fouilles récentes l'ont montré, il n'a mis à jour qu'une partie du sanctuaire[255]. Toujours à la Croix-Saint-Charles, à la pointe du plateau, il découvre un tronçon de rempart[256], qu'il considère gaulois.

Déchelette vient étudier cette fortification, mais avec prudence, veut en comprendre le tracé avant de l'insérer dans la « *liste des oppida gaulois à rempart du type d'Avaricum*[257] » car il est en train rédiger son *Manuel*. De même, il doute de la datation proposée par Espérandieu appuyée sur une différence des assises du parement[258] qu'il ne considère pas pertinente « *Je désire aussi savoir ce qui vous fait croire que le reste du rempart (en pierres sèches) est beaucoup plus ancien*[259] ». Il intégrera effectivement ce *murus gallicus* dans le *Manuel*, sans s'étendre sur la question de la datation[260].

A l'occasion de cette découverte, on voit Espérandieu se poser des questions techniques sur le mode de fabrication du rempart. Comme au Mont Beuvray, il trouve des chevilles dans l'épaisseur du parement mais ne peut admettre l'hypothèse de Bulliot : « *qu'une poutre a dû se trouver parallèlement au rempart et à 0 m. 20 de la paroi, n'est guère acceptable : le parement n'aurait pas tenu*[261]. » Aussi propose-t-il à Déchelette un ingénieux système renforçant l'extrémité du poutrage apparent à fleur de parement pour

---

[254] E. ESPERANDIEU, « Fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont Auxois : rapport sur les fouilles de 1911 », *BCTH*, 1912, p. 189.
[255] O. de CAZANOVE, « Le lieu de culte d'Apollon Moritasgus à Alésia. Données anciennes et récentes », Bulletin de la SFAC, *Revue archéologique,* 1, 2012, p. 161.
[256] *CRAI*, 1911, p. 554-556.
[257] Lettre de Déchelette, 28 septembre 1911, archives Roure, vol. 2, p. 124.
[258] Lettre d'Espérandieu à Déchelette, 4 décembre 1911, archives Roanne, vol. 2, p. 256.
[259] Lettre de Déchelette, 8 décembre 1911, archives Roure, vol. 2, p. 124.
[260] J. DECHELETTE, *Manuel d'archéologie*, II, 3e partie, p. 988.
[261] Lettre d'Espérandieu à Déchelette, 4 décembre 1911, archives Roanne, vol. 2, p. 255-256.

expliquer la présence de ces chevilles. A cette supposition de poliorcétique, Déchelette oppose, très pragmatique, un effet de « *déplacement latéral des fiches, sous l'action des eaux de pluies, dans les canaux formés par la décomposition du bois*[262]. » Malgré les doutes de son correspondant, Espérandieu reprend son hypothèse dans son rapport[263]. Déchelette ne retiendra pas non plus une autre hypothèse énoncée d'abord par Corot et qu'Espérandieu développe. En avant du *murus gallicus* est apparu une structure formée d'un amoncellement de pierres suffisamment imposant pour s'interroger sur sa fonction. Les lettres montrent que Corot, le premier, propose d'y voir la *maceria* du système de fortification décrit par César : « *Ne croyez-vous pas que ces murs (...) seraient ceux dont parle César ? « Sub muro quae pars collis ad orientem solem spectabat hunc omnem locum copiae Gallorum compleverant fossamque et maceriam sex in altitudinem pedum praeduxerant*[264]*. » N'aurions-nous pas mis la main sur le mur de six pieds de haut ? Il nous faudrait maintenant trouver le fossé*[265]. » Espérandieu vient voir sur place et propose à Reinach, en topographe, une nouvelle compréhension des fortifications gauloises : « *il y avait en avant du rempart découvert l'an dernier un énorme tas de cailloux, formant fossé comme ceci* :

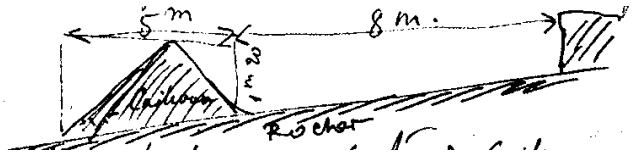

Il est probable que ce tas de cailloux était recouvert de terre. N'ayant pu ou n'ayant pas eu le temps de creuser le roc, les Gaulois avaient ajouté de cette manière à la valeur de l'obstacle que formait le rempart. Je sais bien que votre neveu croit que le rempart est de l'époque gallo-romaine, il l'a dit mardi dernier. Mais je crois fermement qu'il se trompe : les poutres, les traverse et les fiches en sont une preuve. Je suis même, grâce aux découvertes de cette année, en mesure de préciser et de dire que l'écartement des traverses était, à quelque chose près, de 1 m 40. (...) Je me demande si le rempart trouvé l'an dernier ne serait pas le mur de six pieds, précédé d'un fossé, dont il est question dans les Commentaires ? (...) Peut-être pas plus haut parce qu'on n'avait pas eu le temps de l'achever, nous devrions trouver plus en arrière la véritable enceinte de

[262] Lettre de Déchelette, 8 décembre 1911, archives Roure, vol. 2, p. 124.
[263] E. ESPERANDIEU, « Fouilles de la Croix-Saint-Charles au Mont Auxois : rapport sur les fouilles de 1911 », *BCTH*, 1912, p. 198.
[264] César VII, 69, « Sous les murailles, le côté qui regardait le soleil levant était garni, dans toute son étendue, de troupes gauloises ayant devant elles un fossé et un mur de pierres sèches (*maceria*) de six pieds de haut. »
[265] Lettre de Corot, 14 octobre 1911, archives Roure.

l'oppidum. Nous la chercherons. De l'ouest à l'est, le profil du mont Auxois est celui-ci :

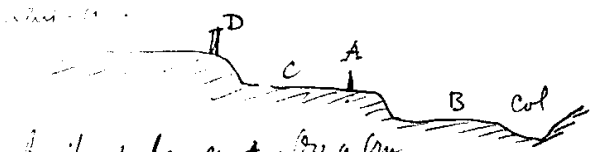

Nos fouilles se font en A. on a cru que le mur de six pieds était au col et que les Gaulois occupaient la pente B. Il se peut qu'ils se soient tenus en C, le mur se trouvant en A, et que le véritable rempart ait couronné la crête, au point D. Militairement, cela me paraitrait plus logique[266]. » Suivant cette hypothèse, il recherche à la crête, au point D, ce rempart mais trouve seulement « un simple mur de ville de basse époque[267] ». Malgré cet échec relatif, il garde cette hypothèse de *maceria* dans son rapport de fouilles (vol. 2, fig. 31, p. 25).

En même temps que le rempart, Espérandieu dégage une voie qu'il baptise gauloise argumentant sur son antériorité par rapport à la fortification[268], – le rempart la coupe. Déchelette lui offre un autre argument allant dans son sens : « *Les photos de la voie gauloise sont bien curieuses. Je ne crois pas à des ornières d'usure, mais des sillons creusés à dessein dans le roc pour obtenir une surface glissante et non raboteuse. C'est je pense un emprunt grec, car ce dispositif est bien connu en territoire hellénique, où on a renoncé à l'hypothèse de l'usure. Les Gaulois se sont inspirés des modèles grecs pour leurs fortifications. Rien d'étonnant à ce qu'ils aient aussi imité ce type de chemins à rainures*[269]. » Jullian, qui suit toujours les travaux d'Espérandieu[270], lui demande une « *coupe verticale dans la route, pour savoir de quels matériaux cela est constitué*[271] » parce que l'année précédente la Société de Semur avait trouvé un tronçon de voie au lieu dit En Curiot[272], qu'elle pensait aussi gauloise.

Que ce soit Espérandieu ou les fouilleurs de la Société de Semur, tous sont dépendants des sources textuelles, tous veulent des vestiges concrets non seulement de la ville gallo-romaine, mais aussi de la ville gauloise qui l'aurait précédée, avec les « huttes gauloises », ou du siège de 52, avec le rempart et la *maceria*.

---

[266] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 24 mars 1912, fonds Reinach, Méjanes.
[267] E. ESPERANDIEU, « Fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont Auxois : rapport sur les fouilles de 1912 », *BCTH*, 1914, p.179.
[268] Lettre d'Espérandieu à Déchelette, 1er novembre 1912, archives Roanne, vol. 2, p. 257.
[269] Lettre de Déchelette, 2 novembre 1912, archives Roure. J. DECHELETTE, *Manuel d'archéologie*, II, 3e partie, p. 965-966.
[270] *REA*, 1912, p.416.
[271] Lettre de Jullian, 27 septembre 1911, vol. 2, p. 164.
[272] J. TOUTAIN, « Rapport sommaire sur les fouilles exécutées à Alésia par la Société de Semur en 1912 », *BCTH*, 1913, p. 375.

Déchelette, au fait de l'ensemble des découvertes sur cette période faites à l'époque, reste très prudent. Il écrit que d'après ce qu'il a observé *de visu* sur le plateau, il n'y a « *jusqu'ici rien d'antérieur à La Tène III, c'est-à-dire au premier ou au second siècle av. J.-C.*[273] », et il ajoutera même dans une autre lettre à Espérandieu : « *Au fond, je vous avoue que je ne crois guère au témoignage de Diodore sur lequel est fondée l'idée de la haute antiquité d'Alésia*[274] ». C'est bien le seul archéologue dans les témoignages du Roure à avoir une telle liberté de parole vis-à-vis des textes antiques, en tout cas dans sa correspondance, car il ne semble pas avoir pris une position aussi forte dans ses articles.

4.4.2 « Sanctuaires dolméniques » : quand la mythologie gauloise s'en mêle

Si les vestiges de l'occupation gauloise sont reconnus sur le plateau, qu'ils ne remontent qu'à La Tène III pour Déchelette, plus haut jusqu'à La Tène I pour Corot, d'aucuns vont croire à des vestiges néolithiques, à partir de structures difficiles à déterminer. Une découverte faite en 1912 est présentée de la manière suivante à l'Académie par Toutain, qui dirige les fouilles de la Société de Semur : « une construction tout à fait originale, composée d'une salle rectangulaire [gallo-romaine], terminée par une cella et renfermant une sépulture de caractère dolménique, sépulture qui fut probablement transformée en lieu de culte à la fin de l'époque gauloise et sous l'empire romain[275] » (vol. 2, fig. 32, p. 26). Jullian fait paraître alors dans la *Revue des études anciennes* un article de Toutain sur ces dolmens[276]. Paradoxalement il croit à la réalité du « sanctuaire dolménique » qui semble pouvoir alimenter son imaginaire gaulois et qui vient d'un archéologue en qui il a confiance (notamment parce que son avis semble garanti par son parcours institutionnel). Reinach le premier met en doute cette destination, il n'admet pas que soit remise en cause « une conquête absolument certaine du XIXe siècle, à savoir la nature funéraire des dolmens[277]. » L'assimilation à un sanctuaire sert en fait une vision plus politique, où l'on retrouve le désir de construire une histoire de la France sur la longue durée : « nous constatons (…) sous

[273] Lettre de Déchelette, 28 septembre 1911, vol. 2, p. 123.
[274] Lettre de Déchelette, 8 décembre 1911, archives Roure, vol. 2, p. 124.
[275] *CRAI*, 1912, p. 543.
[276] J. TOUTAIN, « Le sanctuaire dolménique d'Alésia », *REA*, 1913, p. 53-59.
[277] S. REINACH, « Un prétendu « sanctuaire dolménique », *RA*, 1, 1913, p. 250.

une forme matérielle et concrète la continuité, (…) le contact direct entre les grandes périodes de la plus ancienne histoire de notre pays. Ce dolmen, ainsi conservé à l'époque romaine, enchâssé dans un édifice qui semble avoir été construit pour lui, évoque le passé lointain de la Gaule préhistorique[278]. »

Espérandieu, après avoir vu la structure, écrit à Reinach : « *Il se peut que M. Toutain ait raison, mais pour le moment je reste sceptique. J'ai vu ce qu'il a pris pour un dolmen. A mon avis ce n'est pas un dolmen du tout et le caractère funéraire ne reçoit de cette découverte qu'une faible atteinte*[279]. » Deux autres structures identiques sont dégagées l'année suivante, l'une sur le chantier de la Société de Semur, l'autre sur celui d'Espérandieu : « *nous venons de trouver un pseudo-dolmen. On a émis l'avis – me dit le docteur*[280] *– que ce genre de construction pourrait être un four de potier. Four c'est possible, de potier je ne crois pas. (...) Mais, en fait de four, celui de M. T. n'est pas contestable*[281]. » Comme il l'écrira à Déchelette « *trois sanctuaires dolméniques sur le mont Auxois, c'est beaucoup*[282]. » Par une note dans la *Revue archéologique*[283], Espérandieu répond à Toutain en transformant les dolmens en fours de boulanger (vol. 2, fig. 33, p. 26)[284].

La controverse enfle, Toutain répond dans la *REA*[285]. Entre temps, Jullian fait son *mea culpa* en reconnaissant qu'il aurait aimé, lui aussi, voir une forme de continuité dans le transfert de cultes : « *Je ne peux que vous donner raison sur tous les points. Il y avait des années que je me préoccupais de la question du sort des dolmens et menhirs dans la civilisation gallo-romaine et s'ils étaient déjà l'objet de fables ou rites < ?>. C'est pour cela que j'avais accueilli avec joie l'hypothèse de Reinach sur les simulacra de César*[286]*, le menhir au serpent connu de Déchelette, le menhir du Mans et en dernier lieu le dolmen de Toutain. D'autant plus que je me demandais depuis longtemps si le dolmen ne s'était pas rattaché au culte métroaque ou si vous préférez de Cybèle. Tout cela cadrait bien avec des idées qui me sont venues par les textes parce que je n'aime*

---

[278] J. TOUTAIN, « Le sanctuaire dolménique d'Alésia », *REA,* 1913, p. 55.
[279] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 24 février 1913, fonds Reinach MAN.
[280] Il s'agit du Dr Epery.
[281] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 11 août 1913, fonds Reinach, Méjanes.
[282] Lettre d'Espérandieu à Déchelette, 30 juin 1914, archives Roanne, vol. 2, p. 260.
[283] E. ESPERANDIEU, « Les fours des boulangers gallo-romains d'Alésia », *RA*, 2, 1913, p.353-358.
[284] Corot avait déjà proposé des hypocaustes de « basse époque », *RA* 2, 1913, p. 287.
[285] *REA*, 1914, p. 221.
[286] S. REINACH, « Correspondance », *Revue celtique*, 1890, p. 224-226. César parle de *simulacra* à propos des représentations de Mercure. L'hypothèse de Reinach est que ces *simulacra* soient des pierres brutes dressées, des menhirs.

pas accueillir avec joie les constatations. Mais je ne les ai accueillies qu'après serment des auteurs qu'ils étaient dans le vrai. Je ne croirai plus aux archéologues avant d'avoir vu ce dont ils parlent et j'appliquerai à l'archéologie le doute cartésien que < ?> appliquait aux textes. J'ai dit[287]. »

Avant d'envoyer sa nouvelle réponse à la note de Toutain pour la Revue archéologique[288], Espérandieu explique à Reinach qu'il a voulu avoir un autre avis : « *j'ai voulu soumettre [ma note] à M. Déchelette. Vous trouverez ci-joint la réponse*[289]. » La réponse de Déchelette est acide : « *il y a une quinzaine d'année, la Diana visitait l'évêché d'Autun. Le cardinal nous y montre une ancienne chapelle (...) pendant cette belle allocution, notre excellent secrétaire, mettait ses lunettes, tirait son décimètre de poche et sondait les murs. Quand l'illustre prélat eut terminé, Vincent Durand me chuchota à l'oreille : « je vais apprendre à l'évêque à distinguer les chapelles des cuisines ! » La démonstration fut < ?>. L'autel devint un fourneau ; le loculus des burettes, le garde manger, etc. C'est < ?> fait l'histoire de votre four qui sans égaler en dimension celui de Toutain le dépasse de beaucoup en intérêt. Pour moi je suis convaincu par votre démonstration fort ingénieuse. Je ne vois rien à y modifier*[290]. »

De même qu'Espérandieu demande son avis à Déchelette[291], on voit Jullian s'enquérir d'un autre point de vue auprès d'un archéologue suisse Viollier[292] qui a fouillé à Dagmersellen[293] un four de boulanger, près de Lucerne : « *En ce qui concerne les fours d'Alésia, je crois qu'il faut abandonner toute interprétation religieuse. Corot et Espérandieu ont tous deux constaté des traces indéniables de feu sous la table de pierre. C'est donc bien et uniquement un four. A quoi a-t-il servi ? Là demeure le point d'interrogation. Mais plus je réfléchis à la chose, moins l'hypothèse d'un four de boulanger me paraît possible*[294]. » Viollier qui est en rapport avec Espérandieu à cause des bas-relief lui écrit « *M. Jullian m'a demandé dernièrement mon avis confidentiel au*

---

[287] Lettre de Jullian, sans date, (avec de la main d'Espérandieu : réponse 23 janv. 1914), archives Roure.
[288] *RA*, 1, 1914, p. 287.
[289] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 10 janvier 1914, fonds Reinach, Méjanes.
[290] Lettre de Déchelette à Espérandieu, 8 janvier 1914, fonds Reinach, Méjanes.
[291] Il attendait sa visite sur le site, pour le mois de septembre 1914, Lettre d'Espérandieu à Déchelette, 30 juin 1914, archives Roanne, vol. 2, p. 259.
[292] David Viollier (1876-1965), directeur du Musée national à Zurich, Président de la Société suisse de préhistoire.
[293] D. VIOLLIER, « Fouilles exécutées par les soins du Musée National. Villa romaine à Dagmersellen », *Indicateur des antiquités suisses*, 4, 1906, p. 287.
[294] Lettre de Viollier à Jullian, sans date, restitué 1914, archives René-Ginouvès.

sujet des fouilles d'Alésia et je le lui ai donné très franchement[295]. » Et dans la lettre suivante : « *J'ai bien remarqué dans la carte que Jullian m'écrivait qu'il avait peine à se faire à l'idée que les fours d'Alésia n'étaient pas des sanctuaires dolméniques*[296]. » Jullian, qui avait dit ne plus vouloir s'occuper d'Alésia après la rupture entre Espérandieu et la Société de Semur, échaudé, ne prendra plus d'article de Toutain dans la Revue des études anciennes, les dolmens ne réapparaitront plus.

4.4.3 Le sarcophage de sainte Reine : tradition et catholicisme militant

Au moment de la controverse sur les dolmens, les fouilles de la Société de Semur mettent au jour de nombreux sarcophages au lieu dit Cimetière Saint-Père au sud du théâtre. Le couvercle de l'un d'entre eux, placé au centre d'un bâtiment, est percé d'un trou : ce serait donc le sarcophage d'un saint, le trou sur le couvercle serait là pour permettre aux fidèles de toucher les reliques. Or il existe localement un culte ancestral à sainte Reine : on suppose donc avoir trouvé la basilique paléochrétienne ainsi que le sarcophage de la sainte[297]. La controverse est portée à nouveau par Reinach et Espérandieu dans la *Revue archéologique*. Après une première critique de Reinach[298] portant sur la méthode argumentative, Espérandieu va étudier le sarcophage : « *Le sarcophage dit de Ste Reine n'a rien qui le distingue de la masse des autres sarcophages découverts au même endroit. Contrairement à ce qu'on dit, on n'y remarque pas des croix de S. André, qui du reste ne prouveraient pas grand chose. Le couvercle et la cuve n'ont pour toute décoration que des bandes lisses entourant des lignes bouchardées ; comme c'est se moquer du monde que de faire de ces bandes du côté de la tête les bras d'une croix. Il ne faut y voir qu'un ornement très banal, et rien de plus. Le trou fait au couvercle n'est pas rigoureusement circulaire et ses dimensions sont telles qu'un enfant pourrait y passer. Il n'aboutissait pas à la tête mais à la ceinture du squelette. Il n'est dû certainement qu'à quelque violateur de tombeau, recherchant des objets d'art et n'a rien d'un oculus. (…)*[299] »

Pour renforcer la critique de Reinach, Espérandieu démonte le système démonstratif des inventeurs du sarcophage de sainte Reine en comparant terme à terme

---

[295] Lettre de Viollier, 7 avril 1914, archives Roure.
[296] Lettre de Viollier, 15 avril 1914, archives Roure.
[297] *RA* 2, 1913, p. 287-290.
[298] *RA* 2, 1913, p. 290.
[299] Lettre d'Espérandieu à Reinach, 22 décembre 1913, fonds Reinach, Méjanes.

leurs arguments avec ceux avancés en 1879, lors de la découverte d'un sarcophage trouvé aussi au cimetière Saint-Père qui avait été considéré à l'époque comme étant celui de la sainte[300]. Il montre ainsi que les arguments étant les mêmes, il y a nécessairement deux sarcophages pour une seule sainte. La réponse de Toutain[301] souligne les manques de la démonstration d'Espérandieu : depuis 1879, les témoins archéologiques ont changé l'approche. Le sarcophage troué a été trouvé au milieu d'un bâtiment, donc une position privilégiée, autour du bâtiment, les nombreux sépulcres montrent l'importance du lieu. Prudent, Reinach n'alimentera plus la controverse et Espérandieu ne publiera pas – pour des raisons diplomatiques « *Je ne pourrais plus retourner sur le Mont-Auxois*[302] » – ce qu'il suppose de l'invention de cette sainte qui n'apparaît qu'au IXe siècle dans les textes, eux-mêmes largement sujets à caution[303].

Pour appréhender ces controverses, il n'est peut-être pas nécessaire d'aller dans le sens des insinuations de Corot qui veut voir dans l'invention des sanctuaires dolméniques et le tombeau de sainte Reine une réponse spectaculaire aux résultats des fouilles de la Croix-Saint-Charles avec le sanctuaire de Moritasgus et le rempart. Même s'il y a une part non négligeable de concurrence sur le plateau, elle n'explique pas que Toutain se fourvoie autant avec les dolmens et qu'Espérandieu refuse l'hypothèse de la basilique. Les enjeux des fouilles, on l'a vu lors du lancement du chantier en 1905, sont multiples et brouillent la perception des acteurs. Les motivations scientifiques, – portant sur la ville gallo-romaine et les niveaux d'occupation gaulois pour démontrer l'adéquation avec les textes – sont imbriquées avec le désir, conscient et inconscient, de faire d'Alésia un site à part, unique. Le premier niveau d'enjeux apparaît dans les tensions de pouvoir entre une société savante, voulant développer son patrimoine local ancré dans le territoire, et Paris voulant contrôler les fouilles d'un site à vocation nationale. Un deuxième niveau semble se jouer dans l'ancrage temporel du site : y retrouver aussi des vestiges préhistoriques, c'est largement repousser et prolonger l'histoire de la France au-delà de l'assise gauloise, qui plus est, en lui associant une part sacrée ; d'un autre côté, la basilique affirme la tradition du lieu le plus saint du plateau, garantit le caractère précoce de l'implantation chrétienne. Ainsi, du sanctuaire dolménique à la basilique, la dimension sacrée du site perdure, et la découverte de la

[300] *RA* 1, 1914, p. 283-287.
[301] *RA* 2, 1914, p. 136-137.
[302] Lettre d'Espérandieu à Reinach, 15 juin 1914, fonds Reinach, Méjanes, vol. 2, p. 282.
[303] *Ibidem*.

basilique permet d'investir le site d'une recharge sacrale que n'aurait pas désavoué V. Flour de Saint-Genis, le président de la Société de Semur en 1904, qui appelait à la réactivation d'un pèlerinage gaulois inventé au XIXe siècle[304].

Les compétences acquises par Espérandieu sur le terrain archéologique le feront appeler plus tard, une fois devenu conservateur à Nîmes, cette fois-ci comme expert. Dans le Languedoc, des correspondants lui demandent de venir examiner leurs fouilles, ou de les soutenir lorsqu'ils sollicitent des subventions. Il suit attentivement les chantiers à Nîmes et publie des synthèses sur les monuments de la ville[305]. Sollicité par Augustin Fliche, président de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, il rédige les répertoires archéologiques du Gard et des Pyrénées-Orientales[306]. Enfin, il faut rappeler qu'il s'est retrouvé au cœur de la tempête glozélienne. Sans entrer dans la complexité de cette affaire, on notera qu'il y a relativement peu de lettres concernant Glozel dans le fonds du Roure, à part celles du Dr Morlet[307], en premier lieu, car Espérandieu n'est pas préhistorien. Je ne retiendrai de Glozel que le paradoxe de l'absence de méthode qu'ils ont cautionnée, lui, Reinach et Jullian. Paradoxe, car la méthode semble acquise et appliquée à Alésia par Espérandieu, grâce en particulier à Corot, mais le cas de Glozel nous montre qu'elle reste très fragile. Lorsque les suspicions éclatent en 1926 sur le site de Glozel à cause de l'étrangeté hétéroclite des objets exhumés, des experts sont appelés pour confirmer ou infirmer la fraude. Espérandieu est l'un d'eux, appelé d'abord par le Dr Morlet. Dans la lettre qu'il écrit à l'Académie rapportant ses premières constatations sur place, Espérandieu s'appuie sur l'état apparent du terrain, la grosseur des racines : il ne voit aucun truquage des couches[308].

En même temps, et c'est là sans doute que l'on voit la déficience encore de la méthode, il accepte comme Audollent[309], que sous leurs yeux une tombe soit ouverte et

---

[304] *Infra* note 15, p. 161.
[305] Cf la bibliographie exhaustive d'Espérandieu sur Nîmes dans J-L. FICHES, A. VEYRAC, *Carte archéologique de la Gaule, le Gard, 30/1, Nîmes*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1996, p.
[306] Respectivement en 1934 et 1936.
[307] Entre 1925 et 1938, 130 lettres alternant, au fur et à mesure que la controverse prend de l'ampleur, des demandes de soutien et de remerciements.
[308] *CRAI*, 1926, p. 231-233.
[309] Auguste Audollent (1864-1943), professeur à la faculté et conservateur du musée de Clermont, membre de l'Académie des Inscriptions. Il fouille le temple de Mercure au Puy de Dôme et le cimetière gallo-romain de Martres-Veyre. Il connaît Espérandieu depuis plusieurs années en particulier parce qu'il lui a procuré les photographies des bas-reliefs du musée.

littéralement pillée au lieu d'être fouillée. Le rapport qu'Espérandieu rédige de cette ouverture de tombe est sidérant[310] : tous les principes méthodologiques disparaissent, il n'y a aucun plan, aucun relevé de stratigraphie ni d'objets. Quant à Reinach qui prônait la stratigraphie, il admet la véracité archéologique du site[311] en venant sur place, et entérine *de facto* la chasse à l'objet. Et ce, malgré le reproche qu'il fait au Dr Morlet de ne pas tenir de journal de fouilles[312].

Jullian, pour sa part, ne s'intéresse qu'aux tablettes « épigraphiques » et se persuade qu'elles sont gallo-romaines. Leurré par l'écriture, ressemblant potentiellement à des textes de sorciers, il croit pouvoir les lire, mais ne donnera jamais sa traduction. Alors que tous ceux qui croient au site le pense préhistorique, lui ne retient du matériel trouvé que les objets portant des écritures, et exprime ainsi son désir de trouver des textes pour dire l'histoire. Audollent voit bien que Jullian se fourvoie[313] : lui-même spécialiste de ce type de textes[314] ne peut pas croire à ces tablettes de magie gallo-romaine. Il pense comme Espérandieu qu'il n'y a pas supercherie, même s'ils savent tous deux que la région a été le théâtre plusieurs fois d'affaires de faux en archéologie[315]. Vayson de Pradenne[316], préhistorien opposé à Glozel, sent que la conviction du commandant n'est pas inébranlable : « *Je suis heureux de sentir dans le ton de votre lettre que vous n'êtes pas arrivé à ce degré de conviction où aucun argument n'a plus de prise*[317] ».

Cependant, malgré le nombre d'archéologues qui s'opposent à l'authenticité du site, Espérandieu s'appuiera toujours sur ce qu'il a vu du terrain pour maintenir son point de vue et soutenir Reinach dans son combat. Il ne sera pas exempt de doutes : une archive du Roure est révélatrice à cet égard. Il s'agit d'un extrait de manuscrit, sans doute de conférence, car Espérandieu a fait plusieurs conférences sur Glozel, à Genève à la demande de Deonna et à Bruxelles. Dans ce qui semble être la conclusion du discours d'une conférence, Espérandieu note : « *Personnellement, je crois bon de rappeler que si j'ai cru – et si je crois encore fermement – à l'authenticité des fouilles*

---

[310] S. REINACH, *Ephémérides de Glozel*, p. 94-95.
[311] Par les découvertes de Glozel, sa théorie du mirage orientale est ainsi renforcée.
[312] S. REINACH, *Ephémérides de Glozel*, p. 76.
[313] Lettre d'Audollent, 20 novembre 1927, archives Roure, vol. 2, p. 33-34.
[314] A. AUDOLLENT, *Defixionum tabellae*, Paris, 1904.
[315] Audollent parle de la région géographiquement large, lettre d'Audollent, 26 juin 1927, archives Roure, vol. 2, p. 32. Déchelette en parlait le 24 février 1909, vol. 2, p. 122.
[316] André Vayson de Pradenne (1888-1939), ingénieur civil des mines, directeur du Laboratoire d'Anthropologie préhistorique à l'École des Hautes Études, président de la Société préhistorique française.
[317] Lettre de VAYSON DE PRADENNE, 20 octobre 27, archives Roure, vol. 2, p. 242. Il publie *Les faux en archéologie préhistorique*, en 1932, sans jamais citer Glozel.

de Glozel, je n'ai rien expliqué, ou à peu près de leurs résultats. La préhistoire – je n'éprouve aucun embarras à l'avouer – m'est complètement étrangère. Mon rôle, en somme, peut tenir en deux questions et leur réponse. Glozel est-il authentique ? – Oui. Les objets qui en proviennent sont-ils de l'époque gallo-romaine ? – Non. Pour la première de ces questions, je me fonde sur l'habitude que je crois avoir des fouilles archéologiques puisque j'en ai accomplis depuis 20 ans. Pour la seconde, sur le peu que je crois connaître de l'art et de l'industrie gallo-romains à l'étude desquels j'ai consacré presque toute ma vie[318]*. »*

[318] Dossier Glozel, ms E11, archives Roure.

Conclusion

Au terme de cette approche de la correspondance scientifique du commandant Espérandieu, complétée en particulier par ses *Souvenirs*, il est possible de mettre en exergue certains éléments saillants permettant d'éclairer le parcours singulier d'un officier dans l'archéologie de la IIIe République. Parcours singulier et aussi remarquable à plus d'un titre : c'est un de ces hommes nouveaux qui ont pu s'élever socialement grâce au système par le mérite, mis en place par la République. C'est ensuite un homme qui a construit sa carrière archéologique en utilisant de manière stratégique les réseaux en place, et en se donnant des mentors qui le soutiennent. La reconnaissance institutionnelle qu'il reçoit en épigraphie d'abord, puis par le *Recueil des bas-reliefs* et ses fouilles d'Alésia, en devenant membre de l'Académie des Inscriptions compense l'impossibilité de s'élever dans l'armée. Cependant, malgré cette légitimité, il reste encore considéré comme un érudit, à la marge du statut de professionnel du fait de sa double carrière.

Dans les *Souvenirs*, Espérandieu souligne très clairement l'élévation sociale dont il a profité grâce à l'armée. Au vu du nombre de pages qu'il consacre à son enfance, on peut même se demander s'il ne prend pas volontairement le contre-pied des biographies qui insistent sur la jeunesse déterminante pour la vocation. Lui n'a pas été imprégné de latin, n'a pas fait d'études classiques, n'ayant pas fréquenté le lycée. De même, il évoque bien l'ambiance anti-allemande après 1870 qui prévaut au collège, et par suite son incompétence totale en allemand quand il entre à Saint-Cyr. En soulignant ainsi les lacunes de son bagage intellectuel, bien sûr, il met en valeur avec force sa réussite, mais incidemment, il fait comprendre aussi au lecteur des *Souvenirs* l'absence de causalité donnant une clé d'explication pour son attirance envers l'archéologie. Sa deuxième carrière n'a pas non plus été construite sur un héritage ou une position sociale, ce sont les opportunités qui ont fait son parcours.

Il n'a donc pas de soutien ni de connaissance particulière du milieu dans lequel il entre par hasard en 1883 en Tunisie, contrairement à d'autres archéologues comme Déchelette qui, par son oncle Bulliot, a déjà un réseau constitué lorsqu'il commence à s'intéresser à l'archéologie. Pour un amateur féru d'épigraphie comme Espérandieu, le moyen de s'intégrer au monde archéologique est d'entrer dans le réseau des sociétés savantes, extrêmement dense à la fin du XIXe siècle. Une fois intégré dans l'une d'entre elles par le jeu des cooptations, on peut développer son rayonnement au niveau régional, voire national pour les érudits les plus investis dans la recherche, puis devenir correspondant du ministère. *A priori*, c'est le chemin qu'emprunte Espérandieu : intégré d'abord à la Société d'Hippone, il s'implante ensuite dans les sociétés des villes où il est en garnison, agrandissant ainsi son réseau de sociabilité, et ses publications le font peu à peu connaître. Cependant, la correspondance montre aussi que dès l'expérience tunisienne, il commence de manière autonome, en parallèle de son ancrage provincial, une série de relations personnelles avec des savants parisiens, dont il sollicite les conseils, et qui deviennent progressivement ses mentors, Cagnat, Héron de Villefosse ou Reinach. Sans intermédiaire, ni complexe, il se fait directement connaître des éditeurs allemands du *CIL* en leur envoyant ses publications, et élargit son champ d'action vers la science internationale[1]. On peut comprendre cette stratégie d'indépendance comme étant le corollaire de sa condition : entré dans le monde archéologique hors de sa région d'origine, il n'est pas un érudit enraciné dans un territoire, du fait de ses déplacements militaires. Cette absence de stabilité aurait pu le freiner, mais devient une force puisque grâce à la correspondance, il agrandit ses réseaux. Indépendant, mais relié au maillage savant : il est dans une situation originale qui explique aussi pourquoi Allmer – qui lui-même a toujours gardé sa liberté – l'a choisi comme successeur pour la *Revue épigraphique*.

Reinach et Jullian vont profiter de cette position unique, de son origine provinciale et de son indépendance, de ses réseaux et de sa connaissance du monde gallo-romain pour le choisir tant pour le *Recueil des bas-reliefs* que pour Alésia. Son autonomie lui est utile aussi dans ses rapports avec la science germanique, car il n'est pas avec eux dans un jeu de concurrence personnelle. L'aide qu'il a apportée au *Corpus* lui est rendue pour les Bas-reliefs.

---

[1] Sa relation aux réseaux allemands reste à développer, en particulier, en cherchant à reconstituer la correspondance active – passive avec O. Hirschfeld ou O. Bohn.

La légitimité qu'il acquiert en 1901 par le titre de correspondant de l'Académie des Inscriptions semble signer la fin de son indépendance : dorénavant ses travaux sont de commande. Cependant, en reprenant des fouilles à son propre compte, à Alésia après 1908, et après 1919, lorsqu'il deviendra conservateur à Nîmes, il retrouve cette liberté d'action et cette implantation locale[2]. Et dessinant comme dans une boucle, son destin le ramène dans sa région d'origine[3].

Du courrier reçu par Espérandieu, ressortent de manière globale, et bien entendu en dehors des controverses, la bienveillance et la disponibilité de ses correspondants. On les voit répondre volontiers aux conseils qu'il sollicite. Ainsi, en Tunisie, il découvre le fonctionnement des réseaux institutionnels grâce à B. Roy et A. Papier, prend ses premières leçons d'épigraphie avec le P. Delattre, apprend les règles éditoriales par J. Poinssot. Ces premiers encouragements se poursuivent en métropole avec les rencontres de J. Berthelé, qui l'incite à se lancer dans les corpus épigraphiques de la région, ou du P. de la Croix. De même, Cagnat, ou Héron de Villefosse l'aident en épigraphie, corrigent les épreuves de ses publications. Ils le guident vers certains travaux : Cagnat lui donne des éléments de méthode et le conseille dans ses relations avec le *CIL*. Les lettres ne sont pas des exercices de rhétorique, d'amabilité neutre ou lointaine : on y lit des échanges vrais, des soutiens au-delà des conventions. A l'occasion du compte rendu de son *Recueil des cachets d'oculistes*, Espérandieu, qui pensait être libre de choisir ses sujets d'étude, se heurte à un réseau auquel il n'appartient pas, et reçoit pour la première fois des critiques sans concession. Cependant, les liens qu'il a tissés sont maintenus et même renforcés par la suite, la correspondance nous en montre l'évolution. Les relations transparaissent dans le ton, les formules employées par les correspondants donnant aussi d'eux un témoignage de leur positionnement vis-à-vis d'Espérandieu.

Des amitiés professionnelles se nouent avec Héron de Villefosse, Cagnat ou encore Déchelette. Quant à Jullian, il semble lui aussi un ami assez proche. Mais c'est

---

[2] La période d'Espérandieu à Nîmes (1919-1939) n'a pas été traitée car, pour être développée, elle demande de tenir compte de ses différentes activités : l'histoire de la conservation du musée archéologique des monuments de Nîmes entre les deux guerres est mal connue actuellement, les ouvrages traitant de l'histoire des monuments s'arrêtent à la fin du XIXe siècle ; son rôle au sein des réseaux régionaux du sud de la France et de *l'Ecole antique de Nîmes* est encore à faire.

[3] Symptomatique de ce ré-ancrage, son buste sera érigé dans la cour du musée archéologique de Nîmes, de son vivant, en 1937 – on se souvient qu'à cause de l'absence d'attache locale forte, il avait été difficile de réaliser un geste mémoriel pour Allmer.

surtout la correspondance active avec Reinach qui voit une relation plus intime se dessiner, c'est son confident. A l'occasion de sa deuxième candidature à un fauteuil de membre libre de l'Institut, Espérandieu lui écrit : « *J'ai vu hier, M. Dieulafoy, qui ne m'a pas recommandé le secret, et j'ai été stupéfait d'apprendre que vous aviez longuement fait mon éloge, le 16 février. Non seulement vous ne m'en aviez rien dit, mais vous aviez laissé entendre que M. Héron de Villefosse, ayant fait le nécessaire, vous vous étiez contenté d'ajouter quelques mots ! Or, ce n'est pas ça du tout ! Vos « quelques mots » furent un discours, un parallèle très touchant (le qualificatif est de M. Dieulafoy) entre l'officier et le savant – qui ne sait peut-être pas grand chose, mais vous doit certainement la meilleure part de ses connaissances et de ce qu'il a produit. Ma gratitude vous est tellement acquise qu'elle ne peut plus beaucoup s'accroître. Mais votre amicale intervention, si pleine de cœur (le mot est encore de M. Dieulafoy) me touche trop profondément pour que je ne le vous dise pas*[4]. »

De même que dans son *Journal* ou ses *Souvenirs*, il est extrêmement rare de trouver dans la correspondance passive d'Espérandieu des informations ne se rapportant pas directement à l'archéologie : il y a une grande étanchéité entre le monde professionnel et le monde privé[5]. Cependant, ça et là apparaissent de rares notations sur l'actualité[6], le Congrès de la Haye[7] ou les inondations de Paris[8]. Seule l'affaire Dreyfus émerge dans les échanges avec Reinach. Espérandieu lui écrit après la révision du procès : « *Enfin, ça y est ! Mais vous savez quelles étaient mes craintes (...) Je n'ai pas vu les adeptes du Cap*[ne] *Dreyfus et du Colonel Picquart ; si vous vouliez bien, à l'occasion, leur transmettre mes compliments, vous me feriez plaisir*[9]. » En filigrane, les milliers de lettres apportent un éclairage sur la vie quotidienne des archéologues : sur les coulisses de l'édition et de l'impression des articles et des revues ; sur les enjeux financiers que ce soit pour les Bas-reliefs, ou pour Alésia.

En retour des soutiens qu'il reçoit, Espérandieu est particulièrement serviable : il fait des dessins pour les publications des uns ou des autres, dont des lampes chrétiennes pour le P. Delattre, des plans pour les *Antiquités africaines* de Poinssot, ou pour un

---

[4] Lettre d'Espérandieu à Reinach 26 février 1912, fonds Reinach, Méjanes.
[5] Il aide les fils, les neveux de ses correspondants pour leur service militaire ou pour passer le concours de Saint-Maixent. Parmi les très nombreuses demandes, lettre de Babelon, 29 janvier 1910, vol. 2, p. 43. Lettre de Héron de Villefosse, 10 septembre 1898, vol. 2, p. 148, archives Roure.
[6] Les lettres se rapportant à la guerre de 14 -18 ont été volontairement laissées à part.
[7] Lettre de Héron de Villefosse, 17 août 1907, archives Roure, vol. 2, p. 152.
[8] Lettre de Babelon, 29 janvier 1910, archives Roure, vol. 2, p. 43.
[9] Lettre d'Espérandieu à S. Reinach, 12 juillet 1906, fonds Reinach, Méjanes.

Guide du musée de Saint-Germain de Reinach, les planches (une vingtaine) du catalogue du musée de Saintes pour Audiat. Les lettres expriment un désintéressement total de la part d'Espérandieu. Il donne de son temps, envoie ses tirés à part avec libéralité, exerce un rôle de « passeur » en épigraphie pour Cagnat ou Hirschfeld qui lui demandent de leur envoyer des publications locales peu diffusées. Il n'hésite pas non plus à soutenir ses homologues lorsque ceux-ci lui demandent un soutien pour entrer dans une société savante prestigieuse[10]. Les correspondants n'hésitent pas à lui demander des choses même en dehors de sa spécialité : « *Je sais que cette affaire ne fait pas partie de votre domaine de travail. Mais comme je connais votre serviabilité, j'ose vous prier de transmettre cette demande à une personne qui peut mieux y répondre*[11]. »

Au-delà des aides mutuelles sur des questions scientifiques – les échanges entre Déchelette et Espérandieu, sur les Vases ornés ou les Bas-reliefs sont exemplaires à cet égard – à de nombreuses reprises, on voit apparaître d'autres rôles que peut prendre la correspondance entre les archéologues. Ainsi, elle sert souvent de *preuve* : de ce qui a été fait, comme dans le cas de la restitution du Mercure de Lezoux – Déchelette envoyant à Espérandieu une lettre de Plicque à V. Durand comme preuve de la restauration de la statue ; de ce qui s'est passé sur des sites comme à Yzeures – Espérandieu ajoutant à son courrier à Corot une lettre du P. de la Croix explicitant le différend qui l'a opposé à la Société de Touraine ; ou encore de ce qui a été dit à propos d'hypothèses archéologiques – le commandant faisant parvenir à Reinach une lettre de Déchelette acceptant sans réserve son hypothèse de fours de boulanger à Alésia. Les lettres voyageant apparemment beaucoup, d'aucuns se méfient de ce qu'ils écrivent, Héron de Villefosse le dit au moment de la crise d'Alésia : « *Je ne répondais jamais [à Jullian] sur ce sujet parce que je ne voulais pas que mes lettres fussent communiquées aux belligérants*[12]. » Les lettres montrent aussi la vie des revues et les réseaux qui y sont attachés. Publier de l'épigraphie n'est pas simple, les revues sont fragiles et disparaissent par manque de lecteurs. La Revue épigraphique sera au cœur d'enjeux de pouvoir, en 1913, justement parce qu'elle est indépendante des réseaux.

---

[10] Lettre d'Aveneau de la Grancière, 24 juin 1901, archives Roure, vol. 2, p. 37. Déchelette lui demande son soutien pour devenir correspondant de l'Institut, 24 février 1909, archives Roure, vol. 2, p. 123.
[11] Lettre de F. Studniszka (1860-1929, professeur d'archéologie à Leipzig), 23 novembre 1927, archives Roure.
[12] Lettre de Héron de Villefosse, 14 juillet 1908, archives Roure.

Le volume de sa correspondance exprime par ailleurs un impératif professionnel : les érudits avec lesquels il a une relation suivie font rarement une double carrière à plein temps[13], beaucoup sont en retraite lorsqu'ils s'intéressent à l'archéologie[14], ou ont quitté leur poste pour se consacrer à des travaux érudits, en en ayant le loisir grâce à une fortune personnelle[15]. La reconnaissance qu'il avait espérée de l'armée est freinée dès 1887, lors de son échec à l'Ecole de guerre, à cause de ses occupations épigraphiques, que sa hiérarchie lui reproche, ensuite du fait de sa surdité. Son amertume vis-à-vis de l'armée est forte, plusieurs de ses lettres à Reinach en rendent compte. C'est pour ces raisons qu'il cherche peut-être plus que d'autres une légitimité et une reconnaissance dans le domaine archéologique.

Espérandieu construit sa carrière dans une période de transition où le XIXe des antiquaires érudits fait place au XXe siècle des archéologues professionnels. En même temps que le savoir antiquaire se transforme en science archéologique[16], un double mouvement apparaît en France : d'une part, dans un glissement sémantique, le terme d'antiquaire est encore employé à la fin du siècle synonyme d'amateur érudit des sociétés savantes de province[17], mais tend à disparaître au profit du terme d'archéologue. D'autre part, le système institutionnel provoque un clivage entre une archéologie prestigieuse à l'étranger portée par l'université et une archéologie métropolitaine.

Si sous l'impulsion de Napoléon III, l'archéologie avait été placée au service de la construction d'une mémoire nationale[18], après la chute de l'empire, l'archéologie gallo-romaine ne trouve pas de reconnaissance spécifique comme en Allemagne avec les structures mises en place pour l'archéologie germano-romaine[19]. A. Schnapp parle

---

[13] Ainsi les prêtres ont des dispenses par leur hiérarchie pour pouvoir s'occuper d'archéologie comme le P. Delattre à Carthage, ou le P. de la Croix, à Poitiers. D'autres prennent des disponibilités comme l'ingénieur Marcel Dieulafoy quand il part fouiller à Suse.

[14] Le commandant Robert Mowat, après une carrière militaire, devient épigraphiste et numismate.

[15] Déchelette, industriel, laisse l'entreprise familiale à ses neveux pour se consacrer à l'archéologie ; H. Chabeuf, de Dijon, démissionne de son poste à la préfecture en 1870, et se consacre à l'art de sa région.

[16] A. SCHNAPP, « Antiquaires et archéologues : ressemblances et dissemblances », *in* V. KRINGS, C. VALENTI (dir.), *Les Antiquaires du Midi*, *Savoirs et mémoires XVIe-XIXe siècle*, p. 190.

[17] Ainsi, en 1890, E. Le Blant annonçait une publication d'Espérandieu à l'Académie des inscriptions : « un habile antiquaire, M. le lieutenant Espérandieu (…) vient d'ajouter une monographie du Baptistère Saint-Jean. » *CRAI*, 1, 1890, p.85-86.

[18] Y. LE BOHEC, « Napoléon III et Alésia », *in* A. LARONDE, P. TOUBERT, J. LECLANT (éd.), *Histoire et archéologie méditerranéennes sous Napoléon III*, Actes du 21e Colloque de la Villa Kérylos, Cahiers de la ville Kérylos n°22, AIBL, Paris, 2011, p. 99.

[19] A. MESS, « La sauvegarde du patrimoine allemand au temps de Joseph Déchelette », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n°133, 2013, p. 21.

même d'un long refoulement[20]. La République semble avoir plutôt misé sur les recherches à l'étranger pour redonner, après la défaite, une place à l'archéologie française dans le concert des nations. Laissée à l'initiative des sociétés savantes, l'archéologie gallo-romaine, tout comme l'archéologie préhistorique, existe bien, relayée et supervisée par le Comité des travaux historiques et l'Académie des Inscriptions, mais étant portée d'abord par les érudits locaux, elle ne semble pas être reconnue de la même manière, et il est plus difficile pour eux d'intégrer les sociétés nationales[21].

Au delà des prix que certaines sociétés savantes décernent pour les publications, c'est l'intégration dans certaines d'entre elles plus prestigieuses comme celle des Antiquaires de France qui est recherchée, et surtout la nomination comme correspondant de l'Institut qui consacre une vie dévouée à la science. Pour ses corpus épigraphiques, Espérandieu reçoit plusieurs prix[22], est nommé officier d'Académie en 1884 et de l'Instruction publique en 1890, et cette même année, il devient membre correspondant de l'Institut archéologique allemand[23].

Horizon quasi indépassable, le titre de correspondant de l'Institut est presque un 'graal', comme l'explique Déchelette : « *Demain, à la séance à l'Institut on va voter sur la candidature de mon oncle Bulliot, qui se présente comme correspondant. C'est une distinction qui lui est bien due, mais elle est très recherchée et peu accessible aux non universitaires. Les professeurs de l'enseignement supérieur et anciens élèves de l'Ecole normale encombrent les portes de l'Institut, refoulant les savants non officiels. (...) Il faut que vous sachiez que le titre de Correspondant de l'Institut est infiniment supérieur à celui de Correspondant du Ministère*[24]. » Ce titre tant souhaité, Espérandieu l'obtient en 1901 : une lettre de Babelon[25] porte témoignage des luttes internes à l'Institut pour choisir les candidats. Si cette distinction est si prisée, c'est aussi qu'elle fait changer de statut : correspondant du ministère permet d'être reconnu comme un érudit

---

[20] A. SCHNAPP, « Archéologie et tradition académique en Europe au XVIIIe et XIXe siècles », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 1982, 5-6, p. 773 pp. 760-777.

[21] Il semble que dans un contexte différent, non centralisé, les relations des archéologues avec les sociétés savantes soient plus fluides : le général Pitt Rivers (1827-1900), qui a fait comme Espérandieu une double carrière, est reconnu très largement en Angleterre pour ses divers travaux archéologiques, dont ses fouilles sur ses terres de Cranborne Chase. Il deviendra même inspecteur des monuments anciens.

[22] Une médaille au Congrès de la Société française d'archéologie en 1885, le prix Gaussail à Toulouse en 1888 et en 1893.

[23] Lettre de Conze, 31 octobre 1890, archives Roure.

[24] Lettre de Déchelette à sa mère, décembre 1900, archives Roanne. Voir M. ALTIT-MORVILLEZ, S. PERE-NOGUES, « Le long chemin vers l'Institut », *Regards sur l'archéologie,* p. 39.

[25] Lettre de Babelon, 25 décembre 1900, archives Roure, vol. 2, p. 39.

incontournable de province ; correspondant de l'Institut c'est devenir un « savant officiel », à l'instar des universitaires. On l'a vu, cette ascension progressive lui a permis d'être chargé des Bas-reliefs, et légitimé par ses correspondants, car il est ainsi perçu comme un expert. Il est remarquable, d'ailleurs, que les personnes qu'il sollicite pour les bas-reliefs lui répondent, lui donnent les informations, font les photographies. Il ne semble pas essuyer de refus. L'aura du titre s'ajoute à sa situation personnelle, dont il parlait à Reinach en 1898, quand il l'assurait d'avoir accès aux collections des musées de province, non pas tant à cause du prestige de l'uniforme, mais parce que lui-même n'était justement pas parisien[26]. En revanche, à Alésia, ce n'est pas en tant que provincial qu'il est vu, mais de fait comme un savant parisien, correspondant de l'Institut et du Comité des travaux historiques, face à la Société de Semur.

Si l'Académie est relativement ouverte aux correspondants de province, il est encore plus ardu pour un érudit, d'en devenir membre à part entière. Ayant reçu la première médaille du concours des Antiquités nationales en 1908 pour le premier volume des Bas-reliefs, Espérandieu se présente sur une place de membre ordinaire en 1911, mais les soutiens qu'il reçoit ne sont pas assez nombreux. Le principe étant d'être bien placé, en gagnant plus de voix aux élections suivantes, il candidate à nouveau lors de vacances de fauteuils : « *Pour la grande affaire du moment, si vous pouvez avoir 8 voix, il ne faut pas hésiter à vous présenter. Le 10 novembre 1911 (élection Fournier) vous avez eu 5 voix, puis 3 voix – Le 1er mars 1912 (élection Chevalier) vous avez eu 3 voix puis 2, enfin 2. Avec 8 voix vous serez en progrès*[27]. » Il obtiendra effectivement 9 voix mais ne sera élu qu'aux élections suivantes en 1919, en même temps qu'A. Blanchet qui s'était présenté sur le même fauteuil que lui en 1912[28]. Peu de lettres de la correspondance d'Espérandieu discutent de ces candidatures, car étant à Paris, il peut en parler de vive voix à ses soutiens et mentors. C'est en étudiant d'autres correspondances – dans le cadre du PCR Déchelette – que nous avons pu, S. Péré-Noguès et moi-même, mettre en lumière le défi d'être reconnu sur le plan national : lors de l'élection de Déchelette au titre de correspondant de l'Institut, on voit dans les lettres échangées, Reinach, Jullian et Héron de Villefosse pousser aussi bien la candidature de

[26] *Infra*, p. 107.
[27] Lettre de Héron de Villefosse, 13 octobre 1917, archives Roure.
[28] Lettre d'A. Blanchet, 14 janvier 1912, archives Roure, vol. 2, p. 54.

ce dernier que celle d'Espérandieu, avec bien des difficultés[29], car tous deux sont des provinciaux et des érudits indépendants. Espérandieu, à cause de cette position non institutionnelle, s'est créé une généalogie symbolique non universitaire : de son premier professeur le P. Delattre, de son apprentissage du terrain avec le P. de la Croix, à Allmer son maître en épigraphie, il s'ancre scientifiquement, et pas seulement par les réseaux, dans un héritage issu de celui des antiquaires. Entre le moment où il devient correspondant en 1901 et sa mort en 1939, Espérandieu a pu rencontrer, au gré des disparitions et des nominations, à l'Académie des Inscriptions 145 membres, dont 17% n'avaient pas suivi la voie universitaire classique, – fait systématiquement relevé dans les notices nécrologiques[30].

Cependant son statut pose une autre question : en effet alors même qu'on aurait tendance à considérer que les militaires sont bien implantés dans le paysage archéologique de la IIIe République, la difficulté pour Espérandieu à émerger au delà du statut d'érudit interroge sur la situation de ce groupe sociologique dans le paysage archéologique métropolitain.

Si l'on trouve dès la fin du XVIIIe siècle parmi les voyageurs français ou anglais qui deviennent antiquaires, des militaires en plus des religieux, consuls ou drogmans[31], c'est toutefois certainement l'expédition d'Egypte qui « inaugure cette tradition d'associer l'archéologie avec certaines grandes opérations, qu'elles soient militaires ou diplomatiques[32] » ; les missions archéologiques s'appuient toujours sur la logistique de l'armée (et les soldats sont une main d'œuvre pour fouiller), et dans ce cadre certains

---

[29] M. ALTIT-MORVILLEZ, S. PERE-NOGUES, « Le long chemin vers l'Institut », p. 39-48.

[30] Voie universitaire rapportée par Cagnat dans la notice nécrologique qu'il consacre à H. Cordier (orientaliste qui a commencé sa carrière comme banquier en Chine) en 1929 : « La vie de celui de nos confrères dont je me propose de vous entretenir aujourd'hui ne rappelle guère, surtout à ses débuts, celle que la destinée accorde d'habitude aux membres de notre Compagnie. D'ordinaire, les étapes de notre existence sont, pour ainsi dire, réglées d'avance. On commence par de fortes études classiques (…) [Puis] on se dirige vers quelqu'une de ces grandes écoles qui font l'honneur de notre enseignement supérieur, l'Ecole Normale et les Faculté des Lettres, l'École des Hautes Études, celle des Chartes, celle des Langues Orientales, celle de Droit ; on s'y initie peu à peu aux questions et aux méthodes scientifiques ; les privilégiés complètent leur initiation par des séjours à Athènes, à Rome, en Extrême-Orient, par des missions à l'étranger. Alors, comme il faut vivre, on sollicite un poste dans une université, dans une bibliothèque, dans un dépôt d'archives, dans un musée, dans une ambassade ou un consulat ; et là (…) on écrit des articles, on publie des livres, en attendant que ces recherches et ces travaux, poursuivis souvent au milieu des difficultés de l'existence, permettent de se présenter devant vous et de solliciter vos suffrages. »

[31] Ch. EVANS considère que les militaires britannique qui ont participé aux recherches archéologiques, dans les guerres coloniales, au XIXe siècle, ont été nombreux, et il en cite plusieurs : « Soldiering Archaeology : Pitt Rivers and 'Militarism' », *Bulletin of the History of Archaelogy*, n°24, 4, 2014, p. 2-3.

[32] N. CHEVALIER, *La recherche archéologique française au Moyen-Orient, 1842-1947*, Centre de recherche d'archéologie orientale, Université Paris I, n° 14, éd. Recherche sur les civilisations, Paris, 2002, p. 397. L'auteur cite plusieurs de ces missions comme celle diplomatique de Perse en 1839, ou l'expédition de Morée en 1828.

officiers participent aux recherches scientifiques, entre autre par le biais des travaux du service hydrographique de la Marine, ou des relevés topographiques du service géographique de la Guerre[33]. C'est ainsi que pour l'Afrique du Nord, les études ont montré la forte implication des officiers dans la recherche archéologique en Algérie ou en Tunisie[34], et dans la vitalité des sociétés savantes locales[35]. Cependant il n'est pas sûr qu'ils aient eu la même implication en métropole. Il semble bien qu'il faille nuancer l'apport des militaires hors d'Afrique : d'une part quant à leur nombre au sein des sociétés savantes, d'autre part quant à leur implication scientifique.

D'après P. Chaline, qui prend en compte la globalité des sociétés savantes, la proportion de militaires inscrits sur les listes des sociétés est assez faible[36]. S'ils sont peu nombreux, ils n'en sont pas moins présents, surtout dans les sociétés de sciences exactes, de géographie, ou de photographie. Pour autant, la réalité de la présence des militaires dans le domaine archéologique n'apparaît pas dans l'approche globale de P. Chaline. Seules les listes de certaines sociétés pourront donner un tableau tangible de leur situation, même s'il n'est pas complet.

Les sondages effectués montrent des situations contrastées : globalement les militaires sont peu nombreux en dehors de l'Afrique. Ainsi, la Société archéologique de Sousse présente 25% de militaires en 1905 et celle de la province de Constantine en présente la même année 12%. Il faut noter aussi que tous les militaires qui ont fouillé n'ont pas été membres des sociétés locales, bon nombre des auteurs des rapports de fouilles n'apparaissent pas dans les listes. En comparaison, les listes du *Bulletin archéologique* du Comité des travaux historiques indiquent, parmi l'ensemble des membres et des correspondants du ministère, entre 4 et 5% de militaires de 1895 à 1905[37]. Caractéristique remarquable, à ces dates, ces militaires sont, ou ont été, en Afrique en garnison, à trois exceptions près. Ils ont donc découvert l'archéologie, pour la plupart, en Algérie ou en Tunisie, et sont devenus des correspondants du ministère.

---

[33] *Ibidem*, p. 406.
[34] M. DONDIN-PAYRE, « L'Armée d'Afrique face à l'Algérie romaine : enjeux idéologiques et contraintes pratiques d'une œuvre scientifique au XIXe siècle », *in* M. KHANOUSSI, P. RUGGERI, C. VISMARA (dir.), *L'Africa romana. Geografi, viaggiatori, militari nel Maghreb*, p. 725-745 ; Pour la Tunisie, voir M. BACHA, *Patrimoine et monuments en Tunisie*, PUR, Rennes, 2013.
[35] Capitaine JUGUE, « L'œuvre des sociétés savantes algériennes et tunisiennes », *Revue africaine*, 1905, p. 463-485.
[36] J.-P. CHALINE, *Sociabilité et érudition*, p. 182.
[37] Les religieux sont de 7 à 10%, les médecins autour de 3%.

D'autre part, l'interrogation de la base de données prosopographiques du CTHS[38] ne donne pas encore de résultats probants malgré le nombre considérable de notices biographiques existantes. En effet, les militaires inscrits dans le *Bulletin archéologique* n'apparaissent pas tous encore dans cette base ; par ailleurs, rares sont les militaires membres des sociétés africaines à être cités, alors même que ce sont les plus nombreux ; enfin pour les sociétés de métropole, seuls trois militaires, pour la même période, sont indiqués ayant publié des articles sur de nombreux sujets dont l'antiquité dans les bulletins des sociétés auxquelles ils appartiennent[39]. Il faut aussi noter que comme en Afrique des militaires effectuent des travaux archéologiques en métropole, sans être membres d'une société, et ne sont donc pas enregistrés[40] dans la base.

Malgré ces restrictions à l'analyse, un certain déséquilibre apparaît clairement entre la présence des militaires au sein de la recherche archéologique en Afrique du Nord et en métropole. Ce déséquilibre peut s'expliquer par le contexte particulier de la colonisation : les militaires deviennent archéologues soit à l'occasion de travaux publics, construction de bâtiments, de routes, installations hydrauliques, soit pour combler leurs loisirs, soit comme Espérandieu lors des relevés topographiques du pays. Pour ceux qui s'investissent dans l'archéologie, l'intérêt pour l'étude de l'antiquité en Afrique est lié, on le sait, aux enjeux de la colonisation. L'archéologie sert les discours de justification sur la continuation par la France de la conquête romaine. Enfin, on notera que jusqu'à la création des institutions archéologiques en Algérie et en Tunisie, les militaires ont pu fouiller aisément avec une main d'œuvre gratuite. En revanche, sur le sol métropolitain, les conditions pour pratiquer l'archéologie sont très différentes et peuvent expliquer en partie que les militaires n'aient pas poursuivi leurs travaux. D'une part, les occasions de trouver des textes épigraphiques en prospection disparaissent, d'autre part bien qu'il n'y ait pas de réglementation de fouilles, les contraintes sont nombreuses : les terrains appartiennent à des propriétaires avec lesquels il faut négocier, la main d'œuvre doit être rémunérée, la société savante locale a un droit de regard, et

---

[38] http://cths.fr/an/selec.php?sc=pr

[39] Jean Lalance (? -1933), a travaillé sur la Lorraine gauloise et gallo-romaine, membre de l'Académie nationale de Metz, et de la Société française d'archéologique. Pierre Bial de Bellerade (1820-1903) étudie l'archéologie celtique et gallo-romaine, membre de la Société d'émulation du Doubs, et de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. Colonel Henri Thierry de Ville-d'Avray (1848-1933), membre du CTHS, de la Société de statistique, d'histoire et d'archéologie de Marseille et de Provence. Il a lui aussi a fait campagne en Algérie avec les brigades topographiques. Directeur des études à l'Ecole de Saint-Maixent, il a enseigné conjointement avec Espérandieu la topographie. Ayant pris sa retraite en 1902, il devient conservateur du musée de Cannes. Il envoie des inscriptions locales à Espérandieu pour la Revue épigraphique, et recherche les bas-reliefs de sa région.

[40] Fouilles à Narbonne du Capitaine Molins, BCTH, 1905, p. XLIX.

surtout il n'y a pas de justification politique qui puisse être un puissant moteur de recherche scientifique.

Passant des Sociétés savantes de province aux Sociétés de Paris, on peut constater que les listes des membres de la Société des Antiquaires de France attestent une présence similaire des militaires : il est symptomatique de trouver en 1905 quatre militaires, dont Espérandieu, qui sont associés correspondants (sur 292 associés), R. Mowat étant membre honoraire (sur 10 membres), et en 1914, cinq militaires membres correspondants, Espérandieu étant le seul militaire membre titulaire (sur 45 membres) ; parmi eux seuls trois officiers s'intéressent à l'antiquité[41]. Enfin, dans la liste de l'Académie des Inscriptions, apparaissent le général Gouraud[42] qui n'est pas archéologue, le comte de Laborde[43], médiéviste et le commandant Espérandieu, tous trois membres libres, et parmi les membres correspondants le général de Beylié[44] qui s'est surtout intéressé à l'Extrême-Orient, et le colonel Allotte de la Fuÿe[45] spécialiste d'épigraphie et de numismatique sumérienne.

Enfin, comme le précise N. Bayle qui a analysé les publications des militaires dans les revues des Sociétés savantes et du Bulletin du CTHS, « La densité numérique des publications militaires [archéologiques] est très variable entre 1830 et 1914 : pratiquement nulle avant 1850, elle atteint son maximum entre 1890 et 1910 (…) ; historiquement, ces textes concernent presque exclusivement des vestiges d'époque romaine ; géographiquement, ils présentent généralement des travaux de fouilles engagés en Afrique du Nord, et dans un nombre nettement inférieur, en France métropolitaine[46]. » La plupart des militaires signent un ou deux textes, rarement plus, Espérandieu étant un cas exceptionnel. *In fine*, peu de militaires s'intéressent à l'antiquité romaine en dehors de l'Afrique du Nord, et Espérandieu semble bien une exception dans l'archéologie métropolitaine.

---

[41] Marius Boyé (1856- ?) fouille en Tunisie à Sbeïtla, Raymond Quenedey (1868-1938) s'intéresse à la Normandie gallo-romaine et médiévale, Richard Lefebvre des Noëttes (1856-1936) étudie l'attelage dans l'antiquité et sa relation à l'esclavage.

[42] Le général Henri Gouraud (1867-1946) est reçu à l'Académie des Inscriptions en 1924 pour son soutien actif aux recherches archéologiques en Syrie et au Liban où il était Haut Commissaire de la République de 1919 à 1923.

[43] Le comte Alexandre de Laborde (1853-1944), lieutenant-colonel, bibliophile spécialiste des manuscrits médiévaux.

[44] Le général Léon de Beylié (1849-1910), au gré de ses affectations, a fouillé plusieurs sites en Extrême-Orient (Indochine, Cambodge) et en Algérie ; il donne ses collections au musée de Grenoble.

[45] Colonel François-Maurice Allotte de la Fuÿe (1844-1939), découvre l'archéologie en Algérie, puis après sa retraite en 1904 se spécialise sur le Moyen-Orient.

[46] N. BAYLE, « Armée et archéologie au XIXe siècle : éléments de recherche sur les travaux archéologiques des officiers français publiés entre 1830 et 1914 », *Revue d'archéologie moderne et d'archéologie générale*, n°3, 1984-85, p. 219.

Cependant, bien qu'il ait eu une carrière exceptionnelle parmi les militaires qui se sont intéressés à l'archéologie, ainsi que la correspondance a pu le montrer, il restera toujours à la marge, étant passé d'un lieu d'appartenance à un autre : de l'élite de Saint-Cyr à celle de l'Académie des Inscriptions, la seconde compensant les espoirs déçus de la première mais ne l'effaçant pas, d'autant que non universitaire, il demeurera toujours à la frontière entre antiquaire et archéologue.

Index

Alexandre, 123, 128
Alibaux Henri, 54
Alinari, 104, 105
Allmer Auguste, 13, 23, 29, 48, 49, 50, 55, 58, 59, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 87, 90, 94, 97, 151, 220, 226
Allmer Louise, 77
Allotte de la Fuÿe François, 229
Amtmann Théodore, 116, 120, 128, 129
André Louis, 101, 102
Arago François, 104
Arbaumont Jules (d'), 62
Arbois de Jubainville Henri (d'), 191
Arbois de Jubainville Paul (d'), 133
Armand-Calliat Louis, 124, 125
Armieux Louis, 42
Aubigny Edouard (d'), 34
Audiat Louis, 53, 54, 77, 222
Audollent Auguste, 215, 216
Aveneau de la Grancière Paul, 85, 87, 222
Azais Gabriel, 42
Babelon Ernest, 26, 62, 95, 97, 115, 144, 174, 175, 188, 221, 224
Bar Gaston (de), 115, 140
Barbier de Montault, 160
Barthélémy Anatole (de), 108
Baudet Charles, 121
Bayet Charles, 110, 140, 173, 184
Beaumont, 170
Bérard Léon, 10, 131, 132
Bersu Gerhard, 156
Berthelé Joseph, 53, 57, 220
Bertrand Alexandre, 106
Bertrand Alfred, 121, 136
Besnier Maurice, 89, 125
Beylié Léon (de), 229
Bial de Bellerade Pierre, 228
Biot, 135
Birot Joseph, 118, 121, 122, 123, 130, 136
Bizot Ernest, 78, 79, 80, 81, 82
Bladé Jean-François, 76
Blanc, 116
Blanchet Adrien, 111, 144, 225
Bloch Gustave, 45
Blu Jules, 120
Boccard Raymond, 122
Bohn Oscar, 86, 94, 95, 219
Boinet Amédée, 146
Boirot, 121
Boissier Gaston, 169
Boivin, 122
Bondurand Emile, 128, 149
Borghesi Bartolomeo, 9, 44, 59, 60
Boucaud, 135
Bouillerot Raoul, 168, 188, 193
Boveri Walter, 123
Boyé Marius, 229
Branet, 119
Braun, 105
Brimmeyr Rodolphe, 123
Brun Jean, 103
Buche Joseph, 73, 78, 79
Buhot de Kersers Alphonse, 57
Bulliot Jacques-Gabriel, 78, 118, 207, 219, 224
Burckgardt, 119
Caddau Louis, 128
Cagnat Amédée, 159
Cagnat René, 18, 21, 33, 35, 36, 37, 38, 41, 44, 45, 46, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 67, 68, 80, 83, 84, 88, 89, 93, 94, 96, 97, 107, 108, 141, 145, 159, 169, 182, 219, 220, 222
Cailletet Louis, 119
Carcopino Jérôme, 17, 149, 164
Cartailhac Emile, 151
Chabeuf Henri, 188, 191, 200, 223

Chaillan Marius, 124
Charles-Roux Jules, 7, 17
Chatelain Louis, 147
Clément Roger, 131, 132
Cloquet Louis, 54
Collignon Maxime, 111
Collot Louis, 206
Combes Emile, 101
Conze Alexander, 224
Corot Henry, 22, 167, 168, 169, 171, 172, 184, 185, 187, 188, 196, 197, 198, 199, 201, 202, 203, 205, 206, 208, 210, 211, 212, 214, 215, 222
Cougnenc, 120, 121
Coutil Léon, 150, 152
Croix Camille (de la), 54, 78, 147, 160, 187, 192, 220, 222, 226
Crucioni, 123
Cumont Franz, 19, 71, 147, 148, 151
Dangibeaud Charles, 150
Déchelette Joseph, 9, 13, 19, 20, 78, 80, 85, 86, 88, 109, 110, 113, 117, 118, 119, 120, 123, 124, 126, 131, 143, 144, 146, 185, 191, 205, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 216, 219, 220, 222, 224, 225
Delattre Louis, 13, 31, 33, 34, 35, 36, 38, 39, 45, 46, 47, 48, 52, 54, 87, 100, 220, 221, 226
Deloncle Pierre, 17, 87, 93
Delorme Thomas-Claude, 73
Demaison Louis, 150
Demoulin, 138, 139
Denis Charles, 45, 58
Deonna Waldemar, 126, 216
Deroye, 180
Derrécagais Victor, 58
Des Méloizes Henri, 150
Desjardins Ernest, 45
Desjardins Paul, 118
Diels Hermann, 95
Dieulafoy Marcel, 169, 221, 223
Dissard Paul, 71, 72, 73, 75, 76, 78, 79, 118, 151
Doucet Jacques, 13, 50, 62, 153, 154
Dragendorff Hans, 121
Drexel Friedrich, 141, 152
Dreyfus Alfred, 15, 101, 221
Ducourtieux Paul, 116
Dumuys Léon, 84
Durand Vincent, 78, 212, 222
Epery René, 22, 176, 181, 201, 203, 204, 206, 211
Escalle Pierre, 42
Fayolle Gérard (de), 142, 143
Ferrero Guglielmo, 169, 191
Feuvrier Julien, 126
Flandreysy Jeanne (de), 7, 14, 17, 159
Fliche Augustin, 7, 215
Flour de Saint-Genis Victor, 162
Frocard Paul, 169, 170
Froehner Wilhelm, 95
Gadant René, 78
Gallifet Gaston (de), 101
Garets Marie-Louis, 28
Germer-Durand François, 55
Goessler Peter, 146, 147
Gouraud Henri, 229
Graillot Henri, 60
Grenier Albert, 13, 116, 140, 146, 148
Gsell Stéphane, 83
Guérin Victor, 32, 41
Haussoullier Bernard, 143
Héron de Villefosse Antoine, 17, 21, 26, 35, 38, 39, 40, 42, 43, 49, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 76, 77, 80, 83, 84, 86, 87, 89, 90, 95, 97, 113, 124, 126, 127, 140, 142, 146, 149, 163, 164, 165, 166, 168, 169, 173, 181, 182, 185, 186, 191, 204, 219, 220, 221, 222, 225
Hirschfeld Otto, 49, 73, 75, 80, 83, 86, 94, 95, 219, 222
Joubin André, 13, 154, 155
Julien-Laferrière, 160
Jullian Camille, 10, 18, 21, 45, 49, 50, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 68, 70, 75, 78, 80, 83, 84, 90, 91, 92, 93, 105, 110, 111, 120, 125, 126, 132, 142, 148, 149, 150, 152, 154, 159, 163, 166, 167, 179, 185, 186, 189, 191, 192, 193, 195, 196, 199, 200, 201, 203, 205, 209, 210, 211, 212, 213, 215, 216, 220, 222, 225
Keune Johann-Baptist, 129, 130, 131, 132, 133
Koch Herbert, 146
Krüger Emil, 121, 129, 130
Kuhn, 87, 88, 94
La Blanchère René (de), 44, 60, 63, 64

Laborde Alexandre (de), 229
Lalance Jean, 228
Lantier Raymond, 18, 100, 120, 130, 138
Lasteyrie Robert (de), 57, 58, 113, 187
Laurière Jules (de), 52
Lauzun Philippe, 141
Lavergne Adrien, 76
Le Bas Philippe, 44
Le Blant Edmont, 44, 50, 55, 72, 106, 111, 134, 144
Lefebvre des Noëttes Richard, 229
Leroux Ernest, 134, 147, 174
Lorimy Henri, 150
Maillard de Chambure, 166, 188, 194, 202
Mâle Emile, 105, 111, 143
Matruchot Louis, 21, 173, 174, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 185, 186
Mélines, 130
Milloué Louis (de), 130
Ministère de l'Instruction publique, 52
Momméja Jules, 110, 120
Mommsen Theodor, 19, 33, 41, 44, 45, 49, 58, 60, 73, 83, 94, 104
Monceau Paul, 142
Monceaux Paul, 142, 143, 144, 149
Montfaucon Bernard (de), 104, 143
Moreau René, 130
Morlet Antonin, 215, 216
Mowat Robert, 13, 41, 43, 46, 47, 49, 51, 56, 62, 83, 86, 88, 96, 143, 144, 150, 223
Musée du Louvre, 39
Myard, 118
Noury P., 124
Pais Ettore, 49
Papier Alexandre, 36, 37, 38, 39, 40, 47, 48, 220
Paris Gaston, 19, 20, 22
Paris Pierre, 142
Payan Léon, 125
Pelet Auguste, 92
Pernet Victor, 164, 168, 169, 170, 171, 173, 176, 177, 180, 185, 189, 193, 194, 195, 197, 198, 199, 200
Perrot Georges, 106, 167
Petitfils Edmond-Eugène, 124
Peyresc Nicolas-Claude (Fabri de), 75
Picard Charles, 18, 116, 117, 160
Picquart Marie-Georges, 170, 221
Pissot Léon, 42
Pitt Rivers Augustus, 224
Plicque Alfred, 85, 222
Poinssot Julien, 35, 36, 37, 40, 41, 43, 44, 45, 46, 47, 51, 220, 221
Potey Georges, 119
Pottier Edmond, 96
Rathgen Bernhard, 119, 129
Reclus Onésime, 133
Reinach Adolphe, 29, 55, 88, 89
Reinach Salomon, 10, 13, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 31, 35, 45, 52, 56, 59, 60, 61, 62, 65, 67, 68, 69, 75, 85, 88, 97, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 114, 115, 116, 126, 130, 131, 133, 134, 136, 137, 140, 141, 145, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 155, 156, 159, 160, 163, 165, 166, 167, 169, 171, 177, 179, 181, 183, 184, 185, 186, 188, 191, 196, 197, 199, 202, 203, 204, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 219, 221, 222, 225
Reinach Théodore, 55
René-Jean, 153
Renier Léon, 43, 44, 45, 46, 49, 51, 72
Ricci Seymour (de), 71, 94, 174, 175, 176, 177, 193
Roland-Marcel, 131
Rolland Henri, 7, 61, 103, 109
Roy Bernard, 31, 32, 34, 35, 36, 45, 46, 49, 220
Royer Charles, 85, 122, 127
Ruggiero Ettore (de), 71, 95
Sacaze Julien, 76
Saint-Venant Julien (de), 114
Saladin Henri, 34, 35, 44, 52
Sarrail Maurice-Paul-Emmanuel, 102, 103
Sauvage René, 144
Savigné Ennemont, 47, 78, 82
Scaliger Joseph, 75
Schmidt Johannes, 41, 45, 46, 51, 93, 94
Schulten Adolf, 191, 192
Séguier Jean-François, 75, 90, 91, 92, 93
Seignolle Claude, 152

Sibenaler Jean-Baptiste, 121, 122
Simon Adrien, 21, 158, 165, 166, 167, 171, 172, 174, 175, 177, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 191, 195
Souleil Maurice, 121
Steiner Paul, 129
Steyert André, 74
Stoffel Eugène, 167, 168, 169
Studniszka Franz, 222
Terrebasse Alfred (de), 49, 72, 79
Thédenat Henri, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 95, 115, 149
Thierry de Ville-d'Avray Henri, 228
Thiers Frédéric-Paul, 71, 119, 122
Thiria Michel, 131, 132
Tissot Charles, 31, 35
Toutain Jules, 107, 108, 158, 165, 174, 179, 184, 189, 194, 210, 211, 212, 213, 214
Tschumi Otto, 126, 143
Vaillat Claude, 147
Vallentin Florian, 46, 48, 142
Van de Weerd Hubert, 152
Vayson de Pradenne André, 216
Vesly Léon (de), 128
Vidal Léon, 155
Viollier David, 212, 213
Vuaflart Albert, 153, 154
Waldeck-Rousseau Pierre, 101
Waltzing Jean-Pierre, 44, 155
Wiegand Theodor, 116
Wiltheim Alexandre (de), 113, 124, 155
Zaleski Théodore, 122

Bibliographie

Archives

Archives du Palais du Roure à Avignon
Fonds Espérandieu (= archives Roure)

Archives du Service historique de la Défense au Château de Vincennes
Dossier militaire d'Espérandieu GR8 YF 17916 (= archives SHD)

Archives nationales de France
Dossiers des membres et correspondants du comité des travaux historiques F17/17139 (= Correspondance du CTH, Archives Nationales)

Dossier du Recueil des bas-reliefs de la Gaule F17/17176 (= Dossier du *Recueil des bas-reliefs*, Archives nationales)

Dossier Alesia, Glozel F17/17263 (= Dossier Alésia, Archives nationales)

Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art à Paris
Fonds Espérandieu (= fonds Espérandieu INHA)
Fonds Joubin, correspondance (= fonds Joubin INHA)

Bibliothèque de l'Institut de France
Manuscrits : Fonds Carcopino, Jullian, Schlumberger

Maison de l'Archéologie René-Ginouvès à Nanterre
Archives Gallia : Fonds Grenier (= Archives René-Ginouvès)

Bibliothèque Méjanes à Aix-en-Provence
Fonds Salomon Reinach (= fonds Reinach Méjanes)

Archives de la Bibliothèque archéologique de Roanne
Fonds Déchelette (= archives Roanne)

Archives du Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye
Fonds Salomon Reinach (= fonds Reinach MAN)

Archives générales des missionnaires d'Afrique à Rome
Fonds P. Delattre Y 7 bis (= fonds Delattre, A.G.M. Afr)

Archives privées
Correspondance Vallentin du Cheylard

Bibliographie sélective d'E. Espérandieu

- *Bulletin des fouilles d'Alise*, 3 fasc., 1914-1917.

- *Cartes étrangères ; notions et signes conventionnels*, Lavauzelle, Paris, 1900.

- *Ecole militaire d'Infanterie. Cours de topographie élémentaire*, Lavauzelle, Paris, 1889.

- *Ecole militaire d'Infanterie. Cours de géographie*, Lavauzelle, Paris, 1898.

- *Epigraphie des environs du Kef*, 7 fascicules, Paris 1884-1885.

- *Epigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge*, éd. Lacuve, Melle, 1888.

- *Expédition de Sardaigne et Campagne de Corse, 1793-1794*, Paris, 1895.

- *Guide pratique pour la lecture et l'emploi de la carte de l'Etat-major*, Paris, 1892,

- *Inscriptions antiques de la Corse*, Bastia, 1893.

- *Inscriptions antiques de Lectoure,* Paris, 1892.

- *Inscriptions de la cité des Lemovices*, Thorin, Paris, 1891.

- *Journal des deux campagnes en Corse par les troupes impériales*, Ollagnier, Bastia, 1892.

- *Histoire abrégée des Campagnes du 61e Régiment d'Infanterie, d'après les archives du ministère de la Guerre*, Aubertin, Marseille, 1897.

- *Le Rhin français*, Attinger Frères, Paris, 1915.

- *Musée de Périgueux : inscriptions antiques*, Périgueux, 1893.

- *Musée Calvet : inscriptions antiques*, Séguin, Avignon, 1899.

- *Musée Gallo-romain de Sens. Extrait du Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine,* Imprimerie nationale, Paris, 1911.

- *Notes sur quelques ruines romaines de la subdivision du Kef (Tunisie). Rapport présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1883.

- *Notice du baptistère Saint-Jean de Poitiers*, Poitiers, 1890.

- *Recueil des cachets d'oculistes romains*, Paris, 1893.

- *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. I (1907), II (1908), Imprimerie nationale, Paris.

- *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, III (1910), IV (1911), V (1913), VI (1915), VII (1918), VIII (1922), IX (1925), X (1928), XI (1938), Imprimerie nationale, Paris.

- *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Germanie supérieure*, éd. Van Oest, Paris, Bruxelles, 1931.

- « Carreaux vernissés découverts dans les ruines de l'Abbaye des Châtelliers, près Saint-Maixent », *BCTH*, 1892, p.1-16.

- « collyrium », « flamini », RUGGIERO Ettore (de), *Dizionario epigrafico di antichita romane*, Rome, 1896.

- « Episodes de l'expédition du Mexique. Extraits des papiers du capitaine Rodolphe Mowat », *Revue du Cercle militaire*, janv.-juin 1905.

- « Expédition de Sardaigne et campagne de Corse, 1793-1794 », *Revue militaire universelle*, 1895.

- « Fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont Auxois : rapport sur les fouilles de 1911 », *BCTH*, 1912, p.189-209.

- « Fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont Auxois, 2e rapport », *Mémoires de la CACO*, 1912, p. 41-68.

- « Fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont Auxois : rapport sur les fouilles de 1912 », *BCTH*, 1914, p. 173-183.

- « Inscriptiones Galliae Narbonnensis », RUGGIERO Ettore (de), *Sylloge epigraphica orbis romani*, t.III, Rome, 1899.

- « Inscriptions romaines retrouvées par le P. de la Croix à Poitiers », *BCTH*, 1888, p. 403-404.

- « La colonne d'Yzeures », *Revue archéologique*, 2, 1912, p. 211-215.

- « La flèche de l'église de Saint-Maixent », *Revue Poitevine*, 1888-89, p. 221-222.

- « La maison carrée de Nîmes », *CRAI* 1919, p. 332-338.

- « Le baptistère Saint-Jean, à Poitiers », *Paysages et Monuments du Poitou*, 1889, p.73-79.

- « Le dieu-cavalier de Luxeuil », *Revue archéologique*, 1, 1917, p. 72-86.

- « Le siège de Belfort (1814) », *Revue du Cercle militaire*, 1901.

- « Les fouilles d'Alésia », *Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques*, t. 34, 1906, p. 73-76.

- « Les fouilles d'Alésia de 1906 », *Bulletin de la Société de Semur,* t. 34, p.232-300.

- « Les fouilles d'Alésia de 1907 », *Bulletin de la Société de Semur*, t. 36, p. 298-352.

- « Les fouilles d'Alise (Croix Saint-Charles), année 1909 », *BCTH*, 1910, p. 255-278.

- « Les fours des boulangers gallo-romains d'Alésia », *RA*, 1913, 2, p.353-358.

- « Les monuments antiques figurés au musée archéologique de Milan I » marbres, *Revue archéologique*, 1916, p.23-73.

- « Notes sur des fouilles exécutées aux citernes du Kef », *BCTH*, 1885, p. 568-571.

- « Note sur des inscriptions romaines découverte à Saintes par M. le chanoine Julien Laferrière », *Recueil de la Commission des Arts et Monuments de la Charente inférieure*, t. X, 1889, p. 131-149.

- « Notes sur le temple de source du Mont Auxois », *CRAI* 1909, p. 498-506.

- « Note sur quelques basiliques chrétiennes de Tunisie », *BCTH* 1884, p.158-160.

- « Notes sur quelques monnaies découvertes à Poitiers par le R. P. C. de la Croix », *Revue numismatique*, 1888, p. 470-475.

- « Notice sur l'église Saint-Pierre de Nant (Aveyron) », *Bulletin monumental*, 1887, p.343-357.

- « Notice sur la vie et les travaux d'Auguste Allmer », *Revue épigraphique* n°96, janv-mars 1900, p. 65-79.

- « Nouveaux cachets d'oculistes », *Revue archéologique*, 1927, 2, p. 158-169.

- « Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité chrétienne », *Revue de l'Art chrétien*, 1890-1894.

- « Robert Mowat », *Revue épigraphique*, janv.-avril 1913, p.91-94.

- « stella », « Taurobolium », « tintinnabulum », « tubus », DAREMBERG Charles, SAGLIO Edmond (éd.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les documents*, t. IV et V, Paris, 1912.

- « Un anniversaire : Auerstaedt », Revue du Cercle militaire, 1902.

Bibliographie générale

ADAM Jean-Pierre, JAMBON Fabienne, « Le pilier d'Yzeures-sur-Creuse », *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, 1972, p.99-106.

ALLMER Auguste, DISSARD Paul, *Trion, antiquités découvertes en 1885, 1886 et antérieurement au quartier de Lyon dit de Trion, Lyon, 1888.*

ALLMER Auguste, DISSARD Paul, *Inscriptions antiques du musée de Lyon*, Lyon, Delaroche, 1888-1893.

ALLMER Auguste, TERREBASSE Alfred (de), *Inscriptions antiques et du Moyen- Âge de Vienne en Dauphiné*, 6 volumes et 1 Atlas, Vienne, Girard, 1875-1876.

ALLMER Auguste, « Julien Sacaze », *Revue épigraphique du Midi de la France,* n° 55, 1889, p.451.

ALLMER Auguste, « Prétendu vol d'une portion des manuscrits de feu M. J. Sacaze » *Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 62, 1891, p. 97-107.

ALTIT-MORVILLEZ Marianne, « De la concurrence en archéologie : la réception du Recueil des cachets d'oculistes romains d'Espérandieu », *in* BONNET Corinne, KRINGS Véronique, VALENTI Catherine (éd.), *Connaître l'antiquité. Individus, réseaux, stratégies du XVIIIe au XXIe siècle*, p.109-119.

ALTIT-MORVILLEZ Marianne, « Espérandieu et les photographies du *Recueil des bas-reliefs* », *in* DEMEULENAERE-DOUYERE Christiane (dir.), *Des images et des mots. Les documents figurés dans les archives*, CTHS, 2010, p. 355-370.

ALTIT-MORVILLEZ Marianne, « La correspondance archéologique du sous-lieutenant Emile Espérandieu en Tunisie (1882-1883) : naissance d'une carrière », *in* BONNET Corinne, KRINGS Véronique (éd.), *S'écrire et écrire sur l'antiquité…,* p. 329-339.

ALTIT-MORVILLEZ Marianne, « La correspondance Espérandieu-Déchelette reconstituée », *Anabases*, 9, 2009, p. 221-238.

ALTIT-MORVILLEZ Marianne, « Les réseaux de correspondants d'E. Espérandieu et de J. Déchelette », *in Regards sur l'archéologie…*, p. 49-58.

ALTIT-MORVILLEZ Marianne, PERE-NOGUES Sandra, « Le long chemin vers l'institut », *in Regards sur l'archéologie…,* p. 39-48.

AMALVI Christian, « La construction du mythe de la bataille d'Alesia dans la littérature populaire et scolaire du Second Empire à la Cinquième République », *in* REDDE Michel, SCHNURBEIN Siegmar (von) (dir.), *Alesia et la bataille du Teutoburg…*, p.121-132.

AMY Robert, « L'inscription de la Maison carrée de Nîmes », *CRAI*, 1970, p. 670-686.

AMY Robert, GROS Pierre, *La Maison Carrée de Nîmes*, XXXVIIIe supplément à *Gallia*, CNRS, Paris, 1979.

ANTOINE Marie-Elisabeth, « La division des Sciences et Lettres du ministère de l'Instruction publique », *CTHS, section d'histoire moderne et contemporaine*, 10, 1977.

ANTOINE Michel, BARRAL Pierre, DELPUECH Philippe, *Origines et histoire des Cabinets des ministres en France,* EPHE, IVe section, cahier V, Hautes études médiévales et modernes, 24, Droz, Genève, 1975.

ARCES Amicie (d'), « Les Vallentin et l'archéologie : les origines dioises d'une passion », *in* A. FRICHE (dir.), et *al*., « Une famille d'érudits : les Vallentin », *Revue Drômoise* n° 536, juin 2010.

ARCHIVES NATIONALES, *L'École française de Rome 1875-1975*, exposition organisée à l'occasion de son centenaire, EFR, Paris, Rome, 1975.

AUDIAT Louis, *Musée de la ville de Saintes, catalogue, Antiquités gallo-romaines*, Saintes, 1888.

AUDOLLENT Auguste, *Carthage romaine*, Paris, 1901.

AUDOLLENT Auguste, *Defixionum tabellae*, Paris, 1904.

AUDOUZE Françoise, BUCHSENSCHUTZ Olivier, *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*, Hachette, Paris, 1989.

AUVRAY Michel, *L'âge des casernes. Histoire et mythes du service militaire*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 1998.

AVENEAU DE LA GRANCIERE Paul, « Fouilles au nouveau cimetière de Vannes (1899-1900). Découverte d'un graffite sur un vase », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1900, p. 33-40.

AVOUT Général (d'), *Opérations du 3ème corps (1806-1807) : Rapport du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt*, Éditions Calmann-Lévy, Paris, 1896.

BAERT Pierre-Jacques, ROULEZ Joseph Emmanuel Ghislain, *Mémoire sur les campagnes de César dans la Belgique et particulièrement sur la position du camp de Q. Cicéron chez les Nerviens : notice historique sur les Nerviens et de recherches sur Samarobriva*, Louvain, 1833.

BACHA Myriam, *Patrimoine et monuments en Tunisie*, PUR, Rennes, 2013.

BACHA Myriam, « La création des institutions patrimoniales de Tunisie : œuvre des savants de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et des fonctionnaires du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, 12, 2006, p. 123-134.

BADY Jean-Pierre, BONHOMME Pierre, (éd.) *Les multiples inventions de la photographie*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 29 sept.-1 oct. 1988, Mission du patrimoine photographique, Paris, 1989.

BALTY Jean-Charles, *Etudes sur la Maison Carrée*, *Latomus*, vol. XLVII, p. 150-177.

BARATTE François, *Le voyage en Tunisie de Cagnat et Saladin*, édité et présenté par F. Baratte, CTHS, Paris, 2005.

BARRES Maurice, *Le génie du Rhin*, Plon, Paris, 1921.

Bartolomeo Borghesi, Scienza e Libertà, Colloquio internazionale AIEGL, Patron éd., Bologne, 1982.

BASCH Sophie (dir.), *La métamorphose des ruines. L'influence des découvertes archéologiques sur les arts et les lettres (1870-1914)*, Actes du colloque international organisé à l'Ecole française d'Athènes, 27-28 avril 2001, Athènes, 2004.

BASCH Sophie, ESPAGNE Michel, LECLANT Jean, *Les frères Reinach*, colloque réuni les 22 et 23 juin 2007 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2008.

BAYLE Nadia, « Armée et archéologie au XIXe siècle : éléments de recherche sur les travaux archéologiques des officiers français publiés entre 1830 et 1914 », *Revue d'archéologie moderne et d'archéologie générale*, n°3, 1984-85, p. 219-230.

BERARD François, VITA-EVRARD Ginette (dir.), *L'épigraphie dans les « Mélanges d'archéologie et d'histoire » (1881-1970)*, EFR, Rome, 1997.

BERGER Philippe, *Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage : collection des Pères blancs*, Leroux, Paris, 1900.

BERTHOUD Léon, « Les textes de l'antiquité qui concernent Alésia », *Pro Alesia*, 1906-07, p. 153-156, 1907-08, p. 243-245, 317-322, 372-376.

BERTINET A., *Les musées de Metz de 1918 à 1957*, mémoire de maîtrise, Paris I, 1999.

BIGARNE Charles, *Étude sur l'origine, la religion et les monuments des Kalètes-Edves*, Beaune, 1868.

BINETRUY Marie-Suzanne, *Joseph Déchelette,* LUGD, Lyon, 1994.

BIZOT Ernest, *Inauguration du monument Allmer élevé à sa mémoire, le 19 octobre 1908, à Vienne (Isère)*, H. Martin, Vienne, 1909.

BLAIN Hugues-François, SANTROT Jacques, « Gustave Paille, un archéologue « à façon » en Basse Bretagne (1898-1905) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t.107, 3, 2000, p.101-144.

BODE Gérard, « Un baccalauréat pour l'enseignement technique ? (1860-1980) », *in* Philippe MARCHAND (dir.), *Le baccalauréat : 1808-2008…*, p.197-206.

BOECKH August, *Corpus inscriptionum graecarum*, Berlin, 1828-1877.

BOISSINOT P. (dir.), *L'archéologie comme discipline ?,* Le Seuil, Paris, 2011.

BONIFACE, Xavier, *L'Armée, l'Eglise et la République (1879-1914)*, Nouveau Monde édition, Ministère de la Défense, Paris, 2012.

BONIFACE Xavier, « L'enseignement de l'histoire militaire à Saint-Cyr depuis 1871 », *Revue historique des armées*, n°228, 2002, p. 67-76.

BONNET Corinne, *La correspondance scientifique de Franz Cumont conservée à l'Academia Belgica de Rome*, Bruxelles, Rome, 1997.

BONNET Corinne, KRINGS Véronique, VALENTI Catherine (éd.), *Connaître l'antiquité. Individus, réseaux, stratégies du XVIIIe au XXIe siècle*, PUR, Rennes, 2010.

BONNET Corinne, KRINGS Véronique (éd.), *S'écrire et écrire sur l'antiquité. L'apport des correspondances à l'histoire des travaux scientifiques*, Jérôme Million, Grenoble, 2008.

BOSSEBŒUF Abbé Louis, *Le temple de Minerve à Yzeures*, Tours, 1896.

BOSSIS Mireille, PORTER Charles (dir.), *L'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et/ou d'écriture*, Centre culturel international de Cerisy la Salle, F. Steiner, Stuttgart, 1990.

BOUREL Dominique, « R. Cagnat et Th. Mommsen », *in Un siècle d'épigraphie classique…*, p. 303-312.

BOUTRY, D. JULIA (dir.), *Reine au Mont Auxois: Le culte et le pèlerinage de sainte Reine des origines à nos jours*, Éditions du Cerf, Paris, 1997.

BRAUN Rainer, « Die Saalburg als Reichs-Limesmuseum ? Die Gründung des Saalburg-museums im Widerspiel von Zentralismus und Föderalismus », *in* SCHALLMAYER Egon (ed.), *Hundert Jahre Saalburg. Vom römischen Grenzposten zum europaïschen,* p.55-59.

BRESC-BAUTIER Geneviève, DECTOT Xavier (dir.), *Art ou politique ? Arcs, statues et colonnes de Paris*, Action artistique de la Ville de Paris, 1999.

BRIERE Joëlle, OLIVIER Laurent, « Les Gaulois à Saint-Germain : archéologie d'une muséographie », *in* OLIVIER Laurent (dir.), *Le MAN et les Gaulois du XIXe au XXIe siècle*, p.23-52.

BUCHE Joseph, « Auguste Allmer, sa vie, son œuvre », *Revue du Lyonnais*, avril 1900.

BULLIOT Jacques- Gabriel, « Le temple du mont de Sène à Santenay (Côte-d'Or) », *Mémoires de la Société éduenne*, Tome II, 1874, p. 139-162.

BURNAND Yves, CHASTAGNOL André, « L'œuvre des épigraphistes français dans les Gaules entre 1888 et 1988 », *in Un siècle d'épigraphie classique,* p.135-170.

BUCHSENSCHUTZ Olivier, SCHNAPP Alain, « Alésia », *in* NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, T.3, Les France, Hauts lieux, p. 4103-4140.

CAGNAT René, *Carthage,Timgad, Tebessa et les villes antiques de l'Afrique du Nord*, Paris, 1909.

CAGNAT René, *Cours élémentaire d'épigraphie latine*, Librairie Calepinus, Paris, 2002.

CAGNAT René, *Leçon d'ouverture du cours d'épigraphie*, Paris, 1887.

CAGNAT René, « Avant-propos à la revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine », *Revue Archéologique*, 1, 1888, p.134.

CAGNAT René, « Inscriptions inédites d'Afrique extraites des papiers de L. Renier », *BCTH*, 1887, p. 50-180.

CAGNAT René, « Notice sur les inscriptions romaines découvertes jusqu'à ce jour à Bône et aux environs », *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 1882, p.31-76.

CAGNAT René, REINACH Salomon, SALADIN Henri, et *al*., *Recherches des antiquités dans le nord de l'Afrique. Conseils aux archéologues et aux voyageurs, Instructions adressées par le Comité des travaux historiques et scientifiques aux correspondants du ministère de l'Instruction publique*, Paris, 1890.

CALAMENT Florence, « La société française des fouilles archéologiques : l'émergence d'un nouvel organe de soutien à la recherche scientifique », *BCTH, Antiquité, Archéologie classique*, 28, 2001, p.45-57.

CARBONELL Charles-Olivier, « La France fille ainée de l'histoire : C. Jullian, historien de l'identité française », *in* CARBONELL Charles-Olivier (dir.)*, Camille Jullian, l'histoire de la Gaule et le nationalisme français*, p.103-120.

CARBONELL Charles-Olivier (dir.), *Camille Julian, l'histoire de la Gaule et le nationalisme français*, Actes du colloque organisé à Lyon le 6 décembre 1988, Mémoires de la société des Amis de Jacob Spon, Lyon, 1991.

CARCOPINO Jérôme, « Les travaux des érudits français sur le monde romain depuis vingt ans », *Mélanges d'archéologie et d'histoire,* t. 50, 1933. p. 5-41.

CAUJOLLE Christian, « Presse et photographie », *in* DEBAT Michelle (dir.), *La photographie et le livre*, *Analyse de leurs rapports multiformes, Nature de la photographie, Statut du livre*, Trans Photographic Press, 2003, p.104-110.

CAZANOVE Olivier (de), « Le lieu de culte d'Apollon Moritasgus à Alésia. Données anciennes et récentes », Bulletin de la SFAC, *Revue archéologique,* 1, 2012, p. 158-169.

CAZANOVE Olivier (de) et *al*., « Le lieu de culte du dieu Apollon Moritasgus à Alésia. Phases chronologiques, parcours de l'eau, distribution des offrandes », *in* CAZANOVE Olivier (de), MENIEL Patrice (dir.), *Etudier les lieux de culte de Gaule romaine*, Archéologie et histoire romaine 24, 2012, p. 95-121.

Cent cinquantenaire de l'Ecole française d'Athènes, BCH 120, 1996.

CHALINE Jean-Pierre, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France, XIXe - XXe siècles*, éd. CTHS, Paris, 1998.

CHANET Jean-François, *Vers l'armée nouvelle. République conservatrice et réforme militaire 1871-1879*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006.

CHARLE Christophe, *Les élites de la République (1880-1900),* Fayard, Paris*,* 2006.

CHARLE Charles, TELKES-KLEIN Eva, *Les Professeurs de la Faculté des sciences de Paris. Dictionnaire biographique (1901-1939)*, INRP, CNRS Éditions, Paris, 1989.

CHATELAIN Louis, *Les monuments romains d'Orange*, Bibliothèque de l'Ecole des hautes études. Sciences historiques et philologiques, v.170, Paris, 1908.

CHAUME Maurice, « Henry Corot (1864-1941) », *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte d'Or*, t. XXII, 1, 194, p.12-32.

CHEREL Albert, « Fragments d'un sarcophage gallo-romain », *Revue des études anciennes*, 1904, p. 63-66.

CHERMETTE-RICHARD Myriam, « La similigravure dans la presse quotidienne, une fausse révolution ? L'exemple du Journal (1900-1903) », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* t.167, 2009, p.89-101.

CHEVALIER Nicole, *La recherche archéologique française au Moyen-Orient, 1842-1947*, Centre de recherche d'archéologie orientale, Université Paris I, n°14, éd. Recherche sur les civilisations, Paris, 2002.

CHIROLLET J.-C ., *Heinrich Wölfflin. Comment photographier les sculptures, 1896, 1897, 1915*, L'Harmattan, Paris, 2008.

CHOMER Claire, LE MER Anne-Catherine, « Historiographie lyonnaise », *Lyon*, *Carte archéologique de la Gaule, 69/02,* Gap, 2007, p. 109-123.

CHRISTOL Michel, DARDE Dominique, *L'expression du pouvoir au début de l'Empire. Autour de la Maison Carrée à Nîmes*, Errance, Paris, 2009.

CLAP, Sylvestre HUET Olivier, *Les remparts d'Avignon*, éd. Bénezet, Avignon, 2005.

CLERMONT-GANNEAU Charles, « Compte rendu bibliographique » *Revue critique*, juill.-déc. 1879, p. 73-77.

COMARMOND Ambroise, *Description du musée lapidaire de la ville de Lyon : épigraphie antique du département du Rhône*, Lyon, 1846-1854.

COMMENT Bernard, CHAPON François, *Doucet de fonds en combles. Trésors d'une bibliothèque d'art*, éd. Herscher, INHA, Paris, 2004.

CONZE Alexander, *Beschreibung der antiken Skulpturen mit Ausschluss der pergamenischen Fundstücke*, éd. W. Spemann, Berlin, 1891.

CORROCHER Jacques, « Napoléon III et les antiquités nationales », *in* JACQUET Pierre, PERICHON Robert (dir.), *Aspects de l'archéologie française au XIXe siècle…*, p. 25-36.

CORVISIER André, CONTAMINE Philippe, DELMAS Jean (éd.), *Histoire militaire de la France, 1871-1940*, vol.3, PUF, Paris, 1992-1994.

COYE Noël, *La préhistoire en parole et en acte, méthodes et enjeux de la pratique archéologique (1830-1950)*, L'Harmattan, Paris, 1997.

CREPIN Annie, *Histoire de la conscription*, Paris, Gallimard, 2009.

DANIEL Glyn. E., *A Hundred Years of Archaeology*, Duckworth, Londres, 1978.

DAREMBERG Charles, SAGLIO Edmond (éd.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les documents*, Paris, 1873-1912.

DAUPHIN Cécile, « Les correspondances comme objet historique. Un travail sur les limites », *Sociétés & Représentations*, 13, 2002, p. 43-50.

De la frontière au front. Un point de vue allemand. Campagnes photographiques 1914/ 1917, Catalogue de l'exposition, Musée de la Cour d'Or, Metz, 2003.

DEBAT Michelle (dir.), *La photographie et le livre : analyse de leurs rapports multiformes : nature de la photographie, statut du livre*, Trans Photographic Press, Paris, 2003.

DECHELETTE Joseph (dir.), *La collection Million, antiquités préhistoriques et gallo-romaines*, Paris, 1913.

DECHELETTE Joseph, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine* (Narbonnaise, aquitaine et Lyonnaise), Paris, 1904.

DECHELETTE Joseph, *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine*, Picard, Paris, 1908-1914.

DECHELETTE Joseph, « L'époque de la fondation d'Alésia », *Revue archéologique*, 1912, p. 101-109.

DECHELETTE, Joseph « La Fabrique de la Gaufresenque (Aveyron) », *Revue des études anciennes*, 1903, p. 37-78.

DECULTOT ELISABETH, « S. Reinach et l'archéologie allemande », *in* BASCH Sophie, ESPAGNE Michel, LECLANT Jean (dir.), *Les frères Reinach*, p. 177-204.

DELATTRE Louis (Père), « Inscriptions chrétiennes trouvées dans les fouilles d'une ancienne basilique à Carthage », *Recueil de la Société archéologique du Département de Constantine*, 24, 1886- 87, p. 37-68 ; t. 25, p. 279-395 ; t. 26, p. 185-202 ; t. 27, p. 1-53.

DELATTRE Louis (Père), *Les lampes antiques du musée Saint Louis de Carthage*, Lille, 1889.

DELBE Commandant, « Réunions et cercles d'officiers », *Revue militaire française*, 145, 1933, p.110-129, p. 241-263.

DELMAS Jean (Général), « L'Ecole Supérieure de Guerre, 1876-1940 », *Revue historique des armées*, n°3, 2002, p. 41-50.

DEMEULENAERE-DOUYERE Christiane (dir.), *Des images et des mots. Les documents figurés dans les archives*, CTHS, 2010.

DEMOULE Jean-Pierre, « Images de l'archéologie et archéologie des images », *in* BOISSINOT Philippe (dir.), *L'archéologie comme discipline ?*, Le Seuil, Paris, 2011, p. 31-54.

DEMOULE Jean-Pierre, LANDES Christian (dir.), *La fabrique de l'archéologie en France*, La Découverte, Paris, 2009.

DENIZET Jean, « Nécrologie de Pierre Deloncle », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* 114, 1956, p.333-334.

DERMHY Arnaud, « La bibliothèque des sociétés savantes (1838-1936) « Monument important de l'érudition française » ou utopie bibliothéconomique ? », *Revue de la bibliothèque nationale*, 41, 2, 2012, p.61-69.

DESJARDINS Ernest, « Notice sur L. Renier », *Mélanges Renier. Recueil de travaux publiés par l'Ecole pratique des hautes études, en mémoire de son président Léon Renier*, Vieweg, Paris, 1887, p.I-XXI.

DONDIN-PAYRE Monique, « La mise en place de l'archéologie officielle en Algérie, XIXe début du XXe siècle », *in* JACQUET Pierre, PERICHON Robert (dir.), *Aspects de l'archéologie française au XIXe siècle…*, p. 351-400.

DONDIN-PAYRE Monique, « L'Armée d'Afrique face à l'Algérie romaine : enjeux idéologiques et contraintes pratiques d'une œuvre scientifique au XIXe siècle », *in* KHANOUSSI Mustapha, RUGGERI Paola, VISMARA CINZIA (dir.), *L'Africa romana. Geografi, viaggiatori, militari nel Maghreb*, p. 725-745.

DRAGENDORFF Hans, KRÜGER Emil, *Das Grabmal von Igel*. Lintz, Trier, 1924.

DRIDI Hédi, MEZZOLANI ANDREOSE Antonella, « « Ranimer les ruines » : l'archéologie dans l'Afrique latine de Louis Bertrand », *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 128, 2012, p. 10-16.

DUCHENE Hervé, « Salomon Reinach devant les hommes et les religions », préface de REINACH Salomon, *Cultes, Mythes et Religions*, 2e éd., Robert Laffont, Paris, 2004, p. V-LXXXI.

DUCLERT Vincent, *L'affaire Dreyfus. Quand la justice éclaire la République*, Privat, Toulouse, 2010.

DUCROUX Serge, DUVAL Noël (dir.), *Catalogue analytique des inscriptions latines du musée du Louvre*, Centre A. Merlin, Paris, 1975.

DURAND Isabelle, *La conservation des monuments antiques. Arles, Nîmes, Orange et Vienne au XIXe siècle*, PUR, Rennes, 2000.

DUSSAUD René, *La nouvelle Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1795-1914, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Geuthner, Paris, 1946-1947.

DUSSAUD René, « Notice sur la vie et les travaux de M. René Cagnat », *CRAI* 1937, p. 374-389.

DUVAL Noël, « Une hypothèse sur la basilique de Rutilius à Mactar et le temple qui l'a précédée », *Revue des Etudes Augustéennes*, 30, 1985, p. 20-45.

DUVAL Paul-Marie, « Hommage à Henri Rolland (1887-1970) », *Gallia*, 1971, 29, p.1-2.

DUVAL Paul-Marie, PINAULT, Georges, *Recueil des inscriptions gauloises, vol.III, Les calendriers*, XLVe suppl. Gallia, CNRS, Paris, 1986.

DUVAL Paul-Marie, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine, Suppléments,* t.XVI, PUF, Paris, 1981.

DUVAL Paul-Marie, « Les proues de navires du « Palais des thermes » de Paris », *CRAI*, 90, 1946, p.209-217.

EARLE Edward W., « Halftone Effects : a cultural Study of Photographs in Reproduction, 1895-1905 », *California Museum of Photography Bulletin*, vol.VIII, n°1, 1989, p.1-24.

EDWARDS Paul, « L'illustration photographique de luxe des années 1890 : de l'illustration naturaliste à l'illustration symbolique », *in* VEDRINE Hélène (dir.), *Le livre illustré européen au tournant des XIXe et XXe siècles…*, p.159-176.

Emile Mâle (1862-1954), la construction de l'œuvre : Rome et l'Italie, EFR 345, Rome, 2005.

« Ernest Bizot, Président fondateur de la Société des Amis de Vienne, 1826-1918. », *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n°13-14, 1917-1918, p.19.

EVANS Christopher, « Soldiering Archaeology : Pitt Rivers and 'Militarism' », *Bulletin of the History of Archaelogy*, n°24, 4, 2014, p. 1-20.

FABIANI Jean-Louis, « Disputes, polémiques et controverses dans les mondes intellectuels. Vers une sociologie historique des formes de débat agonistique », *Mil neuf cent*, 1, 2007, p.45-60.

FARNOUX Alexandre, « Ruines, vestiges et patrimoine », *in* BASCH Sophie (dir.), *La métamorphose des ruines…*, EFR, p. 5-24.

FENET Annick, *Documents d'archéologie militante : la mission Foucher en Afghanistan, 1922-1925,* Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2010.

FERRERO Guglielmo (1871-1942), *Grandeur et décadence de Rome*, Paris, Plon, 1906.

FETISSON Solène, *Victorien Antoine Bastet, un sculpteur bollénois méconnu*, Saint-Paul Trois Châteaux, 2004.

FEVRIER Paul-Albert, *Approches du Maghreb romain*, vol. 1, Aix-en-Provence, 1989.

FICHES Jean-Luc, VEYRAC Alain (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, le Gard, 30/1, Nîmes*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1996.

FOLIOT Philippe, REVEILLAC Gérard, CHENE Antoine, *De la photographie en archéologie*. *Histoire de l'image archéologique de l'invention de la photographie à 1914*, Thèse, Aix, 1986.

FORCADE Olivier, DUHAMEL Eric, VIAL Philippe (dir.), *Militaires en République 1870-1962. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France,* Publications de la Sorbonne, Paris, 1999.

FOURNIERE, M. E. (de), *La bibliothèque d'art et d'archéologie de l'université de Paris (Fondation Doucet) 1918-1958*, mémoire de maîtrise, Paris I, 1995.

FREED Joann, « Le père Alfred-Louis Delattre (1850-1932) et les fouilles archéologiques de Carthage », *Histoire, monde et cultures religieuses*, 4, 2008, p. 67-100.

FRICHE Annie (dir.), et *al.*, « Une famille d'érudits : les Vallentin », *Revue Drômoise* n° 536, juin 2010.

FRIZOT Michel, PAÏNI Dominique, (dir.), *Sculpter – photographier*, Marval, Paris, 1993.

GABORIT Jean-René, « Le miroir trompeur », *in* FRIZOT Michel, PAÏNI Dominique, (dir.), *Sculpter – photographier*, Marval, Paris, 1993, p. 25-30.

GIRARDET Raoul, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Perrin, Paris, 1998.

GISPERT Hélène (dir.) *Par la science, pour la patrie. L'Association française pour l'avancement des sciences (1872-1914), un projet politique pour une société savante*, PUR, Rennes, 2002.

GOUDINEAU Christian, *Le dossier Vercingétorix*, Actes Sud-Errance, Paris, 2001.

GOUDINEAU Christian , « La Gaule, les Gaulois, Vercingétorix et le sentiment national au XIXe siècle », *in* REDDE Michel, SCHNURBEIN Siegmar (von) (dir.), *Alesia et la bataille du Teutoburg...*, p.53-72.

GRAN-AYMERICH Ève, *Dictionnaire biographique d'archéologie, 1798-1945*, CNRS éditions, Paris, 2001.

GRAN-AYMERICH Ève, *La naissance de l'archéologie moderne (1798-1945)*, CNRS éditions, Paris, 1998.

GRENIER Albert, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, Picard, Paris, 1934.

GRIMAL Pierre, CARCOPINO Claude, OURLIAC Paul, *Jérôme Carcopino, un historien au service de l'humanisme,* Les Belles Lettres, Paris, 1981.

GROS Pierre, « Une hypothèse sur l'arc d'Orange », *Gallia*, 44, 2, 1986, p. 191-201

GROTEFEND Carl Ludwig, *Die Stempel der Römischen Augenärzte*, Hanovre, 1867.

GSELL STEPHANE, *Inscriptions latines d'Algérie*, Champion, Paris, 1922.

GUERIN Victor, *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, Plon, Paris, 1862.

GUTRON Clémentine, *L'archéologie en Tunisie (XIXe-XXe s.). Jeux généalogiques sur l'Antiquité*, éd. IRMC- Karthala, Paris, 2010.

HALKIN Léon, « Compte rendu bibliographique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 10, 1, 1931, p. 254.

HANOTEAU Jean, BONNOT Emile, *Bibliographie des historiques des régiments français*, H. Champion, Paris, 1913.

HAUG Ferdinand, Sixt GUSTAV, *Die römischen Inschriften und Bildwerke Württembergs*, W. Kohlhammer, Stuttgart, 1900.

HELIE Jérôme, « Les armes », P. NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, vol. 3, Les France, 2. Traditions, p. 3235-3275.

HELLMANN Marie-Christine, « Wilhem Froehner », *Dictionnaire critique des historiens de l'art*, INHA, http://www.inha.fr/spip.php?article2325

HERON DE VILLEFOSSE Antoine, « Antiquités romaines trouvées à Alise-Sainte-Reine », *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1905, p. 207-272.

HERON de VILLEFOSSE Antoine, « Fouilles de MM. Espérandieu et Epery à Alise Sainte-Reine : découverte d'un sanctuaire dédié à Moritasgus et de nombreux ex-votos. », *CRAI*, 1910, p. 552-558.

HERON DE VILLEFOSSE Antoine, « Nécrologie, Auguste Allmer », *Journal des débats*, 30 novembre 1899.

HERON DE VILLEFOSSE Antoine, « Préface » de BERGER Philippe, *Musée Lavigerie de Saint-Louis, Description de l'Afrique du Nord. Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie*, Leroux, Paris, 1900.

HEIERLI Jacob, *Urgeschichte der Schweiz,* 1901.

HIRSCHFELD Otto, « Auguste Allmer, geboren in Paris den 8 juli 1815, gestorben in Lyon den 27 november 1899 », *Jahresbericht über die Fortschritte der classischen Altertumswissenschaft*, 1900, p.71-74.

HOLDER Alfred, *Alt-Celtischer Sprachschatz*, Leipzig, 1896.

HOTTIN Christian, « Scientifiques et universitaires », BRESC-BAUTIER Geneviève, DECTOT Xavier (dir.), *Art ou politique ? Arcs, statues et colonnes de Paris*, Action artistique de la Ville de Paris, 1999, p. 180-184.

HUREL Arnaud, « L'échec du projet de loi sur les fouilles archéologique et paléontologiques de 1910 », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 133, p. 10-14.

HUREL Odon (dir.), *Correspondance et sociabilité*, Sociabilité, Culture et Patrimoine, Cahiers du GRHIS, Publications de l'Université de Rouen, n° 201, 1994.

« Inauguration du buste de Vincent Durand dans la salle de La Diana, 20 juin 1904 », *Bulletin de La Diana*, 1904, 3, p.73-101.

Inauguration du monument Louis Audiat, 23 septembre 1905, Publications de la Société des Archives historiques d'Aunis et de Saintonge, La Rochelle, 1905.

JACQUET Pierre, PERICHON Robert (dir.), *Aspects de l'archéologie française au XIXe siècle*, Recueil de Mémoires et documents sur le Forez, Société de la Diana, 28, 2000.

JACOB Christian, « Le miroir des correspondances », *in* BONNET Corinne, KRINGS Véronique (éd.), *S'écrire et écrire sur l'antiquité…*, p.7-18.

JOHNSON Geraldine A. (ed), *Sculpture and Photography, Envisioning the Third Dimension*, Cambridge University Press, 1998.

JOLLIVET Gaston, *Le colonel Driant*, Delagrave, Paris, 1918.

JUGUE Capitaine, « L'œuvre des sociétés savantes algériennes et tunisiennes », *Revue africaine*, 1905, p. 463-485.

JULLIAN Camille, *Extraits des historiens français du XIXe siècle, publiés, annotés et précédés d'une introduction sur l'histoire de France*, Hachette, Paris, 1897.

JULLIAN Camille, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. I, 1887, t. II, 1890, Bordeaux.

JULLIAN Camille*, Le Rhin gaulois, le Rhin français*, Attinger Frères, Paris, 1915.

JULLIAN Camille, *Vercingétorix*, éd. Tallandier, Paris, 2012.

KAESER Marc-Antoine, « Biography as Microhistory. The Relevance of Private Archives for writing the History of Archaeology », *in* SCHLANGER Nathan, NORDBLADH Jarl (ed.), *Archives, Ancestors, Practices…*, p. 9-20.

KAESER Marc-Antoine, « Les prémices d'une politique archéologique au XIXe siècle », *Revue historique neuchâteloise*, 2004, p. 15-32.

KHANOUSSI Mustapha, RUGGERI Paola, VISMARA Cinzia (dir.), *L'Africa romana. Geografi, viaggiatori, militari nel Maghreb : alle origini dell'archeologia nel Nord Africa*, L'Africa romana 13, Carocci ed., Roma, 2000.

KOCH Hal, « Bronzestatue in Barletta », *Antike Denkmäler*, III, 2, Berlin, 1912-1913, p. 20-27.

KRINGS Véronique, VALENTI Catherine (dir.), *Les Antiquaires du Midi. Savoirs et mémoires XVIe- XIXe siècle*, Errance, Paris, 2010.

LA BLANCHERE René (de), GAUCKLER Paul, *Catalogue du musée Alaoui*, Paris, 1897.

LA BLANCHERE René (de), *Histoire de l'épigraphie romaine depuis les origines jusqu'à la publication du « Corpus » (d'après les notes de L. Renier),* Paris, 1887.

LALANDE Philibert, « Ruines romaines de Tintignac (Corrèze) », *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, 1885, p. 633-713.

LAMBRECHTS Pierre, *Contributions à l'étude des divinités celtiques,* Bruges, 1942.

LANTIER Raymond, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine, Suppléments*, t. XII (1947), XIII (1949), XIV (1955), t.XV (1966), Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris.

LANTIER Raymond, « Le Commandant E. Espérandieu »*, Revue archéologique,* 1939, p. 53-58.

LARONDE André, TOUBERT Pierre, LECLANT Jean (éd.), *Histoire et archéologie méditerranéennes sous Napoléon III*, Actes du 21e Colloque de la Villa Kérylos, Cahiers de la ville Kérylos n°22, Paris, de Boccard, 2011.

LARROUY Patricia, « Le musée de Saint-Germain sous la troisième République », *BCTH, Antiquité, Archéologie classique*, 28, 2001, p. 25-43.

LASTEYRIE (de) Robert-Charles, *Album archéologique des musées de province*, Leroux, Paris, 1890.

LASTEYRIE (de) Robert-Charles, LEFEVRE-PONTALIS Eugène, *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologique publiés par les Société de la France*, dressées sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, Imprimerie nationale, 4 vol., Paris, 1888-1904.

LAVAGNE Henri (dir.), *Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule*, t.I, Vienne, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2003.

LAVAGNE Henri, « Emile Espérandieu », *Dictionnaire critique des historiens de l'art*, INHA, http://www.inha.fr/spip.php?article2311

LAVAGNE Henri, TERRER Danièle, ROBERT Renaud, « La base de données du Nouvel Espérandieu : une sauvegarde de la mémoire collective », *CRAI*, 2007, p.1533-1549. Voir le site : http://nesp.mmsh.univ-aix.fr/portail_bases.htm

LAVEDRINE Bertrand, *(re)Connaître et conserver les photographies anciennes*, éd. CTHS, Paris, 2007.

LE BLANT Edmond, *Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles*, Paris, 1878.

LE BLANT Edmond, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, Paris, 1886.

LE BLANT Edmond, *Recueil des inscriptions chrétiennes des Gaules antérieures au VIIIe siècle*, 2 vol., Imprimerie impériale, Paris, 1856-1865.

LE BOHEC Yann, « Napoléon III et Alésia », *in* LARONDE André, TOUBERT Pierre, LECLANT Jean (éd.), *Histoire et archéologie méditerranéennes sous Napoléon III*, p. 95-108.

LE GLAY Marcel, « L'épigraphie latine », *CRAI*, 1988, p. 623-628.

Le MOIGNE François-Yves, « Imagerie militaire et opinion publique : les carnets de la Sabretache de 1893 à 1914 », *L'armée et la société de 1610 à nos jours*, éd. CTHS, Paris, 1979.

LE ROY Christian, « Cent cinquante ans de littérature archéologique à travers la *RA* et ses lecteurs, essai de bilan », *Revue archéologique* 2, 1994, p. 229-242.

LECLANT Jean, « Préface », *in* LAVAGNE Henri (dir.), *Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule*, t.I, Vienne, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2003.

LEMAITRE Capucine, *La conservation des mosaïques, découverte et sauvegarde d'un patrimoine (France 1800-1914)*, PUR, Rennes, 2008.

LEVI Giovanni, Les usages de la biographie, *AHESS* 1989, n°44, 6, p.1325-1336.

LYAUTEY Hubert, « Du rôle social de l'officier », *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1891, p. 443-459.

MACK Joël, « C. Jullian et l'un des « grands événements » de la IIIe République : la reddition de Vercingétorix », *in* CARBONELL Charles-Olivier (dir.), *Camille Jullian, le nationalisme français* … , p. 121-128.

MAIGNAN Sylvie, *René-Jean, critique d'art et bibliothécaire*, INHA, Paris, 2005.

MALE Emile, « L'enseignement de l'histoire de l'art dans l'université », *Revue universitaire*, 1, 1894, p. 19-20.

MALE Emile, « Les chapiteaux romans du musée de Toulouse et l'école toulousaine du XIIe siècle », *Revue archéologique,* 20,1892, p. 28-35 et p. 176-197.

MALLARD Gustave, « Le théâtre gallo-romain de Drevant (Cher) », BCTH, 1906, p. 43-71.

MALMASSARI Paul, « 1870-1914 : Saint-Cyr, une nouvelle « voie royale » pour les officiers ? », *Saint-Cyr, la société militaire, la société française*, Cahiers d'Etudes et de recherches du musée de l'Armée, 2002, n°4, p.155-168.

MANCA Maria Lucia, « Le antichità romane nel Voyage di Victor Honoré Guérin », *in* KHANOUSSI Mustapha, RUGGERI Paola, VISMARA Cinzia (dir.), *L'Africa romana. Geografi, viaggiatori, militari nel Maghreb : alle origini dell'archeologia nel Nord Africa*, p. 511-525.

MANIQUET Christophe, « Un dépôt d'armes et d'objets gaulois exceptionnel découvert sur le sanctuaire de Tintignac à Naves (Corrèze) », *Archéopages*, Juillet 2005, n°16, p. 26-33, <http://www.inrap.fr/userdata/c_bloc_file/7/7627/7627_fichier_recherches16-maniquet.pdf>

MARCHAND Philippe (dir.), *Le baccalauréat : 1808-2008, Certification française ou pratique européenne ?*, Actes du Colloque *Le baccalauréat et la certification des études secondaires : exception française ou pratique européenne ?* (1808-2008), Lille, 14-16 mai 2008, INRP, Revue du Nord, Hors-série, coll. Histoire, n°24, 2010.

MARQUARDT Joachim, *Das Privat-Leben der Römer*, 2 vol., Leipzig, 1886.

MASTINO Attilio, « Il viaggio di Theodor Mommsen e dei suoi collaboratori in Sardegna per il *Corpus Inscriptionum Latinarum* », *Diritto@Storia, Tradizione romana*, 3, 2004, http://www.dirittoestoria.it/3/TradizioneRomana/Mastino-Viaggio-di-Mommsen-in-Sardegna.htm

MATTEI Commandant, *Bas-Niger, Bénoué, Dahomey*, Grenoble, 1890.

MERIMEE Prosper, LENOIR Albert, LEPREVOST Auguste, LENORMANT Charles, *Instructions du Comité historique des arts et monuments, Architecture gallo-romaine et architecture du moyen-âge*, Imprimerie impériale, Paris, 1857.

MERLIN Alfred, *Inscriptions latines d'Afrique : Tripolitaine, Tunisie, Maroc*, Leroux, Paris, 1923.

MESS Allard, « Joseph Déchelette et la tradition des recherches sur la sigillée en Allemagne, Angleterre et France », *Revue des études anciennes*, 113, 1, 2011, p. 167-189.

MESS Allard, « La sauvegarde du patrimoine allemand au temps de Joseph Déchelette », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n°133, 2013, p. 20-24.

MESSINES Hippolyte-Jean, *L'Aumônier de Saint-Cyr : étude sur l'abbé Lanusse*, éd. Charles-Lavauzelle, Paris, 1893.

METENIER Frédéric, « Le sanctuaire gallo-romain de Drevant (Cher) : état des connaissances et nouvelle approche archéologique des façades sud et est », *Revue archéologique du centre de la France*, 2011, p. 385-452.

MOLINIER Général (dir.), *Les officiers français de recrutement interne de 1875 à nos jours*, Lavauzelle, Paris, 1997.

MOMMSEN Theodor, WILMANNS Gustav, *Corpus inscriptionum latinarum*, VIII, 1881.

MOMMSEN Theodor*, Histoire romaine, Livre I à IV*, Robert Laffont, Paris, 2011.

MONTEL Nadia, « 1910-1913 : l'occasion manquée d'une réglementation des fouilles », *in* DEMOULE Jean-Paul, LANDES Christian (dir.), *La fabrique de l'archéologie en France,* 2009, p. 101-119.

Monument érigé par la Société des antiquaires de l'Ouest à la mémoire du R. P. de la Croix, archéologue, sous le haut patronage de S. M. le Roi des Belges, Poitiers le 22 juin 1912, Poitiers, 1912.

MOTTE Olivier, *Camille Jullian, les années de formation*, EFR 124, Rome, 1990.

MOUILLEAU Elisabeth, *Fonctionnaires de la République et artisans de l'empire. Le cas des Contrôleurs civils en Tunisie (1881-1956)*, L'Harmattan, Paris, 2000.

MOWAT Robert, « Rapport sur les papiers et documents réunis par L. Renier en vue d'un recueil des inscriptions romaines de la Gaule », *BCTH*, 1888, p. 280-336.

MOYRIA-MAILLA Comte, *Monuments romains du département de l'Ain*, Bourg, 1836.

MURRAY Tim, EVANS Christopher (éd.), *Histories of Archaeology. A reader in the History of Archaeology*, Oxford University Press, Oxford, 2008.

NICOLET, Claude, « Introduction. Theodor Mommsen », MOMMSEN Theodor, *Histoire romaine, Livre I à IV*, Robert Laffont, Paris, 2011, p. IX-XLII.

NODOT CHARLES, *Notice sur la fontaine de sainte Reine à Alise,* 1841.

NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, 3 tomes, Gallimard, Paris, 1984.

OLIVIER Laurent (dir.), *Le MAN et les Gaulois du XIXe au XXIe siècle,* 2012.

OLIVIER Laurent, *Le sombre abîme du temps*, Le Seuil, Paris, 2008.

OLIVIER Laurent, « J.-B. Counhaye et l'archéologie gauloise en Champagne : la fouilles du « Malinet » à Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne) », *in* OLIVIER Laurent (dir.), *Le MAN et les Gaulois du XIXe au XXIe siècle,* 2012, p. 53-80.

OLTRAMARE André, « Ferrero historien de l'antiquité romaine », *Cahiers Vilfredo Pareto,* vol. 9, 1966, p. 45-52.

PARSIS-BARUBE Odile, *La province antiquaire. L'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, éd. CTHS Histoire, Paris, 2011.

PERNET Victor, « Journal des fouilles, les sondages préparatoires 1905 », *Bulletin de la Société de Semur*, t. 35, p. 181-190.

PERNET Victor, « Journal des fouilles, 1906 », *Bulletin de la Société de Semur*, t. 35, p. 191-231.

PERNET Victor, « Journal des fouilles, 1907 », *Bulletin de la Société de Semur*, t. 36, p. 255-297.

PERNET Victor, « Journal des fouilles de 1908 », *Bulletin de la Société de Semur*, t. 36, p. 385-452.

PERNET Victor, « Notes sur Alise et ses environs. Les fouilles de Napoléon III », *Pro Alésia,* 1907, p. 122-125, 141-144, 173-176.

PERRIN-SAMINADAYAR Eric (dir.), *Rêver l'archéologie au XIXe siècle : de la science à l'imaginaire*, Centre Jean Palerne, Mémoires XXIII, Publications Université de Saint-Etienne, 2001.

PERROT Georges, « Trois catalogues », *Journal des savants*, 1893, p. 408-419.

PICARD Charles, « Eloge funèbre de M. Emile Espérandieu », séance du 17 mars, *CRAI*, 1939, p. 9-19.

PICARD Gilbert-Charles, « Imperator Caelestium », *Gallia*, t. 35, 1, 1977, p. 89-113.

PIGNON-FELLER Christiane, « Michel Thiria ou une histoire de Metz dans les fulgurences du vitrail », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 2005, p. 133-162.

PLICQUE Alfred (Dr), *Le Mercure des potiers arvernes*, Bellet, Clermont, 1891.

PLICQUE Alfred (Dr), *Lug, le dieu de l'or des Gaulois*, Vichy, 1892.

PROCHASSON Christophe, « Etat de droit et ordre militaire : les officiers dans les grands procès de l'affaire Dreyfus », *in* FORCADE Olivier, DUHAMEL Eric, VIAL Philippe (dir.), *Militaires en République, 1870-1962 : les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, publ. de la Sorbonne, Paris, 1999, p. 587-612.

PROCHASSON Christophe, « Le colonel Georges Picquart ou la vertu cachée », *Mil neuf cent*, 1993, 11, p.15-20.

PROCHASSON Christophe, « Les correspondances : sources et lieux de mémoire de l'histoire intellectuelle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 1991, 8, http://ccrh.revues.org/2824

PROVOST Michel, *Carte archéologique de la Gaule, la Côte d'Or, 21/1 Alesia*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2009.

PRYCE F. N., « Review of Émile Espérandieu Recueil général des Bas-reliefs, Statues et Bustes de la Germanie romaine », *Journal of Roman Studies*, 1935, v. 25-1, p. 127.

RAMSAY Nigel, « Seymour de Ricci, *Dictionnaire critique des historiens de l'art*, INHA, en ligne.

REBENICH S., *Theodor Mommsen. Eine Biographie*, München, 2002.

RECLUS Onésime, *Le Rhin français : annexion de la rive gauche, sa moralité, sa nécessité, ses avantages*, Paris, Attinger Frères, 1915.

REDDE Michel, « La querelle d'Alésia, hier et aujourd'hui », *in* REDDE Michel, von SCHNURBEIN Siegmar (dir.), *Alésia et la bataille du Teutoburg…*, p. 154-165.

REDDE Michel, von SCHNURBEIN Siegmar (dir.), *Alésia et la bataille du Teutoburg. Un parallèle critique des sources*, actes du colloque franco-allemand organisé par l'EPHE, la Römisch-Germanische Kommission de l'Institut archéologique allemand et l'Institut historique allemand, *et al*., Jan Thorbecke Verlag, Ostfildern, 2008.

Regards sur l'archéologie, Actes des journées d'études, 4-5 nov. 2011, Recueil de mémoires et documents sur le Forez, La Diana, FRAL, t. 48, 2013.

REID, « Ecriture intime et destinataire », *in* BOSSIS Mireille, PORTER Charles (dir.), *L'épistolarité à travers les siècles…*, p.20-26.

REINACH Adolphe, *La peinture ancienne, Recueil Milliet*, Macula, Paris, 1985.

REINACH Salomon, *Cultes, Mythes et Religions*, 2e éd., Robert Laffont, Paris, 2004.

REINACH Salomon, *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye, Bronzes figurés de la Gaule romaine,* Paris, 1889-1894.

REINACH Salomon, *Guide illustré du musée de Saint-Germain*, 1899.

REINACH Salomon, « Conférence à la réunion d'Alise, 18 septembre 1905 », *Bulletin de la Société de Semur*, t. 34, 1905, p. 346-354.

REINACH Salomon, « Correspondance », *Revue celtique*, 1890, p. 224-226.

REINACH Salomon, « Ephémérides d'Alesia. Histoire, fouilles, controverse », *Revue archéologique*, 1925, p. 26-100.

REINACH Salomon, « Esquisse d'une histoire de l'archéologie gauloise », *Revue celtique,* 1898, p. 101-117, 292-307.

REINACH Salomon, « La méthode en archéologie », *La Revue du Mois*, 1911, p. 279-286.

REINACH Salomon, « Les oculistes romains mentionnés sur les cachets », *Revue archéologique*, 1888, p. 257-268.

REINACH Salomon, « Un prétendu « sanctuaire dolménique », *Revue archéologique*, 1, 1913, p. 250.

RENIER Léon, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, Imprimerie impériale, Paris, 1858.

REY Sarah, *Ecrire l'histoire ancienne à l'Ecole française de Rome (1873-1940)*, EFR 462, Rome, 2012.

RICCI Seymour (de), « Le calendrier gaulois de Coligny », *Revue celtique* n°19, 1898, p. 213-223.

RICCI Seymour (de), « Le calendrier celtique de Coligny », *Revue celtique* 21, 1900, p. 10-27.

ROBERT Renaud, TERRER Danielle, « Espérandieu et l'utilisation des sources iconographiques tirées des antiquaires », *in* KRINGS Véronique, VALENTI Catherine (dir.), *Les Antiquaires du Midi. Savoirs et mémoires XVIe- XIXe siècle*, p.161-172.

ROGER Octave, « Le document photographique », *Bulletin de la société photographique du Centre*, 1903, p.117.

ROLLAND Henri, *Bibliographie d'Emile Espérandieu, 1883-1936*, Paris, Les Belles Lettres, 1937.

ROLLAND Henri, *Bronzes antiques de Seine-Maritime,* Supplément à *Gallia*, XIII, 1959.

ROSENTHAL Léon, *La gravure*, H. Laurens, Paris, 1909.

ROUVERET Agnès, « Introduction », *in* A. REINACH, *La peinture ancienne, Recueil Milliet*, Macula, Paris, 1985, p.V-XXIII.

A. ROUVERET, « Les Romains et la questions de la peinture antique », *in* BASCH Sophie, ESPAGNE Michel, LECLANT Jean, *Les frères Reinach*, 2008, p.155-164.

ROUVILLOIS Frédéric, *Le collectionneur d'impostures*, Flammarion, 2010.

ROYO Manuel, DENOYELLE Martine, HINDY-CHAMPION Emmanuelle, LOUYOT David, *Du voyage savant aux territoires de l'archéologie. Voyageurs, amateurs et savants à l'origine de l'archéologie moderne*, De Boccard, Paris, 2011.

RUGGIERO Ettore (de), *Dizionario epigrafico di antichita romane*, 1896.

RUGGIERO Ettore (de), *Sylloge epigraphica orbis romani*, t.III, 1899.

SAINT-AMANS Sophie, « Le voyage de Julien Poinssot en Tunisie (octobre 1882-avril 1883) », *in* ROYO Manuel, DENOYELLE Martine, HINDY-CHAMPION Emmanuelle, LOUYOT David, *Du voyage savant aux territoires de l'archéologie…*, p.315-336.

SALADIN Henry, *Rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur la mission faite en Tunisie de novembre 1882 à avril 1883 ; Description des antiquités de la Régence de Tunis, monuments antérieurs à la conquête arabe*, 1883.

SARRAIL Général, *Mon commandement en Orient*, éd. Soteca, Saint-Cloud, 2012.

SAVIGNE Ennemond-Joseph, « Allmer », *Journal de Vienne,* 29 novembre 1899.

SCHALLMAYER Egon (ed.), *Hundert Jahre Saalburg. Vom römischen Grenzposten zum europaïschen Museum*, Mainz, 1997.

SCHEID John, « Le projet français d'un recueil général des inscriptions latines », *in Bartolomeo Borghesi, Scienza e Libertà…*, 1982, p.337-353.

SCHEID John, WIRBELAUER Eckhard, « La correspondance entre Georg Wissowa et Theodor Mommsen », *in* BONNET Corinne, KRINGS Véronique (éd.), *S'écrire et écrire sur l'antiquité*, p. 155-212.

SCHLANGER, Nathan, NORDBLADH Jarl (ed.), *Archives, Ancestors, Practices. Archaeology in the Light of Its History*, Berghahn Books, New-York, Oxford, 2008.

SCHNAPP Alain, *La conquête du passé,* éd. Carré, Paris, 1993.

SCHNAPP Alain, « Antiquaires et archéologues : ressemblances et dissemblances », *in* V. KRINGS, C. VALENTI (dir.), *Les Antiquaires du Midi*, *Savoirs et mémoires XVIe-XIXe siècle*, p. 183-190.

SCHNAPP Alain, « Le sentiment des ruines de l'orient ancien aux Lumières », *in* BOISSINOT Philippe (dir.), *L'archéologie comme discipline ?*, 2011, p. 171-198.

SCHNAPP Alain, SCHLANGER Nathan, LEVIN Sonia, COYE Noël, « Archives de l'archéologie européenne (AREA), pour une histoire de l'archéologie française », *Les nouvelles de l'archéologie*, n°110, 2007, p. 7.

SCHÖTTLER Peter, « Le Rhin comme enjeu historiographique dans l'entre-deux guerres. Vers une histoire des mentalités frontalières », *Genèses*, 14, 1994, p. 63-82.

SCHULTEN Adolf, « Mes fouilles à Numance et autour de Numance », *Bulletin Hispanique*, t.15, n°4, 1913, p. 365-383.

SCHULTEN Adolf, *Numantia. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1905-1912*, Munich, 1914.

SEGUIER Jean-François, *Dissertation sur l'ancienne inscription de la Maison-Carrée de Nismes*, Gaude, Nîmes, 1776.

SERMAN William, *Les officiers français dans la nation (1848-1914)*, Aubier Montaigne, Paris, 1982.

SIMON Adrien, « Rapport de fouilles de 1908 », *Bulletin de la Société de Semur*, t. 36, p. 363-384.

SIMON Adrien, TOUTAIN Jules, *Compléments et corrections aux éphémérides d'Alésia de M. S. Reinach*, Leroux, Paris, 1926.

SNYDER JOEL M., « Nineteenth-Century Photography of Sculpture and the Rhetoric of Substitution », G. A. JOHNSON (ed.), *Sculpture and Photography. Envisioning the Third Dimension*, Cambridge University Press, 1998, p. 21-34.

STEVENS Courtenay Edward, *Journal of Roman Studies*, Vol. 26, 01, 1936, p. 121-122.

STEYERT André « Auguste Allmer, 1815 à 1899 », *Bulletin de la Diana*, 1900, p. 225-236.

THEDENAT Henri, « Notice sur un cachet d'oculiste romain trouvé à Bourges en 1891 par Charles de Laugardière », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, vol.18, 1892, p. 359-384.

THERRIEN Lyne, « L'enseignement universitaire de l'art médiéval en France entre 1892 et 1922 », *in Emile Mâle (1862-1954), la construction de l'œuvre…*, 2005, p. 53-64.

TOUTAIN Jules, « Le sanctuaire dolménique d'Alésia », *Revue des études anciennes*, 1913, p. 53-59.

TOUTAIN Jules, « Louis Matruchot », *Pro Alesia* n° 29, 1921, p. 97-109.

TOUTAIN Jules, « Rapport sommaire sur les fouilles exécutées à Alésia par la Société de Semur en 1912 », *BCTH*, 1913, p. 374-407.

TRUTAT Eugène, *La photographie appliquée à l'archéologie reproduction des monuments, œuvres d'art, mobilier, inscriptions, manuscrits*, Gauthier-Villars, Paris, 1879.

Un siècle d'épigraphie classique : aspects de l'œuvre des savants français dans les pays du bassin méditerranéen de 1888 à nos jours, Actes du Colloque international du centenaire de *l'Année épigraphique*, Paris 19-21 octobre 1988, PUF, Paris, 1990.

VAILLAT Claude, *Le culte des sources dans la Gaule antique*, Leroux, Paris, 1932.

Van ANDRIGA, « C. Jullian et l'archéologie de la Gaule », *in* E. PERRIN-SAMINADAYAR (dir.), *Rêver l'archéologie au XIXe siècle : de la science à l'imaginaire*, 2001, p. 89-98.

VAYSON DE PRADENNE A., *Les fraudes en archéologie préhistoriques*, Jérôme Millon, Grenoble, 1993.

VEDRINE Hélène (dir.), *Le livre illustré européen au tournant des XIXe et XXe siècles - Passages, rémanences, innovations,* Actes du colloque international de Mulhouse, 13-14 juin 2003, éd. Kimé, Paris, 2005.

VIALLANEIX Paul, EHRARD Jean (dir.), *Nos ancêtres les Gaulois*, actes du Colloque international de Clermont-Ferrand, organisé par le Centre de recherches révolutionnaires et romantiques de Clermont-Ferrand Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Clermont-Ferrand, Nouvelle série, fasc. 13, 1982.

VIGNIER Françoise, « La recherche archéologique en Côte d'Or de la fin du XVIIIe siècle au milieu du XXe siècle », *in* PROVOST Michel, *Carte archéologique de la Gaule, la Côte d'Or, 21/1 Alesia*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2009, p.118-120.

VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Entretiens sur l'architecture*, Paris, 1863.

VIOLLIER David, « Fouilles exécutées par les soins du Musée National. Villa romaine à Dagmersellen », *Indicateur des antiquités suisses*, 4, 1906, p. 286-289.

VIREY Philippe, « R. P. Thédenat, de l'Oratoire, membre de l'Institut, membre d'honneur de l'Académie de Macon », *Annales de l'Académie de Mâcon,* 1917, p. 37-53.

VIRROLEAUD Charles, « Eloge funèbre de M. Augustin Fliche, membre libre non résidant », *CRAI*, 1951, vol. 95, 4, p. 438-440.

VLAMINCK Alphonse (de), « Les Aduatuques, les Ménapiens et leurs voisins », *Messager de Gand*, 1882, p. 373-476.

WALTZING Jean-Pierre, *Le recueil général des inscriptions latines,* Louvain, 1892.

WALTZING Jean-Pierre, *Orolunum vicus. Arlon à l'époque romaine, ses inscriptions, ses monuments et son histoire*, Louvain, 1904.

WAQUET Françoise, *Les enfants de Socrate. Filiation intellectuelle et transmission du savoir. XVIIe-XXIe siècle*, Albin Michel, Paris, 2008.

WERNER Michael, « Lettres d'universitaires. À propos de la correspondance de Gaston Paris », *Mil neuf cent*, 1990, 8, p. 33-47.

WICKERT Lothar, *Theodor Mommsen: Eine Biographie*, I-IV, Frankfurt am Main, 1959-1980.

ZANNIER Italo, « L'invention du grand catalogue des Frères Alinari », *in* BADY Jean-Pierre, BONHOMME Pierre, (éd.) *Les multiples inventions de la photographie*, 1989, p.65-70.

Résumé

Parmi les archéologues de la IIIe République, le commandant Emile Espérandieu (1857-1939) est un savant à part car il mène une double carrière exceptionnelle d'officier et d'archéologue. Le fonds Espérandieu, conservé au Palais du Roure à Avignon, renferme sa bibliothèque et ses manuscrits inédits. Dans le cadre de l'histoire de l'archéologie, un inventaire de la correspondance archéologique a été effectué afin d'étudier ses réseaux scientifiques en France et à l'étranger, avec les sociétés savantes et l'université, ainsi que ses rapports avec les ministères de l'Instruction publique et de la Guerre. La correspondance montre d'abord le développement de son réseau épigraphique dès 1883. Ses publications régionales lui assurent une légitimité aux yeux du monde savant, renforcée par sa succession à la direction de la *Revue épigraphique du Midi de la France* d'A. Allmer, mais aussi par sa participation au *Corpus des inscriptions latines*. Devenu spécialiste du monde gallo-romain, soutenu par S. Reinach, R. Cagnat, C. Jullian, il est chargé du *Recueil des bas-reliefs de la Gaule* en 1903. A travers la correspondance, le processus de recherche des bas-reliefs grâce à son réseau, l'édition des volumes, la réception par le monde savant, et la fortune de l'œuvre sont analysés. Enfin, avec le chantier d'Alésia, qu'il dirige à partir de 1906, émergent les enjeux de l'archéologie de terrain. Ce site génère des projections d'une Gaule fantasmée, aussi bien pour la période protohistorique que gallo-romaine et cristallise des oppositions, parfois violentes, soulignées dans la correspondance, de méthode et d'interprétation sur les résultats des fouilles.

Mots-clés : Archéologie, Historiographie, Correspondance, IIIe République, Emile Espérandieu, Epigraphie, Bas-reliefs, Alésia.

Summary

Among archaeologists of the Third Republic, Commandant Emile Espérandieu (1857-1939) was a scholar leaving aside as he leads a dual career of exceptional officer and archaeologist. The Espérandieu archives, kept at the Palais du Roure, in Avignon, contains the own scholar's library and his unedited manuscripts. In the context of the history of archeology, an inventory of archaeological letters was conducted to study its scientific networks in France and abroad, with scholarly Associations and Universities, as well as its relationship with Ministries of Education and War. Letters show development of its epigraphic network since 1883.Then, his regional publications secure him legitimacy among scholars as well as his succeeding to Allmer's *Revue épigraphique du Midi de la France* and his participation to the *Corpus Inscriptionum Latinarum*. Become expert of the Gallo-Roman world, supported by S. Reinach, R. Cagnat, A. Héron Villefosse and C. Jullian, he was given the responsibility of the *Recueil des bas-reliefs de la Gaule* in 1903. In the Correspondence, the process of reliefs search through its network, the publishing of volumes, the receipt by the scientific world, and the critical response to it, are analyzed. Finally, the site of Alésia, he runs from 1906, emerging issues of archaeological fieldwork. This site generates picturings of fantasized Gaul, both for the protohistoric period and Gallo-Roman period and crystallizes oppositions. Finally, the correspondence makes it clear how violent these oppositions may have been in terms of excavation methods and interpretation of findings.

Keywords : Archaeology, Historiography, Correspondence, IIIrd Republic, Emile Espérandieu, Epigraphy, Bas-reliefs, Alésia